Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16149 – 7 F

VENDREDI 27 DÉCEMBRE 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le Monde des livres
Histoire de l'alimentation
Lire pages 9 à 14

Le pape s'inquiète pour l'Afrique oubliée

Jean Paul II dénonce « l'indifférence »

C'EST à l'Afrique *« oubliée »* que le pape a consacré, mercredi 25 décembre, l'essentiel de son message de Noël au monde. En termes vifs, il a dénoncé *« l'indifférence générale de la communauté internationale »* sur le sort de *« milliers et de milliers de personnes qui errent en proie à la peur, à la faim et aux maladies »*. Personne, a-t-il ajouté, ne peut rester *« indifférent à ce scandale dont les paroles et les images ne peuvent donner qu'un pâle reflet »*. Cet appel correspond à un engagement croissant du Saint-Siège et des Eglises locales en faveur des populations réfugiées et déplacées à la suite des affrontements interethniques dans la région des Grands lacs.

Apparu plutôt en bonne forme, le pape a consacré la fin de son message de Noël au Proche-Orient, regrettant les *« provocations »* et les *« oppositions profondes »* qui retardent le processus de paix. Jean Paul II, qui vient de rencontrer Yasser Arafat, doit recevoir fin janvier au Vatican, pour la première fois, Benjamin Nétanyahou.

Au Zaïre, la rébellion semble avoir repris l'initiative, après avoir marqué le pas pendant une quinzaine de jours. Son chef, Laurent Kabila, a affirmé une nouvelle fois, mercredi, qu'elle s'était emparée de la ville stratégique de Bunia, près de la frontière ougandaise, après de violents combats avec l'armée régulière. Mais cette information n'a pu être confirmée d'aucune source indépendante. La chute de Bunia, considérée comme la *« porte d'entrée »* du nord-est zaïrois, avait déjà été annoncée à plusieurs reprises par des chefs rebelles qui s'étaient ensuite rétractés. M. Kabila a assuré, mardi soir, que ses troupes avaient repoussé la contre-offensive de l'armée, lancée samedi. Les autorités de Kinshasa continuent d'observer le plus grand mutisme sur la situation.

Lire page 4 et notre éditorial page 16

L'arrêt de la centrale Superphénix marque l'échec du surgénérateur

Le réacteur en sera réduit à brûler des déchets radioactifs



DIX-NEUF ANS après la manifestation de Creys-Malville (Isère), au cours de laquelle un manifestant antinucléaire avait trouvé la mort, le réacteur à neutrons rapides Superphénix a été arrêté, mardi 24 décembre, pour six mois de travaux.

En 2003 ou 2004 le surgénérateur deviendra un incinérateur de déchets radioactifs.

Conçu aux début des années 80 pour donner à la France *« une réserve d'énergie comparable à celle de l'Arabie saoudite »*, ce réacteur est « mal né » : pendant les neuf années qui ont suivi son couplage au réseau EDF, la chaudière n'a fonctionné qu'une dizaine de mois. Un échec technologique qui s'est doublé d'un fiasco financier : près de 60 milliards de francs ont été engloutis dans l'opération. Aujourd'hui, de nombreux scientifiques doutent de l'intérêt du nouveau rôle qui est dévolu à la centrale.

Lire pages 15 et 26

La vague de froid fait ses premières victimes en France

LA VAGUE de froid qui touche la moitié nord de la France depuis mardi devait s'étendre à l'ensemble du pays, jeudi 26 décembre. Jeudi matin ont été enregistrées des températures de – 5 degrés à Paris, – 7 degrés à Lille et – 10 degrés dans certaines zones du nord-est de la France.

Ce froid exceptionnel a fait ses premières victimes. Mercredi, une femme sans abri a été retrouvée morte dans un entrepôt de la SNCF, au Tréport (Seine-Maritime). Deux de ses compagnons ont dû être hospitalisés. Le corps d'un sans-abri a été découvert, mardi, au rez-de-chaussée d'un immeuble parisien, dans le 20e arrondissement. Un accueil de jour devait être assuré à la station de métro Saint-Martin.

Lire page 26

■ La filière asiatique de la Maison Blanche

La presse américaine multiplie les révélations sur les financements asiatiques dont les démocrates ont bénéficié dans leur bataille pour conserver la Maison Blanche. p. 2

■ Un entretien avec M. Pineau-Valencienne

Le président de la commission sociale du CNPF explique comment on peut réduire de 100 000 le nombre des jeunes chômeurs. p. 5

■ Les changements d'Airbus

Le statut d'Airbus pourrait être transformé début 1997. p. 17

■ L'hépatite C fait des ravages

La moitié des toxicomanes seraient contaminés. p. 6

■ Neige bienfaisante

Le retour de la neige sauve les stations de moyenne montagne. p. 8

■ Les arts premiers menacés

L'héritage africain et caraïbe est en danger en raison des négligences, des destructions et des pillages. p. 23

■ Brocante passion

Qu'il neige ou qu'il vente, les brocantes croissent et multiplient. p. 21

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1227 - 7,00 F

Les otages de Lima ont cédé à la mode des sondages

LIMA
de notre envoyé spécial

Alfredo Torres a partagé la vie des otages détenus par un commando du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) dans la résidence de l'ambassadeur du Japon à Lima durant cinq jours. Il a eu peur, lors de l'assaut, mais sans plus. Imaginant le pire, il s'est rassuré en pensant qu'il était détenu avec la piétaille au premier étage, alors que *« tous les otages de valeur sont regroupés par le MRTA au deuxième »*. Il s'est juré qu'il resterait couché *« si cela commençait à tirer »*.

Directeur de l'institut péruvien de sondages Apoyo, Alfredo Torres n'a pas su résister à l'amicale pression de ses codétenus : dès le début, il a commencé à réaliser une enquête d'opinion sur la perception de leur situation par les otages. *« Je n'ai fait ce travail que pour tuer le temps*, explique-t-il. *Les otages me l'ont demandé : ils m'ont fait valoir que, sur le plan sociologique, il s'agissait d'une situation tout à fait unique. »*

Alfredo Torres s'est mis au travail mercredi 18 décembre, au lendemain de la prise d'otages. Vingt-quatre heures plus tard, son enquête était faite à partir d'un échantillon de 80 personnes (sur 400 alors présentes) regroupées au premier étage de la résidence de l'ambassade du Japon. Il faut imaginer cet otage, crayon à la main, rédigeant les questions du sondage, circulant parmi ses camarades pour leur demander : *« Comment qualifierez-vous le comportement des membres du MRTA avec vous ? »* Les réponses ont fusé : *« Très bon »* : 0 % ; *« Bon »* : 78 % ; *« Normal »* : 21 % ; *« Mauvais »* : 0 % ; *« Très mauvais »* : 0 % ; *« Sans opinion »* : 1 %.

A la deuxième question – *« Qu'est-ce qui vous paraît le plus difficile dans la situation actuelle ? »* –, il était possible de choisir deux réponses. Le sondeur-otage a obtenu les résultats suivants : *« L'incertitude »* : 83 % ; *« L'entassement dans les locaux »* : 49 % ; *« L'absence de communication avec la famille »* : 29 % ; *« Conditions d'hygiène »* : 13 % ; *« La nourriture »* : 4 %. La dernière question de ce sondage express – *« Que pensez-vous que devrait faire le gouvernement ? »* – a recueilli des réponses sans appel : *« Négocier »* : 95 % ; *« Donner l'assaut »* : 0 % ; *« Sans opinion »* : 5 %. Alfredo Torres ne renie pas son sondage bricolé : *« Je pense que les questions posées ont été plus ou moins neutres, mais rigoureuses. Pour ce travail, j'ai manqué de calme et surtout de papier. »*

Les guérilleros Tupac Amaru n'en ont pas été informés. Une nuit, alors que des otages questionnaient le chef du commando, Nestor Cerpa, sur sa façon d'envisager la suite des événements, celui-ci a demandé à Alfredo Torres ce que l'opinion publique pensait du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA). *« Je lui ai répondu que selon une enquête réalisée en 1993, l'opinion n'opérait aucune distinction entre eux et l'autre mouvement, le Sentier lumineux, et que 90 % des personnes interrogées les considéraient comme des terroristes. »* Nestor Cerpa a accusé le coup et a répliqué : *« Je sais, c'est notre problème. »*

Alain Abellard

Les rêves de Kennedy Boboye

NÉ au Nigeria il y a dix-huit ans, Kennedy Boboye a passé les fêtes de Noël dans la chambre de 12 mètres carrés d'un hôtel implanté dans une zone commerciale de Taverny (Val-d'Oise). Ne parlant pas le français, il ne sort pas par peur de se perdre. Ainsi ne quittera-t-il sa chambre que lors de la reprise du championnat de football.

Car ce joueur, remarqué par un « agent » à l'âge de quinze ans, ambitionne d'être une star du ballon rond. Dans cette perspective, le club de Saint-Denis - Saint-Leu l'a recruté au Mexique par l'intermédiaire d'un « agent » allemand. Mais, curieusement, le club reste très discret sur ce transfert.

Lire page 20

La guerre des petits actionnaires

APRÈS la République des juges, les chefs d'entreprise vont-ils dénoncer la République des actionnaires minoritaires ? On pourrait le croire au vu du désordre sans précédent que quelques investisseurs zélés parviennent à créer dans les grands groupes français.

Le plus actif d'entre eux est un administrateur judiciaire brestois, Alain Géniteau, propriétaire de quelques actions dans la quasi-totalité des sociétés cotées françaises. Son tableau de chasse est impressionnant. Il a eu la tête de Jean-Pascal Beaufret, sous-gouverneur du Crédit foncier, dont la nomination a été annulée par le Conseil d'Etat, parce qu'elle ne respectait pas la loi pénale sur le pantouflage. Il a obtenu la mise en examen pour abus de biens sociaux de Jean-Luc Lagardère, patron de Matra-Hachette, qui se serait enrichi personnellement en passant avec son groupe une convention d'assistance destinée à rémunérer son état-major. Enfin, si un jour l'ancien président du Crédit lyonnais, Jean-Yves Haberer, est traduit devant la justice pour avoir conduit la banque à la faillite, ce sera en raison d'une plainte de M. Géniteau, déposée suffisamment tôt pour que les faits ne soient pas prescrits. Les assauts de M. Géniteau font d'autant plus mal que celui-ci attaque le plus souvent les chefs d'entreprise au pénal. Ces derniers se retrouvent alors entre les mains des juges d'instruction et de la police, traités comme n'importe quel délinquant. Les conflits d'actionnaires sont purement privés. Il appartiendrait logiquement aux autorités boursières – le conseil des marchés financiers et la Commission des opérations de Bourse – ou aux tribunaux civils de les trancher, certainement pas au juge pénal. Mais, devant ces instances, les minoritaires perdent presque toujours.

Depuis le début de la décennie, Colette Neuville, présidente de l'Association des actionnaires minoritaires, cherche à insuffler dans la jurisprudence française un esprit d'équité, à l'anglo-saxonne. Elle n'accepte pas que l'on passe en force contre ses minoritaires, comme l'a fait notamment François Pinault, propriétaire du groupe Pinault-Printemps-Redoute, sous prétexte que c'est légal. Mais elle a toujours été déboutée par les tribunaux civils, les majoritaires s'entourant d'une armée d'avocats pour vérifier que leurs opérations financières respectent au moins la lettre de la loi. De guerre lasse, elle voit dans le juge pénal un ultime recours.

Arnaud Leparmentier

Lire la suite page 16

Balises de détresse



RAPHAËL DINELLI

UN AVION australien a décollé, jeudi 26 décembre, pour rechercher le bateau de Raphaël Dinelli, qui participe hors classement au Vendée Globe Challenge, la course autour du monde à la voile en solitaire. Pris dans une tempête, le jeune navigateur a déclenché mercredi ses trois balises de détresse. Il se trouvait alors à plus de 1 000 milles au sud-ouest de l'Australie. Les organisateurs ont demandé aux trois concurrents les plus proches de se dérouter pour tenter de lui porter secours.

Lire page 20

ÉTATS-UNIS **Le second mandat du président Bill Clinton commence comme avait fini le premier : dans un climat d'« affaires » politico-financières. Il ne se passe guère de jours sans que la presse ne révèle les financements douteux dont l'équipe démocrate a bénéficié durant la campagne. ● TOUS, ou presque, ramènent à une mystérieuse *« filière asiatique »* qui, de la Chine en passant par Taïwan et par l'Indonésie, aurait été mêlée de trop près à l'équipe du président Bill Clinton – sans qu'aucune infraction à la loi, *stricto sensu*, ait encore été prouvée. ● LE MÉLANGE fréquent des intérêts publics et privés dans une Asie orientale en plein boom économique paraît se prêter à des troubles jeux d'influence avec les Etats-Unis, mais aussi avec l'Europe. ● LES RÉPUBLICAINS ne sont pas épargnés par les scandales : un de leurs chefs, Newt Gingrich, est accusé de grave fraude fiscale.**

M. Clinton est embarrassé par l'affaire du financement de sa campagne

Chaque jour, la presse multiplie les révélations sur les troubles contributions asiatiques – notamment chinoises – dont a bénéficié l'équipe démocrate dans sa bataille pour la Maison Blanche

WASHINGTON
de notre correspondant

Les révélations de la presse sont quasi quotidiennes et, jour après jour, ne cessent d'embarrasser la Maison Blanche. L'affaire se résume en peu de mots : dans la course au financement électoral ayant précédé le scrutin présidentiel, le Parti démocrate et l'équipe de Bill Clinton ont fait feu de tout bois, quitte à prendre des risques concernant l'identité de donateurs pas toujours recommandables. La cible de la presse et de la majorité républicaine au Congrès, c'est cette étonnante « filière asiatique » qui s'est montrée si généreuse pour favoriser la réélection de Bill Clinton.

La présidence a reconnu *de facto*, la semaine dernière, l'exactitude des informations publiées par le *Washington Post* s'agissant de l'invitation à la Maison Blanche d'un certain Wang Jun, marchand d'armes lié au gouvernement chinois, à l'occasion d'une réception en l'honneur de plusieurs donateurs importants du Parti démocrate. L'un d'eux, Charles Yah Lin Trie, un ami personnel de M. Clinton – il est l'un des nombreux hommes d'affaires de l'Arkansas dont les noms sont apparus dans les « affaires » ayant éclaboussé le couple présidentiel –, a usé de son influence pour faire inviter M. Wang Jun.

M. Trie, lui-même originaire de Taïwan, est actuellement sur la sellette pour au moins deux raisons : d'une part, il a récolté des fonds d'origine douteuse pour les verser sur le Fonds d'aide légale (alimenté par des dons) créé par Bill et Hillary Clinton pour subvenir à leurs frais de justice, dont les arriérés atteignent 2,2 millions de dollars (environ 12 millions de francs). D'autre part, il a alimenté avec succès la trésorerie du Parti démocrate, ce qui lui a apparemment valu d'être nommé à une commission présidentielle sur le commerce avec l'Asie. Quant à M. Wang Jun, il est à la fois le directeur de China International Trade and Investment Corp., un important groupe d'investissement contrôlé par le gouvernement de Pékin, et celui de Poly Technologies (Polytech), une société qui est le principal fournisseur d'armes de l'armée populaire chinoise. En mai (*Le Monde* daté 25 mai), le FBI avait démantelé un trafic d'armes dans la région de San Francisco, portant sur quelque 2 000 fusils d'assaut AK-47 en provenance de Chine, et fabriqués notamment par Polytech.

En mai, le FBI avait démantelé un trafic d'armes dans la région de San Francisco, portant sur quelque 2 000 fusils d'assaut AK-47 chinois

Ces armes de guerre étaient destinées aux gangs des grandes villes américaines. M. Wang Jun – dont le nom avait été mentionné avec insistance à propos de cette affaire – a été invité à la Maison Blanche le 6 février 1996, soit à une époque critique pour les relations sino-américaines : la marine américaine avait confirmé la vente de missiles chinois à l'Iran, et la CIA avait conclu que Pékin avait livré au Pakistan des équipements servant à la fabrication d'armes nucléaires. Bill Clinton a reconnu vendredi que la présence de Wang Jun à la Maison Blanche était *« manifestement inappropriée »*, et a souligné que les services présidentiels devaient se montrer plus efficaces pour vérifier les antécédents des personnes invitées à la présidence.

La Maison Blanche a également confirmé avoir reçu du ministère de la justice une demande de remise de tous les documents – portant sur quatre années – comportant des informations sur les activités des plus importants donateurs et spécialistes de la collecte de fonds électoraux ayant contribué à alimenter les caisses du Parti démocrate. Cet acte officiel s'adresse également aux responsables du Fonds d'aide légale des époux Clinton. Une vingtaine de personnes sont concernées par cette démarche, en particulier James et Mochtar Riady (propriétaires du groupe indonésien Lippo), John Huang et Charles Yah Lin Trie.

Tous sont liés, à des degrés divers, aux contributions financières douteuses – d'origine asiatique – reçues par le Parti démocrate. L'injonction du ministère de la justice couvre *« à peu près tout ce que vous avez lu dans les journaux depuis le mois d'octobre »*, a confirmé Michael McCurry, porte-parole de la Maison Blanche.

Laurent Zecchini

Quand l'Asie orientale s'intéresse de trop près aux campagnes électorales en Occident

BANGKOK, PÉKIN
de nos correspondants

La polémique sur certains aspects du financement de la campagne de Bill Clinton fait apparaître l'Asie du miracle économique comme un acteur potentiel de la vie politique américaine, un rôle qu'on ne lui connaissait pas jusqu'alors. Pour la première fois, la finance asiatique – c'est-à-dire essentiellement, mais pas exclusivement, celle de la diaspora chinoise – apparaît sur l'échiquier politique intérieur du Nouveau Monde, même si, dans l'immédiat, aucune pratique illégale n'a été prouvée de la part des « collecteurs de fonds » électoraux clintoniens.

Ces soupçons d'« affaires » ont commencé à faire surface autour des liens privilégiés tissés, à la fois dans le milieu politique américain et dans la finance asiatique, par un sino-américain originaire de Taïwan, John Huang. Cet ancien employé du groupe financier indonésien Lippo – contrôlé par des Chinois d'outremer – a travaillé par la suite au sein du département du commerce sous les ordres de son chef, Ron Brown, décédé en avril 1996 dans un accident d'avion à Dubrovnik.

Ces derniers mois, il était devenu l'un des principaux collecteurs de subsides pour le compte du comité national démocrate, fonction dont il a été suspendu à la suite de l'ouverture d'une enquête. M. Huang a été interrogé, le 30 octobre, par la justice américaine sur le rôle qu'il aurait joué, au sein de l'administration, pour infléchir, en faveur de l'Indonésie, la politique d'un exécutif américain plutôt critique envers ce pays en raison notamment des droits de l'homme.

Les investigations concernant M. Huang, sous la pression du Parti républicain, ont été activées à la suite d'un premier incident qui avait conduit les démocrates à renoncer à une dotation de 245 000 dollars émanant de partenaires d'un ami personnel de longue date du président Clinton, James Riady, homme d'affaires d'Indonésie et membre de la famille qui contrôle le groupe Lippo.

On retrouve Huang sur une autre place asiatique, son île taïwanaise, par au moins trois reprises entre décembre 1994 et le printemps 1995, lors de visites où il rencontre quantité de hauts responsables, et durant lesquelles il n'est ni prouvé ni exclu qu'il ait exercé une activité de collecteur de fonds qu'il n'était pas alors censé avoir.

Il aurait aisément pu y trouver, affirme la presse américaine, des financements conformes à la loi américaine, qui interdit les apports extérieurs directs mais autorise ceux de firmes disposant de revenus aux Etats-Unis (Taïwan n'en manque pas).

Un autre personnage entre dans ce trouble paysage : Mark Middleton, un ancien collaborateur de la Maison Blanche, passé dans le privé en février 1995 et encore connu pour ses liens avec les instances militantes du Parti démocrate. Selon l'édition asiatique du *Wall Street Journal*, il ne faisait guère de doute que M. Middleton était à la pêche aux financements électoraux.

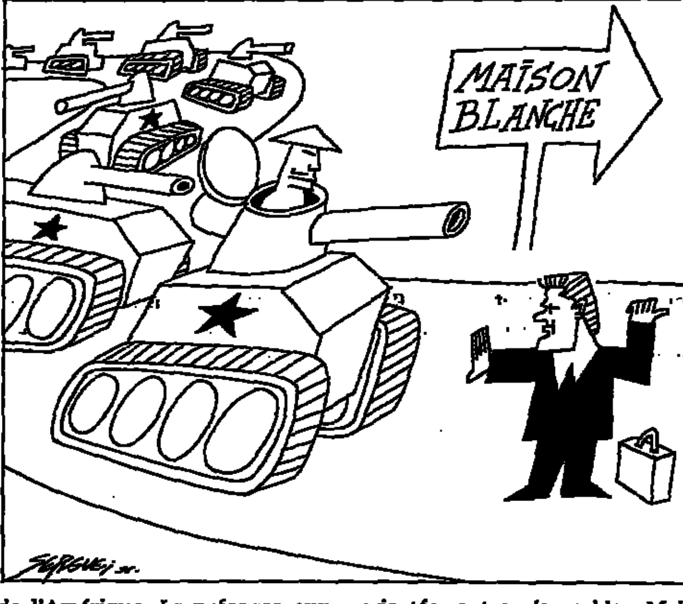
M. Middleton aurait tenté au moins de récupérer la mise de la spectaculaire démonstration de force déployée par Washington lors de la crise du détroit de Taïwan en mars 1996 (les Etats-unis avaient alors surpris par l'ampleur de leur riposte aux tirs de missiles à blanc du continent, au moment de l'élection présidentielle de l'île, en envoyant dans les parages de Taïwan deux porte-avions et leurs escadres habituelles). Bilan présumé de la « pêche aux fonds » : une offre d'assistance occulte qui aurait pu s'élever à 15 millions de dollars de la part des autorités de Taïwan – assertion démentie par un personnage mis en cause, Liu Tai-ying, un responsable des finances du Kuomintang, le parti au pouvoir.

LIENS ÉTROITS

Les milieux politico-financiers de Taïwan et de Djakarta entretiennent, depuis longtemps, des liens étroits qui n'ont pas été brisés par la reconnaissance indonésienne, en 1990, de la Chine populaire. Or, M. Clinton est loin de n'être, pour Taïwan, qu'un distant président siégeant à la Maison Blanche. Il s'est rendu dans l'île en qualité de gouverneur de l'Arkansas ou à d'autres titres au moins trois fois, lui qui n'a jamais mis les pieds en Chine populaire.

La finance chinoise n'est pas la seule source d'interrogations récentes sur le rôle nouveau de l'Asie dans le processus politique aux Etats-Unis. Un homme d'affaires sud-coréen, John Lee Kyung Hoon, à la réputation solide de « m'as-tu-vu » extravagant, serait à l'origine d'une dotation de 250 000 dollars aux démocrates par l'intermédiaire d'une succursale américaine d'une firme, Cheong Am Group, qu'il contrôlait jusqu'à ce que celle-ci évacue, sans prévenir, ses locaux à Séoul voici quatre mois, à en croire l'*Asian Wall Street Journal*.

Ces diverses révélations – même sans ouverture de procédures judiciaires – en disent long sur les possibilités de financements occultes qu'offre l'Asie orientale, où il n'est pas très difficile de soustraire légalement des fonds aux circuits bancaires. Ces amorces d'« affaires », au demeurant, n'apparaissent pas aux financiers d'Asie comme intrinsèquement frauduleuses. Les intérêts asiatiques sont largement représentés dans les secteurs économiques florissants



de l'Amérique. La présence aux Etats-Unis d'une diaspora asiatique, naturalisée ou non, encourage une large imbrication des rapports financiers. La séparation des intérêts publics et privés n'est, par ailleurs, pas le fort de cette région en pleine expansion. En outre, l'implication stratégique américaine dans la région appelle naturellement un réflexe de « renvoi d'ascenseur » de la part d'agents politico-économiques soucieux de se ménager une voie d'accès à l'exécutif américain. Surtout si, à la clé de voyages gouvernementaux ultramédiatisés, comme un Ron Brown savait en organiser, des investissements politiquement orientés sont envisageables. Mais cette émergence asiatique ne concerne pas que l'Amérique. L'Europe, dont les groupes industriels cherchent eux aussi des niches sur ce marché, pourrait s'intéresser aux relations rarement transparentes entre intérêts publics et privés à la conquête de nouveaux marchés. La question, dans les années qui viennent, va être d'actualité pour les ventes de quantité de matériels industriels dans une région qui s'équipe, à un rythme forcené, en technologies civiles et militaires.

Francis Deron et Jean-Claude Pomonti

Le chef républicain Newt Gingrich est accusé de fraude fiscale

WASHINGTON
de notre correspondant

Speaker (président) de la Chambre des représentants et figure dominante du Parti républicain, Newt Gingrich est accusé de fraude fiscale et d'avoir menti à la commission parlementaire d'éthique. Ce ne sont pas des peccadilles, mais ces accusations n'auraient probablement pas provoqué une grosse polémique – comme c'est aujourd'hui le cas – si la personnalité de l'intéressé était plus anodine.

Newt Gingrich, représentant républicain de Georgie, détient le discutable record de l'impopularité : 60 % des Américains (dont une partie se réclament du Grand Old Party) ont une image défavorable de celui qui est apparu comme le Robespierre de la « révolution » républicaine de 1994. L'extrémisme de ses positions a joué un rôle non négligeable dans la réélection, le 5 novembre, de Bill Clinton, les démocrates s'ingéniant à faire l'amalgame entre le *speaker* et Bob Dole, le challenger républicain du chef de la Maison Blanche. Il aurait, d'autre part, beaucoup été pardonné à M. Gingrich si, en 1989, il n'avait été le « tombeur » d'un de ses prédécesseurs, le démocrate Jim Wright, qui, accusé de s'être servi de sa position pour s'enrichir, avait été contraint d'abandonner son poste de *speaker*. Les démocrates ont donc une vieille vengeance politique à assouvir, et M. Gingrich leur en fournit l'opportunité.

Cette affaire tombe à pic, au moment où se succèdent les révélations sur les financements douteux ayant bénéficié au Parti démocrate et à la campagne de réélection du chef de la Maison Blanche. Dans le cas de Bill Clinton, comme dans celui de M. Gingrich, un même phénomène apparaît : la réalisation d'objectifs politiques passe par la constitution d'un important « trésor de guerre », et une telle quête financière flirte souvent avec la loi, quand elle ne la transgresse pas.

Après avoir nié pendant près de deux ans la moindre irrégularité, M. Gingrich, qui est le troisième personnage de l'Etat (après le président et le vice-président), a fini par admettre que ses déclarations devant la commission d'éthique de la Chambre étaient *« inexactes, incomplètes et non fiables »*.

60 % des Américains ont une image défavorable de celui qui est apparu comme le Robespierre de la « révolution » républicaine de 1994

C'est peut-être davantage ce parjure de la part d'un homme censé être exemplaire, plus que les faits eux-mêmes – l'utilisation de dons provenant d'organisations caritatives pour financer des activités politiques –, qui risque de peser sur la réélection de M. Gingrich à la tête de la Chambre, prévue le 7 janvier. En 1993 et en 1994, M. Gingrich avait donné une série de cours à connotation politique partisane dans des universités de Georgie, lesquels étaient télévisés par satellite. Le coût d'une telle opération a été financé par des organisations bénéficiant de donations non imposables, ce que la loi interdit.

Ces financements ont transité par le comité d'action politique – le Gopac – créé par le représentant de Georgie. Newt Gingrich prétend qu'il ignorait une telle incompatibilité, ce qui ne convainc personne. Le comité d'éthique (composé à égalité de démocrates et de républicains) dispose de trois punitions potentielles : une expulsion de la Chambre (très improbable), une « censure », qui vaudrait à l'intéressé d'être publiquement condamné, enfin une simple réprimande. Les républicains, malgré leurs réticences envers un homme par trop controversé, ont resserré les rangs devant l'offensive du parti de M. Clinton : *« Un autre Américain aurait fait cela*, assure David Bonior (Michigan), numéro deux de la minorité démocrate, *il irait en prison »*...

L. Z.

Le Pérou choisit la voie de la fermeté face aux guérilleros du MRTA

QUELQUES HEURES avant qu'une mystérieuse explosion ne soit entendue dans l'enceinte de la résidence de l'ambassadeur du Japon à Lima, un nouvel otage a été libéré, mercredi 25 décembre, par le commando du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA), qui occupe depuis le 17 décembre la résidence de l'ambassadeur du Japon à Lima. Kenji Hirata, premier secrétaire de l'ambassade du Japon au Pérou, a quitté la résidence sur une chaise roulante, accompagné de l'évêque d'Ayacucho Juan Luis Cipriani, qui avait été autorisé à passer de longues heures avec les otages désormais au nombre de cent quatre. Le diplomate nippon a été admis dans un hôpital où, indique-t-on, il souffre de déshydratation.

Jeudi 26 décembre, aucune indication précise n'avait encore été donnée sur l'origine d'une explosion entendue dans la matinée dans la résidence.

La libération du diplomate nippon, consentie pour des raisons de santé, ne devrait pas avoir le même impact que celle dont avait bénéficié, la veille, l'ambassadeur d'Uruguay au Pérou, M. Bocalandro (*Le Monde* du 26 décembre).

LA COLÈRE DE M. FUJIMORI

Le diplomate uruguayen a en fait été échangé contre deux militants du MRTA détenus à Montevideo, ce qui a suscité la colère du président péruvien, M. Fujimori, fermement opposé à la libération des quelque cinq cents prisonniers que le MRTA réclame pour élargir lui-même ses otages. La presse péruvienne a vivement critiqué l'attitude de Montevideo, tandis que Lima a rappelé en consultation son chargé d'affaires en Uruguay, Efrain Saavedra.

Soucieux de rappeler qu'il était revenu aux affaires, Boris Eltsine, le 25 décembre, a adressé aux dirigeants du G 7 une lettre où il propose que chaque pays membre, ainsi que la Russie, mette à la disposition du Pérou des unités d'intervention antiterroristes. Aucun responsable n'a pour l'instant jugé bon de commenter la proposition d'un homme qui, en janvier 1996, lors du détournement en mer Noire d'un ferry turc par un commando pro-tchétchène, avait publiquement souhaité l'intervention d'un sous-marin russe... *« malheureusement »* introuvable.

L'unanimité ne semble pas régner dans la classe politique péruvienne sur ce qu'il conviendrait de faire. Dans un entretien publié jeudi à Tokyo par le plus grand quotidien japonais, le *Yomiuri Shimbun*, le président du Parlement péruvien affirmait que l'assemblée était prête à adopter une loi d'amnistie pour le commando qui s'est emparé de la résidence si le gouvernement le jugeait nécessaire. *« Les guérilleros qui seraient amnistiés seraient même libres de former un parti politique »*, précisait Victor Joy Way. Quelques heures plus tard, il démentait ses propos. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Les dysfonctionnements de l'économie russe mettent Moscou en difficulté auprès de ses prêteurs

Le président Boris Eltsine s'engage à améliorer la collecte des impôts et le versement des salaires

L'opportunité de maintenir l'aide à la Russie soulève de nombreuses questions parmi les capitales occidentales. Les dysfonctionnements de l'économie, l'incapacité des autorités à contrôler les grands groupes financiers du pays menacent la paix sociale. Conscient du danger, le président Boris Eltsine s'est engagé, mercredi 25 décembre, à reprendre la situation en main et assurer la rentrée de l'impôt.

ANALYSE

LA RUSSIE mérite-t-elle que la communauté internationale se mobilise, alors qu'elle affiche le premier excédent commercial du monde en développement et qu'elle détient des milliards de dollars à l'étranger ? En 1996, Moscou a largement usé d'un argument de poids pour obtenir des soutiens étrangers : la crainte du retour des communistes. Mais les dysfonctionnements de l'économie, qui minent l'équilibre intérieur, remettent en question les certitudes d'hier.

A l'approche des élections présidentielles de juin 1996, les grandes puissances occidentales avaient jugé que l'importance stratégique de la réélection de Boris Eltsine justifiait quelques largesses financières. La Russie avait ainsi recueilli plusieurs milliards de dollars aux Etats-Unis, en Allemagne, ou en France. Et le Fonds monétaire international (FMI) consentait en mars une *« facilité élargie »* de 10,2 milliards de dollars (51 milliards de francs) sur trois ans. Lorsqu'on lui reprochait d'apporter un soutien direct à M. Eltsine, Michel Camdessus, le directeur général du Fonds, répliquait qu'on pourrait lui reprocher plus encore de ne pas avoir aidé la Russie lorsque la situation l'exigeait.

EXCÉDENT COMMERCIAL

Un an plus tard, le président Eltsine, réélu mais affaibli par ses problèmes cardiaques, semble ne plus contrôler totalement la situation politique. Les hommes forts d'un temps, comme le général Alexandre Lebed, sont devenus de farouches opposants au pouvoir. Les capitaines d'industrie affichent un pouvoir grandissant, comme Boris Berezovski, devenu en octobre secrétaire adjoint du conseil de sécurité. En revanche, le Parti communiste, qui contrôle la Douma depuis les législatives de décembre 1995, ne ressemble en rien à une vraie force d'opposition. On trouve dans ses rangs des *« hommes d'affaires »*, tel Vladimir Semago, propriétaire de discothèques, ou de fervents partisans d'un retour aux structures soviétiques.

Sur le plan économique, la hausse récente des cours du pétrole devrait permettre à la Russie d'enregistrer cette année un excédent commercial record de 20 milliards de dollars environ. La fin de la récession amorcée en 1990, espérée en 1995, promise pour l'année suivante, est encore remise : en 1996, la chute du produit intérieur brut (PIB) devrait atteindre au moins 6 %.

Dénoncés depuis plus d'un an, la mauvaise collecte des impôts, le non-versement des salaires empêchent la reprise de l'investissement et aggravent la pauvreté, tandis que la consommation se porte surtout sur des biens de consommation importés, très souvent illégalement.

Les grandes entreprises du pays ont beau ne pas payer leurs impôts à l'Etat, ni leurs salaires aux employés, elles construisent des bâtiments luxueux, investissent des millions de dollars à l'étranger. Quelque 50 milliards de dollars auraient déjà été transférés hors des frontières du pays. Quant au système bancaire, il s'enrichit en souscrivant massivement aux obligations à court terme émises par l'Etat (GKO), assorties de taux d'intérêt réels très élevés.

De puissantes banques sont parvenues à racheter à bas prix certaines des entreprises les plus lucratives du pays. Lundi 23 décembre, la banque Menatep est devenue propriétaire à 85 % de Ioukos, deuxième groupe pétrolier du pays, pour 1 milliard de francs environ. La capitalisation boursière du français Elf-Aquitaine, dont la production est sensiblement égale, mais les réserves largement inférieures à celles de Ioukos, excède 100 milliards de francs.

Face à cette évolution décourageante, même les meilleures volontés s'émoussent. Le spéculateur américain George Soros, qui a multiplié les donations à la Russie, dénonçait récemment le *« système capitaliste de voleurs »*, la *« déformation grotesque d'une société ouverte »*. Les investisseurs étrangers restent très timides, et sont souvent écartés des privatisations les plus prometteuses. Le FMI, lui, a déjà suspendu à trois reprises des versements mensuels de sa *« facilité élargie »*.

« L'effet FMI » a pourtant déjà joué à plein, permettant à la Russie de rééchelonner sa dette avant de lancer, en novembre, un grand emprunt sur les marchés internationaux des capitaux. Oleg Davidov n'a pas caché sa fierté, en déclarant qu'il ne lui restait plus qu'à régler l'entrée de la Russie à l'Organisation internationale du commerce (OMC). Et désormais, n'a pu s'empêcher d'ajouter le ministre chargé des relations économiques extérieures, Moscou pourrait se passer des crédits du FMI.

Qui pourtant, de Boris Eltsine ou de Michel Camdessus, aurait le plus à perdre d'une rupture des relations entre la Russie et le FMI ? A court terme, les Russes pourraient continuer à émettre des bons du Trésor pour financer les dépenses courantes de l'Etat, tandis que leur excédent commercial leur permettrait de boucler leurs comptes extérieurs. Mais la capacité du marché interne est limitée. Or l'endettement repose forcément sur le bon-vouloir des prêteurs.

Malgré les propos fanfarons de M. Davidov, très rares sont les pays qui se permettent de se brouiller avec le Fonds, pourvoyeur de crédits, à condition que certaines règles de bonne conduite soient respectées. Si la Russie interrompait son dialogue avec le FMI, toutes les institutions multilatérales et les investisseurs étrangers se retireraient.

FUITE EN AVANT

A long terme, Moscou devrait donc faire face, seule, aux conséquences de la désintégration de son pouvoir : montée en puissance de forces politiques rivales, risques d'explosions sociales issus de l'explosion des inégalités. M. Eltsine a bien conscience que ce long terme n'est pas si lointain, puisqu'il a choisi, dès son retour au Kremlin, mercredi 25 décembre, de prôner le retour à un *« ordre élémentaire »* en matière fiscale.

Le problème fiscal de la Russie dépasse de loin le versement ponctuel de la *« facilité élargie »* du FMI. Il est celui d'un Etat privé de ses habituels moyens de subsistance – les recettes fiscales –, qui ne survit que grâce à l'endettement auprès de ses propres banques, des marchés financiers internationaux et des organismes multilatéraux. Une fuite en avant dont on imagine difficilement qu'elle puisse durer longtemps.

Françoise Lazare

Vers des « mesures concrètes »

Boris Eltsine a promis, mercredi 25 décembre, dans sa première adresse radiodiffusée à la nation depuis son retour lundi au Kremlin, l'instauration d'un *« ordre élémentaire »* dans le pays et des *« mesures concrètes »*, *« fortes et sérieuses »* pour remettre sur pied le système fiscal russe. *« L'endettement de l'Etat envers la population reste élevé, alors que le niveau de vie est insupportablement bas »*. Dénonçant les *« gaspillages »* des deniers de l'Etat, M. Eltsine a également estimé qu'*« une grande partie des dépenses ne vont pas »* là où elles sont utiles. *« Si on met de l'ordre* (dans la collecte d'impôts), *les arriérés de salaires et de retraites ne seront plus que du passé »*, a relevé le chef de l'Etat. *« Le temps est venu*, a-t-il ajouté, *de prendre des mesures envers ceux qui aiment à vivre luxueusement sur le compte de l'Etat. »*

Le commerce lucratif des policiers « gaïchniki » à l'aéroport de Moscou

MOSCOU
de notre correspondante

Les étrangers qui résident à Moscou et se rendent dans leurs pays d'origine à l'occasion des fêtes sont confrontés à un phénomène qui en dit long sur l'état de corruption généralisée qui prévaut en Russie. Se dirigeant en voiture du centre-ville vers l'aéroport de Cheremetievo-2, à vingt-cinq kilomètres de la capitale russe, le voyageur étranger est aisément repérable à la couleur jaune de ses plaques d'immatriculation. Il est, dans un cas sur trois, interpellé par des policiers de la route (GAI) dès son arrivée dans le périmètre de l'aéroport. Les *gaïchniki* invitent alors leur proie à se rendre au commissariat le plus proche, sous le faux prétexte d'une *« expertise »* du véhicule. Devant l'embarras de l'interpellé, qui craint de rater son avion, un arrangement à l'amiable est proposé : 200 dollars (environ 1 000 francs) et l'affaire est enterrée.

Les étrangers qui reviennent à Moscou après un séjour chez eux ne sont pas épargnés. Un couple de jeunes Français, rentrant à Moscou où ils travaillent avec leur nouveau-né, ont, eux aussi, la semaine dernière, dû débourser 200 dollars sous peine de voir leur véhicule confisqué pendant une période indéterminée. *« Pourquoi 200 et pas 100 ou 150 ? »*, interrogea l'homme. *« Parce que nous sommes deux »*, répondit le *gaïchnik*.

Une journée de ce petit commerce peut se révéler très lucrative. *« J'ai récemment observé leur manège »*, raconte Alexandre, un homme d'affaires français installé à Moscou depuis trois ans. *« En dix minutes, ils ont arrêté six véhicules étrangers. La transaction durait à peine une demi-minute. En général, chacun met la main à la poche sans broncher car rares sont ceux qui souhaitent rater l'avion. Calculez vous-même : six voitures à 200 dollars, ça fait plus de 7 000 dollars de l'heure* [environ 35 000 francs], *à raison de huit heures de travail par jour ça fait 56 000 dollars* [280 000 francs]. *»*

Ce gain supposé, soumis au flux des partants étrangers, est loin d'être garanti et devra de toute façon être partagé avec les supérieurs et la mafia de l'aéroport. Mais les *gaïchniki* moscovites, dont le salaire (1 million de roubles, soit 1 000 francs) est supérieur à la moyenne russe, – et qui, contrairement à l'ensemble des travailleurs du secteur public en Russie, perçoivent leurs salaires sans délai – ont trouvé là un moyen rapide d'empocher un appoint considérable.

« Nos gaïchniki *ont toujours été corrompus. Simplement, avant ils se cachaient, alors qu'aujourd'hui ils touchent des pots-de-vin au grand jour. L'article 88 ne leur fait pas peur »*, explique Sacha, un chauffeur routier, faisant référence à cet article du code pénal qui interdit tout paiement en devises en Russie. Dès 1997, il ne figurera plus au nouveau code pénal, mais il avait contribué à envoyer plus d'un commerçant derrière les barreaux.

LA TAXE AUX FRONTIÈRES

Outre le racket des policiers, l'état antédiluvien de l'aéroport de Cheremetievo-2, construit en 1980 pour les Jeux olympiques et jamais rénové, contribue à donner une image déplorable de la *« nouvelle »* Russie aux visiteurs étrangers. En 1992, un rapport réalisé par la banque Lehman Brothers qualifiait l'aéroport de *« déshonneur national »*. Il mettait en lumière la vétusté des lieux, la gestion anarchique par la compagnie Aeroflot et l'absence totale de services dans l'aéroport. Depuis, un parking de petite contenance a été ouvert, l'escalator – qui n'avait jamais fonctionné – a été réparé et l'aéroport a été placé sous la juridiction de la mairie de Moscou. Le contrôle des passeports dure facilement une heure, et il faut âprement marchander pour trouver un taxi à moins de 50 dollars (environ 250 francs).

Les 9 millions de voyageurs qui transitent chaque année en Russie (contre à peine 6 millions en 1981) peuvent néanmoins nourrir un espoir : la taxe de 70 francs que chaque passager devra bientôt acquitter en franchissant la frontière russe (dans les deux sens), en vertu d'une loi adoptée par la Douma le 10 décembre dernier, pourrait fournir les moyens, du moins l'occasion, d'améliorer l'accueil...

Marie Jégo

La police serbe menace d'intervenir contre les manifestants

LES AUTORITÉS serbes ont menacé pour la première fois, mercredi 25 décembre, d'intervenir contre les manifestants de l'opposition qui poursuivent leurs défilés dans le centre de Belgrade. *« La police ne permettra pas à l'avenir le blocage arbitraire de la circulation »*, a indiqué le ministère de l'intérieur.

Cent mille contestataires environ s'étaient de nouveau rassemblés dans le centre de la capitale, au lendemain de la manifestation de soutien à Slobodan Milosevic qui avait donné lieu, mardi, à des échauffourées avec l'opposition. Un manifestant, Pedrag Starcevic, est mort jeudi des suites de ses blessures pendant les affrontements de mardi. Des milliers d'étudiants munis de balais et de serpillières se sont, pour leur part, livrés, mercredi, à une manifestation de *« décontamination »* sur les lieux où les partisans de M. Milosevic s'étaient rassemblés la veille.

« DISCUSSION » AU PARLEMENT

L'opposition a reçu le soutien des principales capitales occidentales, qui ont rendu le président serbe responsable des incidents violents de mardi. *« C'est grâce à la retenue et à la patience exceptionnelles des manifestants de l'opposition qu'un affrontement plus grave a pu être évité »*, a dit Zoran Djindjic, l'un des leaders de l'opposition, tout en rendant hommage au *« comportement correct »* de la police anti-émeute. Les partis d'opposition ont refusé, mercredi, de participer à une *« discussion »* au Parlement, proposée par le pouvoir. Ils rejettent tout dialogue tant que les résultats des municipales ne seront pas reconnus.

Les manifestations se poursuivent également à Nis, deuxième ville du pays. La commission électorale est réunie dans cette ville depuis mercredi pour réexaminer les résultats des élections municipales du 17 novembre. D'autre part, la mission conduite la semaine dernière en Serbie par Felipe Gonzalez pourrait remettre les résultats de son enquête sur ces élections vendredi. – *(AFP, Reuter.)*

Jean Paul II dénonce l'« indifférence » à l'égard de l'Afrique

Dans son message de Noël, le pape demande une réaction devant la tragédie de la région des Grands Lacs

Dans son message de Noël au monde, prononcé mercredi 25 décembre à Rome, le pape a lancé un cri d'alarme en faveur de l'Afrique. Notamment à propos de la situation au Zaïre et au Burundi, il a dénoncé l'« *indifférence de la communauté internationale* ». Ce message témoigne d'un attachement croissant du pape pour un continent où la présence des Eglises est forte et ses efforts pour calmer les passions assez largement ignorés.

PUGNACE, malgré l'âge et la fatigue due à la répétition des épreuves de santé, le pape a consacré l'essentiel de son message de Noël, cette année, à l'Afrique, un continent qui, pour lui, récapitule tous les maux de l'humanité : guerres, haines éthniques, épidémies, famines. Si l'on en juge par le nombre des voyages qu'il y a accomplis (le onzième en septembre 1995) et des interventions qu'il lui a consacrées, Jean Paul II semble de plus en plus s'identifier au sort du continent noir, comme il l'avait fait pour l'Europe communiste jusqu'en 1991, avec la conviction, justifiée ou non, qu'il reste l'une des dernières autorités morales à tenter d'alerter le monde sur le sort de ce continent oublié.

Pour Jean Paul II, la contradiction devient de plus en plus insupportable entre les espoirs placés par les Eglises chrétiennes dans cette région des Grands Lacs où elles sont le plus enracinées – le Rwanda et le Zaïre sont les pays les plus catholiques d'Afrique – et l'étendue des drames qui les ravagent. Aussi le Saint-Siège déploie t-il une activité pour ce continent, qui paraît aussi généreuse qu'inefficace. Déjà, au début de la rébellion du Sud-Kivu, à la surprise de la France et des Etats-Unis, il avait réclamé une intervention militaire internationale. Quelques jours plus tard, le 15 novembre, le Conseil de sécurité devait se résoudre à cette issue et décidait d'envoyer une force d'intervention, dont on sait qu'elle ne s'est jamais déployée.

L'autre volet de cette action consiste à mobiliser des Eglises locales qui sont les rares forces à peu près organisées dans une région soumise à la haine ethnique, à la guerre civile et l'anarchie. Du 18 au 21 décembre au Vatican, sous la présidence du cardinal Roger Etchegaray, président du conseil pontifical Justice et Paix, s'est tenu un mini-synode d'évêques de la région des Grands Lacs (Zaïre, Rwanda, Burundi, Ouganda). Le communiqué dénonce l'« *idéologie ethnocentrique* » qui, « *par le jeu des alliances internes et externes et par le trafic des armes, alimente une spirale de discrimination, d'exclusion et de violence, allant jusqu'au massacre, voire au génocide* ».

« SUSCITER LA VIE »

Ces Eglises africaines ont déjà payé un lourd tribut à ces drames à répétition. Sans oublier la communauté chrétienne d'Algérie, frappée au cours de l'année qui s'achève par la mort des sept moines français de Tibéhirine et de Mgr Claverie, évêque d'Oran, deux autres personnalités fortes d'Afrique noire ont été tuées : Mgr Joachim Ruhuna, archevêque de Gitega, au Burundi, assassiné le 9 septembre, et Mgr Christophe Munzihirwa, archevêque de Bukavu, au Zaïre, éliminé, mercredi 30 octobre, par ceux que gênaient ses appels à la tolérance et à la paix.

Sauf au Rwanda où, compromise par ses engagements politiques passés, la hiérarchie catholique n'a pas encore été reconstituée par Rome (après l'assassinat de trois évêques en 1994), les évêques du Zaïre et du Burundi tentent encore d'intervenir pour apaiser les passions. Archevêque de Kisangani, Mgr Laurent Monsengwo vient de dénoncer les « *tergiversations internationales* » qui ont pour conséquence « *le flux inévitable de réfugiés, de personnes déplacées, de populations paniquées vers la ville de Kisangani* ». Il se scandalise du fait que « *plus personne ne parle aujourd'hui de ces réfugiés. Et pourtant, que de misère et de détresse que de désolation et de mort, parmi ces gens dont les plus vigoureux seulement ont pu et peuvent encore continuer leur route* ».

Au Burundi, c'est l'évêque de Bujumbura, Mgr Simon Ntamwana, qui a déclaré à la veille de Noël : « *Il y a tout ce qu'il faut pour guérir le Burundi. L'amour est plus fort que la mort que je subis ou qu'ont subie les miens. Il est possible d'aimer l'ennemi, mon tueur. Il est possible de susciter la vie parmi les Burundais, à partir de la cendre des haines que beaucoup parmi eux se jurent.* » C'est pour soutenir ces efforts locaux, apparemment dérisoires, et secouer la conscience internationale, que le pape jette ses ultimes forces au service de l'Afrique.

Henri Tincq

« L'un des drames humanitaires les plus cruels »

DANS SON MESSAGE de Noël, le pape a déclaré, mercredi 25 décembre au Vatican : « *Peut-on oublier l'Afrique ? En son cœur même, dans la région des Grands Lacs, ce continent vit l'un des drames humanitaires les plus cruels de son histoire, au milieu de l'indifférence générale de la communauté internationale. Des milliers et des milliers de personnes, qui sont nos frères et nos sœurs, errent, en proie à la peur, à la faim et aux maladies. Ils ne pourront, hélas, goûter la joie de Noël.* »


VERBATIM

« *Personne ne peut rester indifférent à ce scandale, dont les paroles et les images ne peuvent donner qu'un pâle reflet*, a poursuivi le souverain pontife. *Se résigner à de telles violences et à de telles injustices, ce serait refuser, de manière trop grave, la joie et l'espérance que nous offre Noël.* »

Jean Paul II a élargi son propos à d'autres situations tragiques dans le monde, souhaitant que l'écho de Noël puisse « *franchir les murs derrière lesquels les armes continuent à crépiter, rompant le charme paisible d'un jour aussi saint* ». Il a pris acte qu'en Bosnie-Herzégovine et au Guatemala, « *après de longues années de guerre, à l'intérieur et à l'extérieur, les armes ont fini par se taire et les hommes par reprendre le chemin d'une entente fraternelle* ». Mais il a aussi traité du Proche-Orient et cité spécialement « *Bethléem et toute la Terre sainte, où Jésus est né et a vécu, la terre qu'il a aimée, où l'espérance ne doit pas mourir, malgré les provocations et les oppositions profondes* ».

« *Je pense à Chypre, encore divisée, à l'Algérie en proie à une violence injustifiable*, a-t-il ajouté. *En ce jour de fête, le regard se porte aussi vers l'Est, vers l'Afghanistan et le Sri Lanka, où se prolongent des luttes fratricides et des conflits d'identité, générateurs de désolation et de mort.* »

En conclusion, pour Jean Paul II, le sens de Noël est de « *redire qu'il est possible de vaincre la haine, de surmonter les rancœurs, de reprendre le dialogue et de parcourir ensemble la route de la vie* ».

Les rebelles zaïrois auraient repoussé l'offensive de l'armée

LE CHEF DES REBELLES zaïrois, Laurent-Désiré Kabila, a déclaré, mercredi 25 décembre, que ses troupes s'étaient emparées de la ville de Bunia, dans le Nord-Kivu, après avoir repoussé une offensive de l'armée régulière zaïroise. Mais cette revendication n'a pu être confirmée de source indépendante. Les rebelles avaient déjà affirmé, dans le passé, avoir pris le contrôle de plusieurs villes alors qu'elles étaient toujours aux mains des forces gouvernementales.

« *Nous avons repoussé l'armée zaïroise à trois kilomètres de Bunia* (...). *La ville est complètement sous notre contrôle* », a affirmé M. Kabila. Il a reconnu que précédemment l'armée zaïroise avait regagné du terrain sur les rebelles dans le cadre d'une offensive lancée samedi. La chute de Bunia, si elle devait être confirmée, aurait une grande importance stratégique en raison de sa situation et de l'utilisation possible de son aérodrome. Bunia est proche des mines d'or de Kilo Moto, dont les rebelles pourraient se servir pour financer leur lutte. Mais M. Kabila a indiqué que ses hommes ne les avaient pas encore prises.

M. Kabila a, en outre, appelé la France à « *changer de politique* » envers le Zaïre. « *Si la France lâchait ces assassins* [les dirigeants de Kinshasa], *cela nous ferait du bien. Il faut que la France assiste* [la rébellion] *pour favoriser la démocratie, mettre fin à la misère et à la dictature* », a-t-il déclaré, en ajoutant : « *Nous ne sommes absolument pas anti-français. Les intérêts de la France ne sont pas menacés, mais ils* [les responsables français] *refusent de nous parler. Pourquoi ne viennent-ils pas nous parler ?* »

D'un autre côté, « *les Américains nous surprennent par la compréhension qu'ils ont des problèmes de notre pays* », s'est-il félicité. Un représentant de l'ambassade des Etats-Unis à Kigali (Rwanda) s'est rendu, lundi, à Goma. « *Il est venu s'informer* », a déclaré laconiquement le chef de la rébellion. – *(AFP, Reuter.)*

Des religieux israéliens accusent M. Nétanyahou de trahir sa promesse de ne pas céder de territoires aux Arabes

LE RABBIN Shmouel Hefer, chef du mouvement ultra-orthodoxe Habad, a accusé, mercredi 25 décembre, le premier ministre, Benyamin Nétanyahou, de ne pas avoir tenu une promesse formelle de ne jamais céder de territoires aux Arabes, promesse ayant fait l'objet d'une lettre adressée au Habad, en mai. Selon le rabbin, M. Nétanyahou et l'actuel ministre des infrastructures nationales, Ariel Sharon, avaient rédigé et signé le document en échange du soutien du mouvement à la candidature du premier au poste de chef du gouvernement lors des élections du 29 mai.

La lettre contient la promesse qu'« *aucun Etat palestinien ne sera créé et* [qu']*aucune partie de la terre d'Israël ne sera rétrocédée à des étrangers* », a affirmé le rabbin. Donner de tels engagements « *en secret* » est « *une démarche illégale, car selon la loi fondamentale sur l'élection du premier ministre, les candidats à ce poste doivent publier, au moins deux jours avant le scrutin, tous les accords qu'ils ont passés* », a déclaré à la radio d'Etat un expert juridique, Moshé Negbi. Toutefois, a-t-il ajouté, la loi ne précise pas les moyens de pénaliser les infractions à cette clause. « *Les déclarations d'un candidat à la présidence du gouvernement concernant ses intentions politiques ne doivent pas être considérées comme un accord politique de quelque sorte* » que ce soit, a commenté le porte-parole du premier ministre, Shai Bazak. Elles n'ont donc pas, selon lui, de caractère contraignant.

OPTIMISME DE M. ROSS

Le mouvement Habad s'était rallié à M. Nétanyahou une semaine avant les élections du 29 mai, et avait contribué à sa victoire en lançant le slogan « *Bibi* [Benyamin], *c'est bon pour les Juifs* ». Candidat de la droite, M. Nétanyahou avait battu son adversaire travailliste, Shimon Pérès, sur la base d'un programme favorisant l'extension des implantations juives dans les territoires occupés et s'opposant à la création d'un Etat palestinien.

Selon le rabbin Hefer, la perspective de voir des troupes israéliennes se retirer de certains quartiers de la ville d'Hébron, en Cisjordanie, comme l'état des négociations entre Israéliens et Palestiniens le laisse penser, est une « *grave violation* » de l'engagement pris par le premier ministre.

Le coordonnateur américain du processus de paix, Dennis Ross, a déclaré, mercredi, avant de quitter le Proche-Orient pour Washington, qu'il s'attendait à voir les Israéliens et les Palestiniens conclure un accord sur le redéploiement israélien à Hébron, après son retour dans la région la semaine prochaine. « *Je ferai un compte-rendu favorable au président Bill Clinton et je ne reviendrai pas plus tard que lundi, notamment parce que le travail avance très bien, et parce que j'espère et m'attends à ce que nous concluions un accord peu après* », a déclaré M. Ross à la presse, après avoir rencontré le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, à Ramallah, en Cisjordanie.

M. Ross a indiqué que des membres de sa délégation resteraient au Proche-Orient pour continuer les efforts de médiation entre Israéliens et Palestiniens afin de surmonter les derniers obstacles sur lesquels bute la question du redéploiement. « *Nous espérons que nous aurons très bientôt cet accord pour appliquer ce qui a été convenu* », a déclaré M. Arafat. – *(AFP, Reuter.)*

La France ne participerait pas à la surveillance du nord de l'Irak

ANKARA. Le ministre turc de la défense, Turhan Tayan, a affirmé, mercredi 25 décembre, que la France ne participerait pas à la nouvelle force aérienne multinationale de protection des Kurdes d'Irak, qui sera mise en place à partir du 31 décembre. A Paris, toutefois, un porte-parole du ministère des affaires étrangères a déclaré que « *la question est à l'étude* ».

Il a laissé entendre que les autorités françaises n'ont pas été consultées sur cette décision. « *Les autorités turques et américaines ont décidé de mettre fin le 31 décembre à l'opération "Provide Comfort" à laquelle la France participe depuis le début. Les autorités françaises étudient les conditions nouvelles créées par cette décision* », a affirmé le porte-parole. Ladite force est destinée à remplacer la mission « Provide Comfort », mise en place en 1991, et à laquelle participent la France, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la Turquie. Un porte-parole de la Maison Blanche a néanmoins indiqué que « *dans les prochains jours* », tout devrait être réglé, Paris ne souhaitant pas, selon lui, « *conclure quelque chose d'officiel le jour de Noël* ». – *(AFP, Reuter.)*

Quatre morts dans un double attentat à la bombe en Birmanie

RANGOUN. L'explosion de deux bombes à retardement a tué quatre personnes et blessé dix-huit autres dans un sanctuaire religieux proche de Rangoun, ont annoncé, jeudi 26 décembre, les médias officiels. Mercredi soir, des centaines de pèlerins étaient rassemblés près de la pagode de Kaba Aye et de la grotte de Maha Pasana, dans les faubourgs de la capitale birmane, pour s'incliner devant une relique de Bouddha, transférée de Chine en Birmanie au début du mois. Le gouvernement militaire, au pouvoir depuis 1988, est confronté depuis un mois à un important mouvement de protestation, animé par les étudiants de l'université de Rangoun qui ont manifesté pendant deux semaines dans les rues. Il est contesté par des mouvements armés ethniques, comme celui du peuple Karen, dans l'est du pays.

L'attentat de mercredi est le premier qui ait été annoncé depuis l'explosion d'une bombe, qui n'avait pas fait de victimes, en juillet, devant l'ambassade des Etats-Unis. La presse birmane affirme que le dernier attentat est l'œuvre d'« *un groupe d'éléments ignoblement destructeurs* » qui tentent de saper les relations avec la Chine. Le régime de Pékin est l'un des rares à soutenir le régime de Rangoun, mis au ban de la communauté internationale pour de multiples atteintes aux droits de l'homme et la répression de l'opposition, dont le chef de file est la lauréate du prix Nobel de la paix, Aung San Suu Kyi. – *(Reuter.)*

Le parti démocrate gabonais remporte le 1er tour du scrutin législatif

LIBREVILLE. La formation du président Omar Bongo, le Parti démocratique gabonais (PDG), a remporté 47 des 55 sièges adjugés lors du premier tour des élections législatives du 15 décembre, ont annoncé mercredi 25 décembre des responsables du scrutin. Une petite formation alliée au PDG remporte un siège. Le Rassemblement national des bûcherons, principale formation d'opposition – qui avait gagné le contrôle de la capitale, Libreville, lors du scrutin municipal, en octobre – n'emporte que trois sièges. Quatre autres sièges sont allés à de petits partis d'opposition et à un candidat indépendant. Un second tour aura lieu le 29 décembre pour les 62 sièges restant à attribuer. Il y aura également un nouveau scrutin dans trois circonscriptions où le vote n'a pu avoir lieu le 15 décembre en raison de graves incidents.

AMÉRIQUES

■ **CUBA : l'année 1997 a été déclarée année du « Che »** pour commémorer le 30e anniversaire de la mort du héros emblématique de la révolution cubaine, le 8 octobre 1967, en Bolivie, a annoncé l'agence Prensa latina. La mention « *année du 30e anniversaire de la mort au combat du guérillero héroïque et de ses compagnons* » figurera sur tous les documents officiels cubains.

ASIE

■ **CHINE : le premier ministre chinois**, Li Peng, a quitté, jeudi 26 décembre, Pékin pour une visite officielle de trois jours en Russie présentée par la direction chinoise comme la première d'une série de rencontres régulières. Le principal objectif est de développer les relations économiques entre les deux pays et de préparer le sommet sino-russe prévu dans le courant 1997. – *(Reuter.)*

EUROPE

■ **CROATIE : des Serbes ont assiégé** pendant trois heures 200 fidèles croates qui assistaient mardi 24 décembre à la messe de Noël, dans une église catholique d'Ilok, en Slavonie orientale (est de la Croatie). La police de l'ONU est intervenue pour mettre fin à ce siège. Des manifestants serbes ont fait irruption à l'intérieur de l'église et ont causé des dégâts matériels. Selon l'agence croate Hina, un policier de l'ONU a été blessé lors de cet incident. *(AFP.)*

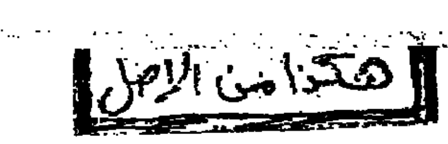
PROCHE-ORIENT

■ **BAHREÏN : trois monarchies pétrolières** arabes du Golfe, Bahreïn, Koweït et Oman, ont signé, mercredi 25 décembre à Mascate, un accord pour relier leurs Bourses de valeurs. Cinquante-six compagnies sont cotées à la Bourse de Koweït, totalisant une capitalisation de 15 milliards de dollars, 37 le sont à Bahreïn (4,7 milliards de dollars) et 95 en Oman (2,5 milliards de dollars). – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : un vaste mouvement de grèves** a été déclenché, jeudi 26 décembre, pour protester contre la politique économique du gouvernement, paralysant notamment une partie de l'activité à l'aéroport Ben Gourion de Tel-Aviv, les secteurs des postes et télécommunications, des ports et des chemins de fer. – *(AFP.)*

Le gouvernement japonais adopte le projet de budget 1997-98

TOKYO. Le gouvernement japonais a adopté, mercredi 25 décembre, la version définitive du projet de budget pour l'année 1997-1998 démarrant le 1er avril. Ce projet repose sur une hypothèse d'une croissance de 1,9 % du produit intérieur brut (PIB), alors que le budget actuel était calé sur une hypothèse de croissance de 2,5 %. Les dépenses devraient progresser de 3 %, atteignant 77 390 milliards de yens (3 550 milliards de francs). Soucieux de diminuer l'endettement public, l'un des plus élevés des pays industriels, le gouvernement a choisir de relever le taux de TVA de 3 % à 5 %. Le projet de budget sera discuté en janvier au Parlement. – *(AFP.)*



EMPLOI Président du Conseil national du patronat français (CNPF), Jean Gandois a lancé, début décembre, l'idée de stages en entreprise pour les étudiants, afin de leur permettre de se familiariser avec l'activité économique et de donner aux employeurs la possibilité de former et de sélectionner des jeunes. Jacques Chirac a fait l'éloge de cette proposition le 12 décembre. ● LE GOUVERNEMENT et le patronat ont, cependant, des idées différentes sur cette formule, dont François Bayrou souhaite qu'elle soit ouverte aux jeunes sans qualification, tandis que M. Gandois entend la réserver aux étudiants. ● NOUVEAU PRÉSIDENT de la commission sociale du CNPF, Didier Pineau-Valencienne (Schneider) explique au *Monde* que ces stages *« qualifiants »* ou *« diplômants »* pourraient accueillir cent mille jeunes et réduire d'autant le nombre des chômeurs de seize à vingt-cinq ans.

Le CNPF et le gouvernement négocient les « stages diplômants »

Lancée par Jean Gandois, la formule de stages en entreprise pour les jeunes chômeurs a été reprise au vol par Jacques Chirac, mais le patronat et les ministres concernés n'en ont pas la même vision. Leur seul souci commun est de ne pas rééditer l'erreur du « Smic-jeunes » de 1994

POUR L'INSTANT, le projet relève encore de la déclaration d'intention. Il faudra attendre la mi-janvier et le sommet sur l'emploi des jeunes, prévu à Matignon, pour en savoir plus sur la nature et le contenu des « stages diplômants » que le CNPF entend proposer aux étudiants afin de les familiariser avec le monde de l'entreprise et de faciliter leur insertion professionnelle.

Bien que le chômage des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur soit sans commune mesure avec celui des jeunes sans qualification, le patronat a choisi de le traiter en priorité dans les mois à venir.

Cette initiative a été évoquée, en novembre, lors d'une rencontre entre Jean Gandois, président du CNPF, et François Bayrou, ministre de l'éducation nationale. Ce dernier a accueilli avec intérêt l'idée d'inscrire dans la formation des jeunes une période de neuf mois en entreprise, validée par un diplôme et donnant lieu à une rémunération d'environ 1 000 à 1 500 francs par mois.

Lors de son passage sur TF 1, le 12 décembre, Jacques Chirac s'est aussitôt saisi de cette *« contribution civique »* du patronat en lui donnant le caractère d'une annonce officielle. Les premières discussions engagées entre le CNPF et le ministère de l'éducation nationale n'ont pas dépassé, toutefois, le stade des idées générales. Côté patronat, un groupe de travail placé sous la responsabilité de Didier Pineau-Valencienne a été chargé de prospecter les grandes entreprises susceptibles d'accueillir les futurs stagiaires et de recruter des « tuteur » pour les encadrer.

SOUVENIR FÂCHEUX

Pour sa part, M. Bayrou a confié une mission à Claude Lambert, inspecteur général et ancien recteur de l'académie de Créteil, pour rencontrer les organisations syndicales, plutôt méfiantes et réservées.

L'idée de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés par une période de découverte et d'adaptation dans l'entreprise n'est pas nouvelle. Elle a même laissé un fâcheux souvenir, en 1994, dans la version du contrat d'insertion professionnelle (CIP), aussitôt dénoncé comme un « SMIC-jeunes » et que le gouvernement Balladur a été contraint de retirer sous la pression des manifestations d'étudiants. De 1 000 à 1 500 francs par mois, la rémunération proposée par le CNPF aux futurs stagiaires – qui resteraient *« sous statut étudiant »*, précisait M. Gandois dans un entretien publié par *Le Monde* du 3 décembre – n'est pas de nature à rassurer les syndicats.

Pour ne pas répéter le précédent du CIP, le CNPF semble avoir renoncé à proposer cette formule en fin d'études. En aucun cas, précisent ses dirigeants, il ne s'agit de créer des stages « parkings » en attendant l'entrée sur le marché du travail, encore moins de laisser croire que les entreprises vont utiliser les services de jeunes diplômés à bas prix.

Cependant, la nature, les bénéficiaires et la durée de ces stages sont encore loin d'être définis. Le CNPF et le ministre de l'éducation paraissent encore hésiter sur la bonne période : à partir du lycée à bac – 2, comme le suggère M. Bayrou ; après le bac et jusqu'au troisième cycle (bac + 5), selon M. Gandois. Pour ce dernier, une période de neuf mois est nécessaire pour que l'étudiant puisse découvrir l'entreprise et être opérationnel. Ce délai équivaut, en fait, à allonger les études d'une année.

Dans cette hypothèse, il resterait à régler la question du statut de l'étudiant, la prise en charge sociale, les droits d'inscription et l'attribution des bourses. Dans l'entourage du ministre de l'éducation, on reconnaît que cette opération représenterait un coût pour l'Etat qui n'a pas été évalué. Cette période de neuf mois cadre mal, enfin, avec la nouvelle organisation des études en semestres que M. Bayrou a incluse dans sa réforme de l'université.

« Il ne faudrait pas donner l'impression que l'on redécouvre le fonctionnement de la roue » : Jean-Pierre Finance, président de l'université scientifique Nancy-I et membre du bureau de la conférence des présidents d'université, ne cache pas un certain scepticisme. Selon lui, les établissements n'ont pas attendu le CNPF pour développer les formations en alternance ou par apprentissage. Un étudiant sur trois, soit au total entre 500 000 et 600 000, bénéficierait de stages de trois à six mois dans les formations « professionnalisantes » des IUT, des licences et maîtrises de sciences et technique ou de gestion, sans oublier les études juridiques, médicales, la préparation aux carrières de l'enseignement ou encore dans les diplômes d'études spécialisées (DESS) à bac plus cinq. *« La difficulté est en fait de trouver des entreprises, notamment des PME-PMI, capables d'accueillir des étudiants de niveau bac plus deux et au-delà dans de bonnes conditions d'encadrement »*, relève Bernard Etlicher ancien président de l'université de Saint-Etienne.

Favorables sur le principe, les syndicats d'étudiants restent réservés sur la forme. *« Les stages sont indispensables, et nous les réclamons pour tous les étudiants et toutes les formations de l'université. Nous avons d'ailleurs rédigé une charte qui n'a pas trouvé d'écho »*, soulignait récemment Pouria Amirshahi, président de l'UNEF-ID, dans un entretien à *Libération*. Lui aussi demande des garanties contre les *« stages cafés ou photocopies »*, sans réel intérêt.

Soucieux de prévenir ces critiques, le CNPF prend soin de préciser que le « stage diplômant » s'adresse en priorité à des étudiants volontaires, inscrits dans des filières générales aux débouchés incertains comme les lettres, les sciences humaines et sociales, ainsi qu'à des jeunes en échec, à la recherche d'une réorientation.

Ces questions devraient être évoquées lors d'une réunion interministérielle prévue le 3 janvier. Avant de lancer son opération « coup de poing » de cinq mille stages dès le printemps, le CNPF devra s'assurer de l'accord des intéressés et de leurs représentants.

Michel Delberghe

La France « lanterne rouge » du chômage des jeunes

Selon la quatrième édition de *Regards sur l'éducation*, une étude de l'OCDE, la France, à égalité avec l'Espagne, a le plus fort taux de chômage (40 %) de jeunes de vingt à vingt-quatre ans dont le niveau d'études est inférieur au deuxième cycle du secondaire. Lors du sommet sur l'emploi des jeunes, en juin 1996, Alain Juppé avait rappelé son objectif qu'*« aucun jeune à la sortie de ses études ne se trouve sans solution d'aide, d'orientation, d'insertion ou d'embauche »*.

La France compte 8 millions de jeunes de seize à vingt-cinq ans, dont un peu plus de 600 000 sont inscrits à l'ANPE, soit 8 % de cette classe d'âge et 19,8 % des demandeurs d'emploi. Selon les statistiques du ministère du travail, au mois d'octobre, 290 000 hommes de moins de vingt-cinq ans étaient sans emploi, soit un recul par rapport au mois précédent (– 1,3 %), mais une progression de 7,5 % sur un an. Avec 330 000 inscrites à l'ANPE, les jeunes femmes demeurent plus touchées que les hommes, mais le chômage des femmes de moins de vingt-cinq ans n'a progressé que de 3,4 % sur un an.

Didier Pineau-Valencienne, président de la commission sociale du CNPF

« L'objectif est de réduire de 100 000 le nombre des 700 000 jeunes chômeurs »

« Pourquoi avez-vous accepté de devenir vice-président du CNPF et d'assumer la responsabilité de la commission sociale ?

– Le grand échec de l'ère Mitterrand est qu'en quatorze ans le taux de chômage a considérablement augmenté. Pire : le taux de chômage des jeunes de moins de vingt-six ans est le double de la moyenne nationale. On ne peut contester que, de 1981 à 1995, on a enregistré 4 % d'actifs supplémentaires, mais 37 % de jeunes de moins au travail. C'est minable !

» Au président du CNPF, Jean Gandois, qui me demandait ce que je pensais de certaines pleurnicheries patronales sur les charges sociales, j'ai répondu que nos entreprises ne sont certes pas dans des conditions optimales, mais que nous devons commencer à faire bouger les choses.

– Est-ce à dire que vous voulez généraliser l'expérience des stages que votre entreprise a offerts depuis 1993 à 2 800 jeunes ?

– Schneider a besoin chaque année de quatre à six cents jeunes de tous les niveaux. Pour lutter contre le chômage, nous avons décidé d'en accueillir sur trois ans deux fois et demie plus que nécessaire. Après signature d'une convention avec le premier ministre de l'époque, Edouard Balladur, et en partenariat avec l'éducation nationale et l'ANPE, nous avons accueilli sous contrat d'apprentissage ou de qualification aussi bien le marginal exclu du système scolaire que le bachelier désireux de devenir ingénieur.



DIDIER PINEAU-VALENCIENNE

» Avec le concours de tuteurs – un par jeune –, ils ont reçu une formation en alternance d'une vingtaine de mois, qui leur a permis de préparer des diplômes de l'éducation nationale. L'opération nous a coûté en moyenne 40 000 francs par stagiaire, et 72 % de ces jeunes de seize à vingt-six ans ont été reçus à leur examen. Je viens de participer à la remise de cinq diplômes d'ingénieur à Rouen. Nous avons rempli à peu près notre objectif d'embaucher la moitié de ces diplômés. Nous avons énormément de mal à tenir notre engagement moral de trouver du travail à l'extérieur pour l'autre moitié. Je ne serai satisfait que lorsque 100 % de nos nouveaux diplômés auront un travail.

– En quoi consisteront les stages qualifiants que vous préparez sous l'égide du CNPF et en partenariat avec l'éducation nationale ?

– Je constate que bien des diplômés connaissent la désespérance parce que l'absence de sélection universitaire les incite à faire cinq ans d'études pour rien. Ma fille étudie l'histoire de l'art, discipline dans laquelle peut-être un étudiant sur cinquante trouve du travail. Il faut les sortir de ces ghettos.

» Pourquoi ne pas organiser un stage de neuf mois en entreprise, qui serait validé par l'éducation nationale ? L'article 54-2 de la loi quinquennale pour l'emploi ne prévoit-elle pas que tout jeune a droit à un passage en entreprise ? Cela permettrait, par exemple, à un diplômé de psychologie d'acquérir une unité de valeur et d'obtenir un diplôme de gestion qui servirait à lui et à nous.

» La discussion se poursuit avec les ministères de l'éducation nationale et du travail pour savoir s'il conviendrait de recruter ces jeunes à bac moins deux ou au-dessus du baccalauréat. J'étais partisan de la première solution, mais certains redoutent qu'elle ne nuise à l'apprentissage. Ces stages – volontaires – seraient effectués sous statut scolaire et universitaire dans le cadre du cursus.

» Le projet du stagiaire serait accepté par l'entreprise et par l'éducation nationale, puis sanctionné par un jury mixte, avec l'octroi d'une unité de valeur motivante. Le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, aimerait qu'elle donne des points pour le bac ou qu'elle dispense de certaines épreuves du brevet de technicien supérieur. Les jeunes connaîtront les entreprises, et celles-ci apprendront à connaître les jeunes. Les stagiaires percevront une indemnité comprise entre 1 000 et 1 500 francs puisqu'ils ne sont pas directement utiles à l'entreprise et qu'ils mobilisent un tuteur.

» Nous aimerions lancer une opération « Coup de poing » avec le concours d'une dizaine de bonnes volontés parmi lesquelles MM. Messier (Générale des eaux), Bébéar (AXA), Riboud (Danone) ou Lachman (Strafor-Facom). Dès février, il faudrait créer un effet boule de neige en proposant cinq mille stages, sans attendre le lancement officiel à la rentrée de septembre 1997.

» J'ai reçu une vingtaine de lettres de patrons de PME me disant qu'ils sont prêts à prendre un stagiaire. Si l'on arrivait à réduire de 100 000 le nombre des 700 000 jeunes chômeurs, notre objectif serait atteint. Je voudrais même que ce stock baisse de moitié, mais nous n'y parviendrons pas sans retour de la croissance.

– Quelles sont vos priorités à la commission sociale du CNPF ?

– Je suis à la commission sociale pour m'occuper de ces 700 000 jeunes chômeurs. Les problèmes techniques des retraites, de l'Agirc, de l'Unedic, etc., ne sont pas ma tasse de thé. Je suivrai ces dossiers, mais pas forcément à la table des négociations. Jean Gandois, qui peut compter sur ma fidélité, continuera à s'occuper en priorité du social. Si je ne suis pas d'accord avec lui, je le lui dirai.

» Ainsi je ne partage pas complètement son avis sur la loi Robien. Certes, elle a bloqué les discussions sur le temps de travail et peut tourner au drame budgétaire dans sept ans, mais elle offre des possibilités.

– Estimez-vous, comme Jacques Chirac, que le patronat et les syndicats soient trop conservateurs ?

– Tout à fait. La France n'est pas sortie de la lutte des classes. Depuis 1981 et l'arrivée de François Mitterrand au pouvoir, celle-ci s'est atténuée, mais nos syndicats y demeurent attachés. Notre pays s'accroche à ses privilèges passés. Quand je pense que les retraités descendent dans la rue alors que ce sont les jeunes qui vivent mal ! »

Propos recueillis par
Alain Faujas

Les socialistes girondins ne veulent pas laisser une circonscription à M. Mamère

BORDEAUX
Correspondance

La fédération socialiste de Gironde accepte mal les consignes nationales pour la préparation des législatives. Le choix des circonscriptions réservées à des candidates féminines ne lui convient pas plus que la perspective de laisser quelques places à des alliés. Les enjeux, pour elle, sont très importants : en 1993, elle a perdu six sièges de députés et elle espère bien en récupérer lors des prochaines législatives.

Aujourd'hui, seules deux circonscriptions sont tenues par des élus socialistes : celle de Pierre Garmendia et celle de Pierre Ducout. La reconquête, selon les instances fédérales, ne devrait pas poser trop de problèmes pour les sièges détenus avant 1993 par Michel Sainte-Marie, Gilbert Mitterrand et Bernard Madrelle. Les désaccords avec Paris portent sur les candidats à présenter dans la circonscription dont Claude Barande était l'élu (la troisième), dans celle de Pierre Garmendia (la quatrième) et dans celle de Jacques Chaban-Delmas (la deuxième).

Il ne fait aucun doute qu'Alain Juppé voudra prendre la succession législative de son prédécesseur à la mairie de Bordeaux. Pour ce combat symbolique, les instances nationales du PS voulaient faire porter leurs couleurs par une femme.

Pour les socialistes girondins, c'était une erreur, car il leur paraît impossible de trouver dans le personnel politique local une candidate de taille pour un tel challenge. *« On ne veut pas être accusé de dérobade face à Juppé »*, plaide Alain Anziani, premier secrétaire, fabiusien, de la fédération. Les Girondins ont donc obtenu du conseil national de revenir à une proposition antérieure : réserver la quatrième circonscription à une femme.

Un homme pourrait tenir tête au maire de Bordeaux ; Gilles Savary, légitimé en tant que chef de file du PS à la mairie, lors des municipales de 1995, mais évincé en 1993 des législatives au profit du radical François Tournier. Mais, en fait, Gilles Savary hésite entre la deuxième circonscription et la troisième (Bordeaux, Bègles, Villenave-d'Ornon, Talence). *« Une circonscription de reconquête pour renforcer mon poids politique face à Juppé »*, dit-il. Mais celle-ci est également convoitée par Noël Mamère, maire de Bègles, président fondateur de Convergence écologie solidarité et député européen élu sur la liste de Bernard Tapie. Sa candidature lui paraît légitime en tant que seul maire de gauche de la circonscription.

SOUTIEN PARISIEN

La fédération départementale du PS ne veut pas en entendre parler, et elle a voté une motion annonçant qu'elle ne soutiendrait qu'un candidat socialiste. Les socialistes girondins reprochent notamment à Noël Mamère sa versatilité politique et son carriérisme. Ils redoutent aussi que le PC ne les soutiennent pas s'ils ne s'engagent pas contre celui qui leur a ravi la mairie de Bègles en 1995. Pourtant, Noël Mamère semble serein, fort du soutien de Paris et renforcé par la fusion annoncée de son mouvement avec les Verts. Il s'engage aussi, en retour d'une alliance législative, à voter pour un président socialiste aux élections régionales.

La situation n'est pas plus simple dans la quatrième circonscription, sur la rive droite de Bordeaux, bastion socialiste. La fédération du PS voulait y présenter une femme, sûrement Françoise Cartron, maire d'Artigues-près-Bordeaux. Mais le député sortant, Pierre Garmendia, n'entendait pas abandonner son siège. Il l'a fait savoir en novembre à Paris. Finalement à la mi-décembre, il a annoncé le retrait de sa candidature. Lionel Jospin et la fédération auraient-ils gagné leur pari de présenter une femme dans une circonscription *a priori* acquise ? Mais, Pierre Garmendia ne veut céder sa place qu'à son suppléant Jean-Pierre Soubie, maire de Tresses, un fabiusien comme lui. *(Intérim.)*

Le préfet du Var juge illégales des décisions de la mairie de Toulon

JEAN-MARIE LE CHEVALLIER, maire (FN) de Toulon, se heurte au contrôle de légalité exercé par le préfet du Var, Jean-Charles Marchiani, au sujet des conditions dans lesquelles la mairie avait repris en régie directe, fin novembre, l'organisation de la Fête du livre. L'élu d'extrême droite ayant jugé *« inopportun »* l'hommage qui devait être rendu à Marek Halter lors de cette fête, la société Acte Public Communication, organisatrice depuis 1991, lui avait fait savoir, le 14 novembre, qu'elle n'était plus en mesure de remplir sa mission. M. Le Chevallier avait invoqué alors l'urgence pour faire voter par le conseil municipal, le 22 novembre, la reprise en régie directe de l'organisation de la fête après la résiliation, la veille, du marché passé avec Acte Public Communication. Le conseil municipal avait donné délégation au maire pour prendre toute décision concernant les marchés pouvant être passés, sous forme négociée, à hauteur de 1,3 million de francs. M. Marchiani, alerté par Robert Gaïa, conseiller municipal (PS), estime, dans un courrier adressé à M. Le Chevallier, que ces marchés étant conclus sans mise en concurrence les délibérations du conseil sont illégales et doivent être annulées. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHE

■ **MESSE DE NOËL : Jacques Chirac et son épouse** ont assisté, mardi 24 décembre, à la messe de minuit dite en l'église d'Eugénie-les-Bains (Landes), où le président de la République prend plusieurs jours de repos à l'occasion des fêtes.

SANTÉ Selon une étude réalisée par l'Institut de recherche en épidémiologie de la pharmacodépendance, une nouvelle épidémie est en train de se développer chez les toxicomanes utilisant la voie veineuse : l'hépatite C. Effectuée auprès d'un échantillon de 1 703 usagers de drogue, cette enquête constate, en 1995, une séroprévalence de 48 % pour cette maladie. ● SUR 100 INFECTIONS par le virus, on considère que 50 évoluent vers l'hépatite chronique, 20 vers une cirrhose hépatique et 5 vers un cancer du foie. Après vingt ou trente ans, la mortalité serait comprise entre 5 % et 20 %. ● LA COMMISSION TOXICOMANIE d'Act Up-Paris et certains spécialistes s'élèvent contre le *« tout-Subutex »*, un médicament de substitution à l'héroïne. Ils considèrent que ce traitement, suivi par vingt-cinq mille toxicomanes, *« ne convient pas à tous les patients »*.

La moitié des toxicomanes seraient contaminés par l'hépatite C

Selon une étude, cette nouvelle épidémie est liée non au partage des seringues, qui régresse grâce aux politiques de prévention contre le VIH, mais à celui du matériel nécessaire à la préparation de l'injection – produit, cuillère, coton, citron et eau – et à sa réutilisation

UNE NOUVELLE ÉPIDÉMIE se développe chez les toxicomanes utilisant la voie veineuse : l'hépatite C. La troisième et dernière étude sur *« les attitudes et les pratiques des usagers de drogues confrontés aux risques de contamination par le VIH et les virus des hépatites B et C »*, réalisée par l'Institut de recherche en épidémiologie de la pharmacodépendance (IREP), financée par l'Agence nationale de recherches sur le sida et la direction générale de la santé, révèle l'ampleur du phénomène. Les chercheurs estiment que la fréquence des contaminations par ce virus conduit à s'interroger sur *« les limites et les failles des politiques de prévention mises en place pour le sida dans ce groupe »*.

Effectuée auprès d'un échantillon de 1 703 toxicomanes recrutés pour moitié dans la rue et pour moitié dans des centres d'accueil et de soins à Lille, Marseille, Metz, Paris et en banlieue parisienne, cette enquête, constate, en 1995, une séroprévalence chez les toxicomanes de 48 % pour l'hépatite C et de 23 % pour l'hépatite B. Pour le sida, la baisse des contaminations chez les usagers de drogues observée ces dernières années se confirme : en 1995, elle s'établit à 20 %, contre 40 % en 1987 et 34 % en 1990. 6 % des personnes interrogées sont séropositives aux trois virus.

Le virus de l'hépatite virale de type C (VHC), identifié en 1989, toucherait entre 500 000 et 600 000 personnes en France. L'infection aiguë est le plus souvent inapparente et le symptôme le plus habituel est l'asthénie. Sur 100 infections par le VHC, on considère que 50 évoluent vers l'hépatite chronique, 20 vers une cirrhose hépatique et 5 vers un cancer du foie. Après vingt ou trente ans, la mortalité serait comprise entre 5 % et 20 % des cas. Le seul traitement disponible, l'interféron de type alpha, se révèle d'une efficacité relative. Il s'accompagne de nombreux effets secondaires et son coût est prohibitif : 15 000 francs la cure de six mois.

La majorité des toxicomanes rencontrés déclarent avoir subi des tests de dépistage, aussi bien pour les hépatites B et C (72 %) que pour le sida (82 %). *« La proportion considérable de sujets contaminés par le VHC est quasiment identique dans tous les sites »*, précisent les chercheurs. Elle évolue en effet dans une fourchette qui va de 42 % à Lille à 37 % à Marseille et touche davantage de femmes (51 %) que d'hommes (45 %). Les variations de l'épidémie de sida sont nettement plus marquées : elle passe de 5 % à Lille à 25 % à Paris, 26 % en banlieue parisienne et 36 % à Marseille. Parmi les personnes contaminées à la fois par le VIH et le VHC, 55 % disent bénéficier d'un suivi médical régulier (65 % à l'hôpital et 35 % par un médecin généraliste).

L'étude insiste sur le *« manque d'informations au sujet des hépatites »* et constate qu'une grande partie (57 %) des toxicomanes sont informés par la radio et la télévision. *« Bien des usagers ne connaissant pas l'existence des différentes formes d'hépatites confondent hépatites B et C, ignorent l'existence d'un vaccin pour l'hépatite B, ne sont pas au courant des modes de contamination, mésestiment la gravité de l'hépatite C »*, explique l'IREP. Cela les amène à *« ne pas tenir compte de ce risque infectieux, tout particulièrement quand ils se trouvent en situation de partager le matériel d'injection avec un autre usager »*.

> « La priorité quasi exclusive donnée au sida a laissé le champ libre aux autres virus »

Le virus de l'hépatite C se transmet par voie sanguine mais les autres modes de contamination sont mal connus. Le travail de l'IREP, qui permet de mesurer les changements de comportements intervenus depuis la mise en vente libre des seringues, en 1987, risque une hypothèse sur l'expansion du VHC. *« L'abandon progressif du "partage des seringues" aurait constitué un obstacle à la diffusion du VIH, tandis que le maintien des pratiques de réutilisation aurait suffi à permettre les contaminations VHC via l'eau et le partage du reste du matériel d'injection. »* Les toxicomanes ont en effet appris à ne plus prêter leur seringue mais ils continuent à la réutiliser dans 75 % des cas. Le produit, la cuillère, le coton, le citron et l'eau utilisés lors de la préparation d'une injection sont quant à eux largement partagés (54 % à 70 %).

Selon l'IREP, ces pratiques induisent un mode de contamination *« indirect »*, intervenant *« sans partage de la seringue mais dans le contexte de sa réutilisation et de partage du matériel d'injection »*. *« Il devient nécessaire de questionner les logiques des interventions préventives*, concluent les auteurs de l'étude. *Elles ont pu se focaliser sur le seul problème de la disponibilité des seringues. Ce faisant, elles ont négligé de s'interroger sur la question du devenir des seringues mises à disposition, sur les pratiques de réutilisation de ces seringues et, plus globalement, sur l'intérêt d'une pédagogie préventive fondée exclusivement sur l'exploration de ces pratiques. »* Selon l'institut, *« la priorité quasi exclusive donnée au sida en tant que maladie infectieuse a laissé le champ libre aux autres virus, à commencer par ceux de l'hépatite »*.

Laurence Folléa

La diffusion en milieu carcéral

Dans un rapport consacré à la santé en milieu carcéral, remis, au mois de novembre, au garde des sceaux, Jacques Toubon, le professeur Marc Gentilini soulignait le problème majeur que représente la diffusion du virus de l'hépatite C en milieu carcéral, notamment chez les détenus toxicomanes, que ces derniers soient ou non infectés par le virus du sida (*Le Monde* du 25 novembre). Ses observations correspondent donc pleinement à celles effectuées par les chercheurs de l'IREP.

Souhaitant que des études épidémiologiques soient développées sur ce thème, le professeur Gentilini demandait au gouvernement qu'un dépistage soit systématiquement proposé à chaque entrant, ce qui devrait être prochainement le cas. Il avait d'autre part rappelé l'importance du respect des règles de l'aseptie et de la stérilisation des matériels médicaux, en particulier ceux utilisés lors des soins dentaires.

Des spécialistes dénoncent le « tout-Subutex »

APRÈS la publication par le laboratoire Schering-Plough d'un premier bilan de l'utilisation du Subutex comme traitement de substitution chez les héroïnomanes (*Le Monde* du 6 décembre), la commission toxicomanie d'Act Up Paris et certain spécialistes s'élèvent contre le *« tout-Subutex »*. Dans un communiqué diffusé vendredi 20 décembre, les signataires, dont le docteur William Lowenstein (hôpital Laennec, Paris) et l'équipe de médecine générale du Centre Marmottan, considèrent que ce médicament, mis sur le marché en mars, *« n'est pas adapté au plus grand nombre »*.

25 000 patients suivent un tel traitement en médecine de ville, tandis que 4 000 toxicomanes bénéficient d'une prescription de méthadone, un autre substitut à l'héroïne dont la première ordonnance ne peut être délivrée que par un centre agréé. Ces deux produits font aujourd'hui partie de la politique dite de *« réduction des risques »* (sanitaires et sociaux) chez les toxicomanes. La contamination par le virus du sida semble marquer le pas dans cette population (environ 20 % de séropositifs en 1995), mais la transmission du virus de l'hépatite C prend, en revanche, un aspect épidémique.

Estimant que le Subutex *« ne convient pas à tous les patients »* et qu'il *« entraîne souvent chez les patients une polytoxicomanie (alcool, benzodiazépines), parce qu'ils continuent à rechercher un état d'ivresse »*, les experts assurent, pour ces derniers, que *« la méthadone ou le sulfate de morphine pourraient être de meilleures indications »*. Ils citent à cet égard le Moscontin et le Skenan, deux dérivés morphiniques qui concerneraient 3 000 personnes à l'heure actuelle. Dans son protocole de mars 1995, la direction générale de la santé avait choisi de ne pas retenir ces deux médicaments dans l'arsenal de la substitution, moyennant une période transitoire qui courait jusqu'au 1er janvier 1996.

« DÉRIVES DU SYSTÈME »

« 10 % ou 15 % de toxicomanes substitués, c'est trop peu », commentent ces experts, qui refusent cependant l'*« idée d'un traitement standard en matière de substitution »*. Dénonçant l'enquête du laboratoire Schering-Plough, ils jugent, dix mois après l'autorisation de mise sur le marché du Subutex, que le délai est *« très court pour une évaluation qualitative de résultats »* et qu'*« une évaluation de ce type aurait dû être financée et conduite par l'Etat »*.

Selon eux, *« il semble donc que le gouvernement ait laissé toute liberté à un laboratoire pour "régler" le problème de la substitution en France »*. Invoquant les distorsions dans la prise en charge des traitements par la Sécurité sociale (méthadone remboursée à 100 %, Subutex à 65 %) comme *« début d'explication »* à ce désengagement de l'Etat, ils protestent également contre l'enquête de Schering-Plough chez les pharmaciens. Les signataires citent à cet égard les propos de Jean Parrot, président du conseil national de l'ordre des pharmaciens, qui relayait, dans *Les Nouvelles pharmaceutiques* du 10 octobre, les inquiétudes de ses confrères sur les *« dérives du système »* et le *« nomadisme médical et pharmaceutique »* des toxicomanes.

« Serions-nous en train de remplacer la désastreuse politique minimaliste du tout-sevrage et tout-abstinence par celle du tout-Subutex ? », demandent finalement les auteurs du communiqué, qui affirment que *« le cabinet du médecin généraliste ne permet sans doute pas de toucher les plus marginalisés des usagers de drogues »*. Ils plaident ainsi en faveur d'*« un élargissement de la palette de substitutions à l'ensemble des opiacés (codéinés, sulfates de morphine) avec des galéniques adaptées, injectables et non injectables »* et pour *« une substitution ambulatoire sur le modèle des cars d'échange de seringues »*.

L. F.

L'assassinat de Sophie Toscan du Plantier demeure mystérieux

LONDRES
de notre correspondant

Le mystère demeure entier sur les circonstances de l'assassinat, en début de semaine, dans le comté de Cork (sud de l'Irlande), de Sophie Toscan du Plantier, épouse du distributeur de films français Daniel Toscan du Plantier. Le crime est en effet dépourvu de mobile apparent.

Le cadavre de Sophie Toscan du Plantier, trente-huit ans, a été retrouvé, lundi 23 décembre à 10 h 30, à une cinquantaine de mètres de sa maison, par un voisin, un retraité irlandais, qui se promenait. L'épouse de l'ancien producteur était arrivée le vendredi dans la péninsule de Mizen Head, l'endroit le plus méridional de la république, un village éclaté en hameaux isolés, face à l'océan, où le couple avait acheté une ancienne ferme il y a cinq ans. Selon un rapport préliminaire d'autopsie pratiqué le lendemain de la découverte du cadavre, la victime, qui était vêtue d'une sorte de pyjama-survêtement de couleur blanche, *« a été tuée de multiples coups à la tête par un objet contondant »*.

« Il s'agit d'un homicide sauvage et brutal, particulièrement horrible. Nous ne négligeons aucune piste pour retrouver l'auteur de ce crime. » Comme l'a déclaré le superintendant Noel Smith, de la police de Dublin, les enquêteurs s'interrogent sur le mobile de l'assassinat perpétré dans ce village paisible et isolé. Selon les premiers éléments de l'enquête, Mme du Plantier, personnalité du milieu du cinéma et de la télévision, n'aurait pas subi de violences sexuelles avant d'être tuée, mais les résultats définitifs des tests scientifiques ne seront pas connus avant le 15 janvier.

Ce décès est entouré de bien des mystères. La porte de la maison, nichée tout au bout d'un chemin, était fermée à clef. Aucune trace d'effraction n'a été décelée, rien n'a été volé. A en croire les premiers éléments de l'enquête, la Française aurait pu fuir son agresseur, comme l'atteste la présence du corps à une cinquantaine de mètres de sa demeure. Sophie Toscan du Plantier aurait pu rencontrer son meurtrier près de sa voiture grise de location, garée à proximité de la maison. Elle a pu également lui ouvrir la porte. Selon l'*Evening Echo*, le quotidien de Cork, la victime aurait même pu connaître son assassin.

D'après des amis de la défunte, la troisième femme du président d'Unifrance Film se reposait dans cette région, réputée pour sa beauté et, surtout, sa tranquillité. Les paysages de la côte sud irlandaise ont en effet toutes les qualités requises pour faire de superbes cartes postales. Le dépaysement est total ; l'anonymat assuré. Pour trouver la maison blanche des du Plantier, ni trop grande ni trop belle, il fallait vraiment la chercher. Le hameau comprend deux autres habitations, l'une occupée par un couple de retraités dont le mari a fait la découverte macabre, l'autre dont les propriétaires anglais étaient absents au moment des faits.

Charmante, attentionnée, Sophie Toscan du Plantier, quand elle se promenait, adressait toujours un salut aux autochtones. Comme bon nombre d'étrangers vivant dans la campagne de l'Eire, elle cultivait une discrétion confinant à l'effacement. *« Je la connaissais comme cliente. Je l'ai servie il y a quelques jours. Nous sommes tous traumatisés par ce drame »*, a souligné l'épicière du bourg. D'après les témoignages, la victime venait la plupart du temps seule à Mizen Head, parfois avec son fils, issu d'un premier mariage et âgé de quinze ans. Cette passionnée de cinéma et d'art primitif africain avait fait savoir à la gardienne de sa maison qu'elle comptait rentrer en France le 24 décembre pour y passer le réveillon.

Marc Roche

Quatre adolescents périssent carbonisés dans une cave de Revin

LE SOIR DE NOËL, vers 19 heures, quatre adolescents âgés de quinze ans ont été découverts carbonisés dans une cave d'un immeuble HLM de Revin (Ardennes). Les corps ont été identifiés dans l'après-midi du mercredi 25 décembre, grâce, notamment, à l'intervention des dentistes des enfants, qui avaient été portés disparus. L'enquête a été confiée à la brigade de recherche du groupement de gendarmerie de Charleville-Mézières, assistée par un expert en incendie. Une autopsie sera pratiquée vendredi à l'Institut médico-légal de Strasbourg afin d'établir les causes exactes des décès. *« On peut déjà dire qu'il s'agit d'un accident mais il reste à expliquer comment cela s'est passé »*, indique le lieutenant-colonel Hugot.

Selon les premières constatations, il semble que les jeunes aient été endormis par une susbtance toxique, sans doute du chlore, mais rien ne l'atteste formellement. Le feu aurait pris sa source, de façon encore inexpliquée, sur un divan installé dans cette cave de 12 mètres carrés fermée de l'intérieur par une chaîne et un cadenas. Parmi les débris, les secours n'ont retrouvé que des pneus de voitures calcinés ainsi que trois carcasses de vélo.

« Nous sommes plongés dans un sentiment de colère et de gâchis », raconte Sylvestre Carvalho, responsable du foyer d'animation social de la cité. *« En colère contre une société qui laisse traîner toute un frange de la population en marge de la vie, du travail et des loisirs »*, ajoute-t-il. Selon lui, ces jeunes s'étaient rendus dans cette cave comme tant d'autres, à travers les cités de France, pour s'y retrouver *« dans un lieu de vie qui leur appartient. » « C'étaient des gamins tranquilles. La mère de l'un d'entre eux travaille avec moi au centre »*, confie l'animateur.

Cette cité, classée « zone urbaine sensible », où habitent près de 3 000 personnes, connaît un chômage de plus de 20 %. Dernièrement, le conseil général a supprimé un tiers de sa subvention au centre social du quartier et les services de l'Etat vont retirer un poste d'animateur au 1er janvier. Ces difficultés n'entament en rien la solidarité entre ses habitants. Une collecte va être organisée pour soutenir les familles endeuillées. Les jeunes vont être réunis au centre social afin de parler du drame et *« pour ne pas ruminer leur malheur »*, conclut M. Carvalho.

Jacques Follorou

DÉPÊCHES

■ **TABAC : la famille d'une femme de trente-cinq ans décédée le 19 octobre d'un cancer du poumon a assigné la Seita** devant le tribunal de Béziers, mardi 24 décembre, dans le but de *« l'obliger à informer le public sur les risques de dépendance et les graves dangers de ses produits »*. Suzanne Berger fumait *« à un rythme soutenu des Gauloises brunes depuis son enfance »*, a indiqué l'avocat de la famille, Francis Caballero, qui estime le préjudice subi à 1 158 499 francs.

■ **AFFAIRES : Yves Chemarin, président du Syndicat national des associations de parents d'enfants inadaptés (Snapei), a été mis en examen** pour *« abus de confiance »*, à Pontoise (Val-d'Oise), et écroué le 13 décembre. Des irrégularités portant sur 2,5 millions de francs ont été découvertes dans la gestion de cet organisme qui regroupe plus de trois cents associations. L'information n'avait pas été révélée à l'époque en raison de la proximité du Téléthon.

■ **FAITS DIVERS : Dominique Laurain, l'homme qui s'était retranché dans le palais de justice du Puy-en-Velay** (Haute-Loire), mardi 24 décembre, a fait l'objet, mercredi 25 décembre, d'une mesure d'hospitalisation d'office, après avoir été examiné par des psychiatres. Il s'était enfermé avec sa famille dans le bureau d'un juge à la suite d'un contentieux avec la caisse d'allocations familiales (*Le Monde* du 26 décembre).

■ **IMMIGRATION : quatre femmes étrangères, mères d'enfants nés en France** et membres du collectif de sans-papiers des Hauts-de-Seine, poursuivent depuis le 21 décembre, à Colombes, une grève de la faim afin d'obtenir leur régularisation. La préfecture des Hauts-de-Seine a indiqué que deux d'entre elles devraient être régularisées en tant que parents d'enfants français.

CORRESPONDANCE

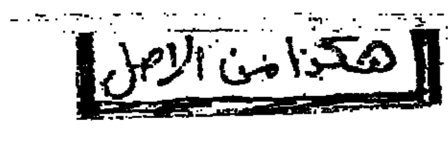
Une lettre de Jean-Marie Messier

A la suite de la publication, dans Le Monde *du 24 décembre, d'un article intitulé « La brigade financière a perquisitionné chez le président de la Compagnie générale des eaux », Jean-Marie Messier, président de la CGE, a souhaité nous apporter les précisions suivantes :*

– Les allégations fantaisistes portées contre moi constituent une manipulation. Celle-ci est très préjudiciable au groupe que je préside et je regrette tout ce qui peut, de façon complaisante, lui donner une quelconque consistance.

– La Fédération nationale de la mutualité française (FNMF) est une entité puissante et respectée, qui a porté plainte contre l'un de ses anciens dirigeants. Mon nom est utilisé injustement et à dessein dans cette affaire interne à la FNMF. Les faits finiront bien par le démontrer. J'espère que, ce jour-là, votre journal accordera une égale importance au traitement de l'information.

– Quant aux perquisitions qui ont eu lieu le 20 décembre, elles sont une étape importante vers l'établissement de la vérité que j'appelle de mes voeux, dans les délais les plus rapides. Ces mesures, aussi désagréables soient-elles, vont donc dans le bon sens.



DISPARITIONS

Olga Nicolis di Robilant

L'amie et la bienfaitrice d'illustres artistes

LA MARQUISE de Cadaval, Olga Nicolis di Robilant, est morte, samedi 21 décembre, à Lisbonne. Elle était âgée de quatre-vingt-seize ans.

Née à Turin d'une famille descendant de Frédéric II et de Catherine II la Grande, Olga Nicolis di Robilant a épousé en 1926 Antonio Alvares Pereira de Melo, marquis de Cadaval, dont la famille s'était exilée à Pau au XIXe siècle. Veuve à trente-huit ans, celle que ses amis appelaient affectueusement *« la Marquise »* s'est vouée au mécénat de musiciens et d'intellectuels, notamment lors de la seconde guerre mondiale. *« Du philosophe espagnol Ortega y Gasset à Rostropovitch, des artistes plus jeunes aux plus connus, dont nombreux fuyaient des régimes oppressifs, tous ont reçu son aide et sa compréhension »*, a rappelé le président portugais Jorge Sampaio.

La marquise de Cadaval organisait chaque année un grand festival au Portugal et recevait les plus illustres artistes dans sa demeure. Arthur Rubinstein – à qui une longue amitié la lia –, Igor Stravinsky, Maria Callas furent ses proches. Mais cette femme au caractère entier, qui tint tête à un groupe qui voulait, malgré son attitude irréprochable durant la dictature de Salazar, la chasser de chez elle lors de la « révolution des œillets », en 1974, aida aussi des musiciens qui auraient pu être ses petits-enfants. Au début de leurs carrières, la violoncelliste Jacqueline Du Pré, les pianistes Daniel Barenboïm, Rafael Orozco, Martha Argerich et Nelson Freire – à qui revint l'honneur de jouer pour les quatre-vingt-quinze ans de *« la Marquise »* – trouvèrent chez elle un toit pour se réfugier et se réunir pour de longues vacances studieuses.

Cette femme de très haute stature était réellement aimée par ceux qu'elle avait aidés ou reçus chez elle et invités à jouer quand ils n'étaient pas connus. Ils lui sont restés fidèles, et aucun, la gloire venue, n'aurait renoncé à jouer pour le public qu'elle réunissait dans ses jardins. Ce n'est pas l'argent qui les intéressait – les cachets étaient quasi symboliques –, mais la marquise de Cadaval était une personnalité dont la fréquentation marquait ceux qui la côtoyèrent, une femme dont la conduite exemplaire inspirait le respect et la dévotion.

Alain Lompech

NOMINATIONS

FONDATION DE FRANCE

Jean Dromer a été nommé président de la Fondation de France par le conseil d'administration de cet organisme. Il succède à Olivier Philip, qui présidait la Fondation depuis mars 1991, et prendra ses fonctions le 13 janvier 1997.

[Né le 2 septembre 1929 à Paris, inspecteur général des finances, Jean Dromer est actuellement président-directeur général de Financière Agache et de Louis Vuitton, et président d'honneur de l'UAP. Il a été conseiller technique au secrétariat général de la présidence de la République (1964-1967), directeur général adjoint, puis vice-président du comité international de la BNP (1968-1979). Il fut également président de l'Association française des banques (1982-1986), président du conseil d'administration de la Compagnie financière du CIC (1986-1987), puis président de l'UAP (avril 1987-août 1988). Jean Dromer, qui a participé à la création de la Fondation Médecins sans frontières qu'il préside depuis 1990, siège au conseil d'administration de la Fondation de France depuis juin 1994.]

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION

● **Concours externe :** Frédéric Aladjidi, Rainier Andlau de Cleron d'Haussonville, Eric Barbier, Julien Bargeton, Emmanuelle Bensimon, Cécile Berbigier, Guillaume Blanchot, Christophe Bonnard, Claire Bonnat, Stanislas Bourron, Amélie Casadevall, Marie Cheval, Bertrand Cozzarolo, Alain Crawford, Olivier Cuny, Eric David, Thomas Degos, Thomas Devedjian, Muriel Domenach, Virginie Dumoulin, Charles Dupont, Laurent Germain, Laure Gillet, Jérôme Giudicelli, Frédéric Gonand, Antoine Guerin, Mariannig Hall, Delphine Hedary, Catherine Joly, François Kruger, Oliver Landour, François Lelièvre, Frédéric Lenica, Antoine Magnant, Vincent Mahé, Chantal Paul, Vincent Perrin, Mathias Pestre, Michel Richard, Arnaud Roffignon, Anne Savary, Pascal Schuster, Romain Serman, Patricia Stibbe, Aline Sylla, Marie-Cécile Tardieu, Renaud Vedel, Célia Verot, Cécile Vrignon, Bruno Zanghellini, Hayet Zeggar.

● **Concours interne :** Sylvie Banoun, Patrice Berge, Sylvie Boutereau, Jean-Christophe Bouvier, Isabelle Chauvenet, Jacques Christien, François Davenne, Pascal Dayez-Burgeon, Elodie Degiovanni, Anne de Goriainoff, Pierre Doucet, Hervé Estampes, Vincent Floreani, Philippe Gabouleaud, Benoît Gauthier, Ghislain Gomart, Dominique Gontard, Denis Guillaumin, Luc Heritier, Dominique Lassus-Minvielle, Christophe Leuret, Marie-Grace Lux, Jean-Christophe Margelidon, Christian Martin, Stanislas Martin, Marie-Ange Mattei, Laurent Nunez, Eric Pelisson, Gilles Prieto, François Ravier, Yves Rousset, Stéphane Rouvé, Catherine Schmitt, Philippe Sire, Eric Spitz, Michel Thomas, Laure Tripier, Jean-Luc Tronco, Jean-Christophe Truilhé, Michel Vayssie.

● **Troisième concours :** Sylvie Bonnier, Martine Dhiver, Pierre Gaudin, Jean-Pierre Guerin, Isabelle Mikol, Olivier Myard, Claude Raynal, Alain Sigalla, Thierry Somma.

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– Mme Henri Bonneau,
son épouse,
Noëlle, Guy et Geneviève,
ses enfants,
Maryse,
sa belle-fille,
Et ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-douzième année, du

général (c.r.) Henri BONNEAU,

survenu à Paris, le 23 décembre 1996.

Les obsèques ont eu lieu à Embrun, dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Robert et Marie-Claire Bonnelle,
François et Soizick Bonnelle,
Elisabeth et Bernd Rombach,
Marie-Claude et Roland Paskoff,
Nancy et Denis Chamussy,
Jacqueline et Jean Mohler,
ses enfants,
Ses vingt et un petits-enfants,
Ses quatorze arrière-petits-enfants,
Les familles Rousseau, Beauchamps, Le Poitevin, Bussac, Suchet,
font part du rappel à Dieu de

Madeleine BONNELLE,
née ROUSSEAU,

dans sa quatre-vingt-dixième année, le 16 décembre 1996.

La cérémonie religieuse a été célébrée le jeudi 19 décembre, en l'église de Pontours (Dordogne).

– M. Michel Grosset,
son époux,
M. et Mme Bruno Derville-Grosset,
M. et Mme Raoul Grosset-Clavel,
ses enfants,
M. Henri Grosset,
son beau-père,
Mlle Arlette Grandmaitre
et ses enfants,
M. et Mme Jean-Pierre Grandmaitre,
leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Yannike GROSSET,
née BILOU GRANDMAITRE,

survenu le 22 décembre 1996, dans sa soixante-huitième année, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 28 décembre, à 11 heures, en l'église de Catillon-sur-Sambre (Nord), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

10, rue Edouard-Nortier,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Charles Miedzyrzecki,
son époux,
Alice et Alain Pichon,
Claire et Jacques Miedzyrzecki,
Jean-Michel Miedzyrzecki,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Oded Hecht,
son neveu,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Rose MIEDZYRZECKI,
née HECHT.

L'inhumation a eu lieu le 24 décembre 1996, à Toulouse.

10, boulevard Monplaisir,
31400 Toulouse.

Jacques de LATTRE

nous a quittés vendredi 20 décembre, dans sa maison au milieu des siens.

De la part de
Sylvie,
sa femme,
Marie et Thomas,
ses enfants,
De tous ses amis,
De sa famille,
Michel Bagros,
son beau-père,
Philippe et Hélène Bagros,
Marie-Claire et Philippe Jean,
Jean-Daniel et Mireille Bagros,
Yves et Sylvie Bagros,
Dominique Martin,
Annie Ginet,
Bernadette Bonneval,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
ainsi que tous leurs enfants,
De la famille Polianski.

Nous voulons associer à sa disparition le souvenir de ceux qu'il aimait : ses parents,

Joseph et Frida,

déportés à Auschwitz en février 1942 et qui n'ont pas eu de tombe,

ses seconds parents,

Pierre et Madeleine,

morts en avril 1981 et septembre 1985.

Odile,

sa belle-mère, partie en mai 1991 et dont le souvenir nous accompagne.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 27 décembre, à 10 heures, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, Paris-5e.

La mise en terre aura lieu à Port-Blanc (Côtes-d'Armor) le samedi 28 décembre, à 11 heures.

Merci au professeur Andrieu, au docteur Le Meignan et à toute leur équipe pour s'être battus avec lui.

1, rue du Val-de-Grâce,
75005 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Clarisse NICOÏDSKI,

survenu le 23 décembre 1996.

Sa famille et ses amis lui rendront un dernier hommage le vendredi 27 décembre, à 10 h 45, au cimetière de Montmartre.

(*Le Monde* du 26 décembre.)

– Le président de l'université de Pau et des pays de l'Adour,
La directrice du SUEE,
Le doyen de l'UFR de lettres et sciences humaines,
La directrice du département de FLE,
Les enseignants, le personnel et les étudiants,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Jean-Noël MIRA,
enseignant,

le lundi 23 décembre 1996.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Anniversaires de décès

– Il y a six ans, disparaissait

Adriana.

Alain Touraine,
Marisol, Michel, Alexandra,
Gabriel et Andréa,
Philippe et Isabelle,
demandent de penser à celle qui fut une source de vie pour tous ceux qui ont partagé sa vie ou l'ont connue.

– A

Jacques CHOVIN

parti trop tôt, trop cruellement, le 26 décembre 1993.

Mais délivré, purifié, pardonné, aimé, tu es entré dans la lumière du Royaume, n'est-ce pas...

« Car je sais bien, moi, la fontaine
[qui sourd et coule
[malgré la nuit. »
Saint Jean de la Croix.

– Voilà cinq ans que

Aby WIEVIORKA

nous a quittés.

Il nous manque.

Sa famille, ses amis.

Souvenirs

– Il y a trois mois, le 27 septembre 1996,

Catherine

nous quittait.

Nous pensons sans cesse à elle.

Malgré la tristesse, grâce à l'amitié de tous, nous conservons l'espérance...

Fabrice et Mélanie.

« Heureux les cœurs purs,
[car ils verront Dieu. »

Soutenances de thèse

– **Jérôme Galon** a soutenu le 13 décembre 1996, à l'université Paris-VII, sa thèse de doctorat en immunologie sur : **« L'étude structurale et fonctionnelle des récepteurs FC Gamma de faible affinité ».**

Le jury lui a décerné à l'unanimité la mention très honorable avec félicitations.

TOURISME La neige abondante et précoce est la bienvenue pour les stations de sports d'hiver, notamment de moyenne montagne, qui traversent depuis plusieurs années une passe difficile. ● POUR ÉVITER LES « FRICHES TOURISTIQUES », les conseils généraux des régions montagneuses ont mis sous perfusion un grand nombre de stations, fragilisées par un recours massif à l'emprunt pour financer des investissements en remontées mécaniques parfois jugés *« inconsidérés »*. ● UN FONDS NEIGE doit être mis en place pour mutualiser les risques liés aux incertitudes de l'enneigement. Mais les stations les plus prospères demandent que la situation soit d'abord assainie. ● LES GRANDES SOCIÉTÉS de remontées mécaniques pèsent un poids considérable, notamment en Savoie où le conseil général présidé par Michel Barnier voudrait contrebalancer leur influence.

Les stations de moyenne montagne sauvées par le retour de la neige

Plusieurs saisons peu enneigées ont plongé dans une situation critique des communes parfois surendettées ou situées à des altitudes trop basses. Les domaines « nantis » veulent que le ménage soit fait parmi leurs concurrents structurellement déficitaires, avant de mutualiser les risques liés à la météo

GRENOBLE
de notre correspondant régional

On croyait les stations de moyenne montagne moribondes après plusieurs hivers peu ou pas enneigés. Les voilà tout à coup revigorées, suite aux abondantes chutes de neige tombées dès le 18 novembre. Sur le plateau du Vercors (Isère), à 1 050 mètres d'altitude, la saison de ski s'est ouverte sous de biens meilleures auspices que les années précédentes. Dans cette région financièrement sinistrée depuis les hivers désespérement secs de 1989-1990 et de 1992-1993, l'arrivée précoce des flocons a recouvert les difficultés auxquelles sont confrontées la plupart des communes du plateau : l'hiver 1995, l'alerte fut encore très chaude pour Autrans, Lans-en-Vercors, Méaudre ou Villard-de-Lans. La neige fit son apparition, quelques jours avant le début des vacances de février.

En 1991, ces communes de montagne et une quarantaine d'autres situées dans les principaux massifs montagneux avaient été montrées du doigt par l'inspecteur général de l'administration, Jean-François Lorit. Ce dernier, chargé d'un rapport sur la situation des stations, avait formulé une avalanche de critiques. Il dénonçait l'équipement de sites aux qualités médiocres, l'absence de véritables études économiques et financières préalables à l'aménagement de certains domaines skiables, le recours massif à l'emprunt pour financer des investissements en remontées mécaniques jugés *« inconsidérés »*. *« Une quinzaine* [de communes] *s'est tellement engagée dans la spirale de l'endettement qu'elle se trouve dans une situation immédiate ou potentiellement de cessation de paiement, dont elle ne peut espérer s'en sortir sans aide extérieure »*, concluait le rapporteur.

SITES SOUS PERFUSION

Deux ans plus tard, une étude tout aussi alarmante remise au ministre de l'équipement, Bernard Bosson, pronostiquait la fermeture partielle ou totale de plusieurs stations, confrontées à des *« difficultés structurelles »*, mais aussi le *« désarmement »* de dizaines de téléskis et de télésièges, si les conditions économiques et financières des communes les plus sinistrées s'aggravaient. Par chance, les conditions climatiques ont été plutôt favorables depuis trois ans. Mais cette éclaircie dissimule des situations souvent périlleuses.

Les conseils généraux, qui ne souhaitent pas voir se développer dans leurs montagnes des « friches touristiques », ont mis sous perfusion un grand nombre de stations. Presque tous les départements, à l'exception des Pyrénées-Orientales, ont fait prévaloir, à coups de subventions souvent massives, les impératifs d'aménagement du territoire et le maintien de la vie dans les zones de montagne, sur la logique économique.

Les départements de l'Isère et de la Savoie ont ainsi évité que ne se produisent de véritables catastrophes. Le premier, qui ne gère plus directement de sociétés de remontées mécaniques, continue toutefois d'aider les stations des Sept Laux, de Gresse-en Vercors et de l'Alpe du Grand Serre, à coups de subventions et de garanties d'emprunts. La Drôme maintient en survie plusieurs sites qui drainent une clientèle locale, en injectant chaque année près de 10 millions de francs.

Le département de la Savoie, fortement impliqué dans l'exploitation de l'« or blanc », à travers les sociétés de remontées mécaniques de Courchevel, de Méribel-Mottaret et de Val Thorens, vient de sauver du désastre la commune de Valmeinier. Ouverte au début de l'hiver 1987-1988, avec l'aval du département et à une altitude jugée *« raisonnable »* – 1 500 mètres –, la station a aussitôt affronté plusieurs hivers sans neige et la crise de l'immobilier de montagne, qui sévit depuis sept ans dans les Alpes et les Pyrénées. La dette de Valmeinier est aujourd'hui de 140 millions de francs, soit 387 000 francs par habitant. Pour sauver la station et « l'écosystème » économique et social qui l'entoure, le conseil général a décidé de racheter son parc de remontées mécaniques, pour une somme de 15 millions de francs. Mais il prendra aussi en charge l'aménagement d'une ZAC de 107 000 mètres carrés, dont moins d'un tiers est aujourd'hui aménagé. Enfin, l'assemblée départementale va acquérir 2 500 hectares de terres dans le fond de la vallée de Valmeinier, où pourrait voir le jour, à l'horizon 2030, un nouveau domaine skiable.

Située également dans la vallée de la Maurienne, la commune de Modane s'épuise à payer les dettes de sa station, Val Fréjus, construite sur un terrain peu favorable pour la pratique du ski, qu'elle a hérité d'un promoteur privé, Pierre Schnebelen. Actuellement, la dette de cette commune de 4 200 habitants, qui s'élève à 150 millions de francs, est grevée à hauteur de 70 % par la station, laquelle emploie 150 personnes.

Plusieurs dizaines d'autres villages de moyenne altitude sont confrontés à des problèmes de même nature. Seule la commune de Jausiers (Alpes-de-Haute-Provence) – 1 069 habitants – a eu le courage de *« désarmer »* ses trois téléskis au début des années 90. *« Il n'y a pas eu de grandes catastrophes en montagne, grâce aux multiples interventions des départements. Le retour de la neige a permis à beaucoup de stations de maintenir la tête hors de l'eau et de tenter de diversifier leurs activités hivernales. Mais la situation reste tendue. Si la neige est au rendez-vous pendant deux ou trois ans encore, presque tout le monde devrait s'en sortir. Mais il ne faudrait pas que certaines communes cèdent à l'euphorie d'une bonne saison pour relancer leurs investissements »*, prévient Pierre Rémy, délégué général de l'Association nationale des élus de montagne (ANEM).

Depuis quelques années, les maires des stations de moyenne altitude observent une lente remontée de la limite de la neige. Ce phénomène, même s'il n'a pas été observé cet hiver, serait dû, selon les spécialistes du climat, au réchauffement de la Terre. S'il se confirmait, il condamnerait définitivement un grand nombre de domaines skiables. Prévoyants, les élus de la station du col du Rousset, dans le Vercors, envisagent de réimplanter leurs téléskis quelques centaines de mètres plus haut pour trouver sur ces nouvelles pentes... *« de la neige garantie »*.

Claude Francillon

Les régions prospères combattent le projet de fonds de solidarité

GRENOBLE
de notre correspondant régional

Paradoxalement, l'apparition précoce, cette saison, de la neige sur les massifs montagneux risque de ralentir la laborieuse mise en place du « fonds neige ». Imaginé en 1993 après une série d'hivers secs dans les villages de moyenne altitude, ce fonds national devrait rendre plus solidaires entre elles les stations de haute et de basse altitude. Il se propose d'atténuer les conséquences des aléas climatiques pour les exploitants de remontées mécaniques et de domaines de ski nordique. Les stations installées au-dessus de 1 600 mètres disposent d'un enneigement presque garanti, alors que les villages situés en deçà de ce seuil peuvent être privés de manteau neigeux pendant une large partie de l'hiver. Les premières récupèrent alors la clientèle de leurs concurrentes, moins favorisées. Ces « injustices climatiques » pourraient ainsi être partiellement effacées grâce à un « fonds neige ». Le prochain Conseil national de la montagne, qui se tiendra début 1997, examinera ce projet, qui consiste à faire payer les stations « nanties » grâce à un système de mutualisation.

COTISATION OBLIGATOIRE

Quelle que soit leur localisation, les sociétés de remontées mécaniques et les exploitants de domaines de ski nordique verseront une cotisation obligatoire égale à 0,5 % de leur chiffre d'affaires pour les premiers, alors que les seconds devront prélever 1 % de la redevance ski de fond. Seules les sociétés qui auront acquitté une seconde cotisation, celle-là volontaire et d'un montant sensiblement inférieur, pourront bénéficier des aides du fonds en cas de difficultés passagères. L'Association des élus de montagne (ANEM) et le Syndicat national des téléphériques de France (SNTF) réclament la participation de l'Etat à ce fonds. L'argent collecté, environ 20 millions de francs par an, servira à rembourser les frais financiers engagés par les stations de remontées mécaniques confrontées à une insuffisance d'enneigement ou à des perturbations de l'exploitation, consécutives à un excès de chutes de neige. Si ce système voit le jour, communes et départements de montagne seront invités à déduire des redevances qu'elles perçoivent des sociétés de téléskis, au titre de la loi montagne – 3 % de leur chiffre d'affaires pour les premières, 2 % pour les seconds – les sommes versées au « fonds neige ».

Cette nouvelle « taxe » est combattue par les stations les plus prospères, principalement celles de la Tarentaise (Savoie), qui ont pourtant largement bénéficié des investissements réalisés par l'Etat pour les Jeux olympiques de 1992, organisés sur leurs pistes. Le système de péréquation envisagé est vivement critiqué par les maires des stations savoyardes qui estiment que le soutien conjoncturel qui sera apporté aux stations en difficulté servira d'*« amortisseur pour la gestion hasardeuse de certains domaines skiables »*. Ces élus craignent que ce système *« encourage les stations naufragées dans leurs erreurs, qui seront prises en charge par d'autres. Il ne faut pas aller au secours de stations qui, structurellement, ne peuvent pas vivre »*. *« Il faut faire le ménage avant de lancer ce fonds de secours »*, soutiennent-ils.

C. F.

En Savoie, l'influence grandissante des sociétés de remontées mécaniques

EN SAVOIE, les remontées mécaniques suscitent les appétits des grands groupes financiers. Certes, les collectivités locales contrôlent, par le biais de régies ou de sociétés d'économie mixte, les deux tiers des sociétés qui gèrent le parc. Mais les équipements des stations les plus fréquentées sont détenus par des « majors ». Sur les cinquante-sept sociétés de remontées mécaniques recensées dans le département, seize se partagent 80 % du chiffre d'affaires.

En tête de ce palmarès, la Société d'aménagement de La Plagne, qui réalise plus de 240 millions de chiffre d'affaires (hors taxes). Son capital est détenu majoritairement par la Compagnie des Alpes (CDA), filiale de la Caisse des dépôts et consignation. La CDA est aussi majoritaire aux Arcs, aux Menuires ou à Tignes (180 millions de francs de chiffre d'affaires). Elle possède aussi une minorité de blocage à Méribel-Alpina et une participation de 22 % à Val-Thorens. Parmi les grandes stations, seule Val-d'Isère échappe à ce phénomène de concentration puisque la société qui exploite ses équipements (179 millions de chiffre d'affaires) est une SA dont la majorité du capital est familiale.

« POLITIQUE DE DIVIDENDE »

Dans une étude remise en début d'année au conseil général de la Savoie, l'Asadac (Agence savoyarde d'aménagement et d'aide aux collectivités locales) s'inquiète de cette tendance : *« On peut craindre que le plafonnement des résultats, le cloisonnement des intérêts locaux, la mise sur le marché boursier d'une partie des capitaux et la généralisation d'une gestion financière ne favorisent une politique de dividendes au détriment du développement équilibré des sites »*, note l'étude. Car l'économie d'une station est largement dépendante de la stratégie de développement de sa société de remontées mécaniques.

« A qui appartiendra la Savoie dans vingt-cinq ans ? », s'est plusieurs fois interrogé Michel Barnier, président (RPR) du conseil général. Pour tenter de contrer le poids grandissant du privé, le conseil général a constitué une société d'économie mixte – Savoie stations participations – dont l'objectif est d'entrer dans le capital de certaines sociétés de remontées mécaniques, afin d'y exercer un droit de regard.

Les rêves de grandeur d'Orelle

CHAMBÉRY
de notre correspondant

Riche de la présence de barrages EDF qui lui reversent 12 millions de francs de taxes par an, Orelle, commune savoyarde de trois cent cinquante habitants, souhaitait devenir une station de ski. Le rêve est devenu réalité en janvier, avec la mise en service d'une ligne de télécabine, longue de 5 kilomètres, construite par la société Pomalgalski. Cette remontée mécanique permet de hisser les skieurs jusqu'à Plan-Bouchet (2 350 mètres), secteur relié par télésièges, depuis 1989, aux domaines skiables de Val-Thorens et des Trois-Vallées.

La construction de cet « ascenseur » a-t-elle été entachée d'irrégularités ? Le parquet d'Albertville a en tout cas ouvert une enquête pour examiner les conditions dans lesquelles a été traité ce marché de 64 millions de francs. Depuis l'origine, cette liaison directe entre les deux vallées de Maurienne et de Tarentaise suscite des réserves. On s'interroge notamment sur l'influence de la très puissante Société d'exploitation des téléphériques de Tarentaise-Maurienne (SETAM), propriétaire des remontées mécaniques de Val-Thorens mais également gestionnaire de la télécabine d'Orelle, financée aux trois quarts par la commune. Dans un rapport daté du 30 janvier, la chambre régionale des comptes remarque que l'opération *« apparaît coûteuse en fonds publics »* et que sa rentabilité est loin d'être démontrée.

Mais la commune est têtue. Le premier télésiège de Plan-Bouchet n'a plus aucune existence légale, depuis que le Conseil d'Etat a annulé l'arrêté autorisant sa réalisation. Orelle a quand même obtenu, le 6 septembre, du Comité des unités touristiques nouvelles, présidé par le préfet de région, l'autorisation de lancer un nouveau programme de 74 millions de francs sur cinq ans. Les arguments des associations de protection de la nature, qui avaient attiré l'attention du Comité sur l'intérêt écologique du site – lieu de passage du bouquetin – ainsi que sur les risques d'avalanches, n'ont pas pesé lourd. L'arrêté préfectoral affirme *« que le dossier présenté prend en compte les risques naturels de la zone ainsi que l'intérêt du secteur en matière environnementale »*. Les associations ont engagé un recours devant le tribunal administratif de Grenoble.

Philippe Révil

Marseille ne sait pas où loger ses pauvres

MARSEILLE
de notre correspondant régional

L'affaire couvait à Marseille depuis que, à son grand dam, une lettre du « maire-ministre » au préfet avait été rendue publique. Jean-Claude Gaudin annonçait dans ce courrier la suppression de 13 opérations immobilières HLM, soit plus de 700 logements, tous situés dans des arrondissements tenus par ses amis, au sud et à l'est de la ville. Cette décision a enflammé la dernière réunion du conseil municipal, pendant laquelle socialistes et communistes ont vigoureusement dénoncé ces arrêts intempestifs.

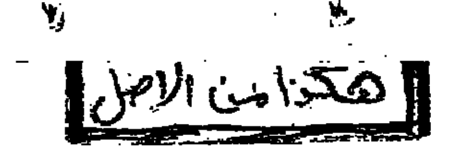
Pour les premiers, le docteur Martin a dénoncé la *« diabolisation des locataires HLM comme s'ils étaient atteints d'une maladie indélébile et contagieuse »* avant de dire que cette décision doublait *« la fracture sociale d'une fracture géographique »*. Pour les seconds, Robert Bret a souligné que les HLM en question n'étaient *« ni des barres ni des tours »* et a accusé le maire de *« dire dans les salons feutrés qu'un logement PLA* [prêts locatifs aidés] *construit, c'est trois voix de moins pour (nous) lors des élections »*. En colère, le maire a accusé tous ses prédécesseurs d'avoir construit pendant quarante ans des cités *« sans équipement, sans qualité »*, *« ces grands ensembles qui déshumanisent nos quartiers »* et a annoncé une *« politique sociale du logement »* nouvelle.

Jean-Claude Gaudin avait commencé son intervention en faisant connaître les félicitations délivrées par le secrétaire d'Etat à l'action humanitaire d'urgence en matière d'hébergement des démunis, ce qui n'a qu'un lointain rapport avec la construction d'habitations PLA, en réalité destinées aux salariés disposant de ressources stables. D'ailleurs, le dernier ensemble inauguré par le maire abritera une majorité d'employés municipaux...

Passées les outrances verbales, il fallut bien répondre à la question des logements sociaux à Marseille, concentrés dans trois arrondissements sur seize ! La réponse du maire est double : revitalisation des « noyaux villageois », développement des opérations d'acquisition pour améliorer le patrimoine. Tous les intervenants, publics ou non, s'y déclarent d'ailleurs favorables. Mais ils soulignent que ces procédures sont longues, complexes et ne règlent pas forcément les problèmes de cohabitation. Et ils ajoutent que les sociétés HLM devront bien construire si l'hypothèse d'une ville retrouvant 785 000 habitants en 2001 est retenue. Pour la mairie, les sociétés HLM ont pris la mauvaise habitude de construire trop et trop grand ; elles doivent désormais réapprendre à loger les gens sans dépasser plus de cinquante logements et à utiliser le bâti existant dans les quartiers du centre.

Les nombreux comités d'intérêt de quartier de la ville ont bien fait entendre leur voix. Ils sont opposés à toute implantation de HLM dans leur secteur : au sud, de crainte de voir arriver des populations démunies ; au nord, parce qu'il y en déjà trop.

Michel Samson



LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
« Le Golem de Londres » de Peter Ackroyd
page 10

MICHEL BUTOR
page 11



Le Monde des LIVRES

VENDREDI 27 DÉCEMBRE 1996

LA CHRONIQUE
de Roger-Pol Droit
« Cosmopolitiques » d'Isabelle Stengers
page 12

WILLIAM KENNEDY
page 14



A l'heure où les rituels de fin d'année semblent donner raison à l'humaniste Bartolomeo Sacchi – le fameux Platina – qui célébrait la *table comme la plus honnête des voluptés*, il n'est pas superflu de rappeler que ce rêve d'abondance est une des utopies les plus viscéralement humaines. Survivre a toujours été le premier besoin de l'homme. Le seul inéluctable.

Et si une histoire plusieurs fois millénaire a sculpté dans les corps *et les esprits cette irrésistible attrac*tion pour l'excès, aujourd'hui, à l'ère de la mondialisation des fast-foods, une forme inédite de peur inverse celle, atavique, de la disette : le spectre de l'obésité relève celui de la carence, comme si l'équilibre entre la faim et la surabondance s'avérait impossible. Au terme d'un *magnifique essai, le médiéviste* lorsque la mainmise commerciale dilate sans frein la sphère d'influence du Vieux Continent.

Est-ce l'aliment, sa préparation, le cérémonial qui préside à sa consommation qui distingue l'homme de l'animal ? Au risque de sacrifier à un anthropomorphisme périlleux, il est tentant de voir, avec Flandrin, dans le partage de la viande fraîchement abattue, la *source des hiérarchies*, la naissance de l'étiquette qui fonde la convivialité et les usages sociaux du repas. Ce qui concéderait la primeur du festin aux fauves qui précédèrent l'homme. Cependant pour le banquet antique, outre la chair fraîche, indispensable, la boisson fermentée, le sel, gage d'amitié, et l'huile *sont requis. Expressions de la civili*sation face à la sauvagerie du barbare, qui ne s'adonne pas à l'agriculture. Comme si l'élaboration d'un produit domestique qui *« dépasse la "nature" »* renforçait l'espace protégé du banquet, où se lit l'identité du groupe, plus culturelle que sociale, jusqu'aux cérémonials *médiévaux*. Le recours privilégié aux



© G. DAGLI ORTI

« Le Festin burlesque », de Jan Mandijn (1500-1560)

Histoire d'une « honnête volupté »

Du partage de la viande fraîche, premier signe de convivialité, à l'ère du fast-food, Massimo Montanari et Jean-Louis Flandrin dirigent une magistrale synthèse sur l'un des besoins premiers de l'homme : l'alimentation

Massimo Montanari appelait de ses voeux l'an dernier *« un rapport cordial et conscient avec la nourriture* [qui] *reste à inventer »* (1). Aujourd'hui, loin du pittoresque des histoires des aliments (2), il livre une monumentale *Histoire de l'alimentation*, codirigée par le moderniste Jean-Louis Flandrin. Une quarantaine d'historiens, quasiment tous européens, participent à ce projet, *que les deux maîtres d'oeuvre ont* le souci de rendre cohérent, sans jamais gommer l'originalité de chaque intervention. Voici donc les fruits de deux décennies de re*cherches dans* un secteur tout juste défriché de l'histoire matérielle et culturelle. Ce passionnant mais difficile chantier adopte un découpage *chronologique classique* ; l'espace de l'enquête est essentiellement européen, avec d'indispensables entorses orientales – antiques et médiévales – et une extension mondiale à l'ère contemporaine, céréales n'a pourtant pas que des vertus : réduisant la diversité de l'alimentation, il favorise les carences qui font chuter l'espérance de vie et rend plus meurtrières les crises frumentaires. Son succès n'en est pas menacé et le blé forme avec la vigne et l'olivier une triade idéologique qui impose l'image d'une frugalité simple face au faste des tables d'Orient. C'est moins là un *gage d'humilité que l'expression de* l'orgueil d'une primauté culturelle qui aura la vie longue. Si le *symposium* grec, qui célèbre la sacralité du vin, ne convient plus aux Romains, le cratère commun, symbole de règle sociale, de savoir et de technique, en un mot de *« victoire sur l'instinct »*, annonce la communion *eucharistique*. Ainsi revitalisé, le modèle classique passe à l'ère médiévale, tout juste complété par l'emprunt de valeurs barbares au terme des *invasions* : la reconnaissance des mondes de la forêt, de la chasse et de la pêche prolonge la voie assimilatrice de Rome, « universelle » lorsqu'elle fait place aux épices d'Asie comme au porc des Celtes.

Viande et pain. Apports sauvage et domestique. Les fondements de l'histoire alimentaire de l'Occident sont posés, alors même que l'affirmation du christianisme garantit leur stabilité. Il faut attendre le tournant de l'an Mil pour voir naître, face à une classe paysanne menacée, un modèle privilégié « citadin », monde du marché, des métiers spécialisés, de la viande fraîche, opposé au domaine de la subsistance, de la préparation domestique et de la viande salée. Une volonté de distinction aussi explicite qu'arbitraire, quand la ville ou le prince *consomme du mouton, laissant au* paysan le goût du porc. Pour fixer culturellement le nouveau privilège, on invente alors les « bonnes manières » : la table confirme et rassure l'ordre établi.

Les innovations de l'ère moderne n'y changent rien ; tout au plus marquent-elles la naissance du goût contemporain, recul des épices et des saveurs acides, surtout prisées des Français, et adoption des produits coloniaux : chocolat *mexicain, thé chinois ou café* africain. Les légumes ou les céréales récemment acclimatés (aubergine, maïs) participent à la grande célébration du *« goût naturel »* que vante Voltaire. C'est l'heure des premiers traités sur l'art culinaire, composés par d'authentiques professionnels ; tandis que l'olive, l'artichaut ou la figue, hésitent entre le statut du fruit ou du légume, que la fourchette et l'assiette plate, personnelles, mettent un terme à la *promiscuité conviviale* des temps anciens, qui osera rappeler que la reprise démographique menace toujours plus les paysans livrés *sans merci à la disette en cas* d'accident climatique ? Antifiscale au XVIIe siècle, l'émotion populaire se fait désormais frumentaire. C'est, par-delà les clivages nationaux, l'un des vrais points de convergence de l'Europe alimentaire. Restait à la révolution industrielle à proposer son lot de nouveautés (depuis la nais*sance du restaurant dès 1765 à l'ac*tuelle « macdonaldisation » des moeurs). Citoyen critique, Flandrin sort alors de la réserve prudente de *l'historien pour s'interroger sur ce* « progrès » prétendument continu, qui n'épargne pas au tiers-monde le retour des famines, n'apporte une aide internationale qu'au péril des *agricultures vivrières*, promesse d'autres disettes, et prône enfin une obsession hygiéniste de la minceur, aux fortes connotations puritaines. *Plus vif encore pour stigmatiser* les revers graves (surproduction, endettement et *mévente chroniques* ; environnement sacrifié ; perte de la saveur alimentaire), l'historien rejoint la croisade des consuméristes révoltés par la banalisation du fade, passeport commode pour l'international. Mais ces réflexions salutaires préservent l'espérance. Si l'industrialisation de l'alimentation a permis, *fût-ce au péril du goût*, de consommer de tout, annulant les diktats du lieu ou de la saison, la spécificité de chaque terroir relève *moins d'une fatalité contraignante* que d'un choix délibéré de sauvegarde de l'identité. Un pari neuf pour une conquête nouvelle qui ressemble assez au défi du pluralisme européen, chantier sans cesse raillé, mais toujours actif. La table comme métaphore de notre appétit de singularité. Sans doute est-ce pour mieux *plaider* la *reconnaissance* du ventre que Montanari et Flandrin ne livrent qu'un index des produits, négligeant les noms propres. Un choix *frustrant mais malicieux qui* obligera à épouser une autre logique de consultation. Un travail décidément aussi audacieux que stimulant.

Philippe-Jean Catinchi

(1) *La Faim et l'Abondance. Histoire de l'alimentation en Europe*, Seuil, 1995.

(2) Dans cette veine, signalons cependant deux livres plaisants : *Mots de table, mots de bouche*, de Claudine Brécourt-Villars – qui sera, le 28 décembre à partir de 16 heures à la Librairie gourmande, 5, rue Dante, 75005 Paris –, un dictionnaire étymologique et historique du vocabulaire classique de la cuisine et de la gastronomie (Stock, 440 p., 160 F) et, plus léger, *A la table des rois. Histoires et recettes de la cuisine française de François Ier à Napoléon III*, de Marie-Blanche de Broglie (Le Pré aux Clercs éd., 288 p., 195 F).

HISTOIRE DE L'ALIMENTATION
sous la direction
de Jean-Louis Flandrin
et Massimo Montanari.
Fayard, 920 p., 250 F.

Stifter, de l'innocence à la déchirure

Deux nouvelles de l'écrivain autrichien sans cesse à l'affût de la cohérence du monde

DESCENDANCES
(Nachkommenschaften)
d'Adalbert Stifter.
Traduit de l'allemand
par Jean-Yves Masson,
éd. Jacqueline Chambon,
152 p., 110 F.

LE CONDOR
(Der Kondor)
d'Adalbert Stifter.
Traduit de l'allemand par
Jacqueline Chambon,
éd. Jacqueline Chambon,
48 p., 34 F.

Poussé à l'excès, le désir de normalité peut rendre fou. On frôle le délire à imaginer ou appeler de ses voeux un monde dans lequel tout déchirement serait réparé, où chaque contradiction aurait trouvé sa claire et simple résolution. L'oeuvre de l'Autrichien Adalbert Stifter se tient au bord de cet excès, en équilibre très incertain sur *le fil de ce délire*. Elle court sur un autre fil, temporel celui-là, reliant, au-dessus d'un abîme, les sombres lueurs du romantisme allemand et l'avènement européen des bourgeoisies tristes, mornes et grises.

Né en 1805, Adalbert Stifter, lui, ne dut pas courir beaucoup. On imagine davantage cet inspecteur de l'enseignement, posé, plein de mesure, cérémonieux peut-être, marchant d'un pas lent et attentif dans les verts pâturages des monts de Bohême, souriant comme un notable dans les salons de la Vienne des Habsbourgs ou méditant dans les forêts de la Moldau. Sa prose d'ombre et de lumière fut louée par Nietzsche et moquée par Hebbel, qui estimait que seuls Adam et Eve étaient assez innocents pour la lire avec profit. Il fut également un bon peintre, paysagiste évidemment. Puis, un jour de 1868, il se trancha la gorge avec son rasoir.

« De même que, dans la nature, les lois universelles agissent silencieusement et sans discontinuer, de même la loi morale agit silencieusement dans les âmes, imprimant sa marque à l'incessant commerce entre les hommes, et tels hauts faits qui suscitent momentanément l'émerveillement ne sont que de tout petits signes de cette force universelle. Ainsi cette loi morale assure-t-elle la cohésion de l'humanité, tout comme la loi naturelle assure celle du monde. » Cette citation, tirée de la préface de *Cristal de roche* (éd. Jacqueline Chambon, 1988), donne l'exacte mesure de la pensée, du projet, et surtout du rêve, de Stifter. Cette pensée, Adam et Eve – avant leur chute –, auraient pu, de fait, la former dans leur esprit – pur comme une source de montagne. Mais évidemment les choses n'en sont pas restées à cet heureux balancement que la phrase de l'écrivain se plaît à exprimer... Très vite, la déchirure, l'incohérence et la contradiction sont entrées dans le monde ; et l'esprit de Stifter n'en est pas resté indemne.

Descendances, qui est l'une de ses dernières nouvelles, comme *Le Condor* qui date des débuts, illustrent merveilleusement le rêve de l'écrivain et le trouble qui le saisit lorsque ce rêve se dissipe. Dans les deux textes, le héros est un peintre. Friedrich Roderer, dans *Descendances*, a l'ambition de faire *« la réalité aussi vraie qu'elle est »*, et de rendre la *« grande plénitude poétique »* qui se trouve *« dans le monde et dans toutes ses parties »*. Pour cela, il s'installe dans un atelier assez grand pour accueillir l'immense toile où il peindra le *« pays »* et *« tout ce qu'il y a ici aux alentours »*. Au centre du paysage, un marais : lieu de trouble où le beau se dissimule.

Parallèlement, le jeune artiste converse longuement avec un homme âgé, riche hobereau qui lui confie, telle une généalogie symbolique, l'histoire de sa famille, et qui se trouve porter le même nom que lui. Le premier peint le marais que le second, pour le bien de l'humanité, a entrepris de combler. A la fin de cette longue nouvelle, Friedrich se reconnaît comme parent de Peter Roderer, se marie avec Susanna, la fille de celui-ci, renonce à la peinture et brûle sa grande toile découpée en petits morceaux : sacrifice joyeusement consenti au profit d'une existence invisible, d'un *songe de plénitude familiale* et bourgeoise. *« A présent, je sentais dans mon cœur une liberté, une grandeur telles que l'on eût dit que ce cœur était un univers inondé de clarté »*, se dit, d'une manière trop ostentatoire, le jeune homme de ce très curieux et superbe « roman d'apprentissage ». Dans *Le Condor*, où l'on trouve le beau récit d'un voyage en ballon, c'est le schéma inverse qui prévaut : le héros, héritier du romantisme, choisit l'art contre l'amour.

Le contenu de la narration est impuissant à rendre compte de l'intense étrangeté de la manière de Stifter, homme qui, comme les créatures nées de son imagination, *« mise tout son univers sur une pensée, au contraire* [de ceux], *qui n'ont ni univers ni pensée au service de laquelle tout risquer »*. Cet *« univers »* est celui du balancement, où la quête du point d'équilibre, ce masque du bonheur, est promis à la contradiction, au trouble, à la vie donc.

Patrick Kéchichian

le feuilleton de Pierre Lepape

Les gaietés de l'enfer



Londres, 1880. Une série de massacres sème l'horreur dans le quartier miséreux de Limehouse. Qui est ce meurtrier baptisé « le Golem » ? Cette créature aux mille visages ? Qui a engendré cette violence aux formes multiples ? Derrière ce fait-divers tourné en comédie noire, Peter Ackroyd interroge nos sociétés

LE GOLEM DE LONDRES
(Dan Leno and the Limehouse Golem)
de Peter Ackroyd.
Traduit de l'anglais par Bernard Turle,
Laffont, coll. « Pavillons », 314 p., 139 F.

Les événements de l'actualité, pour uniques qu'ils sont, n'en finissent pas de jouer une partition familière sans laquelle ils seraient inaudibles. Le nouveau, l'inconnu ne sont perceptibles, dans leur violente fraîcheur, qu'à condition de pouvoir s'insérer dans des canevas anciens, à partir desquels on improvise. L'affaire des réseaux de pédophiles qui vient de secouer la Belgique et de mettre à mal les règles de son jeu social déroule un scénario surprenant : un fait-divers d'une sinistre trivialité cristallise en affaire d'Etat et devient la matrice d'une révolte des citoyens ordinaires contre le désordre des autorités. C'est l'inversion, chère aux vieux carnavals, des rôles distribués sur le théâtre de la société : le peuple, dans les cris, les plaintes, les manifestations, les grèves, réclame le respect des règles contre ceux qui les ont édictées et qui sont chargés de leur application.

Paroles nouvelles, mais musique bien connue. Dans un petit ouvrage très dense publié en 1988, *Logiques de la foule*, Arlette Farge et Jacques Revel avaient analysé un fait-divers vieux de plus de deux siècles (1). En 1750, à Paris, au siècle des Lumières et de la raison triomphante, une rumeur parcourt les quartiers pauvres de la capitale : les gouvernants et leur police sont accusés de voler des enfants et de les faire disparaître. Echauffourées, répression, émeutes du Marais jusqu'au Temple et qui gagnent bientôt tous les faubourgs de la ville. On frôle l'insurrection. Michelet date de cette révolte le divorce de Paris et de la monarchie. Peut-être, mais Farge et Revel montrent aussi que la foule, entre l'angoisse et la colère, rejoue également une partition archaïque : celle du pouvoir – Molloch qui dévore les enfants du peuple qu'il a en charge d'aimer et de protéger. Les émeutiers de Paris, les manifestants de Bruxelles ne veulent pas la révolution mais son contraire : le retour à un ordre « naturel » où les puissants défendent contre les dangers ceux qu'ils dirigent et dominent. Chacun sa place, chacun son rôle. Le fait-divers est à l'histoire ce que le mélodrame est à la tragédie : question de registre.

Des scènes différentes et pourtant de schémas identiques se rejouent à Londres à la fin du XIXe siècle. Les crimes de Jack l'éventreur dans les quartiers misérables de l'East End sont désormais entrés dans la légende et composent, avec les romans de Dickens, un tableau devenu classique de l'horreur urbaine qui accompagne la construction du capitalisme industriel. La série de massacres perpétrés dans ces mêmes ruelles misérables, à Limehouse, en 1880 par celui que la presse baptisa « le Golem de Londres » est moins célèbre ; sans doute parce que la rumeur n'en attribua pas la responsabilité à une personnalité proche de la famille royale. Moins exemplaire, elle n'en est que plus romanesque.

C'est bien un roman, pas une évocation historique, qu'écrit Peter Ackroyd ; même si l'auteur d'une célèbre biographie de Dickens connaît sur le bout du doigt la géographie physique et humaine de ces bas-fonds de Londres qui furent les premières formes de goulag sécrétées par le libéralisme. Sa description est d'une noirceur féroce, d'autant qu'elle n'utilise aucune des recettes éprouvées de la description naturaliste ou de la terreur gothique. Ackroyd recourt plus volontiers à l'humour, à la distance, au cynisme à la Swift ou à la De Quincey auquel il emprunte cette définition de la pantomime : *« Un condensé d'amusement, de fantaisie, d'artifice et d'atrocité. »*

Les scènes du *Golem de Londres* se déroulent en trois lieux, l'un réel – la rue –, les deux autres dédiés à l'imaginaire : un théâtre-bastringue où évoluent des goualeuses, des mimes, des travestis et des pousseurs de romances et une bibliothèque où se retrouvent quatre personnages – deux « réels » et deux fictifs : un romancier, George Gissing, un philosophe, Karl Marx, un vieux sage juif, Solomon Weil et le journaliste John Cree, rédacteur d'un étrange journal. Entre les scènes d'épouvante de la rue et celles qui se jouent et se chantent sur le boulevard du Crime ; entre les romans du jeune Gissing, brillant écrivain fasciné par la déchéance sociale, et les analyses de la pauvreté que rumine un Marx vieillissant et doutant, s'orchestre un jeu d'échos qu'Ackroyd organise avec une jubilante virtuosité.

On ne sait plus très bien qui imite qui : la réalité reproduit l'art et les crimes de la rue, dans leur mise en scène méticuleuse, répètent ceux qui se représentent sur la scène des théâtres populaires ; à moins que cela ne soit le contraire. Quand la réalité quotidienne est si *violente, si insupportable, si dramatique, quel excès*, quel supplément d'horreur peut-il être ajouté pour émouvoir, sinon l'artifice, l'outrance de l'imagination, la grimace de la parodie, la dérision du rire ? Le meurtre en série, conçu comme une œuvre d'art, réalisé en vue d'un spectacle, ne doit son pouvoir de fascination et d'éveil qu'à cet excès d'artifices seul capable de sublimer un quotidien banalement horrible. Une société où les gens sont broyés par milliers, avilis, affamés, déshumanisés, dans l'indifférence, le silence et le cynisme est brusquement prise de peur et de mauvaise conscience par la mise en scène de quelques meurtres supplémentaires.

Peter Ackroyd s'est ouvertement inspiré du chef-d'œuvre de Thomas De Quincey, *De l'assassinat considéré comme un des beaux-arts*, l'humoriste anglais ayant lui-même trouvé la source de son inspiration dans les crimes minutieux et théâtraux commis au début du XIXe siècle, toujours dans l'East End de Londres, par John Williams. Mais entre les paradoxes érudits du plus célèbre des opiomanes et le roman du critique littéraire du *Times*, le regard porté sur le monde a changé. De Quincey s'interrogeait sur la métaphysique du criminel, sur les arcanes de la culpabilité et de l'innocence et, en bon romantique, sur les progrès de la sauvagerie qui suivent exactement ceux de la civilisation : Caïn n'était décidément qu'un amateur inexpérimenté. Ackroyd, même s'il situe son roman aux plus belles heures de l'Angleterre victorienne, pose des questions qui intéressent le Royaume-Uni de Margaret Thatcher et de John Major – ou la France de Jacques Chirac.

Le meurtrier vedette de Limehouse est surnommé le Golem par la rumeur populaire et par les journalistes qui lui donnent forme et écho. Manière de dire qu'il s'agit d'une créature monstrueuse, aux visages et aux formes multiples – comme ces comédiens burlesques qui, sur les tréteaux du caf'conc' interprètent tous les rôles, *sans distinction* de classe, de race ou de sexe. Le Golem, ce peut être n'importe qui, le crime a tous les visages. Mais dans sa version plus ancienne, celle de la mystique juive, née en Europe centrale et largement répandue en Allemagne et en Angleterre (mais pas en France), le Golem est aussi cette créature prométhéenne, façonnée dans l'argile par des rabbins démiurges et qui, échappant à ses créateurs, devenue incontrôlable, se retourne contre ceux qui l'ont fabriquée et sème une terreur aveugle et démoniaque.

En 1880, en 1996, la bonne société, celle qui détient le pouvoir, les lois et la définition du bien et du mal se demande qui a bien pu fabriquer le Golem, la violence criminelle aux mille visages qui dévaste les bas-quartiers londoniens et les banlieues de partout. Les plus bornés de ses membres accusent les victimes elles-mêmes, les « classes dangereuses » comme on disait, ceux qui gardent, malgré tout, la volonté de vivre dans un monde qui n'est pas digne qu'on y vive. Pour ceux-là, les aveugles et les sots, il suffit d'élever les barrières et de multiplier les chiens de garde entre les ghettos *pauvres et le beau monde civilisé* pour éviter la contagion du crime. Surveiller, punir, enfermer, réprimer, supprimer. Qu'ils s'entretuent, quelle importance ?

De l'autre côté, que décrit joliment Ackroyd, se trouvent les théoriciens de ce qu'on nomme depuis quelques mois « la fracture sociale ». Le mot est nouveau ; la chose est si ancienne et tranquillement acceptée qu'on nous ferait aisément croire qu'elle est éternelle. Ceux-là soupçonnent que le Golem pourrait bien avoir été créé de toutes pièces et par leurs semblables dans l'argile de l'exploitation, du progrès, de l'enrichissement, des valeurs humanistes et de l'organisation rationnelle de la société. Dès le milieu du XIXe siècle, en pleine période d'euphorie industrielle et marchande, des voix, nombreuses déjà, s'élèvent pour s'alarmer et alarmer : nous avons fabriqué un monstre que nous avons privé d'humanité, et nous ne savons plus comment nous en débarrasser. Toute la littérature criminelle de l'époque, comme celle de la nôtre, sue cette peur et cette culpabilité.

Le Golem de Londres raconte tout cela sur les seuls modes critiques qui conviennent à la gravité du sujet, celui de la comédie noire, de la farce macabre et de la chanson populaire où les pires catastrophes ont un air de gaieté : *Tout va très bien, madame la marquise*. Le plus affreux dans le malheur est sans doute qu'on s'y habitue.

(1) Arlette Farge et Jacques Revel : *Logiques de la foule. L'affaire des enlèvements d'enfants, Paris 1750*. Hachette. Coll. « Textes du XXe siècle ».

Le Tibet existe encore

En retraçant le martyre de deux nonnes, Philippe Broussard restitue les espoirs et les souffrances d'un peuple dépossédé de son identité

LES REBELLES DE L'HIMALAYA
de Philippe Broussard.
Denoël, 252 p., 110 F.

De livre en livre, et il en paraît beaucoup depuis dix ans, le Tibet est devenu un pays plus repérable, mieux connu, sinon familier. L'audience et l'aura du dalaï-lama ont également suscité l'intérêt, parfois la bienveillance, voire l'engagement résolu, pour l'une des plus nobles causes qui soit : la sauvegarde d'une civilisation unique, la défense d'un peuple colonisé et persécuté depuis plus de quarante ans.

Mais si les ouvrages consacrés à la culture, à la spiritualité, à la société tibétaine, se trouvent désormais en nombre, les études ou les récits qui s'attachent aux Tibétains eux-mêmes restent rares. En ce domaine, aux deux textes de référence que sont *Un cavalier dans la neige* (1) et les *Mémoires de Tashi Khedrup* (2), il convient aujourd'hui d'ajouter *Les Rebelles de l'Himalaya*, de Philippe Broussard.

Il s'agit en effet d'un témoignage qui, sans emphase, par son implacable déroulement, favorise une compréhension profonde des drames et des enjeux qui se développent sur les hautes terres. L'histoire ? Celle de deux jeunes nonnes, Kyzom et Yangdöl, qui, avant de se retrouver sur le chemin de l'exil, avaient pris, chacune de son côté, le même risque insensé : manifester publiquement, au cœur de Lhassa, leur soif de justice et de liberté. Comme le note Philippe Broussard : *« Que reste-t-il donc à ce peuple pour qu'il en soit réduit à lancer des S.O.S. si pathétiques ? N'a-t-il d'autre choix que d'aller à mains nues au-devant de ses tortionnaires ? »*

Car en ce 28 septembre 1990, à 11 heures du matin près du temple du Jokhang, Kyzom n'a que onze compagnons pour défier l'ordre chinois ! Car en ce 1er octobre 1991, vers 14 heures, Yangdöl est seule à se prosterner au même endroit et à lancer quelques appels. Dans l'un et l'autre cas, elles savent qu'elles n'auront que quelques minutes pour crier avant d'être rouées de coups, arrêtées, emprisonnées.

A quoi une révolte aussi brève, une clameur aussi ténue peuvent donc bien servir ? Ces *« actions suicidaires permettent au moins d'attiser la flamme de l'insoumission*, répond Broussard. *Prévenus par des touristes ou par leurs propres réseaux d'informateurs, les Tibétains en exil répertorient tous les incidents. Ces informations sont ensuite publiées à travers le monde, dans les bulletins de soutien au Tibet libre, et parfois relayées par la presse internationale. Au terme de cette chaîne d'indignation, le constat ne varie guère : la Chine se moque des droits de l'homme. Et après ? Après, rien. L'indifférence. D'autres Kyzom défilent, d'autres Kyzom sont frappées, et le monde ferme les yeux sur leurs destins de martyrs. C'est à cela, et à rien d'autre, que servent les manifestations : à montrer, par un harcèlement dérisoire, que le Tibet existe encore »*.

Pour cette seule affirmation, clamée moins de cinq minutes, Kyzom va être torturée et emprisonnée pendant deux ans et demi ; Yangdöl, quant à elle, après avoir été rudoyée, se voit rapidement relâchée. Les deux jeunes filles se retrouvent, par hasard, pour affronter ensemble les épreuves du passage clandestin vers le Népal. Une fuite harassante aux allures d'épopée à travers l'Himalaya.

En transcrivant les destins séparés, puis communs, de Kyzom et de Yangdöl, Philippe Broussard offre bien plus que le récit de deux aventures individuelles, il restitue l'ensemble des espoirs, des frustrations, des prières de tout un peuple étouffé, asservi et inexorablement dépossédé de son identité. Son plaidoyer n'a rien d'excessif ni de grandiloquent : il emprunte la voix douce de ses interlocutrices et donne leurs visages, parfois graves, souvent souriants, à cette monstrueuse tragédie.

André Velter

(1) Editions Maisonneuve.
(2) Editions Olizane.

version originale

La vie en parallèle

A travers une famille déboussolée, Junot Díaz, Américain originaire de Saint-Domingue, décrit dans une langue métisse les réalités de l'exil

DROWN
de Junot Díaz.
Faber & Faber, 166 p., 7,99 livres,
ou Riverhead, 208 p., 21,95 dollars.

Chaque génération attend son *Attrape-cœurs*, et les éditeurs guettent l'écrivain nouveau qui va refléter le mal de vivre, les plaisirs et les jours, les illusions infimes et les grandes espérances, et qui, surtout, ressemblerait comme un frère ou une sœur à d'éventuels lecteurs, tous les garçons et les filles de leur âge incertain, leurs amis ou leurs parents. D'où cette avalanche de complaintes d'enfants du siècle qui mêlent rap, rock, rave, alcool, drogues, inceste, bisexualité, morale, fraîcheur et petits riens de riens.

Junot Díaz, c'est autre chose. Il arrive auréolé d'une de ces réputations comme on sait en construire outre-Atlantique, alors qu'il n'a encore à son *actif qu'un recueil* de nouvelles et surtout, surtout, une avance « à six chiffres » (en dollars) qu'il a perçue pour ce livre et le roman qu'il est en train d'écrire. Il bénéficie probablement de ce courant d'intérêt un peu simpliste pour les artistes de l'immigration hispanique, véritable marché culturel et économique, sans compter l'attrait de l'exotisme, fût-il misérabiliste – palmiers et pauvreté. Heureusement, il apporte véritablement du neuf, de l'étonné et de l'étonnant, à partir de sa double culture, de Saint-Domingue et de « Nueva York », de la vie en parallèle et du double langage.

Les immigrants ont toujours pratiqué cet art plaisant qui consiste à combiner sa langue maternelle et celle du pays d'accueil, et les écrivains noirs ou juifs américains ont enrichi l'anglais de rythmes et de mots qui sont tellement passés dans le langage courant qu'on en a oublié l'origine. Que l'anglais prenne à présent un bain d'espagnol (1) n'a rien d'étonnant, mais Díaz a le don de faire varier ses niveaux de langue, de celle du ghetto à celle de l'université, en fonction de ce qu'il cherche à faire ressentir ; il ne s'agit pas seulement de ponctuer ses phrases d'expressions empruntées d'une langue maternelle, mais d'un processus de recréation où le mot nouveau fait sens, quand il faut impérativement s'approprier la langue d'adoption, *qui signifie l'accession* à l'éducation, au travail, à l'environnement dans ce que cela a de négatif comme de positif. C'est le moyen de redonner à la communauté à laquelle on appartient et dont on ne veut pas se démarquer son droit d'expression.

Ce qui frappe aussi dans *Drown* – qui a d'ailleurs failli s'intituler un peu facilement *Los Boys* –, c'est la variété des approches, qui font de Díaz un observateur autant qu'un participant, un journaliste autant qu'un écrivain, parce que les histoires qu'il raconte sonnent si justes et si vraies qu'elle ne peuvent être qu'à demi rêvées, à demi amalgamées d'une réalité presque oubliée. Ces nouvelles n'ont pas de lien voulu ou évident entre elles, mais dans leur juxtaposition inévitable et hasardeuse, elles trouvent une cohérence et, petit à petit, se dessinent des images, des paysages, des personnages.

Une famille déboussolée et réinstaurée prend corps dans sa réalité bringuebalante, c'est le ciment qui tient le livre. Sous le regard du petit garçon ou de l'adolescent qui raconte un père absent d'abord, parti en Amérique et pratiquement disparu et qui doit envoyer de l'argent, un jour, pour faire venir femme et enfants, et qui le fera quand plus personne n'y croira vraiment, on ne sait pas trop pourquoi, pour être en règle avec lui-même, peut-être. Parti à cause d'une femme, il en trouvera encore une autre, au moins, dans le Nouveau Monde, et les enfants assisteront à cela comme au reste, dans leur impuissance silencieuse et coupable. La mère, d'abord restée sur l'île, s'use dans une fabrique de chocolat, elle crie, elle cogne, parce qu'elle ne peut pas faire autrement, quitte à s'abstraire, craquer et repartir. Et elle s'adaptera encore et toujours. Un frère aîné, une sœur aussi, peut-être, cela varie d'un texte à l'autre, mais ce qui compte, c'est cette résistance, cette tolérance, cette complicité de la fratrie, même dans la jalousie ou les bagarres, et la tendresse sous-jacente mais rarement exprimée. Et tous les autres, grand-père, oncles, tantes, voisins, et puis les copains et surtout les filles qui se laissent draguer sur fond de drogue, de sida, de manque d'argent, de petits boulots, de petits vols, et l'attirance pour les mieux intégrées, qu'elles soient noires, métisses ou blanches. De l'enfance à l'adolescence, de Saint-Domingue à une banlieue triste, un gamin grandit, le cœur tanné comme du cuir, souffrant quand même parfois, mais plein d'espoir et de sourires rentrés.

Martine Silber

(1) L'édition anglaise comporte un lexique. Tellement littéral qu'il confine à l'absurde : l'interjection « ¡ojo ! », par exemple, qui signifie « attention ! » est traduite par « eyes » (les yeux). Comme si quelqu'un avait été chercher, sans connaître la langue et sans lire le livre, dans ces phrases toutes faites qui figurent à la fin des guides de voyage. Souhaitons que l'éditeur français (Plon) soit plus malin.

L'empire de la curiosité

Les rêves, les voyages et les lectures de Michel Butor, plus que jamais poète, nourrissent une encyclopédie autobiographique

GYROSCOPE
Le Génie du lieu, tome V
de Michel Butor.
Gallimard, 400 p., 350 F.

RÉPERTOIRE LITTÉRAIRE
de Michel Butor.
Gallimard, coll. « Tel »,
370 p., 92 F.

CORRESPONDANCE 1955-1978
de Michel Butor
et Georges Perros.
Ed. Joseph K., 570 p., 168 F.

CURRICULUM VITAE
entretiens de Michel Butor
avec André Clavel,
Plon, 280 p., 120 F.

Janvier 1960 : *Degrés* paraît chez Gallimard. C'est le quatrième roman d'un écrivain déjà célèbre. Il appartient à un mouvement qui redéfinit la littérature, la menace de stérilité, multiplie les malentendus et les polémiques. Et ce romancier, voué à une notoriété mondiale, arrête là. Non pas la littérature : près de six cents volumes vont porter son nom jusqu'à ce jour. Mais le roman, oui. Panne sèche ? Michel Butor n'a pas attendu son soixante-dixième anniversaire pour s'interroger sur l'étrange métamorphose de son œuvre.

Un philosophe, condisciple de Gilles Deleuze, fuit une philosophie rétive à lui accorder ses lauriers. Comme Michel Tournier, qui fait aussi partie de la bande, il se tourne vers la fiction. *Passage de Milan* paraît chez Minuit en 1954 grâce au découvreur des découvreurs, Georges Lambrichs. Trois ans plus tard, le prix Renaudot sera donné à *La Modification*, troisième roman dont on sait la destinée internationale et qui pourtant sera l'avant-dernier. Dans son entretien avec André Clavel, Michel Butor s'explique précisément sur les conditions de rédaction de ses quatre seuls romans et sur les raisons d'une espèce de tarissement.

On compare parfois le physique de Michel Butor septuagénaire et barbu à celui de Victor Hugo, de Jules Verne et de Karl Marx ! Il sourit de ces comparaisons fantaisistes auxquelles on pourrait ajouter, avec plus de cohérence intellectuelle, l'image de Gaston Bachelard. Curiosité, invention, culture encyclopédique caractérisent cette œuvre multiforme du romancier paradoxal qui n'écrit plus de romans. Il accepte de faire un bilan de plus avec nous, mais sa modestie et son ironie le préservent de toute autoproclamation déplacée. Si l'on admire sa liberté, éclatante dans *Gyroscope*, qui clôt le cycle du *Génie du lieu*, il rappelle que *« la conquête a été longue et difficile »* et reconnaît qu'il a *« profité du privilège dont bénéficient l'âge et la notoriété. Un jeune écrivain n'aurait jamais pu obtenir d'un éditeur une telle publication »*. L'ouvrage, d'un grand format inhabituel, « à l'italienne », c'est-à-dire en largeur, est imprimé sur deux colonnes et se lit dans les deux sens.

Que s'est-il passé pour que Michel Butor se soit désintéressé du genre romanesque ? Bien que trente-cinq ans aient passé, il revient sur cette mutation littéraire : *« Autour du nouveau roman, j'ai été lié avec des écrivains avec lesquels j'avais des points communs, mais sur lesquels certains se sont peut-être mépris. Je me suis toujours tenu à l'écart, parce que je voyageais. La distance m'a permis de ne pas me laisser impliquer dans des discussions qui me semblaient vaines. Mais je n'ai pas abandonné le roman brusquement. Je me suis mis à écrire d'autres choses. La première a été* Mobile. *Ma découverte des Etats-Unis a produit sur moi un tel effet que j'ai tenté un genre tout à fait différent. Plus mon séjour se prolongeait, plus je me sentais contraint d'inventer un style nouveau.* Mobile *a provoqué un scandale épouvantable qui m'a amené à me défendre. J'ai été sollicité par des producteurs de radio. Mes amis, les critiques, les éditeurs exerçaient sur moi une pression pour que j'écrive encore un roman. Je n'y arrivais pas. J'étais dans une période « post-romanesque ». Il devait y avoir dans ce qu'on appelle roman quelque chose qui ne convenait plus à ma conscience de la réalité. Mes écrits toutefois contiennent de la matière romanesque, mais qui ne se forme plus dans un roman. »*


MARTINE SIMON

« J'écris presque tous les jours des poèmes. Mais ma poésie a ceci de spécifique qu'elle est toujours de circonstance. »

Cette matière a été constituée, dans les différents cycles qui jalonnent la création de Michel Butor, par les rêves, les voyages, les lectures. Le *Répertoire littéraire*, proposé en un seul volume qui condense les précédents, réunit les analyses critiques qui concernent quelques classiques français (de Rabelais à Zola). Mais le roman a-t-il tout à fait disparu de l'œuvre critique, des récits de voyage et de la série de *Matière de rêves* ? *« Mes efforts pour réduire à une fiction unifiée toute cette matière diverse ont été vains. La matière s'est révoltée. Le caractère multiple du rêve, qui se transforme et se corrige perpétuellement, se retrouve dans certains sous-genres romanesques, comme le roman policier. On croit qu'un crime s'est déroulé d'une certaine façon et d'autres possibilités de récits sont étudiées les unes après les autres, jusqu'au moment où un élément détermine la fin. Déjà, dans* L'Emploi du temps, *il y a du roman policier, mais avec un trou : à la fin on ne sait pas ce qui s'est passé. C'est ce trou qui s'est mis à proliférer... Dans le voyage, il y a le phénomène de l'horizon. On va quelque part, mais demeure toujours autre chose : une autre ville où l'on n'est pas allé.*

» Le voyageur littéraire est toujours débordé par un autre voyage qu'il voudrait faire. En ce qui concerne la lecture, je veux toujours marquer que les écrivains dont je parle existent, qu'ils ne sont pas des personnages de fiction. Et pourtant, je m'efforce de les raconter. Il reste quelque chose de romanesque dans mes Répertoires. »

On peut lire toute l'œuvre de Michel Butor comme une grande encyclopédie, mais *« une encyclopédie ouverte »*, dit-il, ou encore *« l'empire de la curiosité »*. Les textes *« imités du chinois »*, les variations sur Andersen, Rimbaud, Segalen, Shakespeare ou Tycho-Brahé, les références à Picasso que contient *Gyroscope* ne sont pas une version littéraire et labyrinthique d'un CD-ROM. Il faut cependant avouer que l'on pense à un livre-jeu d'une prodigieuse érudition, d'une érudition légère et facétieuse.

Michel Butor se défend d'avoir écrit une œuvre intimiste, sinon dans sa correspondance, comme celle, émouvante, qu'il a entretenue pendant vingt-trois ans avec Georges Perros, document exceptionnel, et fort bien édité, sur la vie littéraire. Il précise néanmoins : *« Il y a beaucoup d'autobiographique dans mes livres, mais je ne suis pas un écrivain autobiographe. Les plus grands autobiographes ont raconté leur vie pour faire partager ce dont ils ont été des témoins ou des exemples privilégiés. Augustin veut parler, à travers lui-même, du travail de la grâce, Jean-Jacques, du malheur de la société. Je n'ai pas, moi, le sentiment d'être un exemple. Il est vrai que je me demande toujours comment il se fait que je voie telle ou telle chose autrement qu'on ne les voit d'habitude. Je précise l'angle de vue : cela crée des moments autobiographiques, mais je ne les relie pas par un fil. »*

La poésie est présente dans chacun de ses livres, si présente que l'on se demande même pourquoi on cite rarement Butor parmi les poètes français. Sa propre réponse ? *« J'écris presque tous les jours des poèmes. Mais ma poésie a ceci de spécifique qu'elle est toujours de circonstance. Pendant longtemps, j'avais besoin de vastes dimensions. Peu à peu, je suis parvenu à des formes plus brèves. Mes textes brefs sont tous destinés à des amis, c'est ce qui explique le nombre insensé de mes livres. Je n'écris jamais de la poésie pour moi-même. Elle répond toujours à une demande. Cette demande m'a permis de conjurer une sorte d'interdit. Il a fallu beaucoup de temps pour que je sois reconnu comme poète. Chesterton dit qu'il y a trois états qui ne peuvent pas se nommer eux-mêmes : le sage, le saint, le poète. Si l'on dit : « Je suis poète », on ne l'est pas. Ceux qui se disent eux-mêmes poètes ne m'ont pas admis dans leur club. Mais je viens de recevoir la notice me concernant dans le* Who's Who in Poetry... »

René de Ceccatty

★ Signalons un dossier Butor dans la revue *Rémanences* n° 6, avril 1996.

Raymond Devos l'acrobate... avec chutes

UN JOUR SANS MOI
de Raymond Devos.
Plon, 182 p., 98 F.

Les apartistes sont des gens qui pratiquent l'aparté. / Ils ne parlent qu'en aparté. / J'ai été un apartiste. Eh oui ! / Je ne m'en cache pas. Mais modéré... / Je les connais bien, les apartistes... / Ce sont des gens à part. / Quand un apartiste rencontre un autre apartiste, / la conversation est brève : / – Et à part ça ? / Et chacun repart de son côté... » Formé de trente-neuf courtes *« extravagances »*, *Un jour sans moi*, premier récit de Raymond Devos, accumule ces histoires brèves largement autonomes.

Comment les lire sans entendre sa voix ? Sans percevoir ses intonations, ses larmes et ses coups de gueule. Sans se convaincre qu'il s'agit d'une partition qu'il est seul capable d'interpréter. Et comment ne pas songer au désarroi du lecteur inadvertant, qui, ne le connaissant pas, découvrirait ses phrases sous des portées vides. Un exemple ? Tentez de lire sans lui, de votre voix à vous, le texte suivant : *« – Pourquoi courent-ils ? Pour garder la forme ? / – Non ! Pour échapper à la maladie ! / – Quelle maladie ? / – Le jogging ! C'est la maladie qui court. »*

« Lorsque j'aurai fini de jouer à l'homme de lettres, je remettrai mon nez de clown », promet Raymond Devos. S'il appartient au monde du cirque, c'est à la famille des acrobates plus qu'à celle des clowns. C'est un poète de l'équilibre. Il se suspend aux mots jusqu'au moment où ils le lâchent. Mais ce n'est pas grave. Il n'attend que cela. Il en trouve toujours d'autres, tout proches, auxquels se rattraper. Avant de poser doucement ses deux pieds au sol sur le point final. Transformant ses *« chutes »* en nouveaux élans : *« Etre raisonnable, toujours, en toutes circonstances ? Il faudrait être fou... »*

Jean-Louis Perrier

Les petits paradis

Deux textes courts de Patrick Besson en hommage à la passion amoureuse

HALDRED
de Patrick Besson.
Ed. Maren Sell/ Calmann-Lévy,
114 p., 69 F.

VACANCES EN BOTNIE
de Patrick Besson.
Ed. du Rocher,
62 p., 29 F.

Patrick Besson publie deux petits livres très différents dans leur projet mais qui puisent leur inspiration à la même source : l'amour pour une femme que l'on convoite (au-delà et par le désir) dans le décor et le temps qui l'enveloppent et l'éternisent. Deux textes rapides (l'un onirique et tragique, l'autre mondain et nostalgique) qui dissimulent sous leur belle simplicité une réflexion sur notre civilisation et sur les possibilités infinies de la fiction.

« Un écrivain est un élève puni qui fait ses cent lignes dans la salle de classe vide pendant la récréation alors que ses copains s'amusent dans la cour. La différence entre lui et l'élève puni – collé ! – est que l'écrivain recommence sa punition jusqu'à la fin de ses jours. » Ne nous fions pas à cette boutade. Le narrateur de *Vacances en Botnie* sait que ce vieil élève savoure un bonheur solitaire qui vaut tous les sacrifices : la faculté de traduire les significations intimes de chaque minuscule événement et de percevoir l'abîme qu'il occulte.

Vacances en Botnie est le journal apparemment nonchalant d'un écrivain quadragénaire français qui séjourne dans la maison où sa femme a grandi, sur la côte nord de la Suède qui longe le golfe de Botnie. Fragments délicats du quotidien d'un couple et de leur très jeune enfant entre le prosaïsme de leur vie sociale et la mémoire exaltée de leur passion. Le narrateur est un voyeur engagé, quelque peu perplexe, lui qui vient d'un pays aspiré par la grandiloquence, chaleureux aussi parce que la Suède est le pays de Gisela Blanc, la femme aimée : *« Il me plaît que dans l'un des endroits les plus climatiquement impossibles du globe les Suédois aient fabriqué un système politique presque parfait, sorte de communisme luthérien traditionaliste et dynamique, avec un fort taux d'intérêt sur les placements financiers. »* Humour et mélancolie se mêlent alors que s'opposent le vert et bleu de l'été nordique et le sang et ocre d'un Sud surpeuplé. Il fait l'apprentissage des paradis lisses et convenables : une autre façon (pudique) d'expier le bonheur.

Un autre livre de Patrick, *Haldred* (déjà publié sous un pseudonyme), nous révèle la complexité de son talent. Mêmes maisons roses sur un paysage de sapins bleus. Même couple aussi : Erika et le narrateur. Même pays. Mais le romancier invente une coutume barbare, exorcisme d'une existence trop protégée dans une société trop bien planifiée. Pour expulser le désir sexuel jamais comblé et le désir de mort qui le hante, une fête rituelle a lieu où les gens se présentent nus pour des orgies et des pugilats meurtriers. Dans cette superbe fable, Besson ressuscite les mythes primitifs et les dérives de l'inconscient, mais il s'interroge aussi sur une civilisation malade de refuser la douleur. *Haldred* aurait pu être asphyxié par des métaphores boursouflées. L'auteur a éclairé son récit par la légende de la passion érotique. Erika est aimée par Haldred mais le quitte pour le narrateur. Le désir vibre à son paroxysme et le conte devient un hymne au luxe désespéré de la jouissance : *« Nous sommes entrés dans le sexe, il a refermé la porte derrière nous et nous nous sommes rendu compte que nous n'étions pas dans le sexe mais au paradis. »* Patrick Besson a réussi un chef-d'œuvre miniature sur l'amour humain.

Hugo Marsan

Juliette fait ses gammes en noir

LA VALSE
de Juliette Noureddine.
N&B Editions (1, place
Claude-Monet, 31130 Balma),
72 p., 85 F.

Danse à trois temps : telle est la valse, où chaque couple se déplace en *tournant sur lui-même*. Promesse de vertige au charme suranné. C'est aussi le titre très heureux du premier recueil de nouvelles que signe Juliette Nourredine, qui a su se faire sous son seul prénom une place originale dans le monde *souvent convenu de la chanson française*. La musicienne, *désormais servie* par les paroles de Pierre Philippe, partage son goût pour les univers vénéneux, aux fragrances voluptueusement nocives qui évoquent l'esthétique de l'autre fin de siècle. C'est bien de cela qu'il s'agit, de ces noirceurs *décapantes tempérées par un* humour malicieux – qui ose même jouer avec l'altière fierté des Corses (« Andrea Poletti »). Ce n'est pas un simple hasard puisque l'ombre de Mrosper Périmé (sic) hante une phrase sobre et classique colorée par *un vocabulaire choisi, palette précieuse* qui rehausse la morbidité de liaisons fatales, d'accouplements éternels et d'amants écorchés, empaillés et vernis. Des effrois atténués par des parenthèses heureuses (rêveries de guinguette, de retour des *beaux jours et des finales de rugby*), par l'humour, lorsqu'un enfant prodige échappe à son destin de singe savant, incapable de manifester des *« dispositions bien supérieures à celles que l'on rapporte de l'enfant de Salzbourg »* devant plus de deux personnes – humour noir lorsque les poèmes amphigouriques d'un parnassien accablant causent sa mort, par la grâce vrombissante d'un sphinx à tête de mort tout droit sorti des *Histoires* d'Edgar Allan Poe. Vertige et ivresse, *jusqu'à la démesure et* à la folie. Rare et rosse, un authentique univers.

Ph.-J. C.

La comédie du deuil

Du désarroi à la réappropriation, Christian Giudicelli met à vif le chagrin

CELUI QUI S'EN VA
de Christian Giudicelli.
Seuil, 216 p., 95 F.

Le chagrin est-il la chose au monde la mieux partagée ? Pas vraiment, à lire le roman (dense, dru, à l'acuité parfois violente), de Christian Giudicelli : *Celui qui s'en va*. Bien sûr, il y a une communauté de regrets autour de Malik, qui vient de mourir du sida. Giudicelli saisit le chagrin *« à vif »* chez ses principaux amis : Romain, son compagnon ; un couple provincial, Chantal et Philippe ; un vieux décorateur de théâtre ; Jacques, l'écrivain. Ce n'est pas le genre de Giudicelli d'éprouver un apitoiement excessif à l'égard de ses personnages ; et pourtant elles sont particulièrement poignantes – parce que rapides, visuelles, dénuées de toute orchestration lyrique ou nostalgie rétrospective – les pages où il dépeint le désarroi de Romain, qui, redoutant de regagner son studio, erre à travers Paris sans autre perspective apaisante que de rapatrier le corps de Malik à Nouakchott, où l'attend une famille inconnue.

Car, au fond, qui a été Malik ? C'est l'enquête menée par Romain, à partir de l'agenda laissé par le jeune Mauritanien, qui crée la dynamique du livre, lui donne son rythme de suspense funèbre. Un étudiant généreux et scrupuleux à l'excès qui, selon les mots de Rimbaud, *« par délicatesse, a perdu sa vie »* ? Ou simplement un gigolo qui changeait de prénom et se faisait appeler Mourad par ses clients ? Il n'y aura pas de réponse, et cette absence de certitude, cette impossibilité de cerner l'identité exacte de ce *« passager de l'existence »*, constitue la vérité bouleversante du roman. Car c'est seulement au moment où quelqu'un meurt qu'on aperçoit dans quel réseau d'histoires, d'amitiés et d'amours il était pris. Les agendas ne mentent jamais. Ils comportent assez de noms pour déguiser une jalousie rétrospective. C'est le cas ici. Ce que décrit clairement Giudicelli avec une ironie juste et tournoyante, de témoin en témoin, c'est la cupidité du chagrin. Chacun veut, avec un égoïsme féroce et posthume, s'approprier Malik. Les scènes, cocasses et âpres, qui réunissent ceux qui l'ont connu (dialogues qui cognent sur fond de tristesse : on s'envoie des vannes amères, on se jette à la figure les surnoms pas très charitables dont Malik affublait les uns et les autres) prennent des allures de règlement de comptes, de foire d'empoigne, où chacun veut être vainqueur aux larmes, en claironnant qu'il a été, sinon le plus aimé par Malik, du moins celui qui l'a le mieux *« possédé »*.

C'est bien de possession qu'il s'agit. Malik n'a été, au fond, qu'un objet destiné à assouvir les fantasmes d'exotisme sensuel (Romain, Jacques) ou à consolider indirectement un couple aléatoire : Chantal-Philippe. Et le vieux décorateur n'a-t-il pas considéré Malik que comme un *« Hamlet maigre »*, qui le confortait dans son rôle de père noble avant de l'aider à mourir, pour se donner à lui-même le spectacle de sa compassion efficace ?

Mais ce que décèle surtout Giudicelli sous la peine (lucidité panique des personnages dans de brefs monologues intérieurs), c'est la peur – d'avoir peut-être été contaminés – ou le soulagement – de voir disparaître quelqu'un qui aurait pu le faire. Chacun se retire, le cœur indemne (solidarité déjà distraite dans la dernière scène autour du cercueil, on va vers l'oubli). Et, au terme de cette comédie du deuil que Giudicelli met magistralement en scène, avec un œil à la fois implacable et sensible, Malik n'a déjà plus de visage, presque plus de nom, devient simplement celui qui s'en va.

Jean-Noël Pancrazi

★ Signalons la parution de *Quartiers d'Italie* de Christian Giudicelli en Folio « poche », n° 2866.

Grünbaum secoue la psychanalyse

En mettant à l'épreuve son caractère scientifique, le philosophe américain des sciences s'applique à démontrer les dysfonctionnements de la théorie freudienne

LES FONDEMENTS DE LA PSYCHANALYSE (The Fondation of Psychoanalysis)
d'Adolf Grünbaum.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean-Claude Dumoncel et révisé par Elisabeth Pacherie,
PUF, 461 p., 248 F.

C'est parce que la psychanalyse fait l'objet, en cette fin de XXe siècle, d'une exceptionnelle diffusion sociale et culturelle, que l'œuvre d'un Adolf Grünbaum, qui pose depuis près de vingt ans la question de sa validité scientifique prend, malgré la difficulté de son livre de 1984, aujourd'hui traduit en français, toute son importance. Contesté de plus en plus radicalement aux Etats-Unis (voir « Le Monde des livres » du 14 juin), le prestige de la théorie freudienne est plus ou moins demeuré intact en France, et il est heureux que cette mise à l'épreuve philosophique puisse être lue et discutée en français, dans une atmosphère peut-être plus sereine que de l'autre côté de l'Atlantique.

Aux Etats-Unis, il est vrai, les « antifreudiens » se sont surtout attaqués aux aspects historiques de la vie et de l'œuvre de Freud. Une démarche biographique et historique qu'ils justifiaient par le caractère essentiel, pour la formation de la psychanalyse, des « cas » paradigmatiques (Dora, l'homme aux loups, Anna O., etc.) et de l'auto-analyse de Freud. Plus rares ont été ceux qui, comme Adolf Grünbaum, ont voulu, de l'extérieur, éprouver la solidité des fondements théoriques de la psychanalyse. Aussi bien, pour les épistémologues, la question semblait avoir été depuis longtemps tranchée par Karl Popper (1902-1994), qui, au début des années 50, avait dénié à la psychanalyse toute prétention à la scientificité. La théorie élaborée par Freud aurait été selon Popper « infalsifiable ». Si par exemple la psychanalyse rencontre une difficulté ou une contradiction, celles-ci sont invariablement imputées à une éventuelle « résistance » du patient ou du contradicteur, et donc réintégrées dans la théorie qui en fait une confirmation supplémentaire. Impossible, du coup, en psychanalyse, de tester les hypothèses avancées par Freud. Adolf Grünbaum rejette la critique poppérienne, et déclare prendre au sérieux la revendication par Freud du caractère scientifique de la psychanalyse : pour lui, la psychanalyse peut être testée, notamment dans l'utilisation qui est la sienne de la relation de cause à effet. Apparemment la théorie forgée par Freud aurait tout à gagner aux ambitions qu'a formées pour elle ce philosophe des sciences respecté, né en Allemagne en 1923, qui, après avoir fui le nazisme, s'est installé aux Etats-Unis, où il enseigne à l'université de Pittsburgh (Pennsylvanie). Las ! si la psychanalyse est, selon lui, bel et bien vérifiable, les vérifications auxquelles Adolf Grünbaum consacre les quelque quatre cents pages de son livre mettent surtout en évidence le fonctionnement défectueux de la causalité chez Freud, ses successeurs et ses défenseurs. Jamais la psychanalyse ne parviendrait à établir un lien causal entre la sexualité infantile et les névroses de l'adulte.

FAILLES

Ainsi de la théorie du refoulement – le *« pilier sur lequel repose l'édifice »*. Dans la *Psychopathologie de la vie quotidienne*, Freud raconte sa rencontre, dans un train, sans doute au cours de l'été 1900, d'un jeune homme qui, citant un vers latin tiré de *L'Enéide*, omet d'y mettre le pronom indéfini *aliquis* (quelqu'un), lequel figure dans l'original. Par une série d'associations libres, Freud dit avoir réussi à remonter au terreau de cette omission : une crainte éprouvée – et refoulée – par ce jeune homme, face à la possible grossesse de sa maîtresse. Pourtant Adolf Grünbaum est en mesure de proposer sept explications causales concurrentes, toutes capables de motiver le même lapsus, pourtant présenté comme un cas exemplaire de refoulement, sans recourir ni à la sexualité ni à l'inconscient. En outre, l'association libre ne fait guère apparaître que des éléments déjà préconscients.

Autre illustration : la théorie du rêve dont Freud nous assure qu'elle a presque toujours pour origine la satisfaction d'un désir remontant à la sexualité infantile. Pour établir cette théorie, Freud se livre à un véritable sophisme, estime Grünbaum, en dégageant plusieurs éléments d'un rêve plus ou moins reliés à la sexualité, dont il fait la *causa causans* du rêve. En outre, là encore, les éléments dégagés par la fameuse méthode de l'association libre sont des éléments préconscients et contemporains du songe.

Les failles de la théorie sont-elles corrigées par la clinique, seule matrice de légitimité ? Mais, pour Adolf Grünbaum, le divan n'est nullement la source exclusive de validation de la psychanalyse. Si l'on estime comme Freud, dit-il, que l'homosexualité refoulée est à l'origine d'un comportement paranoïaque, on peut tout aussi bien confirmer cette hypothèse via une étude épidémiologique sur la paranoïa. Des cités comme San Francisco, où la répression n'est plus de mise, ne fournissent-elles pas un « terrain » idéal pour ce genre d'études comparatives ? De même Grünbaum repousse-t-il l'idée que pour « tester » la psychanalyse il faille la pratiquer comme patient ou comme thérapeute. On n'a, dit-il, nullement exigé de Francis Galton, le cousin de Darwin, des rogations quotidiennes lorsque celui-ci a mis en doute, en 1872, à l'aide de statistiques les effets curatifs de la prière...

Peut-on « sauver » la psychanalyse comme le font les philosophes Jurgen Habermas et Paul Ricoeur, en faisant de la prétention de Freud à la scientificité l'expression d'un positivisme retardataire ? Faut-il admettre avec eux que la psychanalyse n'a pas pour objet des faits observables, comme dans les sciences de la nature, mais des significations ou du langage ? Grünbaum, dont les premiers ouvrages ont été consacrés à la physique, se livre à une critique radicale de ce qu'il appelle la lecture « herméneutique » de la psychanalyse, qui dénote par ailleurs une mécompréhension de la nature complexe et déjà théorique du « fait » scientifique : *« pour défectueux que les propres arguments de Freud se révèlent (...), leur envergure ne s'en montrera pas moins astronomiquement supérieure (...) que les gloses et les observations des critiques herméneutiques de Freud, qui lui ont reproché son scientisme avec tant de condescendance »*, note-t-il avec humeur.

L'ironie mordante qui sourd à chaque page de ce livre érudit trahirait-elle le projet véritable de cette entreprise : l'éradication de la psychanalyse et du traitement mis au point par Freud, qui ne laisserait aux malades d'autre choix que les antidépresseurs ? Par certaines formules à l'emporte-pièce, Grünbaum prête parfois le flanc à ses critiques. C'est ainsi qu'il évacue Jacques Lacan en trois lignes. Et pourtant, tout en répertoriant complaisamment les lézardes de l'édifice freudien, il affirme n'exclure nullement que des données extracliniques futures (expérimentales ou épidémiologiques) ne permettent un jour de démontrer la validité scientifique de *« la brillante imagination intellectuelle de Freud »*.

En ce cas, bien loin d'avoir été le pourfendeur de la psychanalyse, Adolf Grünbaum pourrait se révéler comme celui qui, selon l'expression de Kant, aura su *« la réveiller de son sommeil dogmatique »*.

Nicolas Weill

Audaces à court terme

A travers le « système Law », Jacques Cellard revient sur la chute financière de la Régence

JOHN LAW ET LA RÉGENCE 1715-1729
de Jacques Cellard.
Plon, 456 p., 149 F.

Comme toutes les minorités royales, la Régence est un moment d'audace et de remise en cause, nécessaire moins pour rompre avec l'ordre moral asphyxiant de Versailles aux derniers feux du Roi-Soleil que pour conjurer la faillite du système financier du temps. Pour sortir d'une situation inextricable et découvrir l'improbable panacée, Philippe d'Orléans fait appel à l'un de ses proches, dont il partage l'avidité de savoir et de plaisir, l'Ecossais John Law. Mais si, dès sa jeunesse, le duc sentait le soufre par ses préoccupations chimiques et alchimiques, Law avait plus réellement risqué la potence, une sombre histoire de duel l'ayant contraint à passer le Channel. Comment surmonter le poids de la dette qui écrase l'Etat ? Dans ce débat crucial, l'homme, entreprenant et séducteur – une sorte de *« Casanova première manière »* –, rejoint le camp des financiers professionnels, peu soucieux de sacrifier au profit du moyen terme les intérêts immédiats. Parallèlement à la naissance de la Compagnie du Mississippi, la nécessité d'ouvrir une banque (« générale » dès 1716, « royale » en janvier 1719) qui crée et diffuse des billets pour suppléer à l'insuffisance des espèces achève de périmer les usages économiques traditionnels.

L'engouement pour la nouveauté, soutenue avec énergie par le régent, l'appât du gain que les jeux sur la monnaie offrent aux spéculateurs, vont précipiter la chute d'un ministre qui œuvre pourtant avec un souci didactique constant, qu'il s'agisse de convaincre, d'expliquer, ou plus tard face aux détracteurs, de justifier. L'échec de l'Écossais – le préjugé qui rejette l'étranger oblige le Conseil de régence à casser un arrêt du Parlement qui interdisait même aux naturalisés de participer à la gestion financière du royaume (août 1718) – doit plus à la folie dévastatrice, que le mirage de prospérité facile accréditait, qu'à la faiblesse de l'argumentation économique du « système Law ».

Si le maître-livre d'Edgar Faure (1) reste la référence, l'essai de Jacques Cellard est une belle réussite. Par sa clarté sur un sujet difficile, car complexe et technique, comme par son expression juste et scrupuleuse jusqu'à s'interdire tout anachronisme de vocabulaire en matière d'analyse économique. Un exemple pour nombre d'historiens. Amoureux de la langue, et tout particulièrement de celle des Lumières, Cellard rend avec une réelle élégance de style les débats les plus ardus. Mais comme la même plume évoque la condamnation à mort du comte de Horn, parent du régent et assassin misérable d'un courtier en actions, la conspiration de Cellamare, l'affaire Pontcallec ou la figure terrible et pittoresque de l'abbé Dubois, on aura compris que ce rendez-vous a bien des séductions, livrant en prime et en annexes un dossier de pièces à conviction qui n'est plus affaire d'amateur. Comme Jacques Cellard ne manque jamais – didactisme ou malice ? – d'éclairer son propos par de téméraires parallèles avec l'impasse financière du moment, le lecteur savourera quelques réflexions faussement naïves et réellement assassines : *« Le gouvernement de l'époque ne plaisantait pas avec la mise à sac des finances publiques et l'opinion poussant à une lessive vengeresse, rien ne gênait les juges »*. Instructif, sinon édifiant, un livre aussi agréable que salutaire.

Ph.-J. C.

(1) *La Banqueroute de Law*, Gallimard, 1977.

la chronique de Roger-Pol Droit

La passion des sciences

COSMOPOLITIQUES
Tome I : La guerre des sciences
Tome II : L'invention de la mécanique : pouvoir et raison
d'Isabelle Stengers.
Ed. La Découverte/ Les Empêcheurs de penser en rond,
140 p., 69 F chaque volume.

Comment, malgré le morcellement des savoirs, renoncer au souci de la cohérence ? Réponses d'Isabelle Stengers : compliquer le jeu, pratiquer l'ironie. Et publier sept petits volumes, dont voici les deux premiers. Une science pure y apparaît comme une illusion

Ma tribu des topologistes possède ses coutumes théoriques. Elles sont sans rapport avec celles du clan des biochimistes. Les physiciens, pour leur part, divisés en séries de familles ennemies, campent sur des territoires distincts. Les généticiens n'entendent guère la langue des paléontologues. Ces derniers ne parviennent pas à converser avec les astrophysiciens, qui eux-mêmes ont peu à dire aux cognitivistes. Le fait n'est pas nouveau. On sait que depuis déjà longtemps les sciences sont babélisées, balkanisées, transformées en principautés autonomes, coupées les unes des autres, fermées sur leur langue régionale, soucieuses de leurs frontières propres, incapables le plus souvent d'un dialogue véritable avec leurs voisines. D'une discipline à une autre, on ne parle ni en termes semblables ni d'un sujet commun. Au sein d'un même domaine, les différentes branches sont souvent dans l'incapacité de s'entendre. On nous avait dit que cette fragmentation allait trouver remède. De grands changements furent annoncés : l'interdisciplinaire devait se construire, une sorte d'unité se restaurer. En tout cas, des cheminements transversaux allaient parcourir en tous sens ces pays séparés. On aperçoit aujourd'hui combien les cloisonnements sont résistants. La discontinuité persiste : les savoirs scientifiques demeurent extraordinairement morcelés, parfois rivaux. Et chacun paraît poursuivre sourdement son expansion propre, indifférent à celle des autres, attentif seulement à ne pas laisser entamer son crédit.

Cette « guerre des sciences », Isabelle Stengers souhaite la voir changer d'aspect. La philosophe ne rêve pas d'harmonie, mais de cohérence. Elle n'entretient pas l'illusion d'une paix théorique résultant de la concorde universelle des savants. Elle souhaite que soit retrouvé le goût des paysages d'ensemble et des perspectives historiques. En un sens, Isabelle Stengers incite les scientifiques à discerner, au lieu de poursuivre tête baissée leur programme, le jeu de forces où leur travail s'inscrit, les passions qui l'animent. Et aussi les ambiguïtés qui le traversent. Elle incite chacun à prendre, envers sa pratique, une distance critique qui pourrait faire naître des dialogues entre les disciplines, sans exiger pour autant un impossible consensus. La paix, ici comme ailleurs, ne saurait être fondée sur le renoncement aux spécificités ou sur l'oubli de l'histoire. Elle suppose plutôt ce qu'Isabelle Stengers nomme un *« humour de la vérité »*. Que désigne cette expression ? Un double mouvement de la pensée. Il reconnaît, d'une part, que toute vérité dans les sciences est relative, construite, fabriquée par un long jeu d'hypothèses et d'expérimentations. Mais, d'autre part, le fait que ces vérités sont relatives n'implique pas qu'elles sont toutes identiquement dépourvues de portée, que toutes se valent parce que aucune ne vaut. Ces vérités composées sont plus ou moins intéressantes.

Voyez le neutrino, par exemple. Voilà, en un sens, une réalité récente. D'abord simplement postulé par le calcul, le neutrino devient, une fois son existence confirmée par l'expérience, un *« objet »* ayant toujours existé. Il était là, pourra-t-on dire après coup, bien avant qu'il y ait des physiciens pour en soupçonner la présence. Son histoire ne s'inscrit donc plus dans l'évolution des connaissances humaines au XXe siècle. Elle appartient à l'évolution de l'Univers depuis son commencement. Ou, plutôt, les deux sont vrais ensemble. Il s'agit en effet de comprendre que le neutrino, comme tant d'autres réalités de la physique, d'un côté n'existe que « pour nous » et en même temps – corrélativement ! – existe « en soi ». Relatif, et vrai. Isabelle Stengers retrouve ainsi, et pour une part renouvelle, la vieille interrogation sur les rapports entre invention et découverte : les faits scientifiques, inventés par la théorie et l'expérience, sont en même temps des réalités découvertes. Comprendre cette double face est essentiel. Pour y aider, le travail d'Isabelle Stengers ambitionne de décrire les mœurs et l'habitat des idées scientifiques, leurs façons de nicher dans les sociétés industrielles, de s'y reproduire, d'en modeler de multiples aspects, d'en subir les contraintes. Le sujet étant vaste, et Lichtenberg ayant souligné qu'*« un gros livre est un grand malheur »*, ce sont sept petits volumes que va publier, d'ici à mai 1997, celle qui fut notamment l'auteur, avec Ilya Prigogine, de *La Nouvelle Alliance* et de *Entre le temps et l'éternité* (1).

Commun dénominateur de ces travaux, anciens ou à venir : tenter d'avancer vers une *« culture des sciences »*. L'expression ne désigne pas simplement une diffusion des connaissances. Elle indique le projet de mettre en perspective des démarches scientifiques dans leurs contextes sociaux, politiques, affectifs. Il s'agit, en d'autres termes, de combattre le mythe de l'objectivité, d'en finir avec l'illusion d'une abstraction scientifique impersonnelle et neutre. Mais sans verser pour autant dans la fadeur psychologique ou le délayage sociologique. La marge de manœuvre est donc relativement étroite. Dans cet esprit, le deuxième volume des *Cosmopolitiques* propose de considérer d'abord les inventeurs de la mécanique moderne – Lagrange, puis Hamilton – *« comme des poètes »*, puis de comprendre que cette approche ne suffit pas, car elle laisse de côté le trait spécifique de la physique : se donner comme vérité partageable par tous et agissant sur la réalité, au point de finir par engendrer une sorte de foi en son pouvoir.

Tout cela fait songer que la passion des sciences – celle qu'on éprouve pour elles, celle qui les habite – est peut-être la seule qui parvienne à la fois à triompher et à demeurer secrète. Pourquoi a-t-on tant de peine à en saisir les ressorts ? L'extrême diversité des époques et des objets de recherche n'aide pas à y voir clair. L'opacité vient surtout du fait que s'exercent dans les sciences, sous les apparences d'un pur savoir, une domination et un jeu d'intérêts – intérêt, selon les cas, intellectuel, carriériste, économique... Jamais on ne trouvera de science « pure », mais toujours des histoires où se satisfont, d'une manière ou d'une autre, fantasmes personnels et ambitions collectives, dispositifs de pouvoir et jeux de concurrence. Cette idée est devenue presque banale. Plus intéressante est cette précision : ce n'est pas du dehors qu'agissent ces éléments divers. Ce serait donc une illusion de s'imaginer deux registres : la théorie, et son environnement – par ici le système des concepts, par là les aléas de la vie. Ce n'est pas ainsi. Luttes pour la renommée, enjeux financiers, poids des idéologies ne sont en fin de compte ni extérieurs ni étrangers au savoir. Sans doute ne se confondent-ils pas avec le discours des sciences, mais ils le meuvent et le motivent du dedans, le tirent et le poussent continûment. Il n'y a pas d'un côté les sciences et de l'autre la passion, mais un seul tout mêlé. C'est ce mélange opaque qu'il convient d'explorer. Là, il reste beaucoup à faire.

(1) Gallimard, 1979 (rééd. augmentée « Folio-Essais », 1986) et Fayard, 1988 (rééd. « Champs », Flammarion, 1992).

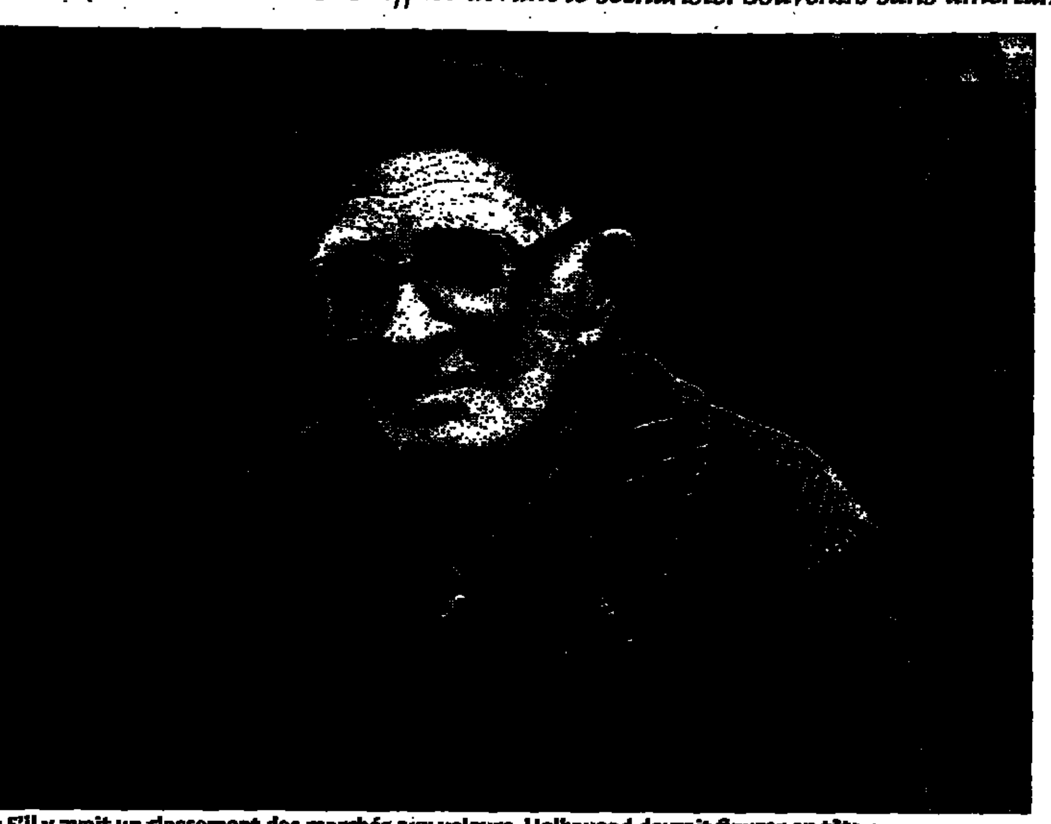


Al Bezzerides, en toute sérénité

Il a fallu un demi-siècle pour que paraisse en France « Le Marché aux voleurs ». Un demi-siècle où le romancier vampirisé et trahi par Hollywood s'est effacé devant le scénariste. Souvenirs sans amertume

LE MARCHÉ AUX VOLEURS
(Thieves Market)
d'Albert I. Bezzerides.
Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Hélène Misserly,
Gallimard, coll. « Noire »,
312 p., 140 F.

Les sourcils emmêlés d'épaisses broussailles blanches, les joues mangées par une barbe de plusieurs jours, son visage semble un paysage de neige. A l'hiver de sa vie, Al Bezzerides, écrivain et scénariste, auteur du mythique *Kiss me Deadly (En quatrième vitesse)* réalisé par Robert Aldrich, affiche une sérénité sans faille. Seul l'éclat des yeux, aux aguets sous la ligne bleue d'un bonnet de laine sans âge, enfoncé jusqu'à mi-front, trahit la vivacité d'une mémoire en permanente éruption. *« Je respire encore »*, répond-il immanquablement à ceux qui lui demandent comment il a supporté, à quatre-vingt-huit ans, le voyage de la San Fernando Valley, où il habite, à Paris, où il est venu promouvoir la sortie en français d'un livre écrit voilà presque un demi-siècle. Dans l'Amérique de la Dépression, l'histoire d'un jeune camionneur qui rêve de faire fortune en vendant des pommes sur le marché de San Francisco. Et finit, dès le premier chargement, saigné à blanc par un marchand sans scrupule. D'une noirceur totale, *Le Marché aux voleurs* décrit un monde de misère où le combat pour la vie pousse les fils à détrousser leurs mères, les routiers à gruger les paysans et les grossistes à arnaquer les camionneurs. Fortement charpenté, avec un sens implacable du récit et de l'épure, ce roman de la perte de l'innocence vaut d'abord par la justesse des situations et des personnages, directement puisés dans les souvenirs de l'auteur.



DAVID BALIEKI

« S'il y avait un classement des marchés aux voleurs, Hollywood devrait figurer en tête »

Né en Turquie, en septembre 1908, d'un père grec et d'une mère arménienne, Albert Isaac Bezzerides débarque en Californie dès l'année suivante. *« Quand j'étais gamin, mon père m'emmenait souvent dans son camion pour faire les marchés. Et nous aussi nous mettions les belles tomates sur le dessus et les trop mûres en dessous. Je me souviens que je demandais à mon père : "C'est toi qui fais ça ? " Et il me répondait : "Je suis bien obligé, si je ne veux pas rester avec mes tomates sur les bras ! " Et nous allions de marchand en marchand, jusqu'à en trouver un plus naïf que les autres. Mais nous n'étions pas des gangsters ! Pas plus que les héros de mon livre. C'était la misère. C'était pour survivre. »* Une fois lancé, l'homme au visage de neige se raconte volontiers, enchaînant les anecdotes, surfant sur la mémoire sans tenir vraiment compte des questions qu'on lui pose. On apprend ainsi comment le fils d'immigrés se révéla doué pour les études, intégra Berkeley malgré la réticence de son père qui aurait bien voulu le garder rivé à son camion, devint ingénieur chez Mitchell Cameras. Comment, alors qu'il écrivait depuis son plus jeune âge, *« partout et toujours »*, il réussit à publier plusieurs nouvelles grâce aux encouragements de sa première femme, Yvonne. Jusqu'à ce jour de 1939 où les frères Warner décidèrent d'acheter les droits de son premier roman, tout juste sorti des presses. *The Long Haul*, inspiré (déjà) des expériences vécues avec son père, deviendra, l'année suivante, *They Drive by Night (Une femme dangereuse)* sous la direction de Raoul Walsh. *« A vrai dire, je n'ai pas été dépaysé par rapport à ce que j'avais connu jusque-là. Je me suis tout de suite fait rouler ! Warner Brothers m'a payé 2000 dollars ce qui en valait probablement dix ou quinze fois plus. Et j'ai découvert, un peu trop tard, que mon agent, qui aurait dû défendre mes intérêts, était de mèche avec eux ! S'il y avait un classement des marchés aux voleurs, Hollywood devrait figurer en tête, croyez-moi ! Et cela a duré toute ma carrière. Vingt ans plus tard, mon soi-disant ami, le producteur Lou Edelman, m'arnaquait de centaines de milliers de dollars sur* The Big Valley*, un feuilleton télévisé avec Barbara Stanwyck que j'avais entièrement créé et qui connut un immense succès. Le remords a d'ailleurs fini par avoir raison de Lou. Il est allé jusqu'à me téléphoner pour savoir si je lui en voulais. "Pourquoi t'en voudrais-je ? ", je lui ai dit. Deux semaines plus tard, il était mort. D'une crise cardiaque. »*

Il raconte tellement bien les histoires, Bezzerides. Le contrat à l'essai que lui proposent les frères Warner : *« Sans doute en guise de compensation ! Ils devaient se dire que ça ne durerait pas... »* Puis la carrière que l'on sait, l'enchaînement des films dont les plus marquants restent *La Maison dans l'ombre*, de Nicholas Ray (1951), et *En quatrième vitesse* (1955) d'après un médiocre roman de Mickey Spillane. La rencontre avec Ronald Reagan : *« Vous savez qu'au début il était politiquement proche de son père qui était un meneur syndicaliste ? Mais son père a fini par se faire flanquer à la porte et n'a jamais pu retrouver de travail... »* Et l'amitié avec William Faulkner : *« Aux studios, Faulkner passait son temps à ne rien faire, écrivait très peu et se faisait fréquemment convoquer par les producteurs. Il me disait : "Tu viens avec moi ! " et nous allions ensemble au rendez-vous. Les producteurs le faisaient entrer et me demandaient d'attendre à la porte... jusqu'au moment où ils m'appelaient, complètement affolés face à Faulkner qui gisait, ivre mort, sur le tapis. C'était sa manière d'éviter les problèmes... »* L'expérience des « mines de sel » hollywoodiennes que Faulkner détesta si fort n'a évidemment rien à voir avec ce que vécut Bezzerides. Mais le sentiment de trahison revient comme un leitmotiv dans sa conversation. En particulier à propos de l'adaptation du *Marché aux voleurs*, réalisée, en 1949, par Jules Dassin sous le titre *Thieves Highway (Les Bas-fonds de Frisco)*. *« La Fox m'a immédiatement acheté le livre et m'en a confié l'adaptation. Mais ils m'ont contraint à de telles modifications, le réalisateur a pris de telles libertés que tout le sens du roman a été changé. Je voulais porter témoignage d'un monde, en montrer la violence et l'injustice... »*

Et la vision du film, considérablement édulcorée, lestée d'un happy end au service d'un mythe américain qu'il voulait précisément dénoncer, le fait, aujourd'hui encore, hurler. Bezzerides n'en conçoit cependant aucune amertume. *« A quoi cela servirait-il ? Ce serait perdre mon énergie. »* Tout comme il affiche ne pas regretter que sa « carrière » au cinéma ait fini par vampiriser son œuvre d'écrivain, réduite à trois livres. *« Il fallait bien que je gagne ma vie. Que je prenne soin des miens. Les salaires au cinéma étaient sans commune mesure avec ce qu'auraient pu me rapporter les livres... »* A l'hiver de sa vie, Al Bezzerides se sent serein. En accord avec lui-même. Il a réussi l'essentiel. *« Quand j'étais enfant, j'ai très vite su que ma mère ne m'aimait pas. J'étais pour elle l'image d'un mariage raté, auquel l'avait contrainte sa propre mère. Pendant sa grossesse, elle a d'ailleurs tout fait pour me perdre... Si j'ai commencé si tôt à écrire, c'est pour gagner la reconnaissance de ma mère que je voyais toujours plongée dans des livres. Les auteurs russes en particulier... Un jour, j'avais quarante ans, ma mère m'a dit : « Al, tu sais que tu es le meilleur ? » Ce jour-là, j'ai su que j'avais réussi. »*

Michel Abescat

Signalons que Philippe Garnier, auteur de la préface à l'édition française du *Marché aux voleurs*, a consacré à Bezzerides un chapitre fort bien documenté de son livre *Honni soit qui Malibu* (Grasset, 1996).

Egarements d'une serveuse de bar

Siri Hustvedt traque les ragots, secrets et médisances dans une petite ville du Minnesota

L'ENVOÛTEMENT DE LILY DAHL
(The Enchantment of Lily Dahl)
de Siri Hustvedt.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Christine Le Bœuf,
Actes Sud, 272 p., 138 F.

Elle récidive, Siri Hustvedt. Celle qu'on avait découverte il y a trois ans avec *Les Yeux bandés* (1), partait pourtant avec un handicap. Trop belle, trop grande, trop mince, trop de ce charme scandinave hérité de sa mère norvégienne. Trop en vue aussi, puisque, dans la vie quotidienne, Siri Husdvedt n'est autre que madame Paul Auster, et qu'avant d'avoir écrit son premier livre elle était déjà un personnage de romans. Elle surgissait par éclipses dans l'oeuvre de son mari, sous les traits de cette *« blonde rayonnante »* de *Cité de verre*, au début de la Trilogie new-yorkaise, ou sous ceux d'Iris dans *Léviathan* : Iris, l'anagramme de Siri, le seul être capable d'apporter un peu d'équilibre au narrateur.

Comme c'eût été commode de cantonner Siri Hustvedt dans ce rôle de (jolie) « *femme de...* ». Mais en 1992, alors qu'elle écrit déjà de la poésie et donne des cours sur le roman anglais, cette boulimique d'Henry James décide de se jeter dans la littérature. Bien lui en prend. Elle signe ce premier roman, *Blindfold* (le bandeau sur les yeux, comme dans une partie de colin-maillard), dédié à Paul Auster, où l'on peut s'amuser à relever quelques clins d'œil à *Moon Palace*.

Le livre est composé de quatre histoires qui s'assemblent pour restituer l'image d'un personnage trouble et troublant, Iris (décidément !), sorti du roman de Paul pour ressusciter dans celui de Siri. Jeune femme névrosée et instable, *Iris-Siri*, un invisible bandeau sur les yeux, s'égarait dans l'obscurité des quartiers louches et des bars à strip-tease new-yorkais, se heurtant à tous les fêlés, les déglingués de la terre, le tout dans une atmosphère de menace planante, d'identité vascillante et d'étrangeté permanentes. Littérairement, l'auteur, elle aussi, tâtonnait encore un peu. Mais la voix était là, singulière et forte.

Quatre ans plus tard, Siri Hustvedt récidive donc. Avec un *« vrai roman »*. Par un pluvieux samedi d'automne, sa longue silhouette lovée sur un sofa, dans sa grande maison de Brooklyn, elle explique avec son angélisme désarmant qu'elle a voulu, cette fois, un texte *« continu »*, avec *« un début, un milieu, une fin »*, et surtout *« un point de vue »*.

Ce point de vue, c'est celui de Lily Dahl, dix-neuf ans, serveuse dans un bar miteux, ironiquement nommé l'Idéal Café, qui adule Marilyn et rêve de devenir actrice. Nous sommes à Webster, une bourgade oubliée, pour ne pas dire un trou du Minnesota, à des miles de Minneapolis et des Twin Cities : le midwest fruste et primaire de *Fargo* et des frères Coen. La mesquinerie va bon train, ce qui n'empêche pas Lily de découvrir joyeusement la vie dans les bras d'un peintre new-yorkais, Ed Shapiro, ni de travailler *Le Songe d'une nuit d'été* avec Mabel, adorable professeur à la retraite. Pourtant, il se passe d'étranges choses à Webster. Tout le monde parle, tout le monde s'épie. On dit qu'une femme a été enterrée vivante. Ragots, secrets, médisances. Le « gossip » devient peu à peu un personnage à part entière, une sorte de vent lourd et mystérieux qui s'insinue à chaque page et baigne le livre de sa présence étourdissante, insaisissable.

Sans doute est-ce là une prouesse de Siri Hustvedt : avoir su restituer ces atmosphères noires et envoûtantes qui planent sur les grandes plaines de l'Amérique (là où sévit le gang de Jesse James), elle qui avait si bien décrit les perversions décadentes des univers urbains. L'amusant, c'est que l'auteur – élevée dans le Minnesota, fief de nombreux émigrés scandinaves –, pensait avoir inventé ce village de Webster dans lequel elle voulait transposer Northfield, sa ville natale. Puis elle s'est souvenue que cet endroit existait réellement. *« A huit ans, j'avais été fortement impressionnée par l'histoire d'une fille que l'on aurait retrouvée décapitée dans un champ de maïs, juste à la sortie de Webster justement. A cause de cela, Webster – qui est aussi le nom d'un dictionnaire, ce qui en dit long sur les rapports de l'inconscient et du langage –, est resté imprimé dans ma mémoire. »*

Les mots, le langage, sont eux aussi au cœur de ce livre. Martin, un inquiétant schizophrène qui poursuit Lily, lui laisse sur une serviette ce message sybillin : *« Bouche. »* Il veut voir sa bouche prononcer le mot *« bouche »*, car, d'après lui, *« les mots sont des simulacres – de simples sons à la place des choses »*, mais si l'on *« peut leur faire rencontrer la chose réelle, alors, ils se révèlent l'un l'autre »*. Simulacres aussi, les portraits de Shapiro, enfermés dans des cadres qui coupent, amputent, distordent la vision. Où Siri Hustvedt veut-elle en venir ? A l'idée, dit-elle, que *« nous sommes environnés de formes – le langage, les images – qui nous dissimulent quelque chose. Au sentiment, très jamesien, qu'un je ne sais quoi de subtil et d'ambigu est là, tapi derrière ces pièges »*.

Son esthétique est celle de l'*« underground »*, du non-dit, de la transgression, de l'illusion, de l'étrangeté affleurant derrière toute chose. *« Comme si tout était recouvert d'une peau, et il suffirait de pouvoir passer dessous pour atteindre ce qui est réel, mais on n'y arrive pas, alors, il faut chercher un moyen de passer à travers. »* Comme si, hypnotisés, nous dansions tous sur des cadavres.

Florence Noiville

(1) Actes Sud, 1993.

Bières froides

Trois vieilles dames assassinées, un manuscrit anonyme pour un énigmatique et troublant roman de Juan José Saer

L'ENQUÊTE
(La Pesquisa)
de Juan José Saer.
Traduit de l'espagnol (Argentine)
par Philippe Bataillon,
Seuil, 174 p, 120 F.

Juan José Saer, Argentin de souche syrienne, ou « turc », comme on désigne là-bas tous ceux qui arrivent du Moyen-Orient, est en France depuis bientôt trente ans et proclame qu'*« un pays n'est pas une essence à vénérer ni une série de problèmes à débrouiller »*. C'est pourtant à Santa Fe qu'il situait ses histoires et les aventures de ses personnages. Quelle surprise donc de découvrir que *L'Enquête* se déroule *« dans un endroit appelé Paris »*, celui de Simenon. Neige et brouillard avant Noël. Du côté du boulevard Voltaire, un commissaire taciturne guette avec inquiétude de sa fenêtre, à travers les branches nues des platanes les premiers signes de la nuit. C'est à cette heure-là, le commissaire Morvan le sait, que l'assassin de vieilles dames a coutume de sortir de sa mansarde et s'apprête à frapper. Il l'a déjà fait – tenez-vous bien – vingt-sept fois.

Avec une première phrase d'une quinzaine de lignes, nous entrons dans le vif du sujet, l'écriture. L'auteur progresse par vagues, longues ou courtes, fuyant comme la peste les poncifs. Et lorsqu'il tombe, tel nous ici, dans un lieu commun, il présente ses excuses avec un *« comme on dit »*. Avec méticulosité, Saer décrit la vie quotidienne des dames du troisième âge ; évidemment, Saer n'aurait jamais utilisé cet euphémisme. Il parle avec tendresse et considération des petites vieilles et des dangers qui les menacent. Servis jusqu'à l'écœurement par l'efficacité de la prose, égorgements, violations – *ante* ou *post mortem* des vieilles dames (vers leur soixante-quinzième année de préférence) –, les dépècements au couteau ou à la scie sèment la panique dans les dixième et onzième arrondissements.

On découvre alors qu'en fait on est en Argentine et qu'on assiste à une conversation de café entre trois amis, familiers des lecteurs de Saer. Carlos Tomatis d'abord, *personnage privilégié de L'Ineffaçable*, toujours histrionique et volubile ; Marcello Soldi, *« Pinocchio pour les amis »* et Pigeon Garay. Ce dernier (Saer ?) rentré de France pour résoudre un problème d'héritage, ressent une espèce d'atonie, une façon de voir les lieux et les choses avec le détachement d'un touriste contraint.

Dans le Café de la gare, Pigeon *raconte à ses amis un fait divers* authentique *« puisque il a été publié dans les journaux »* : cette histoire des vieilles dames assassinées. Ses compères lui répondent avec l'affaire, littéraire celle-ci, qui secoue la société locale : la découverte, dans les papiers de feu le poète anarchiste Washington Noriega, du manuscrit d'un roman historique anonyme, intitulé *Sous les tentes grecques*.

Le lecteur se trouve partagé entre deux centres d'intérêt et la recherche d'auteurs, y compris celui des crimes, qu'on ne doit pas oublier.

Pérégrinations des trois amis, excursion fluviale sous une canicule accumulée semaine après semaine, chaleur humide un peu abrutissante, souvenir d'un frère disparu avec sa compagne (époque terrible des disparitions) et, en alternance, déroulement implacable du récit parisien, repris jour après jour autour de quelques bières, d'abord, à une voix, puis à deux voix, chacune reflétant la personnalité du conteur.

La beauté de ce livre, indépendamment de sa forme splendide, réside dans la force avec laquelle le roman dans le roman vous saisit. Qui l'écrit ? L'auteur, s'offrant le plaisir de suivre les traces du maître Simenon ? Garay – personnage introverti, si bien fait pour comprendre le caractère trouble *du commissaire – qui raconterait* une histoire vraie sur laquelle un second récitant, Tomatis, plaquerait une fausse fin ? Ou les deux compères jouant – sans humour *noir, comme on dit* – aux cadavres exquis ?

Dans tous les cas, et surtout peut-être dans le troisième, l'intérêt hypnotique du lecteur pour le sort de ce commissaire marqué dès l'enfance par la solitude et la mort, hanté de rêves prémonitoires et récurrents, est la plus belle preuve de la puissance du conte sur la crédulité humaine. Chaque étape du récit nous *semble plausible dans l'immédiat*, mais tout de suite nous soupçonnons qu'elle obéit à la psychologie de son auteur. On peut passer des heures à spéculer sur son identité ; quel qu'il soit, il ne donne pas l'impression, à travers l'utilisation de phrases courtes, de partager la superstition de l'efficacité, ni de succomber, en pratiquant uniquement la phrase interminable, au baroque de vulgarisation, comme il dit.

Et encore, que l'on nous pardonne de remâcher, tant cette écriture est précise, l'auteur montre une capacité de moduler ses rythmes grâce à laquelle chaque phrase a la longueur qui lui convient, se fondant sur l'identification la plus complète possible de la sonorité et du sens, et non pas sur les principes abstraits d'une esthétique supposée du récit, ni d'une soi-disant vision du monde, comme on dit, préexistante au moment de la rédaction.

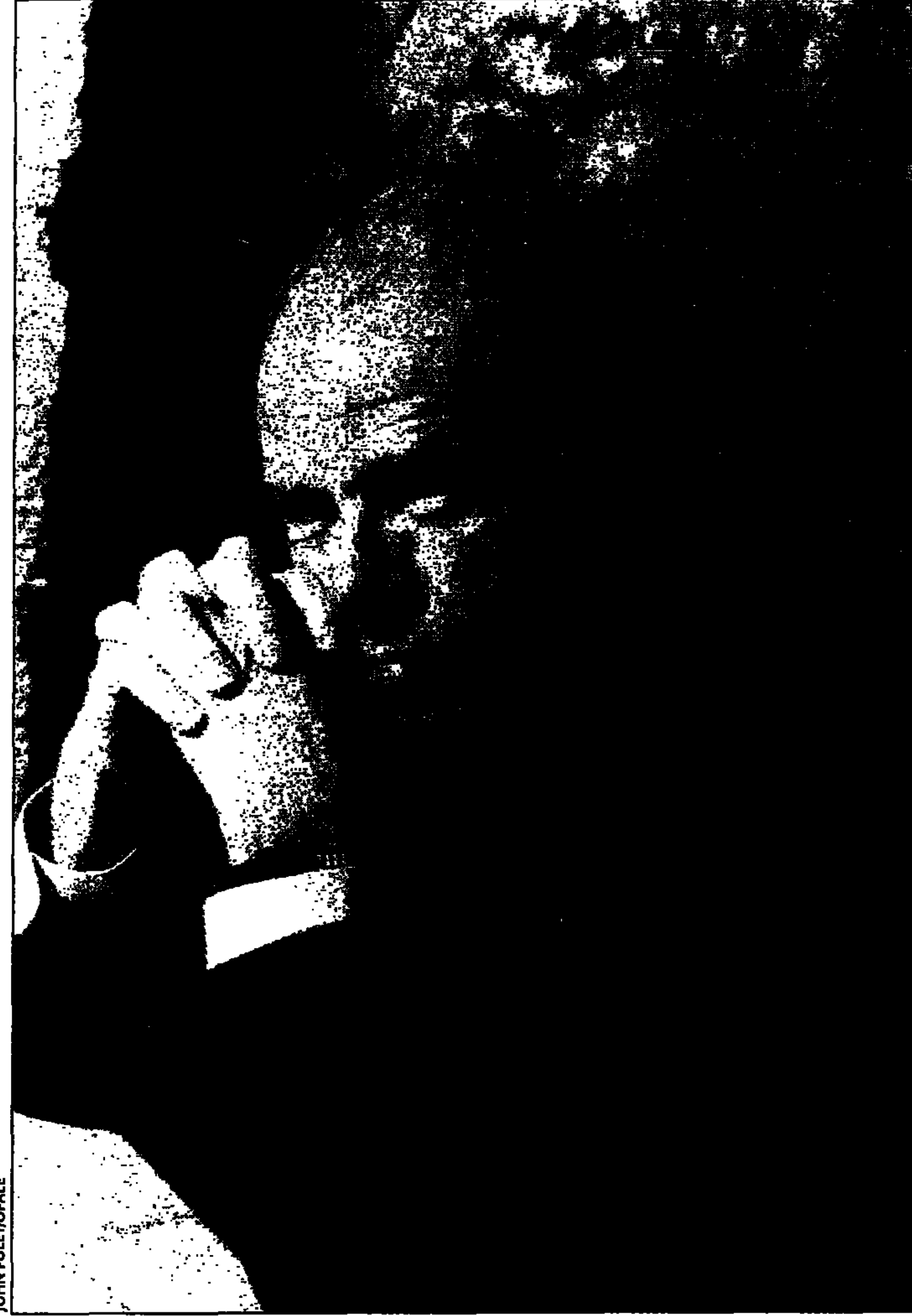
Un roman à lire plusieurs fois. D'abord pour sa beauté formelle, servie par la traduction ; ensuite, parce que, à chaque nouvelle lecture, notre point de vue se déplace et rend l'histoire de plus en plus énigmatique.

Ramon Chao

p o r t r a i t

William Kennedy, d'Albany

Depuis vingt ans, cet ancien reporter, descendant d'immigrants irlandais, retrace la saga de sa ville natale, repaire symbolique des légendes nationales engendrées par le crime, l'argent politique, où se croisent héros locaux et personnages imaginaires



JOHN FOLEY/OPALE

Obsédé par son Dorset natal, Thomas Hardy inventa une province identique, le Wessex, un royaume de champs, landes et forêts habité par des paysans frustes, condamnés à des destins désespérés. William Faulkner fit de même : le Yoknapatawpha, dont il tient la chronique de roman en roman, est un comté apocryphe inspiré par son sol natal, théâtre de rites impies. William Kennedy, lui, s'est adjugé un territoire à la fois fictif et vrai : Albany, capitale de l'Etat de New York, où il est né en 1928, existe bel et bien, mais il en a fait le cadre d'une saga où des héros locaux et nationaux croisent des personnages imaginaires, des constellations familiales que l'on retrouve d'un livre à l'autre, qui s'enrichissent d'une intrigue à l'autre, au fil des généalogies et des enquêtes. D'emblée, il a commenté son choix : *« La ville a pour moi une importance primordiale. Le génie de Joyce, c'est d'avoir transformé Dublin en une ville universelle. Albany, j'y suis né, j'y habite, je ne suis pas près d'en partir. Je sais la façon dont les gens y parlent, s'habillent, votent. Je connais toutes les rues, les restaurants, les saloons. Ailleurs, je me sens touriste. »* Surtout : Albany, fondée par les Hollandais puis colonisée par les Irlandais, le fascine parce qu'elle représente un microcosme de l'Amérique tout entière, repaire symbolique des légendes nationales engendrées par le crime, l'argent et la politique, et parce que l'histoire de ses ancêtres s'y mêle étroitement à celle du pays. Mais *« les lecteurs,* dit-il, *seront peut-être tentés de croire que mes personnages sont des hommes et des femmes réels. Ce n'est pas le cas. Cela vaut pour les membres des clans Phelan, McCall, Daugherty ou Taylor, mais aussi pour Franklin D. Roosevelt, Henry James, William Randolph Hearst et un certain nombre d'autres créatures sorties de l'imagination américaine. »*

Saine mais vaine précaution : pour s'éviter tout procès, Kennedy s'abrite à sa façon derrière la règle selon laquelle toute ressemblance avec une personne ayant existé serait purement fortuite ; mais en ancien journaliste, reporter scrupuleux, il vampirise les archives d'Albany jusqu'à la phobie. Il a acheté la collection complète du principal quotidien de la ville. (Son premier roman, inédit en français, *The Ink Truck*, se passait dans les milieux du journalisme et utilisait, en tête de chapitre, le procédé des gros titres de journaux.) Il s'est installé dans la maison où le célèbre gangster Jack Legs Diamond, auquel il consacra un roman, vécut cinq jours et fut abattu de 39 balles. Adepte de ce qu'on nomma « le réalisme magique » (héritage, dit-il, de Kakfa, Magritte, Buñuel et des Latino-Américains tels Garcia Marquez et Fuentes, qui font intervenir des événements fantastiques dans le monde réel, osent affirmer que les morts viennent parler aux vivants), William Kennedy s'est voué à transcender le naturalisme de Steinbeck ou Dreiser, mais en restant bétonné dans la réalité documentaire. *Jack Legs Diamond* fut un bel exemple de sa méthode : dans ce truculent roman truffé de ballets de mitraillettes, charlestons et tapineuses décolorées, tout ce qui est raconté sur le plus sophistiqué des truands, le cerveau le plus vif de la pègre de la Dépression (l'un de ces types capables *« de personnifier le rêve américain et de démontrer qu'aux Etats-Unis, on peut devenir riche et célèbre en sachant jouer du pistolet »*), est le fruit d'un travail de recherches obsessionnel, un cocktail entre vérités et mensonges colportés par l'authentique hors-la-loi lui-même. Si le faux s'introduit dans les histoires de William Kennedy, c'est à cause de l'espace, du cadre propice à la mythologie. Toujours, chez lui, le lieu où se passe l'action influence l'attitude des personnages. Le décor nourrit des vertiges.

William Kennedy a deux regrets : n'être pas Hemingway, et n'avoir pas vécu durant les années 20, ère de la prohibition, du jazz-age, de la naissance du cinéma (il signa le scénario de *Cotton Club* de Coppola). Descendant d'immigrants irlandais ayant remonté l'Hudson (*Le Livre de Quinn* suit les traces de ses ancêtres en ces contrées où, pendant la guerre civile, un reporter se remémore ses amours d'adolescent pour une énigmatique comédienne de théâtre qui jouait Byron et Keats, entièrement nue sur scène), ancien enfant de chœur, il est fils d'un shérif adjoint, neveu d'un bookmaker, joueur de cartes et de billard qui lui servit de modèle pour *Billy Phelan* : *« Je lui ai fait lire le livre alors qu'il se mourait d'un cancer de la gorge ; il a déclaré que ce serait un best-seller. Il a toujours misé sur le mauvais cheval. »* La gloire lui est venue sur le tard, grâce à Saul Bellow qui fit publier *L'Herbe de fer* (*Ironweed*, adapté au cinéma par Hector Babenco, avec Jack Nicholson et Meryl Streep), nourri par les reportages que William Kennedy exécuta sur les vagabonds, les punks, après que le manuscrit eut été refusé par treize éditeurs. A son « Cycle d'Albany » (*« archéologie spirituelle »*) s'ajoute aujourd'hui un sixième volume, où le topographe peaufine son portrait des milieux du théâtre au début du siècle, dénonce la politique d'extermination des Irlandais par Cromwell, qui les jugeait *« abominables, faux, sournois, perfides »*.

Le Bouquet embrasé est surtout le portrait fascinant d'une femme : Katrina Taylor, à la beauté époustouflante, aux cheveux d'or, à la voix si mélodieuse qu'on *« aurait dit des fragments d'une aria de Mozart »*. Une héroïne de Henry James que sa quête d'absolu aurait plongée dans d'inexplicables égarements, dans les bras d'ennemis de classe, habitués aux quartiers mal famés. L'énigme Katrina avait été évoquée dans *Billy Phelan*, dans *L'Herbe de fer*, dans *Vieilles carcasses*. William Kennedy avait dépeint comment cet *« oiseau rare »*, cette *« majesté lunaire »*, élevée chez les patriciens *« avec autant de soin qu'une orchidée tropicale »*, avait apporté un air d'élégance dans la rue ouvrière où son mari (fils de syndicaliste, auteur dramatique) l'avait installée en lui faisant construire une réplique de la maison de son enfance ; comment elle avait séduit et déniaisé un jeune voisin de dix-sept ans qui l'avait vue sortir nue de chez elle et l'avait pudiquement enveloppée d'une robe de chambre ; comment elle se plaignait d'être enfermée dans une prison dorée et confessait ses tentations dignes de saint Antoine, ses désirs d'aimer aux quatre vents ; combien elle avait laissé dans le souvenir des adolescents de son quartier (dont certains avaient été voyeurs de ses étreintes) l'image d'une *« fille inoubliable »*, initiatrice à *« la liturgie de l'amour profane »*. William Kennedy nous avait dit aussi que Katrina était morte dans un incendie, et qu'un an après sa mort son mari avait écrit une pièce qui disséquait au scalpel leur union idyllique et les infidélités dont il était coupable, qui l'avaient précipitée dans le désarroi.

Cette pièce, *Le Bouquet embrasé*, qui faisait allusion au nid d'amour où se réunissaient un homme et deux femmes, dont l'une vêtue seulement d'une cape en velours vert et d'un loup de bal masqué, sera surprise par son mari, traitée de prostituée de Babylone, et abattue d'un coup de colt 45 (c'est par cette scène hallucinante, digne des couvertures des vieux *pulp magazines* contant les aventures de Nick Carter ou signées par quelque congénère de Dashiell Hammett que s'ouvre le roman), elle fera scandale et sera interdite au bout d'une représentation à la suite des plaintes des forces morales de la ville. Elle hantera la carrière de l'autre femme du trio, Melissa Spencer, actrice-vedette bisexuelle de la Kinegraph, qui tentera de la faire porter à l'écran par Eric von Stroheim. Elle constitue le nœud d'un mystère tragique dont nous ne découvrirons les maléfices qu'aux toutes dernières pages du *Bouquet embrasé*. Sur ces illuminations, ces ivresses et coups de feu attisés par les fleurs du mal, William Kennedy revient en détail (on peut évidemment lire *Le Bouquet embrasé* sans avoir lu les livres précédents), selon son mode de récit non linéaire, faulknérien, à la chronologie fluide, savante en péripéties et détours, propice à développer une confusion parallèlement au jeu de miroirs déformants que constitue la retranscription du drame sur scène, mise en abyme d'un fait divers en spectacle, selon plusieurs versions, plusieurs évangiles.

Est-elle folle, cette radieuse Katrina, qui s'offre à son futur époux dans un cimetière, soulevant ses jupes jusqu'à la taille sur la tombe du grand-père d'Henry James ? Pourquoi s'enferma-t-elle après son mariage dans de longues périodes de mutisme, observant son mari d'un regard obscur ? Pourquoi dévore-t-elle Baudelaire et Verlaine dont on lui avait dit à l'école que c'étaient *« des auteurs abominables, à éviter à tout prix »* ? Il y a viols prétendus et vengeances cyniques dans *Le Bouquet embrasé*, vaudeville à la Pearl White avec rat d'hôtel pendu haut et court, notable bafoué. Règlements de comptes avec Dickens, ce *« gueux prétentieux »*, coupable d'avoir brossé *« un portrait venimeux des paysans irlandais des environs d'Albany en 1842 »*. Et nombre de scènes rouge brasier.

Henry James, qui plane avec ses secrets au-dessus du cimetière Sainte-Agnès d'Albany, fut brûlé si gravement qu'il traîna jusqu'à sa mort une *« blessure obscure »*, vécue comme une punition, comme celle qui provoqua l'amputation de son père, prénommé Henry lui aussi, condamné à la jambe de bois pour avoir voulu éteindre un feu dans une écurie. Katrina, elle, erre tous les jours sur les décombres d'un incendie qui a coûté la vie à sa sœur, puis à son père. Elle succombe par le feu après avoir eu le sentiment de vivre en enfer.

Il y a toujours, chez William Kennedy, quelque *« présence impie dans la ville »*. Albany abrite des tripots, bars louches et bordels. Les blondes des années 30 ont des décolletés criminels, les stars de Broadway ou des Ziegfeld Follies font leurs classes dans la photo porno ; et, du robinet d'où s'écoule *« le sang chaud de plusieurs siècles d'histoire »*, le romancier n'est jamais en reste pour nous rappeler qu'*« un nichon à l'air prouve l'existence de Dieu »*, appelant à la rescousse Plutarque, Spinoza, Schubert... et Curzio Malaparte, qui se serait exclamé à la vue des *« tétons »* d'une certaine Margie qu'ils *« étaient la sonnette sur la porte de l'extase »*. Katrina, dans cet environnement coquin où les gueux trouvent un bonheur indicible, déambule comme une déesse symboliste, troublante anomalie. Héroïne digne de la légende de Pyrame et Thisbé, ces deux amants auxquels leurs familles avaient interdit de se voir, et qui trouvent moyen de se donner rendez-vous. Thisbé arrive au clair de lune, tombe sur une lionne qui vient de tuer sa proie, la gueule pleine de sang, et s'enfuit en laissant l'animal piétiner son écharpe. Pyrame arrive à son tour, trouve l'écharpe de Thisbé ensanglantée, et, persuadé que sa bien-aimée a été dévorée, se tue avec son épée. Thisbé sort de sa cachette, trouve son amant mourant, et se tue de désespoir. Pas de lionne, ni d'épée chez William Kennedy (juste quelques panthères), mais une cinglante ironie pour dire, après Ovide, un certain art d'aimer.

Jean-Luc Douin

e x t r a i t

« Pourquoi cherchez-vous les vivants parmi les morts ? » demanda l'Ange à Katrina, et sa réponse fut qu'avaient pris racine en elle les vérités de son poète : que la mort est l'élixir divin qui nous donne le courage de suivre la nuit sans fin, que c'est la mansarde mystique, le porte-monnaie du pauvre, qu'elle se moque des rois, qu'elle est le baume des maudits, la perte assurée qui donne sa valeur à la possession. Katrina n'en avait nulle crainte, et avait pris le parti de se conduire comme si chaque moment devait être le dernier. Cette règle de vie ferait, jusqu'à la fin de ses jours, l'étonnement de tous ceux qui l'approchaient. »

★ (Le Bouquet embrasé)

Bibliographie : *Jack Legs Diamond* (1975). Les années 30, avec le Scarface local, premier gangster à avoir fondé un gang, les tapineuses de service, et l'homme qui servit de modèle à Fitzgerald pour *Gatsby le Magnifique* ; *Billy Phelan* (1978). Un pilier de bar, bookmaker et joueur de billard, piégé malgré lui dans un rôle de mouchard sur fond d'élections truquées, avec Paul Whiteman et son orchestre ; *L'Herbe de fer* (1983). Epave torturée par la culpabilité, le père de Billy Phelan (héros du livre précédent) revient vingt-deux ans plus tard dans la ville qu'il avait quittée après deux incidents mortels, et rencontre une ancienne chanteuse, elle aussi alcoolique ; *Le Livre de Quinn* (1988). Epopée amoureuse sur les rives de l'Hudson ; *Vieilles carcasses* (1992). Suite de la généalogie des Phelan. Tous ces livres sont disponibles chez Belfond.

LE BOUQUET EMBRASÉ
(The Flaming Corsage)
de William Kennedy.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Marie-Claire Pasquier,
Actes Sud, 300 p, 140 F.

Le dernier avatar de Superphénix

La reconversion du surgénérateur de Creys-Malville en incinérateur de déchets radioactifs devrait durer au moins sept ans. Les scientifiques doutent de l'utilité de ces travaux dont le premier chantier s'est ouvert mardi 24 décembre avec la mise à l'arrêt de la centrale

A un jet de neutrons de la centrale nucléaire de Creys-Malville, Maurice François, agriculteur à la retraite, fait tourner, depuis 1980, un groupe électrogène et une chaudière alimentés au biogaz. La matière première – du lisier – lui est fournie, en abondance, par une porcherie industrielle. L'installation suffit, *« sauf par grand froid »*, à chauffer trois habitations et à subvenir à leurs besoins en électricité. Maurice s'offre même la satisfaction de *« vendre à EDF le surplus de courant »*.

Sur l'autre rive du Rhône, Georges David, enseignant en économie et gestion, entretient à peu de frais une petite centrale photovoltaïque. Les 9 mètres carrés de capteurs solaires disposés sur le toit de son garage produisent, bon an mal an, le tiers de l'électricité consommée par le foyer et ont de surcroît « basculé » sur le réseau un millier de kilowattheures depuis quatre ans.

Ces deux originaux, antinucléaires de la première heure, savent que leur combat est celui du pot de terre contre le pot de fer et admettent que leur résistance reste symbolique. Mais ils croient aux symboles et, davantage encore, aux énergies alternatives. *« Au moins, ça marche ! »*

On a rarement pu en dire autant du réacteur Superphénix, verrue de béton plantée dans les champs de maïs, aux confins des départements de l'Isère et de l'Ain. Les neuf années qui ont suivi son couplage au réseau électrique, effectué en janvier 1986, furent un vrai cauchemar pour son exploitant, la Nersa, qui regroupe EDF (51 % des parts) et plusieurs de ses homologues européennes, dont l'ENEL italienne (33 %) et la SBK allemande.

Durant toute cette période, la chaudière nucléaire a fonctionné un peu plus de dix mois. Le reste n'a été qu'une invraisemblable succession de pannes et de défaillances, dont deux, en avril 1987 et en juillet 1990, furent particulièrement graves. La première, une fuite de sodium liquide – inflammable au contact de l'air – dans la cuve de chargement du coeur de la pile atomique, a nécessité une interruption de vingt mois. Ce « barillet », fabriqué en acier ordinaire par souci d'économies, sera finalement supprimé. La seconde, une pollution du sodium dans le circuit de refroidissement primaire, a entraîné un arrêt de quatre ans. Le temps, pour le gouvernement de Pierre Bérégovoy, de se défausser de cet encombrant dossier, en ordonnant une nouvelle enquête publique. Puis, pour celui d'Edouard Balladur, de se tirer d'embarras en assortissant l'autorisation de redémarrage d'un changement radical de finalité. Désormais, l'installation doit moins produire de l'énergie que répondre à *« un objectif de recherche et de démonstration »*, portant en priorité sur l'incinération des déchets nucléaires.

Le début des années 80 est bien loin, où Valéry Giscard d'Estaing, alors président de la République, s'enthousiasmait pour une technologie capable de donner à la France *« une réserve d'énergie comparable à celle de l'Arabie saoudite »*. A la différence des réacteurs à eau pressurisée classiques, qui brûlent de l'uranium enrichi, les réacteurs à neutrons rapides, ou surgénérateurs, ne se contentent-ils pas, eux, d'un mélange d'uranium naturel et de plutonium obtenu par retraitement des combustibles usés ? Mieux encore, ne fabriquent-ils pas davantage de plutonium qu'ils n'en consomment ? La parade à la crise énergétique était trouvée, et Superphénix promis à devenir la tête radieuse d'une brillante filière électronucléaire.

Depuis, l'explosion du réacteur ukrainien de Tchernobyl, en avril 1986, amplifiant les « retombées » de l'accident de la centrale américaine de Three Mile Island, en mars 1979, a gelé la presque totalité des programmes nucléaires dans le monde. L'uranium est aujourd'hui disponible à bon marché, les réserves sont amplement suffisantes pour au moins cinquante ans et le plutonium n'est plus qu'un *déchet radioactif* extrêmement toxique, dont on ne sait comment se débarrasser. La plupart des nations, à l'exception du Japon, ont donc renoncé à la surgénération. Hormis le réacteur russe de Beloyarsk, mis en service en 1980 et affichant une puissance de 600 mégawatts, Superphénix est aujourd'hui, avec ses 1 240 mégawatts, le seul « rapide » de taille industrielle.

« Cette reconversion de la centrale en outil de recherche, c'est un rideau de fumée. C'est l'orgueil des technocrates qui les empêche de reconnaître leur erreur »

Un privilège cher payé : la Cour des comptes vient d'évaluer le coût de ce prototype, dans le cas d'une fin d'exploitation en l'an 2000, à 60 milliards de francs. *« Le bilan de l'expérience de la surgénération*, conclut-elle, *apparaît aujourd'hui défavorable dans tous les cas sur le plan financier. »*

Ironie de l'histoire, c'est au moment où la centrale est détournée de sa vocation d'origine qu'elle commence à fonctionner de façon à peu près satisfaisante. En dépit d'une nouvelle série d'incidents, elle aura livré en 1996 plus de 3 milliards de kilowattheures, soit presque autant qu'au cours des dix années écoulées, et frôlé pour la première fois l'équilibre budgétaire. De quoi donner quelques regrets à ses exploitants ?

« Nous ne sommes plus des forcenés du kilowattheure. L'électricité est un sous-produit de notre programme d'acquisition de connaissances », assure Bernard Magnon, responsable du site de Creys-Malville. Celui-ci, en effet, n'est plus assujetti aux exigences d'approvisionnement du réseau, ni géré par le *dispatching* national d'EDF. Il n'empêche que l'une de ses missions reste de *« démontrer la capacité d'un réacteur à neutrons rapides à produire de l'électricité à un niveau industriel »*. D'ailleurs, pour retenir ses partenaires européens, modérément intéressés par un réacteur transformé en outil de recherche – et pour éviter de supporter seule les coûts d'exploitation et de remboursement des emprunts –, EDF s'est engagée à leur fournir, d'ici l'an 2000, près de 15 milliards de kilowattheures, que Superphénix fonctionne ou non. L'entreprise publique a donc tout intérêt à ce que la centrale « turbine » tant et plus. Si bien que la Cour des comptes s'interroge sur *« la compatibilité »* d'une telle disponibilité et du nouvel « habillage scientifique » de l'installation.

Les scientifiques, précisément, se montrent plutôt sceptiques quant à la reconversion de Superphénix. Une commission d'experts indépendants, mise en place par l'actuel gouvernement et présidée par Raimond Castaing, membre de l'Académie des sciences, a, dans un rapport remis au mois de juin, jugé *« légitime le désir de tirer tous les enseignements possibles des investissements considérables, intellectuels et financiers, qui ont déjà été consentis »*. Mais elle considère que les recherches auraient été menées *« dans des conditions bien plus satisfaisantes »* avec un réacteur expérimental conçu à cet effet. Comme Phénix, le petit frère (250 mégawatts) de Superphénix, mis en service en 1973 à Marcoule mais en panne depuis le printemps 1995, sans assurance de redémarrage, qui aurait offert beaucoup plus de souplesse d'utilisation que la lourde machine de Creys-Malville.

Cette dernière est-elle, malgré tout, susceptible de contribuer efficacement à la gestion du plutonium, afin d'éviter son accumulation *« sur étagère »* et les risques de prolifération ? Dans un premier temps, la centrale a été arrêtée mardi 24 décembre pour une durée de cinq à six mois, afin de permettre le remplacement d'une partie des assemblages de combustible par des éléments en acier. Cette intervention est destinée à diminuer légèrement sa capacité de surgénération, qui restera toutefois excédentaire. Ce n'est qu'à partir de 1999, quand son coeur actuel sera épuisé et qu'on lui en transplantera un second, moins « fertile », qu'elle deviendra « isogénératrice », brûlant autant de plutonium qu'elle en fabrique. Et c'est seulement à l'horizon des années 2003 ou 2004, avec la greffe d'un troisième coeur, qu'elle pourrait devenir sous-génératrice, c'est-à-dire consommatrice nette de plutonium.

ET encore, à ce moment-là, elle ne serait en mesure de détruire qu'une centaine de kilogrammes par an de ce dangereux métal, alors que les cinquante-cinq réacteurs à eau pressurisée du parc nucléaire français en produisent douze tonnes chaque année. Dans ces conditions, pour seulement stabiliser le stock de plutonium civil, et sans même prendre en compte le plutonium militaire, il serait nécessaire de construire des réacteurs à neutrons rapides en grande série. Hypothèse irréaliste.

Certes, le Commissariat à l'énergie atomique a entrepris des études visant à de meilleures performances, grâce à l'utilisation d'assemblages plus « riches » en plutonium. Mais, observe la commission Castaing, *« il reste à démontrer que l'introduction de tels combustibles n'affectera pas significativement le fonctionnement et la sécurité du réacteur, ce qui demandera un volume d'études complémentaires considérable »*.

LES perspectives sont-elles plus encourageantes pour l'élimination de ces autres résidus nucléaires que sont les actinides mineurs, neptunium, américium et curium ? Ces déchets ultimes, présents en faibles quantités dans le combustible usé, mais à haute toxicité et à vie très longue – il faut plus de deux millions d'années pour que le neptunium perde la moitié de sa radioactivité –, peuvent être cassés ou transmutés en éléments moins actifs, s'ils sont bombardés par un flux intense de neutrons. Mais la commission Castaing *« regrette la maigreur du programme envisagé pour Superphénix »*. Car il ne s'attaque vraiment qu'à une seule de ces substances indésirables, le neptunium, plus facile à isoler, alors que l'américium est, après le plutonium, le principal responsable de la radiotoxicité à long terme des combustibles irradiés.

Dès lors, il est douteux que les expériences prévues à Creys-Malville permettent d'éclairer les choix auxquels va être confrontée la France en 2006, échéance fixée par la loi du 30 décembre 1991 sur la gestion des déchets radioactifs. A cette date, le Parlement devra opter entre deux voies : la poursuite du retraitement et l'incinération d'une partie des résidus, ou le stockage en l'état, en couche géologique profonde, de cet héritage empoisonné. *« Le maintien en fonctionnement de Superphénix n'apportera d'enseignements que pour lui-même »*, est persuadé le physicien Raymond Sené, qui n'a jamais fait mystère de son opposition au surgénérateur et a, logiquement, préféré démissionner de la commission.

Inapte à produire de l'électricité, mal adapté à la recherche, *« Superphénix n'a vraiment rien pour lui »*, pensent, décidément, Maurice François et Georges David, devant leurs centrales au méthane et à l'énergie solaire. *« Cette reconversion de la centrale en outil de recherche, c'est un rideau de fumée*, dit Maurice. *C'est l'orgueil des technocrates qui les empêche de reconnaître leur erreur ! »*

A Creys-Malville, les deux rebelles ne rencontrent pourtant guère d'écho. Les ingénieurs d'EDF ont fait construire des pavillons à l'ombre du surgénérateur, les communes ont misé sans compter sur une hypothétique taxe professionnelle et, dit une commerçante, *« sans la centrale, c'est la mort du pays »*.

Qu'importe ! Maurice en est sûr, *« la centrale est condamnée »* avant son terme, prévu aux environs de 2015. Il est vrai que personne, en France, n'imagine plus un développement industriel d'une filière rapide avant le milieu du siècle prochain. Et nul ne croit plus que Superphénix puisse, un jour, renaître de ses cendres.

Pierre Le Hir
Dessin : Zoran Orlic

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Le Monde

ÉDITORIAL

Les ravages de l'indifférence

RIEN n'est plus redoutable que le cynisme des puissants, ni plus éphémère qu'une émotion collective. Jean-Paul II connaît bien ces vieilles lois de la politique et de la morale, mais il ne peut s'y résigner. Le pape était donc parfaitement dans son rôle, celui d'un don Quichotte de la compassion, en dénonçant avec force dans son message de Noël l'*« indifférence générale de la communauté internationale »* face au drame que vit depuis des semaines au cœur de l'Afrique des Grands Lacs tout un peuple condamné à l'errance.

L'indifférence, tel est, en l'occurrence, le mal suprême, d'autant plus insupportable aux yeux de Jean-Paul II que les dirigeants du monde, à l'heure de CNN et d'Internet, ne peuvent plus brandir l'alibi de leur ignorance. Les hommes politiques savent que plusieurs centaines de milliers de civils – en majorité des femmes et des enfants rwandais appartenant à l'ethnie hutue – luttent toujours contre la peur et la faim, abandonnés de tous dans l'est du Zaïre.

Ils le savent d'autant mieux qu'ils ont manifesté, pendant quelque temps, l'intention de venir à leur secours, d'abord en imaginant une opération militaro-humanitaire, ensuite en préparant des largages de vivres. Tous ces plans firent naufrage, faute de volonté politique d'une communauté internationale désunie et trop heureuse que le retour massif au Rwanda d'une grande partie des réfugiés lui offrit un prétexte à se désengager. C'était il y a quelques semaines, cela semble un siècle.

Quand les gouvernants savent mais ne veulent pas, ils se rendent coupables de non-assistance à peuple en danger. Ils peuvent le faire d'autant plus aisément que les souffrances des victimes se déroulent, en l'espèce, loin du regard des journalistes, loin de l'œil accusateur des caméras. Ce qui se passe dans les collines du Kivu et dans les forêts du Zaïre restera comme une amère défaite pour les médias, privés par les maîtres du terrain de transmettre au monde leur témoignage.

De manière plus générale, tout se passe comme si le seuil de l'indignation collective était sans cesse à la hausse, comme si seules les catastrophes humaines d'une ampleur démesurée, et dûment relayées par les télévisions, étaient à même de déclencher chez les peuples nantis un mouvement de solidarité tel qu'il contraigne leurs gouvernements à intervenir. La capacité d'indignation atteint plus vite ses limites et le devoir d'assistance, tant exalté dans les enceintes internationales, semble bien passé de mode.

Un phénomène qu'aggrave encore le désarroi du monde humanitaire. Non seulement ses acteurs, affrontant sur le terrain d'impossibles dilemmes dont le plus grave – quand faut-il se résigner à partir au risque de renier sa raison d'être ? –, s'interrogent de plus en plus souvent sur le sens de leur mission, mais ils sont devenus eux-mêmes récemment les cibles des assassins. Ce fut le cas pour des membres de la Croix-Rouge en juin au Burundi et en Tchétchénie, il y a quelques jours. En matière d'action humanitaire, l'absence – qui est le comble de l'indifférence – restera toujours le pire des choix. Voilà ce que le pape a voulu dire à sa manière le jour de Noël où cela lui semblait encore moins acceptable qu'à l'ordinaire.

La guerre des petits actionnaires

Suite de la première page

Mme Neuville va demander le 9 janvier aux porteurs d'obligations convertibles de Dapta Mallinjoud, tombée en faillite au début de l'année, de déposer plainte contre ses commissaires aux comptes. Elle prévoit aussi d'attaquer pour faux bilan les dirigeants du Crédit foncier, en pleine déconfiture. *« Je n'aime pas le pénal, mais je suis obligé d'y aller »*, confirme son avocat Me Dominique Schmidt. Même réaction de M. Géniteau qui s'était tourné en premier lieu vers les autorités de marché. *« Lorsque j'ai écrit à la COB pour dénoncer la convention de M. Lagardère, on m'a répondu : circulez, il n'y a rien à voir »*, explique M. Géniteau pour justifier sa plainte au pénal.

Un autre actionnaire minoritaire de Matra, Jean-Pierre Malen, a eu la même attitude. Il n'accepte pas les parités de la fusion entre Matra et Hachette intervenue fin 1992. Selon lui, un contrat d'armement signé avec Taiwan n'aurait pas été pris en compte dans l'évaluation de Matra. Après avoir perdu devant les juridictions civiles, en première instance et en appel, M. Malen s'est résolu à déposer une plainte pénale, instruite par le juge Eva Joly.

Devant une juridiction civile, le plaignant doit apporter la preuve de ce qu'il avance. Il n'obtient gain de cause que si le majoritaire a ouvertement bafoué les règles formelles du droit. M. Géniteau a ainsi obtenu du tribunal de commerce de Paris que Cerus rembourse 23 millions de francs à sa filiale Valeo : une convention d'assistance signée entre les deux groupes n'avait pas été adopté dans les formes. En revanche, les minoritaires de Matra n'ont jamais pu prouver que le contrat avec Taiwan n'avait pas été pris en compte et ont été déboutés devant les juridictions civiles. La cour d'appel de Paris n'a même pas accepté de suivre les réquisitions du ministère public, qui demandait une expertise sur le contrat.

Dans une procédure pénale, le juge d'instruction se charge de réunir les preuves pour le compte du plaignant. Dans l'affaire Matra, c'est le juge d'instruction, Eva Joly, qui fera ce travail. Elle sera libre d'envoyer la police perquisitionner chez M. Lagardère ou de procéder à des mises en garde à vue ou en détention provisoire. Pour couper court à la polémique, le groupe Lagardère aurait sans doute mieux fait de publier les documents prouvant que le contrat de Taiwan avait été pris en compte dans l'évaluation de Matra – si, comme il le soutient, cela a été le cas.

La procédure pénale comporte aussi le grand avantage d'être gratuite. Les expertises, parfois demandées par le juge, ne peuvent pas être supportées à hauteur de plus de 100 000 francs par les parties civiles. Le pénal donne une satisfaction morale aux actionnaires : la mise en examen, souvent médiatisée, permet de *« se payer »* un dirigeant. Mais il ne rend pas leur dû aux plaignants, note Georges Berlioz, avocat des actionnaires d'Eurotunnel. Mme Neuville affirme qu'elle veut obtenir remboursement des obligations émises par Dapta Mallinjoud. Elle sait bien, au fond, qu'elle n'obtiendra jamais gain de cause.

Comment faire reprendre aux actionnaires le chemin des procédures civiles ? *« Actuellement, le droit pénal est instrumentalisé à d'autres fins que lui-même alors que, par définition, il devrait être rigide et d'interprétation stricte. Il faudrait donner au juge civil beaucoup plus de pouvoirs inquisitoriaux pour rechercher les preuves »*, suggère le professeur de droit Marie-Anne Frison-Roche.

Pour rendre la justice civile financièrement accessible, Me Berlioz et Sophie L'Hélias, qui défendent les intérêts d'investisseurs institutionnels, préconisent l'instauration en France des *« class actions »*. Ce système, mis en place aux Etats-Unis lors de la Grande Dépression des années 30, permet à un actionnaire d'ester en justice pour le compte de tous les autres et d'obtenir de copieux dommages et intérêts.

QUELQUES ABUS

Revers de la médaille, cette procédure a donné lieu à quelques abus outre-Atlantique : des avocats peu scrupuleux, payés au résultat, faisaient du chantage au procès. Dans son projet de réforme du droit des sociétés, le sénateur Philippe Marini (RPR, Oise) voulait introduire timidement ce concept en France. La Chancellerie, inquiète des dérives possibles, ne le souhaite pas. *« On ne peut pas empêcher indéfiniment les dirigeants de diriger »*, explique Anne Charvériat, avocat du bureau Francis Lefebvre.

Plus fondamentalement, les dirigeants sont persuadés qu'ils sont à la merci du moindre actionnaire aigri. La situation actuelle ne serait, selon un haut magistrat, que le reflet de la structure des pouvoirs à la française. *« Il peut apparaître paradoxal que ce soit la mouche du coche qui fiche en l'air l'attelage*, explique-t il. *Cela se produit parce que les contrôles qui devraient s'opérer en amont ne s'opèrent pas. Comme il n'y a ni contrôle ni contre-pouvoir, les dirigeants en déduisent qu'ils n'encourent aucun risque. Et ils tombent des nues lorsqu'ils font l'objet d'une procédure pénale. »*

Les patrons s'interrogent sur les mobiles de ces stakhanovistes de la procédure. *« Les mobiles, on s'en fiche. Ce qui compte, c'est l'intérêt à agir »*, poursuit ce haut magistrat. Un retour à la normale implique un changement de mentalité chez les chefs d'entreprise. *« Il faudrait que les majoritaires ne s'estiment pas maîtres absolus de l'entreprise, qu'ils aient de la considération pour les minoritaires et apprennent un nouvel art de vivre. Il faut considérer les faibles car un faible peut avoir raison »*, conclut Mme Frison-Roche.

Arnaud Leparmentier

RECTIFICATIFS

AMAZIGH ET TAMAZIGHT

Une confusion nous a fait écrire, dans l'éditorial du 19 décembre, que la langue berbère était l'amazigh. Il s'agit en fait du tamazight, l'amazigh (*« homme libre »*) étant le Berbère.

SCHNEIDER

Dans notre article « Schneider mène son recentrage » paru dans *Le Monde* du 24 décembre, le cours de l'action du groupe a été donné, par erreur, sur une référence non ajustée, ne tenant pas compte de l'absorption de la holding de tête, SPEP, par Schneider. Le titre n'est donc pas tombé de 500 à 170 francs entre fin 1993 et 1995, comme nous l'avons écrit, mais de 250 à 170 francs fin 1995. Il cotait à la clôture de la Bourse, le 23 décembre, 233,5 francs.

MAÎTRES AUXILIAIRES

Dans l'article consacré à la situation des maîtres auxiliaires (*Le Monde* du 24 décembre), le syndicat Force ouvrière nous demande de préciser qu'avec la CFDT et la CGT il n'a pas signé le protocole de juillet 1993 proposé par François Bayrou, ministre de l'éducation nationale.

De l'Europe imaginaire à la France réelle

par Paul Thibaud

D'un automne à l'autre, d'une crise à l'autre, on a mesuré le progrès de l'impotence publique : l'an dernier, le gouvernement défendait un projet de réforme, cette année on l'a rançonné pour rééquilibrer les comptes sociaux d'un secteur que la concurrence (la concurrence réelle, pas celle des livres) conduit à un fonctionnement prédateur.

En plus de donner à penser sur les paradoxes du marché, les routiers ont illustré ce qu'on appelle maintenant corporatisme, qui n'est pas une forme d'auto-organisation mais l'exercice collectif d'un pouvoir pour se défendre dans la foire d'empoigne sociale, et surtout pour s'affirmer à l'écart des contraintes et régulations.

Voilà où a conduit la voie empruntée presque constamment depuis vingt ans par toutes les majorités, la voie que Jacques Delors a marquée d'une formule, *« la France par l'Europe »*, la réforme grâce au conditionnement externe. Stratégie décrite par Jean Pisani-Ferry, directeur du CEPII (Centre d'études prospectives et d'informations internationales) dans un rapport pour le plan : *« Privé de l'instrument monétaire et limité dans l'usage de l'instrument budgétaire, l'Etat devra redéfinir son rôle économique. Au lieu d'attendre que la monnaie répare leurs erreurs, les acteurs économiques et sociaux devront intégrer les nouvelles disciplines dans leurs stratégies. »* Donc la vertu viendrait aux peuples et aux Etats par la contrainte et par la diète, par dressage. Ca n'a pas marché.

Comment expliquer un échec de cette dimension ? Par un mélange d'illusions entretenues et d'impréparation dans la politique européenne.

Les technocrates français ont naguère cru à une Europe qui serait, en plus grand et en plus rationnel, une projection du modèle français : politique industrielle, services publics, régulation keynésienne... Ils s'illusionnaient en croyant que l'Allemagne, où l'industrie est l'affaire de la société, non de l'Etat, pouvait entrer dans ces vues. Cette rêverie perdure chez les apologistes de l'Europe-puissance : Français, vous allez en baver mais on enfoncera le yen, on fera la nique aux Américains, on convaincra les Allemands... Dans l'état où est le pays, ces vastes stratégies apparaissent aussi fumeuses que celles de Picrochole.

Avec une *« wishful Europe »* en tête, on se prépare mal à l'Europe réelle. D'ailleurs ceux qui organisaient l'Europe réelle ne se préoccupaient guère de nous avertir. Ils complotaient de nous changer sans que nous ayons à le vouloir. Réformateurs souvent déçus, ils ne cherchaient plus à convaincre les Français, mais à les désintoxiquer, à les sevrer d'inflation et de subventions.

Un temps, on a pu croire qu'en instillant aux Français un sentiment d'impuissance (nous ne pouvons pas mais l'Europe peut), on lèverait leurs résistances aux réformes. Constatons que l'effet est tout autre. On a ruiné la capacité de l'Etat à conduire des réformes de fond et la société est devenue encore moins coopérative.

C'est en prenant de front ses difficultés que la France peut retendre un ressort politique dangereusement affaibli par le réflexe de s'en remettre à l'Europe ou de l'incriminer. L'urgence est moins de s'opposer à l'Europe abusive que de retrouver la responsabilité collective, de redonner corps autrement au principe-clé de la démocratie : la souveraineté nationale. La souveraineté n'est pas la toute-puissance, c'est, pour une nation, être libre, agir par soi-même dans les limites de sa puissance et dans le cadre de ses engagements. Elle se caractérise moins par l'étendue des prérogatives que par l'existence propre, par la participation à l'histoire. On perd le sentiment de la souveraineté, donc la souveraineté, par défaut de projet, quand on s'en remet à d'autres pour dire votre existence.

> Le terrain où s'éprouve aujourd'hui la souveraineté, ce n'est pas la maîtrise des frontières mais la capacité interne de faire face à leur ouverture

Le terrain où s'éprouve aujourd'hui la souveraineté ce n'est pas la maîtrise des frontières mais la capacité interne de faire face à leur ouverture. Nous continuons en France à parler de l'Europe comme d'une opinion, alors que c'est d'abord, quoi qu'on en pense, une réalité à assumer. Monnaie unique ou non, nous voilà dans un espace où les ajustements économiques se feront moins par variations monétaires que par différences des taux de salaire et de chômage, migrations, achats d'entreprises, dé-ou relocalisations... La société française se trouvant ainsi plus exposée, il est nécessaire d'accroître sa cohérence, sa souplesse, sa capacité de créer, d'utiliser, de répartir les compétences, de développer les solidarités.

Le préalable est de libérer de ce qui le rend impotent et incrédible un Etat qui reste notre principale ressource collective : d'une part, son énorme endettement, d'autre part, les affaires de financement frauduleux des partis. Dans l'immédiat, toute politique devrait être jugée à cette aune, car ce sont là les obstacles à écarter avant toute relance de l'action publique. Et, sur ces deux points, on continue de biaiser ; chaque année la dette s'accroît de plusieurs centaines de milliards, la chancellerie continue de retarder et d'embrouiller les procédures dans les affaires sensibles. Plus généralement, c'est tout un style politique qu'il faut changer. L'autonomisation de l'opinion par rapport à la représentation politique, la multiplicité des recours judiciaires contre l'administration, la demande de transparence, tout cela condamne l'Etat français d'hier qui enveloppait accommodements et arbitraires dans le lourd manteau de sa légitimité. L'évolution des mentalités comme la mise en commun des compétences dans l'Union européenne obligent l'Etat à clarifier ses intentions, à devenir plus explicite.

Mais le rapatriement de problèmes dont on dit trop souvent que l'Europe est soit la cause, soit la solution suppose un discours nouveau qui réconcilierait les Français avec l'Europe et sur l'Europe. Ceux qui ont critiqué (avec raison) la façon dont l'entreprise était conduite, qui voient que la France risque d'y être de plus en plus perdante, doivent admettre qu'il faut, fût-ce pour l'infléchir, partir de ce qui est engagé. Même quand on a voté contre, on ne peut pas faire que Maastricht n'ait pas été ratifié après référendum, et que son incrimination ne fonde pas une politique. Les Européens de profession doivent de leur côté comprendre que, le fédéralisme étant actuellement hors de portée, se guider sur cet idéal abstrait trouble la vue, porte à applaudir tout ce qui se fait au nom de l'Europe, contribue à l'inconscience devant l'Europe réelle.

L'Europe est, elle est ce qu'elle est. C'est mal s'y préparer que de la souhaiter différemment orientée si l'on ne dit pas comment obtenir cette réorientation et ce que l'on fera si on n'y réussit pas. L'Europe n'est pas un vœu à exaucer (ou un cauchemar à dissiper), c'est une action à mener. C'est une épreuve et même un danger pour la nation, mais elle est inéluctable ; toute biaisée que soit sa forme présente, ce sont des mouvements profonds qui, à travers elle, atteignent les nations, qu'il s'agisse des effets à terme des deux guerres, du développement de la démocratie moderne dans le sens de l'individualisme et de la désimplication ou de la déstabilisation économique mondiale depuis 1974.

L'idée glorieuse de l'Europe est trompeuse (comment croire à cette *« grande aventure »* devant le déclin démographique et économique ?) mais l'idée que l'on pourrait balayer cet amas d'institutions, d'habitudes, d'intérêts imbriqués, d'engagements pris, cela ne l'est pas moins. L'Europe connaîtra des avatars mal prévisibles, peut-être des développements, probablement des déboires (on peut douter qu'il soit réaliste d'imposer la même monnaie à des sociétés très différentes), mais pour se préparer aux uns comme aux autres, il faut, dépassant la naïveté aussi bien que la peur, affronter l'Europe réelle donc redéployer l'Etat pour ressouder la société, avoir enfin une stratégie pour la France en Europe.

Paul Thibaud *est journaliste*

REVUE DE PRESSE

THE WASHINGTON POST

■ Les violences de rue risquent maintenant de déclencher une nouvelle phase de tension en Serbie où, jour après jour, des dizaines et des centaines de milliers de citoyens participent à des manifestations pacifiques. Il s'agit déjà d'une expression mémorable de l'opinion publique. Ces citoyens ont suscité une possibilité à laquelle personne ne croyait lorsqu'ils ont commencé à manifester il y a plus d'un mois : relâcher la poigne du régime autocratique de Slobodan Milosevic et mettre la Serbie sur la voie de la démocratie. Cela pourrait transformer non seulement la Serbie mais aussi le reste de l'ex-Yougoslavie.
Les manifestations ont réussi jusqu'ici à maintenir l'unité entre les opposants d'origine diverse, nationalistes aussi bien que démocrates, membres des partis d'opposition de même que simples citoyens sans affiliation politique. Le fait que le mouvement touche essentiellement la classe moyenne, et son désir exprimé de conserver un soutien international semble le rendre plus démocratique au fil des jours.

THE DAILY TELEGRAPH

■ Près de six mois après sa réélection en tant que président, Boris Eltsine est de retour au Kremlin. Selon ses médecins, il est capable de travailler huit heures par jour, à condition de faire un peu d'exercice et de ne pas abuser de l'alcool. La capacité de M. Eltsine à pratiquer l'auto-discipline reste sujette à caution, mais, si son quintuple pontage cardiaque lui a appris à se modérer, l'étrange vide qui a existé au Kremlin depuis cet été sera comblé.
Le test décisif des intentions présidentielles sera le destin de M. Tchoubaïs, un des plus éminents réformateurs apparus lors de la chute du communisme. C'est lui qui a supervisé le vaste programme des privatisations. Le maintien de son autorité actuelle, en particulier en tant que chef-adjoint de la commission d'urgence sur l'impôt, sera le signe que les instincts réformateurs de M. Eltsine restent forts. Un rétrécissement de son rôle ou sa mise à l'écart signifierait au contraire un retour à la confusion pré-électorale. Il appartient maintenant au président, pourvu d'un mandat renouvelé et apparemment doté d'une santé passable, de justifier la confiance que les électeurs ont mise en lui.

LIBÉRATION

Gérard Dupuy

■ Malgré une baisse sensible au cours des vingt dernières années, la mortalité routière reste nettement plus élevée en France que dans bien des pays de niveau comparable. Il n'y a aucune raison d'accepter ce fléau comme une fatalité. A côté des responsables connus de cet état de fait – au premier rang desquels figurent l'alcool et la vitesse –, les spécialistes pointent un autre fautif : la médiocre formation des conducteurs. D'où l'idée caressée par certains de sensibiliser les apprentis conducteurs au respect du code de la route en en confiant l'enseignement à des administrations publiques, et à l'éducation nationale au premier chef. Cette preuve de confiance ira droit au cœur des enseignants, mais ils risquent d'être fort embarrassés de ce cadeau.

AÉRONAUTIQUE Le statut d'Airbus pourrait être transformé au début 1997 par abandon de la structure de groupement d'intérêt économique (GIE) pour celle d'une société industrielle normale. Airbus intégrerait une part des fabrications aujourd'hui faites par les maisons-mères Aerospatiale, Dasa, British Aerospace et Casa. ● LES RAISONS de ce changement sont financières : Airbus ne peut plus se satisfaire des avances remboursables des Etats et doit pouvoir emrunter sur les marchés. Et industrielles : Airbus doit pouvoir réduire ses coûts pour affronter la concurrence renouvelée après la fusion de Boeing et de McDonnell Douglas. ● AEROSPATIALE aurait accepté de céder à la nouvelle société ses lignes de montage et d'abandonner la production de l'électronique de cockpit. En revanche, le groupe français aurait exigé de conserver ses bureaux d'étude.

Les Européens tentent d'aplanir leurs divergences sur l'avenir d'Airbus

Un compromis se dessine pour remplacer le statut de GIE commercial par celui d' une société intégrant les fabrications. Aerospatiale conserverait ses bureaux d'études mais verserait une soulte à ses partenaires

« LE GOUVERNEMENT français est favorable à la constitution d'une société indépendante Airbus, mais pas à n'importe quel prix. Dans les conditions actuelles, il s'agirait d'un bradage ». A quelques jours de l'échéance que s'étaient fixés, le 8 juillet, les industriels européens pour *« parvenir à un accord définitif d'ici la fin 1996 sur le calendrier et les aspects techniques de la transformation, en 1999, du groupement d'intérêt économique Airbus en société autonome »*, la position officieuse du gouvernement français laisse peu d'espoir quant aux chances de voir se dégager un compromis avant la fin de l'année. D'autant que les quatre partenaires d'Airbus, le français Aerospatiale (37,9 % du GIE), l'allemand Daimler-Benz Aerospace (37,9 %), le britannique British Aerospace (20 %) et l'espagnol CASA (4,2 %), n'ont pas arrêté de date pour un nouveau conseil de surveillance après le constat d'échec de la réunion du vendredi 13 décembre.

Le temps presse pourtant après la fusion des deux concurrents américains Boeing et McDonnell Douglas. Si la structure de GIE (Groupement d'intérêt économique) a permis le décollage de l'industrie européenne, elle bute depuis quelques années sur ses limites. La forme du financement par avances remboursables est maintenant insuffisante pour trouver les huit milliards de dollars nécessaires au lancement du super-jumbo (un avion de 500 à 700 places) concurrent du Boeing-747. Il faut pouvoir aller sur les marchés financiers et accueillir de nouveaux partenaires dans le capital, comme l'italien Alenia ou, pourquoi pas, l'américain Lockheed-Martin.

Airbus doit en outre répondre aux attaques américaines sur le thème d'une entreprise subventionnée par les Etats européens. L'hebdomadaire américain *Business Week* du 30 décembre 1996 repart à la charge et dénonce *« son processus industriel inefficace, qui vise davantage à assurer à chaque partenaire un juste retour dans la répartition des tâches qu'à gagner de l'argent »*.

Les fabricants de l'avion

La pourcentage correspond à la part dans le capital du GIE d'Airbus et dans la fabrication de l'avion

BRITISH AEROSPACE (Grande-Bretagne) 20 %
DAIMLER-BENZ AEROSPACE (Allemagne) 37,9 %
CASA (Espagne) 4,2 %
GENERAL ELECTRIC / SNECMA, PRATT & WHITNEY ou ROLLS ROYCE
AEROSPATIALE (France) 37,9 %

AVION EN KIT

Enfin, Airbus veut pouvoir connaître ses coûts de fabrication. Depuis sa création il y a vingt-cinq ans, Airbus est cantonné dans un rôle commercial pour la promotion des avions européens. Les décisions d'engager de nouveaux programmes, de les financer et de les construire sont du ressort de ses maisons mères, à la fois actionnaires et fournisseurs exclusifs. Airbus est ainsi devenu le spécialiste de l'avion en kit, assemblé à Toulouse ou à Hambourg avec des morceaux d'appareils en provenance de toute l'Europe transportés dans les entrailles d'un avion spécial, le Beluga, véritable baleine des airs. Le consortium se contente de négocier chaque année le prix d'achat des éléments auprès des partenaires et de fixer, en conséquence, le prix de vente minimum des avions.

Tous les partenaires d'Airbus sont convaincus déjà depuis quelques années de la nécessité d'une révolution interne. Mais chacun d'eux cherche légitimement à défendre au mieux ses intérêts et ses emplois au moment de la mise en commun de leurs ressources humaines, commerciales et financières. *« Airbus doit devenir une entreprise européenne intégrée responsable de ses produits, ses coûts et ses résultats »*, réclame Günter Rexrodt, ministre allemand de l'économie. L'allemand Daimler-Benz Aerospace plaide avec les Britanniques pour une société paneuropéenne intégrée, qui ferait descendre dans Airbus une bonne part des fabrications faites aujourd'hui par les maisons mères. Ce projet ferait passer les effectifs de 2 000 à près de 40 000 salariés. Côté français, on explique que *« les Allemands, qui n'ont pas entamé leur restructuration dans l'industrie aéronautique, espèrent, en transférant toutes les usines à Airbus que la société européenne Airbus se chargera de cette sale besogne »*. Les Britanniques plaident également pour une large intégration des usines et des bureaux d'étude civils. Mais ils souhaitent que la société Airbus soit libre de mettre en concurrence les usines des différents partenaires. *« Les Anglais espèrent ainsi, grâce au dumping social, récupérer petit à petit des éléments de fabrication des Airbus »*, juge un fonctionnaire français.

MÊME VISION

La France plaide, seule, pour une intégration minimale, avec une structure Airbus limitée à 7000 emplois. Le mensuel économique allemand *Management Magazin* qualifiait récemment le patron de l'Aerospatiale Yves Michot de *« freineur »*. Il veut valoriser au maximum ses bureaux d'étude et refuse de les abandonner à Airbus, estimant que la France a consenti l'essentiel des efforts de recherche et de développement depuis vingt-cinq ans. Renforcés avec la perspective de la fusion entre Aerospatiale et Dassault, les industriels français souhaitent ouvrir les discussions aux industries de défense. *« Il faudrait dans l'accord sur le statut d'Airbus, tracer les grandes lignes de la négociation sur l'industrie militaire européenne »*, explique un proche du dossier.

Les Allemands ne l'excluent pas mais n'en font pas un préalable. Ils attendent des programmes concrets, alors que les coopérations entre l'Aerospatiale et la Dasa en matière de satellites et de missiles sont aujourd'hui en panne et que le projet FLA (Future Large Aircraft), un gros avion de transport militaire, est bloqué par Paris.

Si de part et d'autre du Rhin, on diverge sur les modalités, on partage la même vision du rôle futur de l'Etat dans l'industrie aéronautique. *« Dans ces activités fortement empreintes des influences de l'Etat, le gouvernement va continuer à apporter sa part pour garantir l'égalité de traitement sur le marché mondial »*, explique à Bonn M. Rexrodt. *« Cela signifie par exemple une aide à la recherche technologique comme la reçoive nos concurrents américains, mais aussi des subventions comme ils en reçoivent indirectement à travers de grand projets militaires »*, a précisé Manfred Bischoff, le PDG de Dasa.

Paris a récemment évolué sur ce dossier. *« Il faut voir grand »*, estime-t-on maintenant au sein du gouvernement français. *« Plutôt que d'abandonner petit morceau par petit morceau notre industrie aéronautique au profit de sociétés paneuropéennes, réfléchissons à une fusion par le haut »*. La privatisation d'Aerospatiale-Dassault et la constitution d'un noyau dur pourrait en constituer l'occasion. Norbert Lammert, secrétaire d'Etat au ministère de l'économie, et coordinateur des activités aéronautiques et spatiales, a indiqué au *Monde* qu'*« une décision devait être prise au plus vite. Le plus rapide sera le mieux »*. Il estime que *« les positions se sont récemment rapprochées »* entre Allemands et Français et juge intéressantes les nouvelles propositions françaises.

Un compromis pourrait être trouvé au début 1997 sur l'évolution du statut d'Airbus. Aerospatiale céderait à la nouvelle société ses lignes de montage et accepterait d'abandonner la production de l'électronique de cockpit. En revanche, selon nos informations, Aerospatiale aurait exigé de conserver ses bureaux d'étude. En échange, ses partenaires lui auraient demandé de verser une soulte pour conserver une participation égale à celle détenue aujourd'hui dans le GIE (37,9 %).

Christophe Jakubyszyn et Philippe Ricard (à Cologne)

Retard pour Aerospatiale et Dassault

L'organisation industrielle du futur groupe né de la fusion des activités d'Aerospatiale et de Dassault Aviation est désormais connue (*Le Monde* du 21 décembre). Reste à en définir, début janvier, le périmètre et la répartition du capital. La fusion pourrait être effective en mai ou juin 1997, et le gouvernement n'exclut pas une privatisation rapide.

Les restructurations européennes pourraient en être facilitées. Pour les Allemands, *« le statut des partenaires – deux entreprises privées, Dasa et British Aerospace ; deux groupes publics, Aerospatiale et Casa – ne facilite pas la recherche d'un compromis sur Airbus »*. Le gouvernement français estime que la mise sur le marché d'Aerospatiale-Dassault pourrait permettre d'envisager une *« fusion par le haut »* de l'industrie aéronautique européenne avec l'échange de participations.

Des actionnaires contestent les conditions de vente des casinos de la Générale des eaux

GESTIONNAIRE de casinos et de grands hôtels, la Société fermière de Cannes semble avoir pris l'habitude de ne pas trop se soucier des actionnaires minoritaires. Déjà poursuivie en justice par des actionnaires pour des opérations menées en 1991, cette société fait l'objet d'une nouvelle contestation en justice.

Deux fonds communs de placement (Cipade et Ulysse) ainsi qu'un particulier ont déposé, le 12 décembre, un recours auprès de la cour d'appel de Paris, après la dérogation accordée par le Conseil des marchés financiers (CMF, l'ancien Conseil des Bourses de valeur) à la Générale des eaux pour la cession au groupe Partouche de sa participation (30,3 %) dans la Fermière de Cannes à un prix très supérieur au marché.

Cette participation dans la Fermière de Cannes constitue l'un des héritages à risques trouvés par la Générale des eaux lors de l'absorption, en 1995, de sa filiale Immobilière Phénix. La compagnie décide très vite de sortir de cette société qui exploite, à Cannes, le casino municipal, le Palm Beach et des grands hôtels (Majestic et Gray d'Albion), ainsi que le golf de Mandelieu et le casino de Menton. L'actionnaire majoritaire de la Fermière, Diane Desseigne (fille de l'ancien entrepreneur en casinos Lucien Barrière), qui détient plus de 66 % du capital et 73,3 % des droits de vote, n'a pas les moyens de racheter cette participation. La Générale des eaux, par l'intermédiaire de sa branche immobilière, la CGIS, entame alors des négociations avec le groupe Partouche, autre grand exploitant de casinos, notamment à Lyon.

Mais la compagnie ne veut pas vendre à n'importe quel prix. Dans les livres de l'immobilière Phénix, les actions de la Fermière étaient inscrites au prix moyen de 19 308 francs. Après l'absorption de cette filiale, la Générale des eaux, suivant les estimations de la banque Pallas Stern, a constitué une provision, pour évaluer ces actions à 14 400 francs, puis passé de nouvelles provisions à la fin de 1995. Après discussions, elle s'entend avec le groupe Partouche, pour les céder à 10 021 francs. *« Un prix qui nous a permis de ne pas enregistrer de moins-value et même de réaliser une légère plus-value grâce à des reprises de provisions »*, assure-t-on aujourd'hui à la compagnie.

UN PRIX « SANS SIGNIFICATION »

Mais cet accord, qui semble satisfaire les deux parties, pose un problème : en Bourse, l'action Fermière ne cote que 2 910 francs fin septembre, soit 245 % de moins que le prix de rachat proposé par Partouche. La réglementation boursière prévoit que toute vente de gré à gré supérieure de 10 % au prix du marché doit obtenir une autorisation du CMF. Le 2 octobre, La Générale des eaux et Partouche écrivent une lettre commune au CMF pour demander une dérogation, en arguant que *« le prix du marché n'a aucune signification »* et ne reflète pas la valeur réelle de la société. Le 8 octobre, l'autorité de tutelle boursière donne son accord par lettre. La transaction sera révélée le 14 octobre.

Les actionnaires minoritaires tombent des nues : ils n'ont pas été informés de l'existence d'une vente de gré à gré. Seuls, des avis de franchissement de seuils à la baisse pour la Générale des eaux et à la hausse pour le groupe Partouche seront publiés.

Les minoritaires ne comprennent pas la dérogation accordée par le CMF. Toutes les grandes transactions de gré à gré, comme récemment la vente de Valeo, ont été réalisées dans la limite de la fourchette de 10 %. Jamais l'autorité boursière n'a accepté une vente qui déroge autant au prix du marché, et cela sans motiver sa décision. Cet accord les surprend d'autant plus que le dossier connaît un précédent. En 1991, le Conseil des Bourses de valeur avait accordé une première dispense lorsque l'Immobilière Phénix était entrée dans la Fermière de Cannes en achetant des titres à la famille Desseigne à un prix très supérieur au marché. Les actionnaires minoritaires avaient déjà protesté, sans succès.

En 1995, ces derniers avaient appris, grâce à un document découvert lors d'une perquisition, l'existence d'une convention confidentielle signée quatre ans plus tôt entre l'Immobilière Phénix et la famille Desseigne, conclue au détriment des autres actionnaires. Ce qui expliquait la surprime payée lors de l'achat des titres. Les autorités boursières n'avaient rien vu. L'affaire fait l'objet d'une procédure pénale.

LA COB S'EN MÊLE

Le rachat par le groupe Partouche des actions Fermière de Cannes à un prix si déconnecté du marché boursier cache-t-il d'autres opérations ? Les autorités boursières, avant d'accorder leur dispense, se sont-elles assurées que les minoritaires ne seraient pas lésés une deuxième fois ? Interrogé par ces derniers, le CMF n'a pas voulu leur expliquer sa décision. Des minoritaires mécontents ont donc décidé de déposer un recours auprès de la cour d'appel de Paris.

Dans un premier temps, le CMF a refusé de donner au tribunal le texte de la dérogation, qui, selon nos informations, ne serait pas mentionnée dans les procès-verbaux des réunions du CMF. Puis, sous la menace d'une injonction du président de chambre, il lui a fait parvenir la lettre de dérogation envoyée aux deux parties. Un jugement est prévu pour le mois d'avril. De son côté, la COB, gendarme de la Bourse, confirme que cette affaire est examinée par ses services.

Martine Orange

DÉPÊCHES

■ **INDUSTRIE : Elf-Atochem a acheté les activités adhésifs et mastics de la société britannique Laporte**, dont le chiffre d'affaires annuel s'élève à 100 millions de livres sterling (880 millions de francs). Ces activités seront intégrées dans AtoFindley, dont le chiffre d'affaires devrait atteindre 3 milliards de francs en 1997, constituée à la suite de l'achat en janvier 1996 de la société américaine Findley Inc par Atochem.

■ **AÉRIEN : la grève des contrôleurs aériens des quinze pays africains membres de l'Asecna** (Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique), qui avait démarré mardi 24 décembre à midi pour une durée de 48 heures, s'est poursuivie mercredi. Les contrôleurs aériens de l'Asecna réclament une amélioration de leurs salaires et de leurs conditions de travail. A Paris, tous les vols d'Air France à destination de l'Afrique de l'Ouest du mercredi 25 décembre ont été annulés et devaient être reportés au jeudi 26 décembre.

■ **AIR LIBERTÉ : le tribunal de commerce de Créteil dira**, le 8 janvier, si British Airways, associé au groupe Rivaud, est autorisée à acquérir Air Liberté, placée en redressement judiciaire le 26 septembre.

■ **PIRATAGE : plus de dix millions de disques compacts (musique, vidéo et informatiques) ont été** saisis et 140 personnes arrêtées cette année en Chine pour piratage. 6 900 firmes ont été *« punies »* et 3 000 magasins ont vu leur licence supprimée pour infractions à la loi de la propriété intellectuelle, indique le gouvernement.

■ **LA FRANCE : Colette Neuville**, présidente de l'Association des actionnaires minoritaires, conteste les modalités de l'OPA lancée par Eurafrance (groupe Lazard) sur sa filiale à 58 %, la compagnie d'assurance La France. Mme Neuville, qui agit notamment pour le compte du fond d'arbitrage américain Wyser-Pratte détenant 5 % du capital de La France, demande une attestation d'équité sur la valeur de l'assureur.

Le repli de la Bourse de Tokyo s'accentue tandis que le yen fléchit face au dollar

LES MARCHÉS FINANCIERS japonais ont continué à faire preuve d'une grande nervosité, jeudi 26 décembre. L'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes de la Bourse de Tokyo a terminé la séance en baisse de 1,32 %, à 19 291,58 points. En milieu de journée, l'indice avait cédé jusqu'à 3 %, passant sous la barre des 19 000 points pour la première fois depuis le 6 décembre 1995.

Depuis le début de l'année, la Bourse de Tokyo affiche une perte de 2,90 %. Elle est la seule de toutes les grandes places financières internationales à s'inscrire en recul : New York a gagné 27,47 % depuis le 1er janvier, Francfort 26,25 %, Paris 22,31 % et Londres 10,93 %.

Les actions nippones ont été pénalisées par l'annonce d'une baisse de 1,9 % de la production industrielle et d'un recul de 0,3 % des ventes au détail au Japon au mois de novembre. Elles ont aussi été affectées par la publication d'un article du quotidien économique *Nihon Keizai Shimbun* affirmant que la société japonaise de financement spécialisé Koei Corp. – dont le principal créancier est la grande banque Industrial Bank of Japan (IBJ) – sera liquidée à la fin du mois de mars. Les dirigeants de Koei Corp., groupe massivement engagé dans le secteur sinistré de l'immobilier, estiment qu'un retour à une exploitation normale est impossible.

La faiblesse des actions japonaises s'est accompagnée, jeudi 26 décembre, d'un repli parallèle de la devise et des marchés obligataires nippons. Le rendement de l'emprunt d'Etat à dix ans est remonté de 2,46 % à 2,55 % – les taux remontent quand le cours des titres se déprécie – tandis que le dollar a atteint le cours de 115,10 yens, son niveau le plus élevé depuis le 1er avril 1993. Le repli des actifs financiers nippons incite les investisseurs à placer leurs capitaux en dehors de l'archipel, ce qui se traduit par des conversions de yens dans d'autres devises.

La chute du yen a été freinée par les déclarations d'un haut fonctionnaire du ministère nippon des finances à l'agence Reuter estimant que *« les autorités monétaires japonaises n'apprécient pas les fluctuations intempestives sur le marché des changes et surveillent de près la situation »*. Ces propos ont incité les opérateurs à la prudence dans la mesure où ils laissent entendre que la Banque du Japon est prête à intervenir sur le marché – en vendant des dollars et en achetant des yens – pour faire remonter le yen. Si la faiblesse de la monnaie nippone est favorable aux exportations des entreprises de l'archipel, elle augmente en revanche les risques d'inflation importée au Japon.

Pierre-Antoine Delhommais

■ **LA BOURSE DE TOKYO** est parvenue à contenir ses pertes, jeudi, à – 1,32 %, à 19 291,58 points. En cours de journée, l'indice avait touché un plus bas niveau de 18 819,92 points.

■ **LE DOLLAR** baissait en fin de séance, jeudi à Tokyo, après avoir brièvement touché dans la matinée son plus haut niveau depuis 45 mois à 115,12 yens. Il s'échangeait à 114,61 yens.

■ **LA BANQUE DE FRANCE** lance, jeudi, un appel d'offres dont la tombée est de 43 milliards de francs, échéance au 3 janvier. Elle a abaissé, le 17 décembre, son taux d'appel d'offres à 3,15 %.

■ **SUR LE NOUVEAU MARCHÉ**, le premier fixage des valeurs cotées aura lieu à partir du 2 janvier à 10 h 30 au lieu de 9 h 30 actuellement. Le deuxième fixage demeure à 16 h 30.

■ **LA BOURSE DE PARIS** a gagné plus de 500 milliards de francs en 1996. La capitalisation boursière (actions multipliées par leur cours) frôle désormais les 3 000 milliards de francs.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT → DAX 30

Paris progresse dans le calme

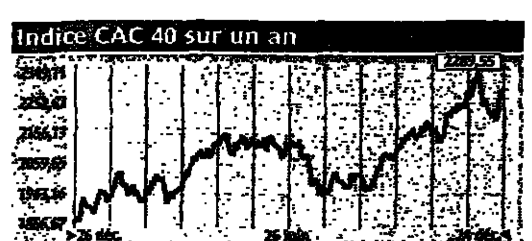
L'UNE DES RARES places financières à être ouverte au lendemain de Noël – Francfort et Londres chômant –, la Bourse de Paris progressait dans le calme jeudi 26 décembre après une ouverture plutôt hésitante. En hausse symbolique de 0,02 % au début des échanges, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard un gain de 0,08 %. Aux alentours de 12 h 15, le principal indicateur de la place parisienne s'appréciait de 0,61 % à 2 303,47 points. Le volume des échanges s'élevait à 700 millions de francs sur le compartiment à règlement mensuel.

Sur le Matif, le contrat sur les bons du Trésor à dix ans était stable à 128,90 points.

Paul Marchelli, membre du conseil de politique monétaire de la Banque de France, a estimé que la croissance en France serait supérieure à 2,5 % en 1997.

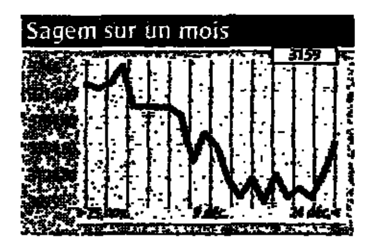
Les opérateurs réalisent les ultimes ajustements de portefeuilles après une année qui a été bonne pour la Bourse, en hausse de 22 %.

Parmi les titres en progression sensible on relevait BHV (+ 6,7 %), Carbone Lorraine (+ 4 %), Sommer Allibert (+ 3,3 %) et DMC (+ 2,2 %). Rexel perdait 3,7 %, Chargeurs international 3,5 % et Gascogne 2,8 %. Ces écarts perdaient toutefois de leur signification compte tenu des faibles volumes traités.

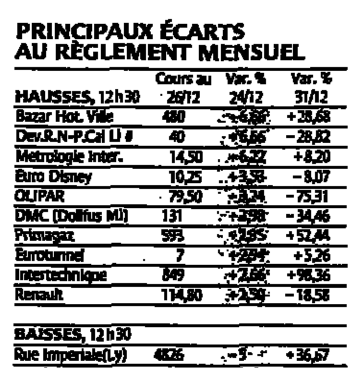


Sagem, valeur du jour

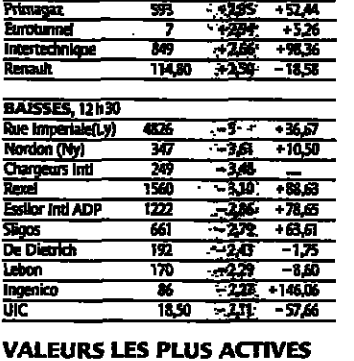
SAGEM a progressé, mardi 24 décembre, à la Bourse de Paris. Le titre a gagné 1,09 % à 3 159 francs dans des transactions estimées étroites par les opérateurs. Son PDG, Pierre Faurre, a annoncé que le résultat net progresserait de 15 % en 1996 et le chiffre d'affaires de 2 %. Le groupe français d'électronique, défense et télécommunications a annoncé, par ailleurs, qu'il avait l'intention de renforcer ses activités luxe, et était actuellement en négociations pour acquérir un producteur de porcelaine de Limoges, CNP/Tharaud/Union limousine. Depuis le début de l'année, le titre s'est apprécié de 13,7 %.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

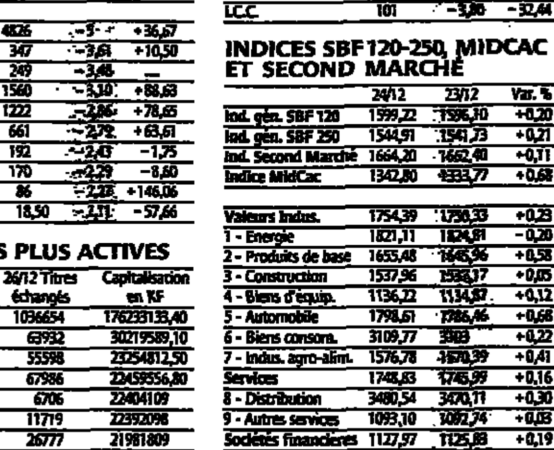


HAUSSES, 12 h 30	Cours au 26/12	Var. % 24/12	Var. % 31/12
Bazar Hot. Ville	480	+6,88	+28,68
Dev.R.N-P.Cal Li #	40	+6,66	–28,82
Metrologie Inter.	14,50	+6,22	+8,20
Euro Disney	10,25	+3,58	–8,07
OLIPAR	79,50	+3,24	–75,31
DMC (Dollfus Mi)	131	+2,98	–34,46
Primagaz	593	+2,95	+52,44
Eurotunnel	7	+2,94	+5,26
Intertechnique	849	+2,66	+98,36
Renault	114,80	+2,59	–18,58



BAISSES, 12 h 30			
Rue Imperiale(Ly)	4826	–5	+36,67
Nordon (Ny)	347	–3,61	+10,50
Chargeurs Intl	249	–3,48	—
Rexel	1560	–3,10	+88,63
Essilor Intl ADP	1222	–2,86	+78,65
Sligos	661	–2,72	+63,61
De Dietrich	192	–2,43	–1,75
Lebon	170	–2,29	–8,60
Ingenico	86	–2,27	+146,06
UIC	18,50	–2,11	–57,66

VALEURS LES PLUS ACTIVES



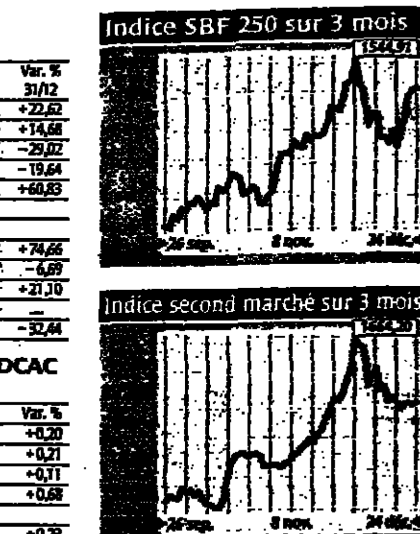
SÉANCE, 12 h 30	26/12 Titres échangés	Capitalisation en KF
UIS	1036654	176233133,40
Elf Aquitaine	63932	30219589,10
Alcatel Alsthom	55598	23254812,50
Axa	67986	22459556,80
Carrefour	6706	22404109
L'Oreal	11719	22392098
Air Liquide	26777	21981809
LVMH Moet Vuitton	14866	20541997
Total	41855	17576723,60
Danone	23549	17020476

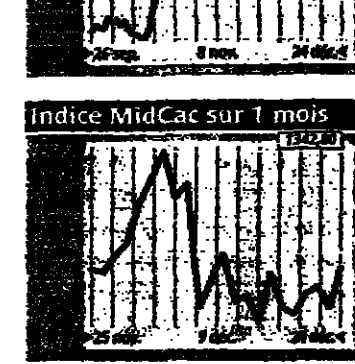
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 26/12	Var. % 24/12	Var. % 31/12
S.T.M.B. (Ly)	1225	+15,56	+22,62
Naf-Naf #	53,90	+5,27	+14,68
Socamel-Rescaset #	111,50	+4,99	–29,02
SIACI	868	+4,95	–19,64
Siaco	230	+4,54	+60,83
BAISSES, 12 h 30			
Manutan	497,80	[illegible]	+74,66
Etoile Commerciale	97,50	–4,87	–6,69
Pochet	901	–4,14	+21,10
Marc Orian	330	–4,04	—
I.C.C.	101	–3,80	–32,44

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	24/12	23/12	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1599,22	1596,10	+0,20
Ind. gén. SBF 250	1544,91	1541,73	+0,21
Ind. Second Marché	1664,20	1662,40	+0,11
Indice MidCac	1342,80	1333,77	+0,68
Valeurs Indus.	1754,39	1750,33	+0,23
1 - Energie	1821,11	1824,81	–0,20
2 - Produits de base	1655,48	1645,96	+0,58
3 - Construction	1537,96	1536,37	+0,05
4 - Biens d'équip.	1136,22	1134,87	+0,12
5 - Automobile	1798,61	1786,46	+0,68
6 - Biens consom.	3109,77	3103	+0,22
7 - Indus. agro-alim.	1576,78	1570,39	+0,41
Services	1748,83	1745,99	+0,16
8 - Distribution	3480,54	3470,11	+0,30
9 - Autres services	1093,10	1092,74	+0,03
Sociétés financières	1127,97	1125,83	+0,19
10 - Immobilier	712	706,79	+0,74
11 - Services financ.	1081,73	1079,38	+0,22
12 - Sociétés invest.	1609,99	1611,18	–0,07





Rechute à la Bourse de Tokyo

ALORS QUE LES VALEURS japonaises avaient rebondi la veille, la Bourse de Tokyo a replongé jeudi, tombant sous les 19 000 points pour la première fois en plus d'un an, mais réussissant à contenir ses pertes en fin de séance. En clôture, l'indice Nikkei n'a perdu que 1,32 % sur son cours de la veille. L'indice Nikkei a terminé la journée à 19 291,58 points, en retrait de 257,83 points sur son cours de clôture de mercredi. Le mouvement a été amplifié par la chute du yen face au dollar. Le marché obligataire connaissait un accès de faiblesse.

Le marché a été victime de pessimisme après l'adoption d'un projet de budget pour 1997-1998, au caractère récessif marqué, avec une hausse de la fiscalité indirecte et une absence de mesure de relance. *« Les investisseurs se méfient des dernières mesures économiques gouvernementales qui ont été présentées de manière peu claire. La faiblesse des cours est un avertissement du marché au gouvernement »*, a estimé Tetsuya Ishijima, chef stratégiste chez le courtier Okasan Securities.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 24/12	Cours au 23/12	Var. en %
Paris CAC 40	2289,55	2287,44	+0,09
New-York/DJ indus.	6517,47	6489,02	+0,44
Tokyo/Nikkei	19161,70	19690,58	–2,76
Londres/FT100	4092,50	4087,20	+0,13
Francfort/Dax 30	2845,57	2845,57	—
Frankfort/Commer.	985,33	985,33	—
Bruxelles/Bel 20	2246,92	2251,66	–0,21
Bruxelles/Général	1878,38	1882,34	–0,21
Milan/MIB 30	973	973	—
Amsterdam/Gé. Cbs	428,60	429,20	–0,14
Madrid/Ibex 35	431,01	431,01	—
Stockholm/Affarsal	1837,44	1837,44	—
Londres FT30	2798,40	2796,90	+0,05
Hong Kong/Hang S.	13341,60	13331,50	+0,08
Singapour/Strait t	2187,14	2195,86	–0,40

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	24/12	23/12
Alcoa	61,87	61,87
American Express	59,12	59,12
Allied Signal	68,25	68,25
AT & T	41,50	41,50
Bethlehem	8,87	8,87
Boeing Co	103,12	103,12
Caterpillar Inc.	76,37	76,37
Chevron Corp.	65,50	65,50
Coca-Cola Co	53,12	53,12
Disney Corp.	71,50	71,50
Du Pont Nemours&Co	95,75	95,75
Eastman Kodak Co	80,87	80,87
Exxon Corp.	100,25	100,25
Gén. Motors Corp.H	55,25	55,25
Gén. Electric Co	102	102
Goodyear T & Rubbe	51,37	51,37
IBM	155,87	155,87
Intl Paper	40,25	40,25
J.P. Morgan Co	99,75	99,75
Mc Don Dougl	63,12	63,12
Merck & Co.Inc.	83,25	83,25
Minnesota Mng.&Mfg	84,75	84,75
Philip Moris	114,50	114,50
Procter & Gamble C	109,12	109,12
Sears Roebuck & Co	45,37	45,37
Texaco	98,25	98,25
Union Carb.	41	41
Utd Technol	67,75	67,75
Westingh. Electric	18,37	18,37
Woolworth	21,62	21,62

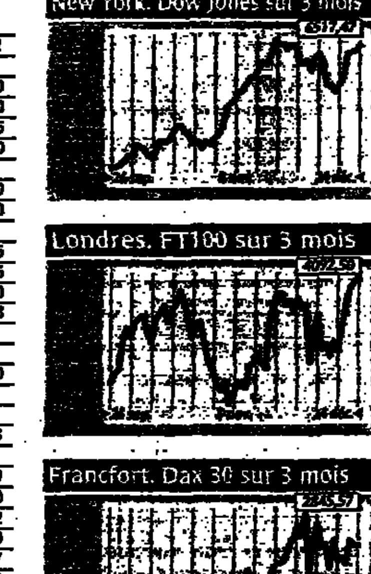
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	24/12	23/12
Allied Lyons	4,50	4,37
Barclays Bank	10	10,02
B.A.T. industries	4,81	4,78
British Aerospace	12,22	12,23
British Airways	6,02	6,04
British Gas	2,27	2,26
British Petroleum	6,93	6,92
British Telecom	3,99	3,96
B.T.R.	2,70	2,71
Cadbury Schweppes	4,87	4,87
Eurotunnel	0,77	0,77
Glaxo	9,38	9,38
Grand Metropolitan	4,54	4,54
Guinness	4,52	4,54
Hanson Plc	0,80	0,80
Great Ic	6,15	6,15
H.S.B.C.	12,65	12,58
Impérial Chemical	7,76	7,77
Legal	8,29	8,29
Marks and Spencer	4,79	4,80
National Westminst	6,83	6,81
Peninsular Orienta	5,92	5,92
Reuters	7,45	7,37
Saatchi and Saatch	0,98	0,98
Shell Transport	9,93	9,92
Tate and Lyle	4,74	4,74
Univeler Ltd	14,18	14,11
Zeneca	16,54	16,50

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30



	24/12	23/12
Allianz Holding N	2777	2777
Basf AG	58,70	58,70
Bayer AG	60,80	60,80
Bay hyp&Wechselbk	45,95	45,95
Bayer Vereinsbank	63,80	63,80
BMW	1055	1055
Commerzbank	38,80	38,80
Daimler-Benz AG	102,60	102,60
Degussa	690	690
Deutsche Bank AG	71,35	71,35
Dresdner BK AG FR	45,35	45,35
Henkel VZ	75,20	75,20
Hoechst AG	70,48	70,48
Karstadt AG	515	515
Linde AG	926	926
DT. Lufthansa AG	20,70	20,70
Man AG	366	366
Mannesmann AG	655	655
Mettaliges AG	31,48	31,48
Preussag AG	341	341
Rwe	64,20	64,20
Schering AG	130,10	130,10
Siemens AG	71,42	71,42
Thyssen	268,80	268,80
Veba AG	88,37	88,37
Viag	598,10	598,10



LES TAUX

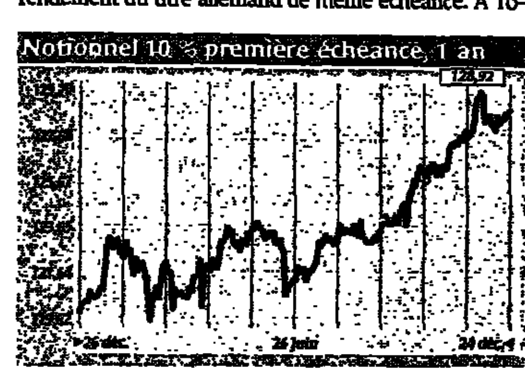
PARIS → Jour le jour | PARIS → OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Stabilité du Matif

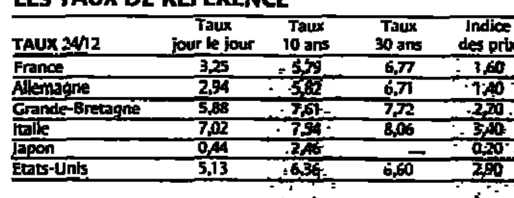
LE CONTRAT NOTIONNEL du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert sur une note stable, jeudi 26 décembre. Après quelques minutes de transactions, l'échéance mars s'inscrivait en hausse de 2 centièmes, à 128,92 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'établissait à 5,77 %, soit 0,03 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance. A Tokyo, durant la nuit, le taux de l'emprunt d'Etat à dix ans était remonté de 2,46 % à 2,55 %. Les obligations nippones avaient souffert de l'accès de faiblesse du yen.

La Banque de France a laissé inchangé, jeudi, à 3,25 %, le taux de l'argent au jour le jour. Les opérateurs ne prévoyaient pas de baisse des taux directeurs de l'institut d'émission à l'issue de la réunion de son conseil, qui se tenait dans la matinée.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

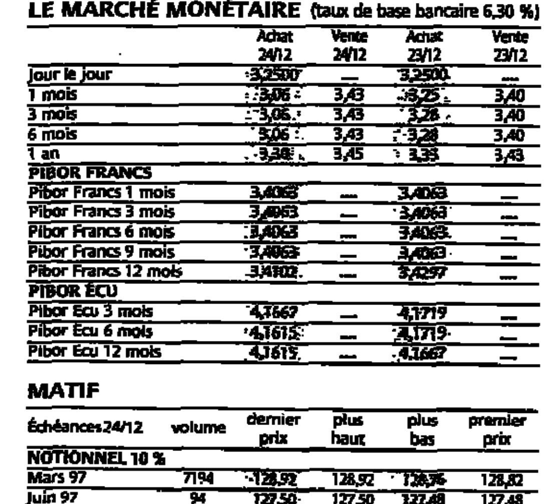


TAUX 24/12	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,25	5,79	6,77	1,60
Allemagne	2,94	5,82	6,71	1,40
Grande-Bretagne	5,88	7,61	7,72	2,70
Italie	7,02	7,54	8,06	3,40
Japon	0,44	2,46	—	0,20
Etats-Unis	5,13	6,36	6,60	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

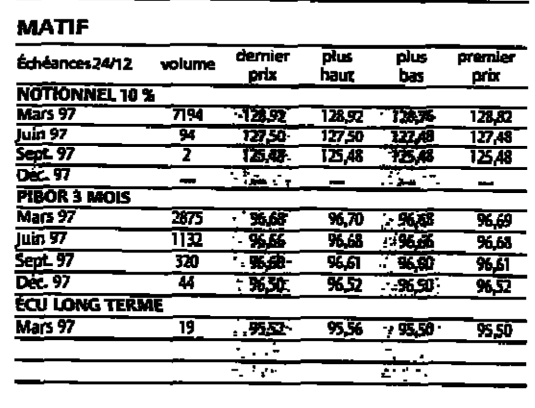
TAUX DE RENDEMENT	Taux au 24/12	Taux au 23/12	indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,25	4,29	102,94
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,08	5,12	105,88
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,56	5,60	106,85
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,95	6,02	106,14
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,60	6,64	108,15
Obligations françaises	5,88	5,91	106,72
Fonds d'État à TME	–2,37	–2,32	102,24
Fonds d'État à TRE	–1,96	–1,96	102,24
Obligat. franç. à TME	–2,03	–2,02	101,36
Obligat. franç. à TRE	+0,08	+0,09	100,49

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)



	Achat 24/12	Vente 24/12	Achat 23/12	Vente 23/12
Jour le jour	3,2500	—	3,2500	—
1 mois	3,06	3,43	3,25	3,40
3 mois	3,06	3,43	3,28	3,40
6 mois	3,06	3,43	3,28	3,40
1 an	3,38	3,45	3,33	3,43
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,4063	—	3,4063	—
Pibor Francs 3 mois	3,4063	—	3,4063	—
Pibor Francs 6 mois	3,4063	—	3,4063	—
Pibor Francs 9 mois	3,4063	—	3,4063	—
Pibor Francs 12 mois	3,4102	—	3,4297	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,1667	—	4,1719	—
Pibor Ecu 6 mois	4,1615	—	4,1719	—
Pibor Ecu 12 mois	4,1615	—	4,1667	—

MATIF



Échéances 24/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 97	7194	128,92	128,92	128,76	128,82
Juin 97	94	127,50	127,50	127,48	127,48
Sept. 97	2	125,48	125,48	125,48	125,48
Déc. 97	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 97	2875	96,68	96,70	96,68	96,69
Juin 97	1132	96,66	96,68	96,66	96,68
Sept. 97	320	96,60	96,61	96,60	96,61
Déc. 97	44	96,50	96,52	96,50	96,52
ÉCU LONG TERME					
Mars 97	19	95,52	95,56	95,50	95,50

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 24/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Déc. 96	11457	2286	2297	2273	2295
Janvier 97	4870	2292,50	2300,50	2277	2300,50
Février 97	286	2283	2305	2285	2305
Mars 97	2384	2296,50	2311,50	2288,50	2310

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,2480 | US/DM ↗ 1,5574 | US/¥ ↗ 114,6200 | DM/F ↗ 3,3749 | £/F ↗ 8,7825

Faiblesse du yen

LE DOLLAR S'INSCRIVAIT en forte hausse, jeudi matin 26 décembre, face à la monnaie japonaise, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 114,80 yens. Durant la nuit, sur la place de Tokyo, le billet vert était monté jusqu'à 115,10 yens, son cours le plus élevé depuis avril 1993. La chute du yen n'avait été freinée que par les déclarations d'un haut fonctionnaire du ministère nippon des finances à l'agence Reuter, estimant que *« les autorités monétaires japonaises n'apprécient pas les fluctuations intempestives sur le marché des changes et surveillent de près la situation »*.

Le dollar était stable face aux devises européennes, cotant 1,5530 mark et 5,2440 francs. Le franc, enfin, faisait preuve de fermeté face à la monnaie allemande, à 3,3745 francs pour un deutschemark.

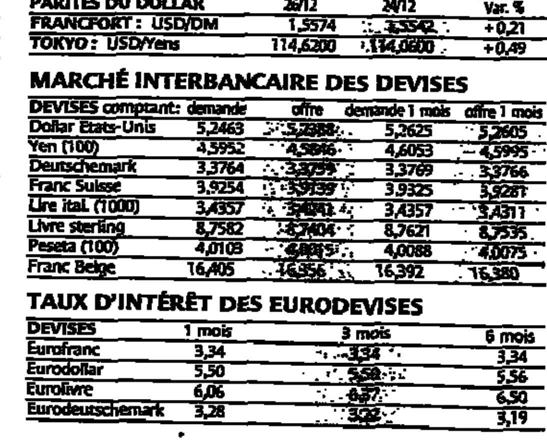
MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 24/12	% 23/12	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,4900	+0,04	326	[illegible]
Ecu	6,5005	+0,01	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,2480	+0,17	4,9500	5,5500
Belgique (100 F)	16,3835	+0,06	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	300,7000	+0,09	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4325	+0,04	3,1900	3,6900
Danemark (100 krd)	88,2800	+0,14	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,7030	[illegible]	8,2800	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	8,7825	+0,03	8,3400	9,1900
Grèce (100 drach.)	2,1205	+0,05	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	76,4300	+0,22	71	[illegible]
Suisse (100 F)	391,6700	[illegible]	378	[illegible]
Norvège (100 k)	80,9700	[illegible]	74,5000	85,5000
Autriche (100 sch)	47,9710	+0,07	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	4,0090	+0,10	3,7200	4,3200
Portugal (100 esc.	3,3550	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,8402	+0,08	3,5500	4,3500
Japon (100 yens)	4,5919	[illegible]	4,3800	4,7800
Finlande (mark)	113,0600	+0,08	106	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	26/12	24/12	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5574	1,5542	+0,21
TOKYO : USD/Yens	114,6200	114,0600	+0,49

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES



DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,2463	5,2388	5,2625	5,2605
Yen (100)	4,5952	4,5846	4,6053	4,5995
Deutschemark	3,3764	3,3759	3,3769	3,3766
Franc Suisse	3,9254	3,9139	3,9325	3,9287
Lire ital. (1000)	3,4357	[illegible]	3,4357	3,4311
Livre sterling	8,7582	8,7404	8,7621	8,7535
Peseta (100)	4,0103	4,0015	4,0088	4,0075
Franc Belge	16,405	16,356	16,392	16,380

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,34	3,34	3,34
Eurodollar	5,50	5,50	5,56
Eurolivre	6,06	[illegible]	6,50
Eurodeutschemark	3,28	3,22	3,19

L'OR

	cours 24/12	cours 23/12
Or fin (k. barre)	62000	62000
Or fin (en lingot)	61850	61950
Once d'Or Londres	368,75	—
Pièce française(20f)	356	—
Pièce suisse (20f)	356	356
Pièce Union lat(20f)	356	357
Pièce 20 dollars us	2360	2360
Pièce 10 dollars us	1400	1400
Pièce 50 pesos mex.	2325	2320

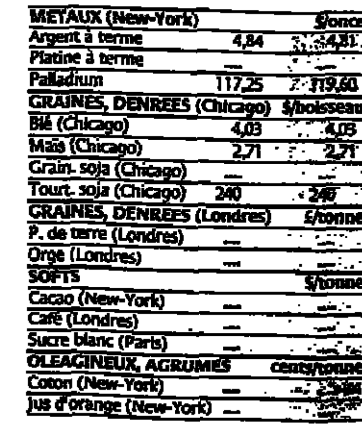
LE PÉTROLE

En dollars	cours 24/12	cours 23/12
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

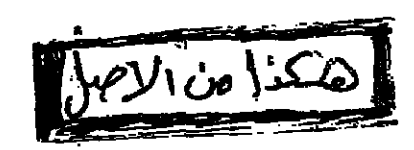
LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	24/12	23/12
Dow-Jones comptant	233,85	233,64
Dow-Jones à terme	394,79	393,29
CRB	244,28	243,81

MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2232	2231
Cuivre à 3 mois	2134	2124
Aluminium comptant	1523,50	1527
Aluminium à 3 mois	1553	1558
Plomb comptant	718	700
Plomb à 3 mois	721	704
Etain comptant	5720	5740
Etain à 3 mois	5765	5730
Zinc comptant	1050	1045
Zinc à 3 mois	1070	1068
Nickel comptant	6440	6475
Nickel à 3 mois	6530	6580



MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	4,84	4,81
Platine à terme	—	—
Palladium	117,25	119,60
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,03	4,05
Maïs (Chicago)	2,71	2,71
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	240	240
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	—	—
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	—	—
Café (Londres)	—	—
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	—	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	—	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 26 DÉCEMBRE
Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,59 %
CAC 40 : 2303,15

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	957	[illegible]	-1,25	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	815	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	1605	[illegible]	-0,31	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1851	[illegible]	+0,21	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1215	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1025	[illegible]	—	[illegible]
Accor	625	[illegible]	+0,32	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	160	[illegible]	+0,75	[illegible]
Air Liquide	814	[illegible]	+1,59	[illegible]
Alcatel Alsthom	417,90	[illegible]	+0,26	[illegible]
Axa	328,50	[illegible]	+0,85	[illegible]
Axime	606	[illegible]	-0,49	[illegible]
Bail Investis	750	[illegible]	-0,13	[illegible]
Bancaire (Cie)	609	[illegible]	+0,98	[illegible]
Bazar Hot. Ville	450	[illegible]	+6,66	[illegible]
Bertrand Faure	202	[illegible]	+0,49	[illegible]
BIC	766	[illegible]	+0,78	[illegible]
BIS	521	[illegible]	+0,95	[illegible]
B.N.P.	200	[illegible]	+0,60	[illegible]
Bollore Techno	562	[illegible]	+2,13	[illegible]
Bongrain	2020	[illegible]	-0,49	[illegible]
Bouygues	526	[illegible]	+0,38	[illegible]
Bouygues Offs	136	[illegible]	—	[illegible]
Canal +	1141	[illegible]	+1,13	[illegible]
Cap Gemini	246	[illegible]	—	[illegible]
Carbone Lorraine	962	[illegible]	+2,49	[illegible]
Carrefour	3331	[illegible]	+0,57	[illegible]
Casino Guichard	242,90	[illegible]	-0,37	[illegible]
Casino Guich.ADP	188	[illegible]	+1,86	[illegible]
Castorama Dl (Li)	890	[illegible]	+1,12	[illegible]
C.C.F.	243,80	[illegible]	+0,49	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	43	[illegible]	—	[illegible]
Cegid (Ly)	571	[illegible]	—	[illegible]
CEP Communication	358	[illegible]	+0,55	[illegible]
Cerus Europ.Reun	131,80	[illegible]	-0,22	[illegible]
Cetelem	585	[illegible]	+1,19	[illegible]
CGIP	1420	[illegible]	-1,40	[illegible]
Chargeurs Intl	258	[illegible]	-3,48	[illegible]
Christian Dior	825	[illegible]	—	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	165	[illegible]	+1,15	[illegible]
Cipe France Ly #	605	[illegible]	—	[illegible]
Clarins	750	[illegible]	+1,33	[illegible]
CLF-Dexia France	443,80	[illegible]	+0,36	[illegible]
Club Mediterranee	331	[illegible]	—	[illegible]
Coflexip	274	[illegible]	—	[illegible]
Colas	740	[illegible]	+0,40	[illegible]
Comptoir Entrep.	9,60	[illegible]	+0,52	[illegible]
Comptoir Moder.	2911	[illegible]	+0,13	[illegible]
CPR	415	[illegible]	+0,24	[illegible]
Cred.Fon.France	67,90	[illegible]	-1,32	[illegible]
Credit Lyonnais CI	128	[illegible]	+1,01	[illegible]
Credit National	299,30	[illegible]	+0,40	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	233,10	[illegible]	+0,77	[illegible]
Damart	4170	[illegible]	—	[illegible]
Danone	722	[illegible]	+0,27	[illegible]
Dassault-Aviation	1156	[illegible]	+0,34	[illegible]
Dassault Electro	443	[illegible]	—	[illegible]
Dassault Systemes	290	[illegible]	+1,30	[illegible]
De Dietrich	196,80	[illegible]	-2,43	[illegible]
Degremont	390	[illegible]	+0,51	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	37,50	[illegible]	+6,66	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	127,20	[illegible]	+2,98	[illegible]
Dynaction	124	[illegible]	-2,01	[illegible]
Eaux (Gle des)	632	[illegible]	+0,63	[illegible]
Eiffage	203	[illegible]	+1,97	[illegible]
Elf Aquitaine	474	[illegible]	-0,35	[illegible]
Eramet	268	[illegible]	+0,37	[illegible]
Eridania Beghin	823	[illegible]	+0,60	[illegible]
Essilor Intl	1510	[illegible]	—	[illegible]
Essilor Intl ADP	1258	[illegible]	-2,86	[illegible]
Esso	524	[illegible]	-1,71	[illegible]
Eurafrance	2269	[illegible]	-1,05	[illegible]
Euro Disney	9,90	[illegible]	+3,53	[illegible]
Europe 1	1099	[illegible]	-0,72	[illegible]
Eurotunnel	6,80	[illegible]	+2,94	[illegible]
Filipacchi Medias	1135	[illegible]	-0,44	[illegible]
Fimalac SA	465	[illegible]	+2,15	[illegible]
Finextel	87,50	[illegible]	-1,84	[illegible]
Fives-Lille	466	[illegible]	+1,24	[illegible]
Fromageries Bel	4275	[illegible]	+0,58	[illegible]
Galeries Lafayette	1870	[illegible]	—	[illegible]
CAN	109,30	[illegible]	-0,27	[illegible]
Gascogne (B)	453	[illegible]	—	[illegible]
Gaumont #	428	[illegible]	+0,46	[illegible]
Gaz et Eaux	2125	[illegible]	-1,36	[illegible]
Geophysique	340	[illegible]	+1,17	[illegible]
G.F.C.	474	[illegible]	-0,42	[illegible]
Groupe Andre S.A.	397,70	[illegible]	-0,17	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	118,90	[illegible]	-0,75	[illegible]
GTM-Entrepose	235	[illegible]	—	[illegible]
Guilbert	972	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Guyenne Gascogne	2040	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Havas	362,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Havas Advertising	572	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Imetal	766	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Immeubl.France	313	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Infogrames Enter.#	590	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ingenico	88	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Interbail	220	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Intertechnique	827	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Jean Lefebvre	270	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Klepierre	675	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Labinal	1000	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lafarge	314,90	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lagardere	142,30	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lapeyre	296	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lebon	174	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legrand	888	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legrand ADP	580	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Legris indust.	211	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Locindus	762	[illegible]	[illegible]	[illegible]
L'Oreal	1910	[illegible]	[illegible]	[illegible]
LVMH Moet Vuitton	1378	[illegible]	+0,72	[illegible]
Lyonnaise Eaux	463	[illegible]	-0,12	[illegible]
Marine Wendel	492,50	[illegible]	-1,11	[illegible]
Metaleurop	43	[illegible]	+1,74	[illegible]
Metrologie Inter.	13,65	[illegible]	+6,22	[illegible]
Michelin	270,50	[illegible]	+1,66	[illegible]
Moulinex	117,30	[illegible]	+1,27	[illegible]
Nord-Est	133	[illegible]	-1,35	[illegible]
Nordon (Ny)	360	[illegible]	-3,61	[illegible]
NRJ #	640	[illegible]	+0,78	[illegible]
UIF	417	424	+1,67	420
UIS	172,80	173,70	+0,52	168
Unibail	502	508	+1,19	[illegible]
Union Assur.Fdal	632	625	-1,10	625
Usinor Sacilor	75,30	75,50	+0,26	73
Valeo	321	319	-0,62	330
Vallourec	274,50	273	-0,54	265
Via Banque	155	156	+0,64	150
Worms & Cie	313,30	316	+0,86	315
Zodiac ex.dt divid	1557	1558	+0,06	1510
Elf Gabon	1300	1290	-0,76	1280

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Compensation (1)
I.B.M #	815	815	—	805
I.C.I #	70	65,50	-6,42	66
Ito Yokado #	235,90	233	-1,22	230
Matsushita #	84,70	85	+0,35	86
Mc Donald's #	244	243,90	-0,04	240
Merck and Co #	436,10	437,90	+0,41	435
Mitsubishi Corp.#	50,20	52	+3,58	56
Mobil Corporat.#	652	653	+0,15	650
Morgan J.P. #	■ 519	—	—	520
Nestle SA Nom. #	5610	5630	+0,35	5560
Volkswagen A.G #	2111	—	—	2130
Volvo (act.B) #	111,90	—	—	109
Western Deep #	160,30	162	+1,06	159
Yamanouchi #	108	110	+1,85	108
Zambia Copper	6,25	6,20	-0,80	6

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 26 DÉCEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	118,65	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	102,40	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	112,28	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	121,50	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	122,70	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	118,50	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	118,45	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	108,30	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	120,10	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	114,20	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	105,83	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	122,40	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	117,11	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	109,71	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,70	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	118,54	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,35	[illegible]
Finansder 9%91-06#	121,70	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	116,75	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	113,90	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	102,48	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	102	[illegible]
OAT 9%85-98 TRA	102	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	108,56	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,90	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	109,83	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	113,31	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	107,10	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	118	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	105,70	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,68	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	121,92	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	122,11	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	109,31	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	970	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	235	235
Commerzbank AG	128,10	128,10
Fiat Ord.	15,05	15,20
Gevaert	290,20	290,20
Gold Fields South	140	140

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; *o = offert ; d = demandé ; † offre réduite ;* ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Pollet	◆	480	480
Sabeton (Ly)		720	720
Samse (Ly)		833	834
Sechilienne (Ly)		990	990
Tanneries Fce (Ny)	◆	312,50	312,50
Union Gle Nord(Li)	◆	173	173

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 26 DÉCEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	39	[illegible]
AFE #		425,10	[illegible]
Aigle #		172	[illegible]
Albert S.A (Ns)	◆	104,50	[illegible]
Altran Techno. #		1683	[illegible]
Montaignes P.Gest.		1800	[illegible]
Assystem #		393	[illegible]
Bque Picardie (Li)	◆	599	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#		241,10	[illegible]
Bque Vernes	◆	99	[illegible]
Beneteau #		604	[illegible]
B I M P		65	[illegible]
Boiron (Ly) #		635	[illegible]
Boisset (Ly)#	◆	252	[illegible]
But S.A.		305	[illegible]
Cardif SA		730	[illegible]
C.E.E #		166	[illegible]
Cermex (Ly)		370,30	[illegible]
CFPI #		364	[illegible]
Change Bourse (M)		269	[illegible]
Christ.Dalloz #		1900	[illegible]
CNIM CA#		192	[illegible]
Codetour		264	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET		440	[illegible]
Confiandey S.A.		230	[illegible]
C.A.Haute Normand		328	[illegible]
C.A. Paris IDF		778	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine		344,80	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)		326,90	[illegible]
C.A.du Nord (Li)		499	[illegible]
C.A. Oise CCI		272	[illegible]
Creeks	◆	21,75	[illegible]
Devanlay		495	[illegible]
Devernois (Ly)		530	[illegible]
Ducros Serv.Rapide		57	[illegible]
Adecco Trav.Tem.Ly		409	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#		317	[illegible]
Europ Propulsion	◆	625	[illegible]
Expand s.a		305	[illegible]
Factorem		675	[illegible]
Faiveley #		306	[illegible]
Finacor		71,10	[illegible]
Fininfo		545	[illegible]
Fructivie		650	[illegible]
Gautier France #		229,90	[illegible]
Gel 2000		67,50	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 26 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	81	89,95
Coil	165,20	170
Electronique D2	464	464
FDM Pharma n.	205	205,70
Genset	240	244
High Co.	160	155
Infonie	123	119
Joliez-Regol	88	88,50
Mille Amis	114,70	114,70
Picogiga	159	160
Proxidis	26	26
Stelax	4,10	4,25

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 26 DÉCEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	686	686
Crédit Gén.Ind.	◆	21,10	21,10
Générale Occidentale	◆	64,35	64,35
Mumm	◆	1300	1300
Sté lecteurs du Monde	◆	163,10	163,10

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ◆ cours précédent ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; o = offert ; d = demandé ; † offre réduite ; ↓ demande réduite ; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 24 décembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Natio Patrimoine		1511,62	[illegible]
Natio Perspectives		1321,65	[illegible]
Natio Placements C/D		77668,07	[illegible]
Natio Revenus		1117,07	[illegible]
Natio Sécurité		11299,88	[illegible]
Natio Valeurs		1148,40	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T	◆	900,17	908,17
Créd.Mut.Ep.Ind.C	◆	114,82	111,75
Créd.Mut.Ep.J		22656,55	22656,55
Créd.Mut.Ep.long.T	◆	249,43	242,75
Créd.Mut.Ep.Monde	◆	1330,80	1295,18
Créd.Mut.Ep.Oblig.	◆	1820,40	1784,71
Créd.Mut.Ep.Quatre	◆	1110,23	1088,46
Thésora D	◇	870,94	862,32

BRED BANQUE POPULAIRE

LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE

SOCIETE GENERALE

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C		37504,38	37504,38
Actimonétaire D		30538,88	30538,88
Cadence 1 D		1067,61	1076,84
Cadence 2 D		1074,18	1063,54
Cadence 3 D		1062,49	1051,97
Capimonétaire C		405,61	405,20
Capimonétaire D		376,87	376,49
Sogeoblig C		8965,08	8876,32
Interoblig C		6906,08	6837,70
Intersélection France D		620,72	608,55
S.G. France opport. C		1761,90	1727,35
S.G. France opport. D		1699,07	1665,75
Sogenfrance C		1556,54	1526,02
Sogenfrance D		1436,51	1408,34
Sogépargne D		306,09	303,05
Soginter C		1896,93	1859,74
Fonds communs de placements			
Favor D	◆	1279,36	1254,27
Sogefiance D	◆	1693,33	1676,56
Sogenfrance Tempo D	◆	155,29	155,29

SYMBOLES
◇ cours du jour ; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

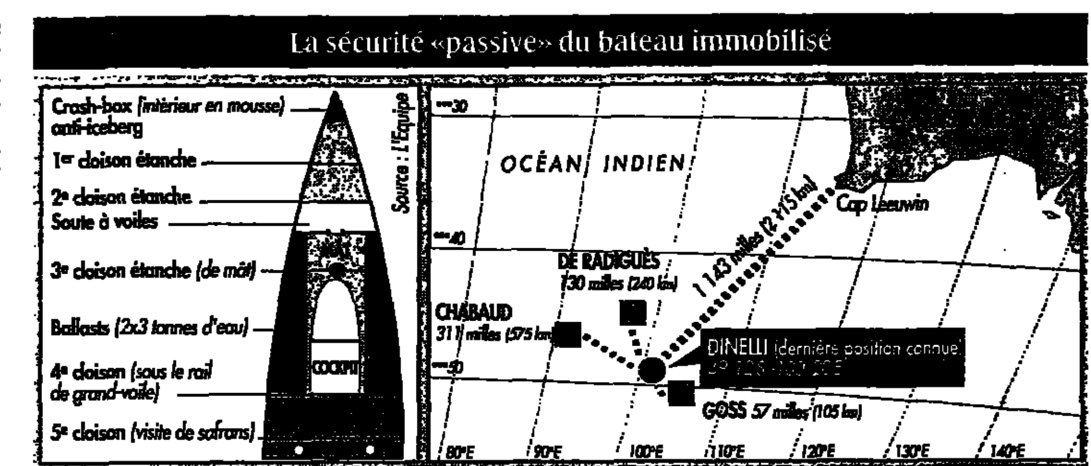
SOLITAIRE Raphaël Dinelli est en perdition dans l'océan Indien. Le skipper d'*Algimouss* a lancé plusieurs appels de détresse, mercredi 25 décembre, alors que son bateau se trouvait pris dans les vents et les vagues d'une terrible tempête, à plus de 1 000 milles au sud-ouest de l'Australie ● LES ORGANISATEURS du Vendée Globe, la course autour du monde en solitaire, sans escale et sans assistance, à laquelle participait, hors classement officiel, le navigateur âgé de 28 ans, ont demandé aux trois concurrents les plus proches de se détourner pour tenter de lui porter secours ● LES AUTORITÉS maritimes australiennes ont envoyé jeudi 26 décembre au matin un avion pour tenter de repérer le bateau en difficulté. Elles ont cependant précisé qu'il sera très difficile d'effectuer un sauvetage dans cette zone située au sud des « Cinquantièmes hurlants ».

Le navigateur Raphaël Dinelli dérive dans les tempêtes de l'océan Indien

Le jeune navigateur – qui participe hors course au Vendée Globe – a actionné trois de ses quatre balises de détresse mercredi 25 décembre alors qu'il se trouvait à environ 1 200 milles au sud-ouest du cap Leeuwin, en Australie

LA LENTE et inquiétante dérive de l'homme et de son bateau se poursuivait jeudi 26 décembre. Raphaël Dinelli est en perdition dans les « Cinquantièmes hurlants ». Son bateau, *Algimouss*, « progresse » à la vitesse de 1 nœud seulement (moins de 2 km/h), poussé par des vents violents de sud-ouest et les énormes vagues d'une terrible dépression de l'océan Indien.

Le jeune navigateur, âgé de vingt-huit ans, a déclenché ses balises de détresse mercredi 25 décembre. Deux d'abord, à 13 heures. Une autre, une heure plus tard : signe que l'homme et son bateau sont en grande difficulté. Ils sont victimes des conditions abominables que rencontrent les concurrents du Vendée Globe Challenge, la course autour du monde en solitaire, sans escale et sans assistance, depuis qu'ils sont entrés dans les mers du Sud (*Le Monde* du 25 décembre).



La journée de Noël avait mal commencé pour Raphaël Dinelli. Dans un dernier message envoyé peu avant 8 heures, il décrivait l'enfer dans lequel il se trouvait : *« Vent de plus de 60 nœuds, rafales terribles à 70 nœuds. Deux chavirages. Resté couché plusieurs minutes. Beaucoup de dégâts à l'intérieur. Sur le pont, le mât est toujours là. La mer est blanche. Cela fume de partout. Pas du tout* « fun »... *A sec de toile, 18 nœuds dans les surfs, et le bateau se couche encore... »*

Dès que les appels de détresse sont parvenus au PC course installé à Paris, Philippe Jeantot, l'organisateur du Vendée Globe, a adressé un message aux concurrents les plus proches de la position de Raphaël Dinelli pour leur demander de se dérouter vers lui. Celui-ci se trouvait alors à 1 160 milles (2 150 km) du Cap Leeuwin, à l'extrémité sud-ouest de l'Australie.

Il a été impossible de joindre par radio le Belge Patrick de Radiguès, sur *Afibel*. En panne de radar, celui-ci se trouvait jeudi matin à 240 km au nord d'*Algimouss*. Il faisait jusqu'ici route avec Raphaël Dinelli, qui lui servait d'éclaireur au milieu d'une mer infestée de blocs de glace (*Le Monde* du 25 décembre).

LE PLUS PROCHE À 100 KM

En revanche, Pete Goss, qui devançait Raphaël Dinelli de 150 milles environ, a rebroussé chemin dans des vents contraires sur son *Aqua-Quorum*. Le Britannique, qui venait de subir trois chavirages en une heure, se trouvait jeudi matin à 100 km au sud-est d'*Algimouss*. Catherine Chabaud, la seule femme encore en course, a décidé elle aussi de détourner son *Whilpool-Europe 2* vers le navigateur en détresse. Elle se trouvait jeudi matin à près de 600 km derrière Raphaël Dinelli. Prévenues par le Centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) d'Etel, les autorités maritimes de sécurité australiennes (AMSA) ont envoyé jeudi matin un avion de recherche sur la zone où se trouve *Algimouss*. *« Il est très difficile d'effectuer un sauvetage dans cette zone »*, a cependant mis en garde un porte-parole de l'AMSA, en précisant que l'avion ne disposerait que d'une autonomie de quatre à six heures.

Dans le drame qui se joue actuellement dans le froid glacé des mers australes, la polémique qui avait accompagné le départ de Raphaël Dinelli des Sables-d'Olonne, le 3 novembre, apparaît d'autant plus vaine. La Fédération française de voile avait alors refusé de l'intégrer officiellement au classement de la course pour des raisons administratives.

Christophe de Chenay

L'Association des joueurs de tennis professionnels préfère Londres à Monaco

TROIS ANS après que la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) eut délocalisé ses bureaux de Londres à Monaco, l'Association des joueurs de tennis professionnels (ATP) s'apprête à faire le chemin inverse. Ce déménagement devrait avoir lieu dans le courant du printemps 1997 dans un lieu de la capitale britannique encore indéterminé, indique l'ATP. La décision prise en novembre lors de la finale du circuit, à Hanovre, par le *board* – le comité directeur de l'ATP composé notamment de représentants de joueurs et de directeurs de tournois –, est irrévocable. C'est Mark Miles, directeur de l'ATP qui est venu confirmer la nouvelle sur la Côte d'Azur. A Sydney, le bureau australien, plus particulièrement chargé de l'Asie, serait sous le coup d'un probable déménagement dans des murs plus petits, et d'un plan social.

Ouvert en janvier 1990, destiné à remplacer une petite antenne à Paris, le bureau avait été installé boulevard d'Italie, à quelques dizaines de mètres du Monte-Carlo Country Club, théâtre du prestigieux Open de Monte-Carlo sur terre battue. Il avait pour mission de faire rayonner l'activité de l'ATP sur l'Europe. A l'époque, le choix apparaissait évident : Monaco est un carrefour international et multilinguistique, ainsi que l'un des havres fiscaux les plus prisés de la planète par les meilleurs joueurs du monde.

Le personnel ne comprend pas : *« Quand ils avaient décidé d'ouvrir un bureau en Europe, les dirigeants de l'ATP avaient écarté la Grande-Bretagne, qui n'était pas assez européenne*, explique un salarié. *Nous sommes convaincus que de nombreuses négociations ont pu aboutir justement parce que nous étions à Monaco, dans un univers plus ouvert. »* Ici, sous la direction du Français Pierre Darmon, récemment parti à la retraite, de nombreux contrats – de droits télévisés notamment – ont été conclus avec l'Allemagne ou l'Espagne.

DÉGRÈVEMENTS FISCAUX

L'ATP, aujourd'hui, affirme devoir coordonner ses forces au même endroit : CSL, filiale de l'ATP chargée de ses droits de télévision et de son marketing est déjà basée à Londres. Arrivé il y a deux mois, le nouveau directeur de l'ATP Monaco, l'Allemand Peer Zebergs, sera donc chargé de la délocalisation : *« Cette décision va favoriser une organisation plus efficace dans l'optique de l'an 2000*, assure-t-il. *Sur le plan des affaires, Londres est, en effet, une cité plus importante que Monaco. Il y a beaucoup de gros sièges, de télévisions et autres médias. »*

Le regroupement tient surtout à une logique d'entreprise et à une formidable affaire. L'ATP aurait installé sa filiale CSL outre-Manche il y a un an en raison des dégrèvements fiscaux qui y sont accordés à la création d'entreprise. Ainsi les impôts afférents aux nouveaux contrats signés par les sponsors de l'ATP seraient plus légers, à l'exemple des taxes sur les sommes versées par Mercedes, qui vient de signer le partenariat principal de l'association pour une durée de quatre ans. Le bureau a été *« ouvert d'une manière impérative »*, murmure-t-on à l'ATP.

L'ATP est riche et courtisée. A l'origine syndicat des joueurs, l'association gère depuis janvier 1990 l'ATP Tour, fruit d'un partenariat entre les joueurs et les directeurs des tournois dont a été exclu la Fédération internationale de tennis (ITF). Aujourd'hui, l'ATP pèse plusieurs centaines de millions de dollars. En 1996, 83 tournois ont été disputés dans 39 pays. Les prix alloués aux joueurs se sont élevés à plus de 70 millions de dollars (plus de 350 millions de francs). Si des partenaires sont entravés dans leurs investissements à cause de la crise économique, d'autres viennent sans difficulté les remplacer (à l'inverse de ce qui se passe sur le circuit féminin).

LES TV TOUJOURS INTÉRESSÉES

De nombreuses villes candidates pour accueillir des tournois sont aussi en liste d'attente. Ainsi dès qu'un « trou » s'ouvre dans le calendrier, il est immédiatement comblé. Le tournoi de Nice disparu en 1995 a été immédiatement remplacé par le tournoi de New Delhi, en Inde. Quoi qu'en disent certains amateurs et certains diffuseurs, les télévisions se pressent toujours pour « couvrir » les tournois. En 1993, un consortium n'avait pas hésité à débourser 100 millions de dollars pour avoir le droit de retransmettre la finale du circuit et les neuf plus grands tournois de l'année à l'exception des quatre rendez-vous du Grand Chelem. Les tournois, bien sûr, comme les joueurs, versent des redevances à l'ATP, qui peut ainsi gérer une centaine de tournois challengers – la deuxième division du circuit –, dans une quarantaine de pays.

Ironie du sort, à Londres la puissante ATP va se retrouver sur le terrain de l'ITF. Le déménagement pourrait favoriser un rapprochement entre les deux parties. A Monaco, faute de date précise au transfert, les quatorze personnes concernées ne connaissent pas encore leur avenir. L'ATP précise : *« Les reclassements se feront en fonction des compétences et des choix personnels. »*

Bénédicte Mathieu

Un jeune footballeur nigérian attend la gloire dans la banlieue parisienne

KENNEDY BOBOYE est une perle du football. C'est du moins ce dont est persuadé l'ancien professionnel du FC Nantes, Fabrice Picot, un des responsables du Saint-Denis - Saint-Leu FC, équipe du championnat National 1 (ex-Division III). Aussi préfère-t-il intimer aux journalistes curieux d'en savoir davantage sur ce présumé prodige, « de *ne pas entrer en contact avec* [son] *joueur* ».

Kennedy Boboye s'est récemment installé dans la banlieue parisienne. Il a 18 ans et arrive du Nigéria, *via* l'Allemagne où il a séjourné un mois dans un hôpital de Düsseldorf, afin de soigner une vilaine blessure à la jambe. Kennedy a posé son sac le 28 octobre dernier, au milieu d'un centre commercial de Taverny (Val-d'Oise), dans un hôtel érigé sous une bretelle d'autoroute, entre deux « grandes surfaces » au bout du parking. Un hébergement provisoire.

Le club qui le prend en charge, a proposé à Boboye un logement à Cergy-Pontoise. *« Trop loin et trop compliqué pour venir aux entraînements »*, a répondu Boboye, qui a décliné l'offre : *« Je veux rester à proximité de Saint-Leu et de Joël Tiehi »*. L'international ivoirien venu de Martigues en Division 1 joue lui aussi à Saint-Leu et parle anglais.

Boboye ne parle pas un mot de français. Aussi, depuis la trêve et que son copain est parti pour la Côte-d'Ivoire, Boboye ne sort pas, ne voit personne, ne parle à personne. *« Le matin je me lève*, raconte-t-il, *je prends mon petit-déjeuner dans la salle à manger de l'hôtel et je reviens dans ma chambre. J'allume la télé, j'écoute de la musique, et de temps en temps, je vais faire un petit tour au centre commercial. »*

LA PEUR DE SE PERDRE

Il ne s'éloigne jamais. Peur de se perdre. Peur d'affronter une ville qu'il ne connaît pas et dont il ne comprend pas la langue. Mais Kennedy Boboye ne se plaint pas. Evidemment, il s'ennuie un peu. Mais, à la question *« comment ça va ? »*, il répond invariablement : *« I'm fine, it's okay »*.

Depuis le 28 octobre donc, Kennedy Boboye, fils d'un médecin militaire de l'armée nigériane qui a servi au Liban au sein des troupes de la FINUL, vit entre les quatre murs d'une chambre de 12 m², avec un poste de télévision accroché en haut du mur. Pour apprendre le français, Kennedy Boboye attend de trouver un étudiant qu'il paierait de ses propres deniers. Le contrat qu'il a signé le 2 décembre avec Rolf Wegener, son agent (un Allemand résidant à Monaco) et Fabrice Picot, ne prévoit pas de stage d'apprentissage de la langue. Boboye ne s'en émeut guère. Il est trop content de se trouver en France, *« ce pays dont* [il] *aime tant le football »*, et de s'être échappé de Mexico où il jouait la saison dernière. *« Lorsqu'en août, Rolf Wegener m'a appelé et m'a dit : « Je t'ai trouvé un club en France », tout de suite j'ai dit d'accord. Tant pis s'il s'agissait d'un club amateur qui n'évoluait qu'en troisième division »*.

C'est ainsi que, pour une saison au moins, Kennedy Boboye se retrouve sous les couleurs de ce club de banlieue qui rêve de devenir grand et de résider au Stade de France à la Plaine-Saint-Denis, après le Mondial 98. Le club crédite tous les mois le compte en banque de « l'aspirant-footballeur » Kennedy Boboye d'un montant gardée secret. A la mairie de Saint-Denis, il se dit l'agent du joueur toucherait 15 000 francs chaque mois. Toujours prêt à *« communiquer »* sur ses aspirations au professionnalisme, le club présidé par Serge Trécanni est encore d'une discrétion totale sur les méthodes de recrutement de ses joueurs africains.

SUR LE TERRAIN, À LA REPRISE

Kennedy devrait jouer dès la reprise de janvier dans l'attaque du Saint-Denis - Saint-Leu F C. Le public pourra enfin découvrir cette *« perle »*, joueur déjà sélectionné en équipe nationale du Nigéria à l'occasion des All Africa Games disputés en 1995 au Zimbabwe et repéré par un *« agent »* alors qu'il était âgé tout juste de 15 ans. Le passage par la banlieue parisienne sera peut-être pour lui un raccourci jusqu'au Grand Stade, aux portes de Paris ? *« Avec Fabrice Picot, nous avons conclu un marché oral*, explique-t-il. *Si le club monte en deuxième division à la fin de la saison, je reste. »* Sinon ? Dans tous les cas il est bien décidé à se faire remarquer. En attendant de briller sous la lumière des projecteurs du Stade de France, Kennedy Boboye rêve éveillé, dans la lueur des appliques de sa chambre d'hôtel, dans la zone commerciale des Portes à Taverny, Val-d'Oise.

Yves Bordenave

Le club qui veut devenir grand

En février 1995, Saint-Leu-la-Forêt, équipe de National 1, éliminait Nantes – futur champion de France – en seizième de finale de la Coupe de France. Pressenti pour devenir le futur résident du Stade de France, le club, rebaptisé en juin Saint-Denis - Saint-Leu, a porté son budget à 12 millions de francs (largement financés par les collectivités locales, et plus récemment par EDF, qui a accordé 5 millions de francs). La formation a appointé Didier Notheaux au poste d'entraîneur et Dominique Rocheteau à celui de manager général. L'effectif a été renforcé et seuls deux joueurs de l'équipe de 1995 en font encore partie. Malgré cela, Saint-Denis - Saint-Leu ne convainc pas et le récent derby contre le Paris-FC, le 14 décembre, n'a attiré que 978 spectateurs payants. Les Franciliens ont été éliminés par forfait au cinquième tour de la Coupe de France, le 26 octobre, à Brévannes : le club avait oublié les licences et les joueurs ne s'étaient pas munis de pièces d'identité...

Le moment d'égarement de Pascal Olmeta, gardien de but lyonnais

AVANT LA FINALE de la Coupe de France 1990, Pascal Olmeta, alors au Matra Racing, avait promis d'entrer au Parc des Princes à cheval. Lors de l'élimination par Lyon de la Lazio de Rome, en 1995, le gardien de but corse avait juré d'aller embrasser le pape. Mais, vendredi 20 décembre, le personnage le plus fantasque du championnat de France n'a fait sourire personne. A la fin de la rencontre perdue contre Nantes (0-1), le joueur a agressé son coéquipier Jean-Luc Sassus dans les couloirs du stade de Gerland. Deux coups de poing qui ont valu à sa victime une fracture du nez et un traumatisme crânien.

Les circonstances de l'incident sont peu claires. La rumeur veut que le contentieux entre les deux hommes soit ancien, et que la fiancée de Pascal Olmeta, la brune Alexandra, ait été la raison du pugilat. Jean-Luc Sassus, qui avait quitté le terrain avant la fin de la rencontre, aurait manqué de respect à la jeune femme dans les coulisses du stade, selon les critères de son soupirant qui jugeait la scène « à chaud ». Pascal aimerait donc jalousement Alexandra et l'aurait fait savoir. Tous deux ont d'ailleurs convolé en justes noces à Las Vegas, durant les fêtes.

Le gardien de but risque de payer cher son moment d'égarement. Il n'a pas été convié au stage de l'équipe en Tunisie. La direction de l'Olympique lyonnais n'excluait pas son licenciement et lui cherchait déjà un remplaçant. D'aucuns voient déjà là une triste fin de carrière à Pascal Olmeta, âgé de 35 ans. Mais le Bastiais a déjà connu de nombreuses tourmentes en treize ans et près de 500 matches au plus haut niveau, que ce soit à Toulon, au Matra Racing ou à Marseille. L'explication d'ordre privé de ce dernier épisode convient aux autorités du football, justifiant leur remarquable discrétion.

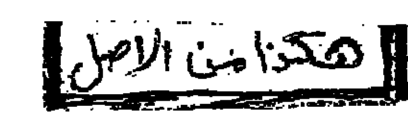
HAUTE TENSION

Ce coup de sang pourrait néanmoins avoir d'autres ressorts. En perdant sur sa pelouse, vendredi, Lyon alignait une nouvelle contre-performance, la septième d'une saison chaotique. Les mauvais résultats avaient déjà coûté son poste d'entraîneur à Guy Stéphan, accusé, entre autres, de trop protéger ses joueurs. Bernard Lacombe, son successeur, a donc mis plus de pression sur l'équipe. Jean-Michel Aulas, le président, a placé comme un impératif sportif et économique une qualification européenne. Il est de notoriété publique que l'ambiance dans le club n'est pas des plus heureuses. Intouchable parce qu'adulé du public en raison de ses facéties, Pascal Olmeta est depuis quelque temps dans le collimateur de sa direction. Assez mauvais perdant au naturel, il a peut-être également été victime, à sa manière, de cet excès de tension.

Les rixes entre coéquipiers semblent de plus en plus nombreuses dans le sport. En novembre 1995, lors d'un match de la Ligue des champions à Moscou, deux joueurs de l'équipe anglaise de Blackburn en étaient venus aux mains sur la pelouse pour une malheureuse balle sortie en touche. Le plus souvent, ces rixes se déroulent dans les vestiaires, à l'issue d'un match tendu, quand le club est dans une situation délicate comme en octobre 1989 entre deux joueurs de Montpellier, Jean-Claude Lemoult et Eric Cantona, célèbre victime récidiviste de la pression. Et les autres sports d'équipe ne sont pas préservés : en 1995, le joueur de handball Eric Quintin avait brisé le nez de son coéquipier Philippe Schaaf en rentrant aux vestiaires de l'équipe de France, à la mi-temps d'un match contre la Belgique.

A chaque fois, les joueurs incriminés se sont fait lourdement sanctionner par leur propre hiérarchie. Les autorités sportives seront peut-être amenées à s'interroger sur les raisons profondes de ces dérapages. Il n'y a pas toujours pour excuse la présence d'une jolie brune.

Benoît Hopquin



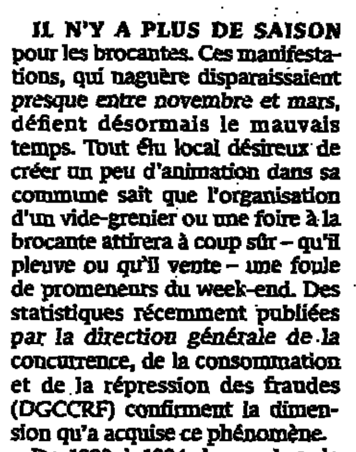
هكذا من الأصل

La brocante, nouvelle passion des Français

Reflets d'une économie de crise où l'on ne jette plus qu'avec grandes réticences, ces marchés contribuent à l'animation de la vie locale

IL N'Y A PLUS DE SAISON pour les brocantes. Ces manifestations, qui naguère disparaissaient presque entre novembre et mars, défient désormais le mauvais temps. Tout élu local désireux de créer un peu d'animation dans sa commune sait que l'organisation d'un vide-grenier ou une foire à la brocante attirera à coup sûr – qu'il pleuve ou qu'il vente – une foule de promeneurs du week-end. Des statistiques récemment publiées par la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) confirment la dimension qu'a acquise ce phénomène.

De 1990 à 1994, le nombre de manifestations répertoriées est passé de 3 800 à 5 000 par an pour des exposants dont les effectifs ont presque doublé pour approcher les 450 000. Durant la seule première quinzaine de juin 1996, ont été dénombrées 450 brocantes dans soixante-dix départements dont 175 pour la seule région parisienne. Ces chiffres ne prennent en compte ni les nombreuses initiatives dont les organisateurs ne signalent pas l'existence, ni les 300 marchés spécialisés dont celui des puces de Saint-Ouen ou de Montreuil, en lisière de Paris.



DÉPROFESSIONNALISATION

Foisonnantes, les brocantes se sont doublement transformées. Aujourd'hui, tout se vend car tout s'achète. Ce que l'on y trouve tient de moins en moins de « l'antiquité » dans sa dimension traditionnelle et de plus en plus du vide-grenier sans prétention mais qui ravit le collectionneur de flacons de parfum, de fèves anciennes, de Bibendum Michelin, de cendriers publicitaires, de vieux toasteurs. Bref, de tout ce qui faisait le quotidien des années 50, 60 ou 70. L'on n'hésite pas non plus – pour des raisons où se mêlent les considérations financières et esthétiques – à préférer une batterie de meubles d'occasion à l'achat d'un mobilier neuf (*Le Monde* du 21 mai).

L'autre changement, est la part décroissante des professionnels, qui ne représentent plus qu'une petite majorité (52 %) des vendeurs, au profit des particuliers. Il faut y voir le reflet d'une économie de crise où l'on ne jette plus qu'avec grandes réticences, y compris en haut de l'échelle sociale, et où certains objets retrouvent une valeur marchande. *« Lorsque nous avons changé de maison de campagne, dans l'Yonne, nous nous sommes retrouvés avec un stock de vieilleries que nous avons mises en vente lors d'un vide-grenier*, raconte Catherine Grangé, enseignante. *A notre grande surprise, nous avons tout vendu : de la vaisselle dépareillée, des rouleaux de papier peint sans oublier une effroyable martre empaillée. Résultat : 2 000 francs à la fin de la journée ! »* Certains sont devenus des habitués des brocantes, comme Brigitte, quarante-neuf ans, employée dans un organisme public. *« Tout finit par trouver preneur : les vieux bouquins politiques, les partitions de musique ou des trucs que l'on aurait mis à la poubelle, comme les assiettes publicitaires ou les vieux jouets en plastique. Outre le plaisir de discuter avec les gens qui défilent, on finit par devenir un peu connaisseur »*, ajoute Brigitte, qui est devenue experte en rasoirs électriques.

HOBBY RÉMUNÉRATEUR

« Ce n'est pas tant la dimension pécuniaire qui fait la valeur des choses que l'utilisation qui en est faite », assure Jean-Stéphane Vincent, rédacteur en chef d'*Aladin*, mensuel du *« monde de l'ancien et de l'authentique ». « Ces objets ne sont pas forcément collectionnés. Ils prendront place dans la maison en tant qu'objets de décoration ou d'usage, seront détournés de leur fonction, bricolés. »* La revue *Aladin* note également l'émergence de brocantes spécialisées ; vélos anciens, disques vinyle, armes, fèves des rois, monnaies anciennes, autos miniatures, cartes postales.

Hobby parfois rémunérateur, il était inévitable que la « chine » engendre une catégorie de semi-professionnels, *« faux particuliers »* qui font de l'ombre aux vrais professionnels, qui dénoncent une concurrence déloyale. *« Cette catégorie de vendeurs semble en augmentation*, remarque la direction de la concurrence et de la consommation. *Il est probable que la conjoncture actuelle de l'emploi amène certaines personnes à exercer l'activité de brocanteur occasionnel pour obtenir des ressources d'appoint. »*

Patrick, la quarantaine, fut un temps protagoniste de cette économie « grise ». Une année durant, il a couru les salles des ventes et les brocantes. *« Les gens*, dit-il *n'ont généralement pas notion de la valeur de certains des objets qu'ils vendent. Une fois mis de côté le manège à saucisson avec son couteau à manche en bambou et les mazagrans en grès, on trouve de vrais trésors. Des meubles ou des tapisseries. » « Pour s'en sortir, il faut tout de même bien s'y connaître*, nuance-t-il toutefois. *Tous les semi-professionnels que j'ai côtoyés étaient des gens entre quarante-cinq et cinquante ans avec une certaine expérience des antiquités. »*

Faut-il durcir la réglementation pour dissuader une partie des particuliers ? Les municipalités, qui y voient un excellent vecteur d'animation, n'y sont pas favorables. *« Aller à contre-courant de ce phénomène serait une erreur. D'ailleurs, les professionnels – qui vendent et s'approvisionnent sur les brocantes, seraient les premiers à en pâtir »*, renchérit Jean-Stéphane Vincent.

En attendant les conclusions d'un groupe de travail regroupant professionnels et représentants de l'administration, la DGCCRF souhaite veiller davantage au respect de la réglementation (qui prévoit notamment la tenue, par les organisateurs, d'un registre pouvant être consulté par les administrations) et des conditions d'hygiène et de sécurité.

Jean-Michel Normand

Une réglementation précise

Destinée à lutter contre le recel, la réglementation française des brocantes prévoit que les exposants devront obtenir de la municipalité une autorisation individuelle d'occupation du domaine public. De même, les organisateurs (les associations locales ou les sociétés privées) sont dans l'obligation de tenir un registre. Destiné à identifier les vendeurs, ce document doit être laissé à la disposition des services de contrôle pendant la durée de la manifestation. Il est ensuite déposé à la préfecture du département. Les brocanteurs professionnels doivent eux aussi tenir un registre.

Sous la pression des professionnels, plusieurs préfets ont pris des arrêtés interdisant la vente d'objets personnels en dehors de la localité de résidence. Mais la fraude, difficile à juguler, persiste malgré tout. En Grande-Bretagne, en Allemagne ou aux Pays-Bas, aucune inscription sur un registre n'est imposée. En revanche, la Belgique impose que la liste des exposants soit remise aux services fiscaux.

Vide-grenier, mode d'emploi

Les vides-greniers connaissent un succès étonnant : ils sont dix fois plus nombreux qu'il y a environ cinq ou six ans, au début du phénomène. Aujourd'hui, ils sont en passe de devenir une nouvelle habitude des Français. Un jour par an, des communes et des associations louent aux particuliers un certain métrage de trottoir : de 10 à 25 francs le mètre, selon les endroits. Tous les emplacements sont numérotés, et on s'inscrit avec sa carte d'identité. Certaines administrations demandent une liste succincte des objets exposés.

Le jour dit, chacun apporte des tréteaux et une planche, et propose aux chalands tout ce qui ne sert plus à la maison. En fait de vide-grenier, il s'agit plutôt de choses qui, justement, n'ont jamais séjourné au grenier. La plupart sont récentes, et se distinguent par un manque d'intérêt esthétique.

C'est là qu'on trouvera par exemple tous les cadeaux non désirés accumulés par les familles : vases de bazar à 20 francs, boîtes en carton, en coquillages, en plastique (même prix), verres ou carafes publicitaires (*idem*), cendriers de tout format et pour (presque) tous les goûts, statuettes en porcelaine ou en verre.

La vaisselle dépareillée est également très nombreuse, mais des occasions se présentent parfois : quatre tasses et leurs soucoupes (30 francs), plats, saladiers, coupes et coupelles entre 15 et 30 francs. Beaucoup de linge de maison est proposé à la vente, avec parfois la bonne surprise de tomber sur des draps ou des nappes anciens.

Les vêtements et les bijoux fantaisie, toujours dans les mêmes gammes de prix, trouvent aussi preneur vu leur nombre. De petits meubles utilitaires (étagères, tabourets, tables de chevet, tables basses, etc.) se négocient de 80 à 120 francs.

Les deux secteurs qui marchent apparemment le mieux concernent les livres et les disques vinyle (10 à 50 francs) ou compacts (50 francs neufs encore emballés, 30 francs déjà utilisés). Le prix des livres va de 10 à 45 francs selon qu'il s'agisse d'éditions de poche ou reliées et jusqu'à 100 francs pour un livre d'art en bon état. Les jouets sont aussi très appréciés : entre 10 et 50 francs, en général. Ils sont souvent vendus par les enfants eux-mêmes. Tout le monde discute les prix, et beaucoup de particuliers proposent des lots entiers, ajoutant, soustrayant ou échangeant selon le vouloir de l'acheteur.

Lorsque la fin de la journée approche, tout ce qui reste est bradé pour des sommes dérisoires, et on s'aperçoit que finalement tout se vend quand le prix ne compte plus. Les premiers à ratisser les vide-grenier sont bien sûr des professionnels qui, dès la première heure, auront sans doute sûrement raflé tout ce qui était intéressant.

C. B.

VENTES

Eclairages sur le passé

JUSQU'AU lundi 30 décembre une exposition au marché Malassis (Puces de Saint-Ouen) est organisée autour des éclairages d'autrefois.

● Inventées dès la préhistoire, les premières lampes consistaient en une pierre creuse remplie de graisse animale, avec une touffe de poils faisant office de mèche. Par la suite, les civilisations du Bassin méditerranéen se tournent vers l'huile d'olive comme énergie, contenue dans un réceptacle en terre cuite, plus ou moins bien décoré selon son destinataire. Courantes sur le marché de l'archéologie, ces lampes à huile voient leur valeur varier selon l'origine (les modèles romains tardifs étant les plus nombreux), l'ancienneté, la beauté du décor et la matière (la terre cuite est prédominante). Deux modèles romains du IIe ou IIIe siècle sont proposés ici, l'un en bronze (3 000 F) l'autre en terre cuite décorée d'un chasseur en relief (1 500 F, stand 34-36).

● Le Moyen Age voit modeler les cierges et les chandelles : la réserve de graisse solidifiée prend la forme d'un bâton pour plus de commodité. Les cierges en cire d'abeille sont réservés à l'élite, les chandelles en graisse de mouton aux autres : moins chères, elles éclairent mal tout en dégageant une odeur désagréable. Peu de progrès sont réalisés jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Le pharmacien Quinquet commercialise alors une lampe à huile portant son nom. Elle est dotée d'un système de courant d'air qui attise la flamme et lui donne une luminosité intense, encore activée par un tube de verre vertical. En usage jusqu'à l'arrivée des lampes à pétrole, les quinquets servaient aussi à éclairer les cafés, les boutiques et les lieux publics avec des modèles à deux, trois ou quatre becs. Un exemplaire XIXe est annoncé à 2 200 F (stand 102).

● En 1799, l'ingénieur Philippe Lebon dépose un brevet pour l'invention du gaz d'éclairage mais le premier bec de gaz, installé place de la Concorde, est inauguré le 1er janvier 1819. Venu d'Amérique vers 1860, le pétrole se révèle beaucoup plus pratique pour les particuliers : facile à stocker et à manipuler, inodore et dégageant une lumière forte, il remplace rapidement les systèmes d'éclairage antérieurs. Sur le marché, les lampes à pétrole se négocient à tous les prix, de 15 francs au modèle à plusieurs lumières qui peuvent atteindre 20 000-30 000 F. Un lustre Napoléon III en bronze doré avec tulipe en opaline est en vente à 15 000 F (stand 108), une paire de lampes en opaline bleue à décor émaillé à 5 900 F.

● L'électricité prend le relais à la toute fin du XIXe siècle et l'art nouveau qui émerge s'empare aussitôt de cette découverte. Représentatif de cette période, un modèle en bronze de Raoul Larche figure un petit faune accroupi jouant de la flûte avec, au-dessus de lui, un champignon dont le chapeau forme l'abat-jour de la lampe (35 000 F). Après la guerre de 1914-1918, l'électricité s'impose dans toutes les villes, engendrant une fabrication abondante de lampes arts déco : modèle de Perzel avec piètement en métal (4 800 F, stand 146-148), lampe en bois sculpté représentant un chasseur stylisé, surmontée de son abat-jour d'origine en panthère (6 500 Francs, stand 54-55), plafonnier en vitrail (14 000 F, stand 112-114).

Catherine Bedel

★ Marché Malassis, 142, rue des Rosiers 96400 Saint-Ouen, jusqu'au lundi 30 décembre.

Antiquités

● Cannes (Alpes-Maritimes), Palm Beach, soixante exposants, entrée 50 F. Du 28 décembre au 5 janvier de 11 à 20 heures sauf le 1er janvier de 15 à 20 heures.

● Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), espace Duguay-Trouin, quatre-vingts exposants, entrée 15 F. Du 28 au 29 décembre de 10 à 19 heures.

ESCAPADES

■ **CARNAVAL DE NICE.** Depuis 1294, il a acquis ses lettres de noblesse et s'est mérité une notoriété internationale. Pas question, cependant, de s'endormir sur ses lauriers. Cette année, le Carnaval, qui a lieu du 8 au 23 février, a décidé de faire peau neuve. Avec l'entrée en scène d'un spécialiste de la création d'événements : Gad Weil, à qui on doit notamment la moisson sur les Champs-Elysées. Le public découvrira ainsi une décoration scénique totalement nouvelle avec la transformation de la place Masséna en une immense arène éclairée avec effets spéciaux tandis que les principaux sites de la ville accueilleront divers spectacles voués notamment au thème choisi pour l'édition 1997 : les sports. Un carnaval rythmé par les traditionnelles batailles de fleurs, défilés aux lumières, cortèges carnavalesques et corso du Mardi gras. A cette occasion, Episodes propose des forfaits-séjours au Novotel et au Sofitel. De son côté, Antibes-Thalazur associe une cure de remise en forme dans ses hôtels et la possibilité de participer aux diverses animations du Carnaval.

★ Renseignements à l'Office du tourisme de Nice, tél. : 04-93-92-82-82. Episodes, tél. : 01-60-79-62-62. Thalazur, tél. : 04-93-74-78-82.

■ **FÊTE DU CITRON.** Sur le thème « Menton-Monaco, une histoire de princes », la Fête du citron de Menton proposera au public, du 8 au 23 février, outre un corso des fruits d'or et un corso illuminé avec feu d'artifice, une exposition d'agrumes des jardins Bioves, un Festival des orchidées et un Salon de l'artisanat.

★ Renseignements à l'Office du tourisme de Menton, tél. : 04-93-57-57-00.

■ **VISITES EN CHAMPAGNE.** Intitulé *La Marne, visites passion en Champagne*, ce guide thématique Découverte et Patrimoine sélectionne, commente et propose plus de 300 visites de sites, musées et artisans du département. Chacun des neuf chapitres, structuré autour d'une ville (Châlons-en-Champagne, Dormans, Epernay, Fismes, le lac du Der, Reims, Sainte-Ménehould, Sézanne et Vitry-le-François), recense les possibilités de découverte des richesses culturelles et des traditions locales avec cartes de situation, photos et propositions de circuits.

★ Disponible gratuitement sur demande auprès du Comité départemental de tourisme de la Marne, 2 bis, boulevard Vaubécourt, 51000 Châlons-en-Champagne, tél. : 03-26-68-37-52.

■ ***FÊTE BOURGUIGNONNE.*** Créée en 1938 par la Confrérie des chevaliers du tastevin, la Saint-Vincent tournante symbolise la solidarité entre vignerons. Cette année, elle réunira, les 25 et 26 janvier, dans le vignoble des Maranges qui réunit trois communes (Cheilly, Dezize, Sampigny) du sud de la Côte de Beaune, plus de 70 sociétés de secours mutuel et leurs saints patrons, en présence de quelque 100 000 visiteurs attendus pour déguster les cinq cuvées de l'année et les millésimes précédents. Au programme, défilé des vignerons, messe et intronisation ainsi qu'un banquet et un bal (880 F par personne).

★ Renseignements à la mairie de Sampigny au 03-85-91-10-83, dans les offices de tourisme de Beaune et Chalon. Inscriptions auprès de Bernadette Boyer, 71150 Cheilly-lès-Maranges, au 03-85-91-16-40.

■ **L'ESPACE : *GUERRE ET PAIX.*** Conçue par les nazis en 1943 afin de tirer des milliers de fusées V 2 sur la Grande-Bretagne, la Coupole est un gigantesque bunker qui, réaménagé en Centre d'histoire de la guerre et des fusées à l'initiative du conseil général du Pas-de-Calais, ouvrira ses portes, à Pâques, le 28 mars, à Helfaut-Wizernes, à 5 kilomètres de Saint-Omer. On y découvrira la face cachée de la seconde guerre mondiale et de la conquête spatiale à travers les thèmes des armes secrètes allemandes et de l'évolution plus pacifique de la conquête spatiale, de 1945 à 1969. Egalement évoquée, l'occupation du nord de la France entre 1940 et 1944.

★ Ouvert tous les jours de l'année, de 9 heures à 19 heures, d'avril au 31 octobre. Entrée : 55 F, 40 F de 5 à 16 ans. Possibilités de forfaits avec repas et hébergement. Renseignements au 03-21-93-07-07.

Froid généralisé un peu de neige au nord

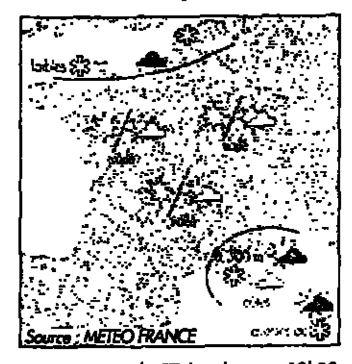
L'AIR FROID est maintenant installé durablement sur l'ensemble du pays. Les hautes pressions s'affaiblissant un peu au nord de l'Europe, une bande nuageuse donnant de faibles chutes de neige en profitera pour descendre sur le nord du pays vendredi. A l'opposé, de petites averses de neige menaceront encore l'extrême sud-est du pays. Ailleurs, c'est un temps ensoleillé mais toujours bien froid qui dominera.

Vendredi, au petit matin, les températures oscilleront généralement entre -4 et -8 degrés sur la quasi-totalité des régions. On relèvera même des pointes inférieures à -10 degrés dans le nord-est et près des reliefs, des Alpes au Massif Central et aux Pyrénées. Près du littoral de l'Atlantique, le froid sera un peu moins vif, il fera généralement zéro à -4 degrés en fin de nuit. Sur la côte méditerranéenne, de Toulon à Nice, les thermomètres afficheront généralement 2 à 4 degrés au lever du jour. Ces températures bien froides restent au programme jusqu'en fin de semaine, la vague de froid est donc loin d'être terminée.

La journée de vendredi se passera très souvent sous un beau soleil de la frontière allemande à la Bretagne et de la région parisienne aux Pyrénées et au Roussillon. Le ciel aura tendance à se voiler légèrement par rapport aux jours précédents. Malgré ces larges éclaircies, les températures auront bien du mal à s'élever en cours de journée sur toutes ces régions. Elles resteront le plus souvent négatives en début d'après-midi sauf près des côtes atlantiques et méditerranéennes où elles évolueront généralement entre 1 et 5 degrés.

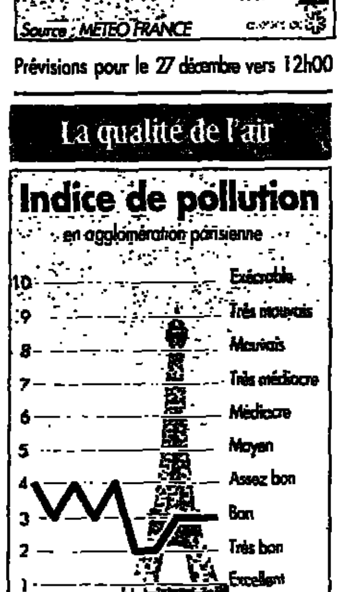
Le temps s'annonce plus maussade dans l'extrême nord du pays. Au fil des heures, les nuages s'épaissiront du Cotentin à la frontière belge. Ils finiront par donner quelques flocons de neige l'après-midi. En soirée, la neige gagnera lentement le nord de l'Ile-de-France, la Champagne et les Ardennes. A l'autre extrémité, le ciel restera menaçant des Bouches-du-Rhône à la Côte d'Azur ainsi qu'en Corse. Des averses de neige pourront encore se déclencher sur l'arrière-pays. Elles déborderont parfois sur le littoral de Toulon à Nice ou Bastia. Le vent de nord-est continuera à souffler entre l'Ile de Beauté et le continent.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

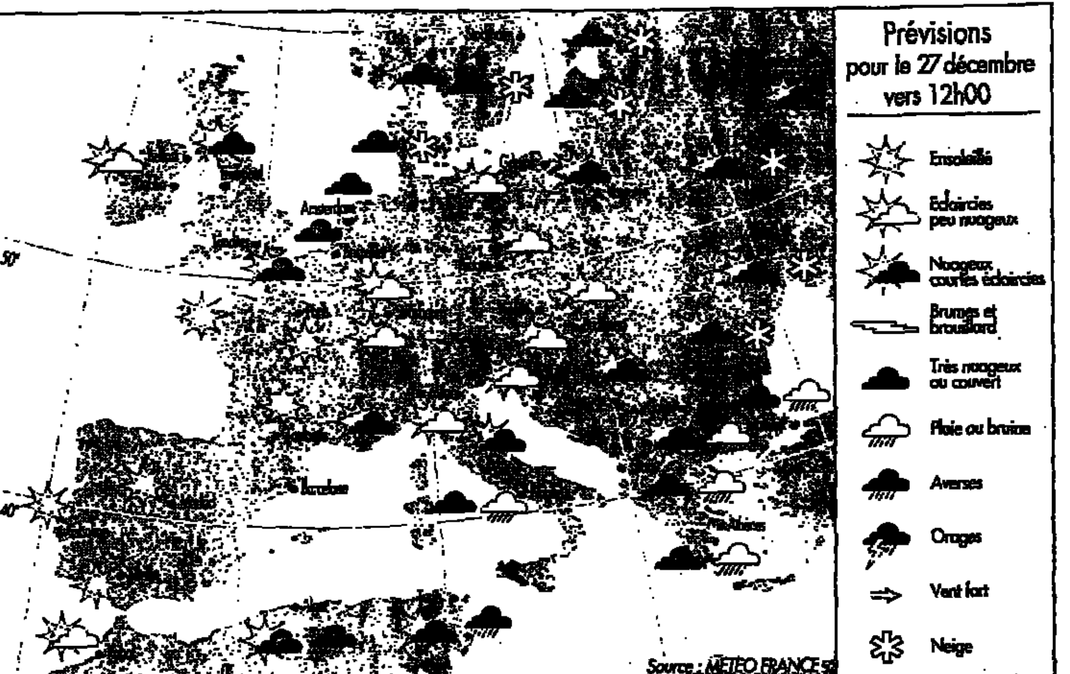


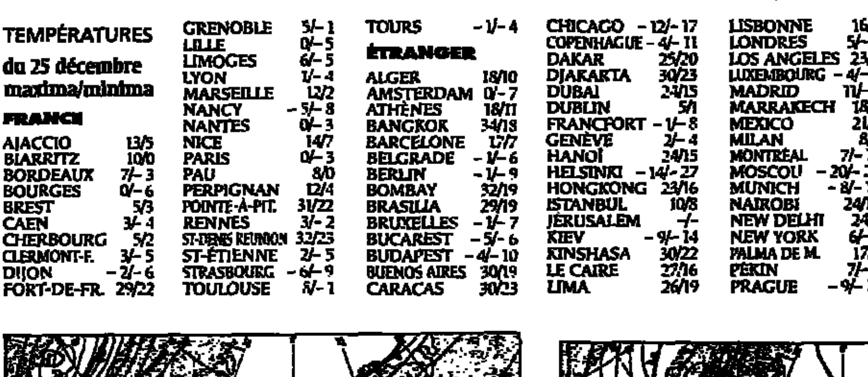
Prévisions pour le 27 décembre vers 12h00

La qualité de l'air



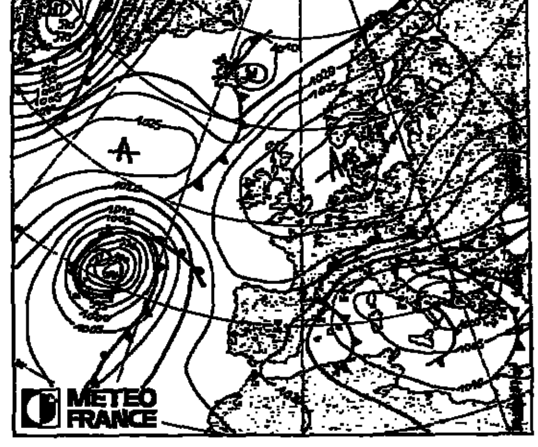
Tendance pour le 26 décembre : bon



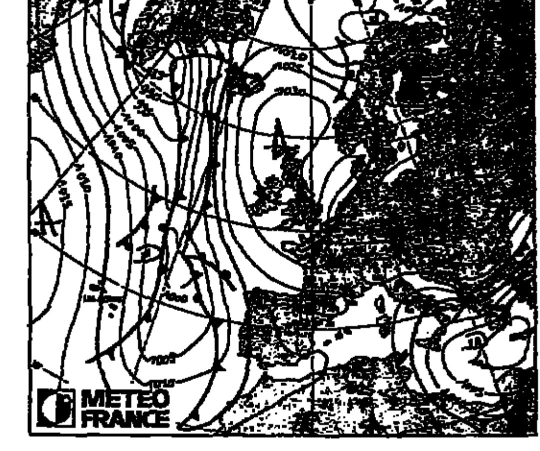


TEMPÉRATURES du 25 décembre maxima/minima

Ville	max/min
FRANCE	
AJACCIO	13/5
BIARRITZ	10/0
BORDEAUX	7/-3
BOURGES	0/-6
BREST	5/3
CAEN	3/-4
CHERBOURG	5/2
CLERMONT-F.	3/-5
DIJON	-2/-6
FORT-DE-FR.	29/22
GRENOBLE	5/-1
LILLE	0/-5
LIMOGES	6/-5
LYON	1/-4
MARSEILLE	12/2
NANCY	-5/-8
NANTES	0/-3
NICE	14/7
PARIS	0/-3
PAU	8/0
PERPIGNAN	12/4
POINTE-À-PIT.	31/22
RENNES	3/-2
ST-DENIS RÉUNION	32/23
ST-ÉTIENNE	2/-5
STRASBOURG	-6/-9
TOULOUSE	5/-1
TOURS	-1/-4
ÉTRANGER	
ALGER	18/10
AMSTERDAM	0/-7
ATHÈNES	18/11
BANGKOK	34/18
BARCELONE	17/7
BELGRADE	-1/-6
BERLIN	-1/-9
BOMBAY	32/19
BRASILIA	29/19
BRUXELLES	-1/-7
BUCAREST	-5/-6
BUDAPEST	-4/-10
BUENOS AIRES	30/19
CARACAS	30/23
CHICAGO	-12/-17
COPENHAGUE	-4/-11
DAKAR	25/20
DJAKARTA	30/23
DUBAI	24/15
DUBLIN	5/1
FRANCFORT	-1/-8
GENÈVE	2/-4
HANOÏ	24/15
HELSINKI	-14/-27
HONGKONG	23/16
ISTANBUL	10/8
JÉRUSALEM	-/-
KIEV	-9/-14
KINSHASA	30/22
LE CAIRE	27/16
LIMA	26/19
LISBONNE	16/8
LONDRES	5/-2
LOS ANGELES	23/9
LUXEMBOURG	-4/-8
MADRID	11/-1
MARRAKECH	18/7
MEXICO	21/6
MILAN	8/2
MONTRÉAL	7/-13
MOSCOU	-20/-26
MUNICH	-8/-14
NAIROBI	24/14
NEW DELHI	24/8
NEW YORK	6/-1
PALMA DE M.	17/9
PÉKIN	7/-3
PRAGUE	-9/-15
PRETORIA	28/18
RABAT	18/8
RIO DE JAN.	29/24
ROME	14/3
SAN FRANC.	12/4
SANTIAGO	32/12
SÉVILLE	18/9
ST-PÉTERS.	-21/-25
STOCKHOLM	-8/-17
SYDNEY	31/19
TENERIFE	21/15
TOKYO	15/8
TUNIS	16/11
VARSOVIE	-5/-18
VENISE	7/1
VIENNE	-5/-10



Situation le 26 décembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 28 décembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Le réveillon de la police

AMUSEZ-VOUS, faites les fous, mais n'oubliez pas qu'un œil noir vous regarde... celui de la police. Les réveillonneurs en ont fait assez fâcheusement l'expérience. Dans toute la France, s'il vous plaît, des commissaires de police sont venus ajouter à leur menu un plat inattendu, quelque chose comme une bombe glacée. Ces messieurs ne se sont-ils pas mis en devoir de vérifier l'identité de chaque client, de relever les noms des personnes ayant retenu des tables, de noter les dépenses importantes exposées par chacun, de prendre le numéro des voitures arrêtées aux abords de l'établissement.

Cette intrusion inopinée a fait un peu l'effet d'une douche. Ces envoyés de M. Depreux, opérant à la requête du ministre des finances, ont bénéficié sans doute, dans beaucoup d'établissements, de l'effet de surprise et d'intimidation qu'ils ont accoutumé de produire partout où ils se présentent. Mais ailleurs on a crié à l'inquisition, on a jugé intolérables ces pratiques nouvelles de liberté... contrôlée, et les enquêteurs ont dû rebrousser chemin.

Mais de quoi s'agissait-il donc ? D'un contrôle fiscal, de la mise en pratique d'une méthode propre à déceler les signes extérieurs de la richesse, et à vérifier les revenus déclarés de ceux qui, par le temps qui court, se livrent à des dépenses exagérées. On ne méconnaît pas, en ces temps anormaux, l'utilité du procédé, si déplaisant qu'il soit. Mais le jour choisi pour l'inaugurer n'était peut-être pas le meilleur. Les réveillonneurs, en effet, ne sont pas toujours des habitués des établissements de luxe.

Lâchez le fisc aux trousses des noctambules d'habitude, d'accord ; mais soyez bons, messieurs les ministres, pour les fidèles du réveillon.

(27 décembre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6982

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min)*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II									
III						■	■	■	
IV									
V		■							■
VI									
VII				■	■		■		
VIII								■	
IX					■				
X									
XI	■				■				■

HORIZONTALEMENT

I. Tenus par des hommes de parole – II. C'est un homme qui avait semé. – III. Donne la vie. – IV. Traitées comme des enfants. – V. Les plus beaux sont de bonnes affaires. – VI. Qui ressemble à du duvet. – VII. A l'origine d'une Confédération. Pronom. – VIII. Passait à l'eau. – IX. Cajole dans les bois. Met donc quelque chose de côté. – X. Ne conservions pas. – XI. Sans changement. Sport pratiqué sur une nappe.

VERTICALEMENT

1. Est évidemment jugé sur ses actes. – 2. En Thuringe. Un bon express. – 3. Le bananier en est une. – 4. A une chevelure vaporeuse. Celui qui en tombe n'était pas attendu. – 5. Une île accessible aux piétons. – 6. Note. Qui peut caler. – 7. Dieu. Chrétienne devenue vulgaire. N'est pas sur la ligne quand il est perdu. – 8. Un métal blanc. Dieu celte. Traverse le Tyrol. – 9. Grande quantité. Le sherry des Anglais.

SOLUTION DU N° 6981

HORIZONTALEMENT

I. Blousons. – II. Austérité. – III. Récidives. – IV. Alinéa. – V. Rit. Ami. – VI. Cl. Situer. – VII. Halée. Ri. – VIII. Evasure. – IX. Tôt. Sorte. – X. Titreuses. – XI. Ere. Sées.

VERTICALEMENT

1. Barbichette. – 2. Lue. Lavoir. – 3. Oscar. Latte. – 4. Utilisés. – 5. Séditieuses. – 6. Orin. Roue. – 7. Niveau. Erse. – 8. Steamer. Tes. – 9. Es. Irisés.

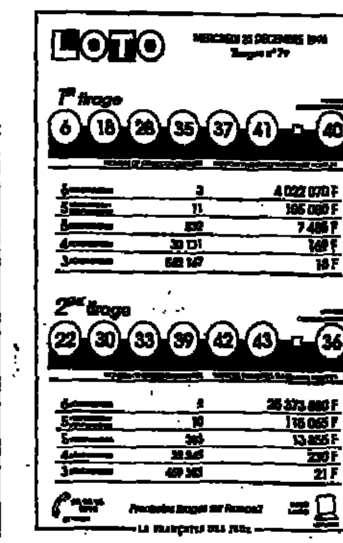
Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Samedi 28 décembre

■ **DU PONT NEUF** à l'enceinte de Philippe Auguste (50 F), 10 h 30, sortie du métro Pont-Neuf, côté Samaritaine (Paris autrefois).
■ **L'ANCIENNE ABBAYE DE PORT-ROYAL** (45 F + prix d'entrée), 11 heures, 123, boulevard de Port-Royal (Monuments historiques).
■ **MARAIS** : le quartier de la place des Vosges (50 F), 11 heures et 15 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Claude Marti).
■ **MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ** : l'étage italien (50 F + prix d'entrée), 11 heures, 158, boulevard Haussmann (Didier Bouchard).
■ **MUSÉE DU PETIT PALAIS** : exposition La Cité interdite, 11 h 15 (55 F + prix d'entrée), hall d'entrée (Paris et son histoire) ; 14 h 30 (30 F + prix d'entrée) (Musées de la Ville de Paris).
■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la peinture des pays du Nord, 11 h 30 ; chefs-d'œuvre de la peinture française, 14 h 30 (Musées nationaux).
■ **GRAND PALAIS** : exposition Picasso et le portrait (50 F + prix d'entrée), 12 h 45, sortie du métro Champs-Elysées Clemenceau (Suzette Sidoun).
■ **L'ÉGLISE DU SAINT-ESPRIT** (45 F), 14 h 30, 186, avenue Daumesnil (Monuments historiques).
■ **L'ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DE-CHARONNE** et son quartier (45 F), 14 h 30, sortie du métro Porte de Bagnolet, côté rue Belgrand (Monuments historiques).
■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Pont-Marie (Christine Merle).
■ **LE MARAIS** au temps de Mme de Sévigné (55 F), 14 h 30, sortie du métro Chemin-Vert (Europ explo).
■ **MARAIS** : maisons d'autrefois (50 F), 14 h 30, place Baudoyer devant la mairie du 4e (Paris autrefois).
■ **MUSÉE DES ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES** : exposition Asterix (30 F + prix d'entrée), 14 h 30, 6, avenue du Mahatma Gandhi (Musées nationaux).
■ **LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS** (50 F + prix d'entrée), 14 h 45, place du Puits-de-l'Ermite (Tourisme culturel).
■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, quai de Conti (Connaissance de Paris).
■ **GRAND PALAIS** : exposition Picasso et le portrait (34 F + prix d'entrée), 15 heures, hall d'entrée (Musées nationaux).
■ **MUSÉE CARNAVALET** (30 F + prix d'entrée) : exposition Mme de Sévigné, 15 heures ; exposition Frank Horvat, 16 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).
■ **MUSÉE DU LOUVRE** : exposition Barye (55 F + prix d'entrée), 15 heures, sortie du métro Palais-Royal, côté place Colette (Paris et son histoire).
■ **MUSÉE NISSIM DE CAMONDO** (40 F + prix d'entrée), 15 heures, 53, rue de Monceau (Approche de l'art).
■ **LE QUARTIER SAINT-SULPICE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

JEUX



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AFRIQUE.** Les contrôleurs aériens de quinze pays africains (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée-Equatoriale, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo) ont déclenché, mardi 24 décembre en fin de matinée, un mouvement de grève de quarante-huit heures pour réclamer des améliorations de statut et de salaire. L'aéroport de Dakar (Sénégal) a été fermé mardi après-midi. Le trafic aérien était paralysé sur l'ensemble du territoire nigérien et très perturbé en Côte d'Ivoire. Tous les vols Air France à destination de l'Afrique de l'Ouest prévus pour mercredi ont été annulés en raison de cette grève. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE.** Depuis le 26 décembre et jusqu'au 16 mars 1997, la compagnie allemande Lufthansa propose, sous certaines conditions, des tarifs réduits sur quarante destinations en Europe, y compris dans toute l'Allemagne, au départ de Paris, Lyon, Nice, Marseille, Toulouse, Strasbourg et Bordeaux.

■ **SCANDINAVIE.** La compagnie aérienne Scandinavian Airlines System a décidé de fermer des lignes insuffisamment rentables. La liaison Copenhague-Minsk (Biélorussie) ne sera plus assurée dès le mois de janvier 1997. Les lignes desservant Borlaenge (Suède), Newcastle (Grande-Bretagne) et Lyon fermeront le 1er avril et celle à destination d'Athènes à la fin de 1997. En revanche, SAS effectuera à partir du printemps 1997 deux vols quotidiens entre Copenhague et Dublin et trois entre Copenhague et Karlstad, commencera à desservir Oulu (Finlande) au départ de Stockholm et augmentera ses fréquences à destination des villes finlandaises de Vaasa, Tampere et Turku. – *(AFP, AP.)*

■ **TUNISIE.** A partir du 30 mars 1997, TunisAir effectuera six vols par semaine, au lieu de quatre, entre Paris et Tunis. La compagnie tunisienne assurera en outre un vol Paris-Djerba, le vendredi, un vol Nice-Tunis, le dimanche, un vol Lyon-Tunis, le mercredi, un vol Lyon-Djerba, le jeudi, un vol Lyon-Tozeur, le jeudi, et un vol Bordeaux-Tunis, le vendredi.

LES SERVICES DU Monde

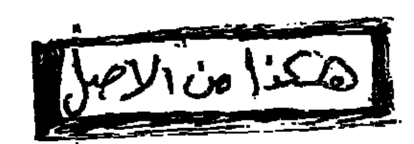
Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD_ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30





CULTURE

LE MONDE / VENDREDI 27 DÉCEMBRE 1996

PATRIMOINE Un colloque, organisé du 17 au 20 décembre à Praia (Cap-Vert) et à Gorée (Sénégal), par la branche française du *Comité international des musées et* l'université francophone Léopold Senghor, d'Alexandrie, a mis l'accent sur la fuite et la destruction du patrimoine africain et caraïbe. ● D'HAÏTI à la Mauritanie, en passant par l'Angola et les îles du Cap-Vert, sous l'eau comme sur terre, les vestiges d'un riche passé disparaissent, victimes des trafiquants ou de négligences, ainsi que d'une législation et de moyens répressifs insuffisants. ● LES MUSÉES africains traversent eux aussi une période de turbulence. La reconnaissance de ces établissements par la société va de pair avec leur renaissance ● LE MYTHE vient parfois au secours de la réalité : c'est le cas de la célèbre Maison des esclaves de l'île de Gorée, au Sénégal.

Sous l'eau et sur terre, l'héritage africain et caraïbe est en danger

Les vestiges du passé disparaissent, détruits ou pillés, victimes de négligences diverses et mal protégés par une législation insuffisante ou inappliquée. Certaines initiatives tentent d'améliorer cette situation afin de préserver les collections, pour beaucoup issues de la colonisation

PRAIA
(République du Cap-Vert)
de notre envoyé spécial

Le *Hartwell*, le *Lemuyden* et le *Santo-Andrès*, trois vaisseaux anglais, hollandais et espagnol, gisent depuis plus de deux siècles par huit mètres de fond au large de Boa Vista, l'une des dix îles de l'archipel du Cap-Vert. Pendant trois ans, une petite équipe sud-africaine a plongé pour récupérer une partie des cargaisons. Des monnaies d'argent, des armes diverses, boîtes à fard, ustensiles domestiques, instruments de navigation, montres, mais aussi une statuette métallique, un rare microscope et une barre d'or de cinq kilos ont été remontés. Ce n'est pas un trésor fabuleux, mais un butin estimé à 500 000 dollars (environ 2,5 millions de francs) par les autorités cap-verdiennes.

Celles-ci ont observé, depuis 1993, le va-et-vient des Sud-Africains sans intervenir : elles avaient signé un accord, pour une durée de trois ans, avec Afrimar, une société basée au Cap, spécialisée dans la recherche des épaves. Aujourd'hui, un litige oppose les deux partenaires. Il porte sur le partage des pièces uniques, qui sont déposées – comme les autres – à Amsterdam. De plus, le travail scientifique qui devait accompagner cette recherche n'a pas été fait. Carlos Carvalho, chargé de l'archéologie au ministère de la culture cap-verdien, a raconté cet épisode au cours d'un colloque qui s'est déroulé, du 17 au 20 décembre, à Praia, la capitale de la République du Cap-Vert, puis à Gorée, au Sénégal.

Une douzaine de responsables africains et antillais du patrimoine, ainsi que des représentants de l'Unesco et de divers organismes internationaux, étaient présents. La rencontre était organisée par la branche française de l'ICOM (Comité international des musées) et l'université francophone Léopold-Senghor, d'Alexandrie, qui, depuis quatre ans, forme notamment les cadres du patrimoine africain de demain. Le thème du colloque était centré autour du vol et du pillage du patrimoine. Et notamment celui du patrimoine subaquatique.

UNE AUTRE DIMENSION

Ce type de pillage n'est pas nouveau. L'invention du scaphandre autonome a permis aux plongeurs amateurs de butiner facilement les épaves, vestiges riches d'enseignements potentiels – sur l'histoire du trafic maritime, l'activité économique d'une époque ou l'évolution des techniques. Aujourd'hui, l'exploitation de ces richesses sous-marines prend une autre dimension avec l'apparition de sociétés équipées d'un matériel professionnel (*Le Monde* du 20 novembre). Les nouveaux chasseurs de trésors ne s'embarrassent pas de subtilités, et pour arriver à leurs fins certains n'hésitent pas à détruire totalement une épave. Pourtant, n'ayant pas les moyens de les exploiter, l'Etat cap-verdien a la tentation de recourir à des partenaires privés. Le premier essai n'a pas découragé Praia. Elle vient de signer avec un groupe portugais, Arqueonautes archeologia subaquatica SA, qui promet de faire un travail plus sérieux.

En Haïti, le problème se pose dans les mêmes termes. Harold Gaspard, directeur du patrimoine haïtien, indique que *« les Américains ont repéré 250 épaves dans les eaux territoriales de la République haïtienne, avec des cargaisons dont le montant est estimé à 6 milliards de dollars (environ 30 milliards de francs) »*. Le chiffre peut paraître énorme, mais on se trouve ici sur la route des galions qui quittaient les colonies espagnoles chargés de métaux précieux. Un département d'archéologie sous-marine a été créé en 1995 au sein du ministère de la culture, à Port-au-Prince. Mais, reconnaît Harold Gaspard, *« il n'a pas encore de titulaire. D'une manière générale, nous manquons de structures institutionnelles pour suivre ces problèmes. »* Problèmes qui vont se multiplier : deux firmes spécialisées dans les recherches subaquatiques viennent de se faire immatriculer à Port-au-Prince. Leurs capitaux sont étrangers. Le Sénégal n'est pas mieux loti pour protéger son patrimoine sous-marin. Au large de Gorée, en face de Dakar, quatre épaves ont été localisées, en 1988, par le Groupe de recherche d'archéologie marine (GRAM) de Toulon. Abdoulaye Camara, directeur du département des musées de l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN), déplore l'impudence des clubs de plongée qui explorent les bateaux et revendent leurs trouvailles. Un peu plus au nord, le long des côtes mauritaniennes, *« c'est encore pire »*, indique Mohamed Vall Ould Abderrahane, président du comité mauritanien de l'ICOM.

LA LOI « JAMAIS APPLIQUÉE »

Le conservateur mauritanien fait surtout état de pillages du patrimoine terrestre, en particulier des sites archéologiques situés au sud-est de son pays.

Pourtant, chaque pays s'est doté d'un arsenal législatif complet pour lutter contre les prédateurs. José Luis Almada, un juriste cap-verdien, après avoir minutieusement évoqué celui de son pays, a conclu laconiquement : *« La loi n'est jamais appliquée. »* Etienne Clément, responsable de la section programme de l'Unesco, et Marina Schneider, chargée de recherche à Unidroit, un organisme intergouvernemental ayant pour mission l'harmonisation du droit privé, ont savamment exposé les moyens juridiques élaborés pour contrer voleurs et pilleurs. *« Il faut aussi intervenir à l'autre bout de la chaîne*, estime Abdoulaye Camara : *sensibiliser les Africains à leur patrimoine, en impliquant la population dans la gestion de ce patrimoine et en donnant aux professionnels les moyens d'appliquer les lois. »* La tâche est difficile, reconnaît Irie Bi Balo, sous-directeur des monuments et des sites de Côte-d'Ivoire, car, *« depuis l'indépendance, la priorité a toujours été donnée au développement économique, pas au culturel »*.

La situation de la plupart des musées de l'Afrique de l'Ouest reflète cette indifférence. Ils sont peu fréquentés. Mal présentées, gérées avec un personnel non qualifié et un budget étique, leurs collections, héritées de la colonisation, se sont en partie évaporées. D'autant plus facilement que les inventaires sont inexistants, lacunaires ou détruits. Gaël de Guichen, l'un des responsables de l'Iccrom, un organisme intergouvernemental basé à Rome, chargé de l'étude, de la préservation et de la restauration des biens culturels, parcourt l'Afrique avec un programme pour former des personnels de musée. Son premier effort vise à faire établir un inventaire. A Conakry (Guinée), note-t-il, il a décompté en 1996 1 760 pièces de peu d'intérêt, du vêtement usagé au casque colonial. En 1985, ce musée guinéen comptait encore, d'après les registres, 5 000 objets. Le sort du Musée des arts africains de Dakar est encore plus parlant.

Gaël de Guichen est pourtant optimiste : *« Une nouvelle génération de conservateurs et de directeurs du patrimoine est en train d'émerger. Elle finira par bouter les vieux dinosaures hors de leurs fauteuils, auxquels ils s'accrochent. »* Et de citer le travail fait par Alain Godonou à Porto-Novo (Bénin), où le jeune conservateur a investi une ancienne résidence royale qui menaçait ruine. Aujourd'hui, l'établissement, *« parfaitement intégré au quartier, est devenu un pôle culturel pour toute la ville »*.

De son côté, Rachida de Souza, directrice du patrimoine du Bénin, a organisé une exposition à Ouiddha en demandant à chaque famille de la ville d'ouvrir son patrimoine personnel. Ce fut un succès. *« A Abomey*, explique-t-elle, *le musée est aussi ouvert à des cérémonies traditionnelles, auxquelles participent activement certains éléments des collections. Ainsi l'établissement cesse d'être un héritage désincarné de la colonisation. La meilleure protection contre les vols et le pillage est certainement celle qui lui est accordée par l'ensemble de la communauté. Les textes législatifs ont leurs limites. Pour être sauvegardé, le patrimoine ne doit pas seulement être une affaire de techniciens. La solidarité de l'ensemble de la société est nécessaire. »*

Emmanuel de Roux

Le passé cap-verdien sous la mer

La zone maritime contrôlée par la République du Cap-Vert (4 000 kilomètres carrés) couvre 600 000 kilomètres carrés. Elle est pavée de navires coulés. Ces îles peu hospitalières furent découvertes en 1460, inhabitées, par les Portugais. Ces derniers en firent une base pour leurs expéditions maritimes ultérieures. Christophe Colomb y relâcha avant de franchir l'Atlantique. Plus tard, peuplé de colons portugais et d'esclaves africains, l'archipel, situé à 450 kilomètres des côtes africaines, servit de relais et d'entrepôt pour la traite des esclaves. Les ports, difficiles d'accès, furent fréquemment attaqués par des flottes ennemies. Abordages, combats, naufrages, de nombreux vaisseaux périrent corps et biens en vue de ces côtes. Aussi, une bonne partie du passé cap-verdien gît-il sous la mer : trente-six épaves ont été dénombrées dans ces eaux territoriales. Depuis 1984, elles appartiennent officiellement à l'Etat cap-verdien.

Du Musée de Dakar aux amas coquilliers du Saloum

DAKAR
de notre envoyé spécial

Le Musée de Dakar est géré par l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN), un centre de recherche qui dépend du ministère de l'éducation nationale. Le premier niveau du bâtiment est occupé par un panorama présentant quelques sociétés de masques de l'Ouest africain. Des mannequins vêtus de costumes variés, selon les sociétés représentées, s'écaillent lentement devant des dioramas fatigués. Les masques sont de grossières reproductions. Tout autour, des objets collectés à partir de 1938, date de la fondation du musée, dans tous les Etats de l'ex-Afrique-Occidentale française. Il ne paraît pas possible que ce qui est exposé aujourd'hui puisse représenter les éléments les plus prestigieux de cette collection, tant les pièces sont, dans l'ensemble, de médiocre qualité.

En 1966, au moment du Festival des arts nègres organisé par Léopold Senghor, les collections du musée étaient riches de 20 000 objets. En 1983, Philip Ravenhill, actuellement conservateur au Musée des arts africains de Washington, en dénombrait 14 000 en pointant les registres d'entrée. D'après Gaël de Guichen, ce chiffre était tombé à 9 800 pièces en 1988. En 1996, un inventaire sérieux chiffrait les collections à 8 000 pièces. Doit-on mettre cette évaporation sur le compte des insectes xylophages ?

En dépit de cette situation alarmante, l'établissement est sorti de sa léthargie. En 1993, une nouvelle équipe formée d'un géographe, Diaw Tahirou, et d'une archéologue, Marie-Amy M'Bow-Diop, remplace le précédent conservateur, Massamba Lam, blâmé à la suite d'une enquête administrative. *« Les réserves étaient inaccessibles*, se souvient Mary-Amy M'Bow-Diop, *les salles d'exposition permanentes étaient fermées, le personnel démobilisé. »*

Un pré-catalogue des collections peut être établi deux ans plus tard. Les réserves sont réorganisées et les objets traités contre les insectes. Une nouvelle politique est amorcée en direction du public – notamment les scolaires –, des bailleurs de fond sont contactés, *« difficilement, à cause de la réputation sulfureuse de l'établissement »*. L'ICOM forme le personnel sur le plan de la prévention et de la restauration. Des collectes sont mises en chantier, des expositions temporaires accueillies ou montées. Ainsi, « Les Insignes du pouvoir », grâce aux prêts de Mourtala Diop, qui a ouvert une partie de sa collection personnelle.

QUERELLE INTERNE

« Le musée africain doit d'abord être un carrefour, indique Marie-Amy M'Bow-Diop. *C'est en effet le lieu où le visiteur pourra décoder une partie de la société dans laquelle il vit, un lieu où l'Africain, urbanisé, occidentalisé, islamisé, va également découvrir les richesses d'une société traditionnelle qu'il connaît de plus en plus mal. Nous devons donc donner au public les possibilités de telles découvertes avant de passer à une autre vitesse : celle où le public pourra juger de la valeur d'une pièce pour elle-même. »* Ce concept, la jeune archéologue n'aura que le temps de l'ébaucher. Fin 1996, la nouvelle équipe fait les frais d'une querelle interne au sein du ministère de l'éducation nationale. Elle est remerciée. Massamba Lam est renommé à la tête du musée, en dépit d'une deuxième enquête administrative. L'institution va-t-elle replonger dans sa torpeur ?

Autre problème patrimonial, toujours au Sénégal, dans le delta du Siné Saloum, à 120 kilomètres au sud de Dakar. Le long des méandres de ce fleuve, se trouvent les vestiges d'une importante civilisation de l'âge du fer qui a laissé plusieurs centaines de tumulus. Les sites les plus importants sont situés à proximité du village de Falia, au cœur du delta. Ceux-ci sont aujourd'hui en voie de disparition. Pendant quatre ou cinq mille ans, à partir de 4000 avant notre ère, des hommes et des femmes ont entassé des montagnes de coquillages, la base de leur alimentation. Ces amas dépassent parfois les quinze mètres de haut. Ces reliefs alimentaires servaient aussi de monuments funéraires. Les morts étaient ensevelis dans ces tumulus avec des poteries, leurs armes (lances de fer), des parures en coquillage (perles et pendeloques) et de métal (bracelets, bagues, perles, en cuivre ou en fer, parfois en or).

Aujourd'hui ces amas coquilliers, bien connus des archéologues qui ont commencé à les explorer à partir des années 70 (des sondages avaient été effectués en 1939 puis en 1956), sont exploités comme des carrières. Ils servent à faire des revêtements de route ou sont brûlés pour obtenir de la chaux. Les objets et les ossements humains trouvés au cours du dépecage systématique des tumulus sont vendus aux touristes. Les demandes de classement et de protection n'ont pas abouti. Abdoulaye Camara estime que *« seul un travail de sensibilisation après des villageois, pour qui ces tumulus constituent une ressource économique non négligeable, pourra éviter la destruction complète d'un site encore inviolé il y a vingt ans »*.

E. de R.

Le mythe de la Maison des esclaves qui résiste à la réalité

GORÉE
de notre envoyé spécial

La Maison des esclaves de l'île de Gorée figure dans tous les guides. Pas un touriste ne manquera la visite de ce monument au sinistre passé. Il sera accueilli dans la cour de ce bâtiment ocre rouge par un cicerone inspiré, Joseph N'Diaye, un ancien sous-officier. Ce dernier raconte avec émotion l'histoire de cette « esclaverie » construite par les Hollandais au XVII[e] siècle, pivot de la traite à Gorée qui vit défiler des centaines de milliers d'Africains, enchaînés, vers le Nouveau Monde.

Les différentes cellules sont détaillées : celles des hommes, celles des femmes et celles des enfants, le cachot pour les rebelles et la porte pour le *« voyage sans retour »* qui s'ouvre sur l'océan. Un escalier à double révolution conduit aux appartements des négriers. La fondation France-Liberté, de Danièle Mitterrand, comme en atteste une plaque, a financé une partie de la rénovation de l'édifice. La Maison des esclaves est devenu un élément du patrimoine de l'humanité, surtout depuis que l'Unesco a classé l'ensemble de l'île dans cette rubrique. Le problème, c'est que tout est faux, ou presque, comme l'expliquent Abdoulaye Camara et le Père de Benoist, un jésuite, historien, chercheur à l'IFAN. La maison, parfaitement identifiée, n'a rien de hollandais. Elle a été construite par les Français, en 1783, pour Anna Colas, une *signare* – riche dame métisse – quand la traite tirait à sa fin. Les pièces du bas ont peut-être servi de logements à des esclaves domestiques mais sûrement pas à la traite. C'étaient essentiellement des entrepôts à marchandises.

L'esclaverie, car elle a existé, se situait non loin du fort qui abrite aujourd'hui le Musée historique. Elle a disparu. Enfin, Gorée n'a jamais été un centre très actif pour la traite (deux cents à cinq cents esclaves par an, si l'on en croit les chiffres du savant jésuite), par rapport aux comptoirs de la Côte des esclaves (l'actuel Bénin), du golfe de Guinée ou de l'Angola. La légende de la Maison aux esclaves doit tout à l'indéniable talent de Joseph N'Diaye, qui a mis une douzaine d'années à forger un mythe qui, aujourd'hui, a force de loi.

E. de R.

Victor Hugo et le fondu enchaîné du socialisme au romantisme à la Comédie-Française

L'INTERVENTION, de Victor Hugo. Mise en scène : Bénédicte Ardiley. Avec Jacques Sereys, Coraly Zahonero, Laurent Rey, Céline Samie.
COMÉDIE-FRANÇAISE, STUDIO-THÉÂTRE, Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli. Tél. : 01-44-58-98-58. M° Palais-Royal. Du mercredi au samedi à 18 h 30. Pas de location d'avance.

Hugo est encore sur son île et prépare *Les Misérables*, quand il se décide, écrivant *L'Intervention*, à accueillir sur le théâtre deux ouvriers, Marcinelle et Edmond. Une table et deux chaises, dont une dépaillée, pour mobilier. Souvent, pour repas, du pain et c'est tout. Ils ont eu un enfant, mais qui est mort, parce que *« le médecin est venu trop tard »*, dit Edmond, qui ronge son frein : *« Ils ne savent pas ce qu'ils disent, à la Chambre, ils ne vont pas au but. Et il y a du chômage ! . »* Il déclare *« comprendre »* les septembriseurs, et Hugo, pour faire bonne mesure, lui oppose un aristocrate, fortuné, oisif, qui sait tout sur la haute couture et les chevaux de course, l'un de ces phénomènes de culture et d'élégance dont Hugo dit : *« Un homme comme il faut c'est un homme comme il ne faut pas. »*

Pièce politique donc, directe, affirmée, mais en même temps pièce « romantique » par ses couleurs et son feu. Pièce qui aide à bien surprendre Victor Hugo sur l'un de ses chevaux de bataille : *« Les écrivains du XIX[e] siècle sont les fils de la Révolution française... La Révolution, c'est le changement d'âme du genre humain... Romantisme, socialisme, ce sont les pseudonymes du XIX[e] siècle. Ce sont, en littérature, ses deux noms. »* Et regardons, c'est fondamental, chez Hugo, le fondu enchaîné du socialisme au romantisme : *« Quand le poète se repose, ses idées continuent de combattre. Elles s'en vont en liberté, comme des folles sublimes, tout briser dans les mauvaises âmes et remuer le monde... Coudées franches, câbles coupés, allez ! Qu'est-ce que l'Océan ? C'est une permission. Permission de se noyer, mais permission de découvrir le monde. »* Le romantisme, pour Hugo, c'est *« la grandeur dans son cœur »*.

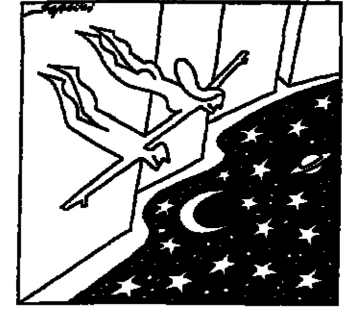
Dans un décor sobre de Géraldine Allier, murs gris et lumière blanche de certaines chambres de Matisse, Bénédicte Ardiley donne une mise en scène sobre, forte, de *L'Intervention*. Jacques Sereys est irrésistible en baron pilier des champs de courses et des salons de haute couture. Il y avait autrefois, dans les petites classes, des compositions d'écriture : les places de premier allaient aux enfants qui réussissaient le mieux, avec leurs plumes Sergent Major fines extra-souples, les « pleins » et les *« déliés » des E majuscules, des z* minuscules (à présent le stylobille et le feutre ne permettent *plus ces merveilles*).

Si nous comparons jeu de l'acteur et écriture, Jacques Sereys s'affirme, sur les scènes de notre pays, l'as inégalé du délié, il ne manque pas une seule boucle, pas une seule finesse, du propos et de l'action, c'est un délice. Laurent Rey donne bien l'énergie, l'allant, justes, du travailleur socialiste. Coraly Zahonero, l'ouvrière, empoigne par son soleil noir. Et Céline Samie, la chanteuse qui accompagne Jacques Sereys, est excellente, mais Hugo, dessinant ce rôle, se fait prendre en flagrant délit de sexisme, son seul défaut majeur.

Michel Cournot

« Roméo et Juliette » façon Preljocaj

Le chorégraphe a mis les Capulet et les Montaigu dans les décors de Bilal



DE LOIN, la version la plus réussie de cette sempiternelle histoire d'amour. A l'origine ce *Roméo et Juliette* fut une commande du Ballet national de Lyon (1991), le chorégraphe Angelin Preljocaj l'a réajustée aux qualités de sa compagnie, toute jeune, toute bondissante. Enki Bilal, auteur de BD et cinéaste, a allégé ses décors-bunkers, et les vingt-quatre interprètes dansent éperdument les bagarres, l'amour, l'érotisme. Preljocaj appuie sur l'accélérateur pour narrer la scène du poison, les vraies fausses morts. Le chorégraphe aime le grand spectacle : il aurait dû oser carrément la comédie musicale. Il reste aux abords. Goran Vejvoda, compositeur, a, comme à son habitude, donné des perspectives plutôt inattendues à la musique de Prokofiev !

★ Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, les 26, 27 et 28 ; 15 heures, le 29. Tél. : 01-42-74-22-77. 160 F. A Metz (l'Arsenal), les 23 et 24 janvier 1997.

UNE SOIRÉE À PARIS

Paco Sery Electric Six
Le batteur de Sixun et de Joe Zawinul mène de ses deux baguettes un Electric Six du feu de Dieu. Avec les frères de souffle italiens Stefano Di Battista (saxophones) et Flavio Boltro (trompette), le guitariste Jean-Pierre Taieb (membre de Captain, formation énergique de R'n'B' et soul), Eric Legnini aux claviers et Daniel Romeo à la basse.
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 26, 27, 28 et 29. Tél. : 01-40-26-46-60. De 80 F à 100 F.

Sacock
Formé autour du bassiste Filip Barret, adepte des brassages musicaux entre le jazz et la musique du continent indien, ce groupe réunionnais tente de trouver sa voie dans une fusion jazzy.
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 20 h 30, les 26, 27 et 28. Tél. : 01-42-36-37-27.

Orlando Poleo y la Orquesta Chaworo
Installé à Paris depuis 1991, un épatant joueur de congas originaire du Venezuela, toujours très sollicité par les figures de pointe de la musique afro-cubaine. Il se produit avec son propre groupe, l'un des meilleurs de la scène latino parisienne.
La Java, 105, rue du Faubourg du Temple, Paris 10e. Mº Belleville. 23 heures, les 26 et 27. Tél. : 01-42-02-20-52. 80 F et 100 F.

Carte blanche à Paco Dècina
Encore quelques jours pour participer à la Carte blanche que le Forum culturel du Blanc-Mesnil a donné au chorégraphe Paco Dècina. Pour inaugurer la résidence qui le lie à ce lieu et au département, il expose des œuvres d'artistes contemporains, touchés par la problématique du corps. En avril 1997 est prévu l'*Hommage à Christian Ferry-Tchaeglé* que le Napolitain, fidèle parmi les fidèles, donnera à celui qui sut si bien soutenir la danse et ses créateurs.
Forum culturel du Blanc-Mesnil, 1, place de la Libération, 93 Blanc-Mesnil. Jusqu'au 28 décembre. Exposition, conférences, rencontres avec les artistes, visites commentées, tél. : 01-43-93-75-17 et 01-43-93-75-33. Entrée libre.

ART

Une sélection des expositions à Paris et en Ile-de-France

PARIS

Afriques, photographies de Raymond Depardon
Fnac Montparnasse, 136, rue de Rennes, Paris 6e. Mº Montparnasse-Bienvenüe. Tél : 01-49-54-30-00. De 10 heures à 19 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 8 janvier 1997. Entrée libre.

L'Amérique de la dépression, artistes engagés des années 30
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Mº Invalides. Tél : 01-45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 22 février 1997. 25 F.

Arman et l'art africain
Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie, 293, avenue Daumesnil, Paris 12e. Mº Porte-Dorée. Tél : 01-43-46-51-61. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche de 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 17 février 1997. 36 F.

Autour de Bourdelle, Paris et les artistes polonais, 1900-1918
Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle, Paris 15e. Mº Montparnasse-Bienvenüe. Tél : 01-49-54-73-73. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 19 janvier 1997. 27 F.

Richard Baquié
Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 13, quai Malaquais, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Tél : 01-47-03-50-00. De 13 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 12 janvier 1997. 20 F.

Georg Baselitz
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Alma-Marceau, Iéna. Tél : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 5 janvier 1997. 40 F.

Georg Baselitz : gravures 1965-1995
Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél : 01-42-78-11-71. De 14 heures à 19 heures ; le matin sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 28 décembre.

François Boisrond
Fondation Coprim, 112, avenue Kléber, Paris 16e. Mº Trocadéro. Tél : 01-47-55-61-64. De 10 h 30 à 18 h 30. Fermé samedi et dimanche. Jusqu'au 23 janvier 1997. Entrée libre.

Christo
Galerie Boulakia, 20, rue Bonaparte, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Tél : 01-43-26-56-79. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi matin. Jusqu'au 30 janvier 1997.

James Coignard
Galerie Lucette Herzog, 23, passage Molière - 157, rue Saint-Martin, Paris 3e. Mº Rambuteau. Tél : 01-48-87-39-94. De 14 h 30 à 18 h 30 ; samedi de 10 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche, lundi et mardi. Jusqu'au 25 janvier 1997.

Joseph Cornell
Galerie Piltzer, 16, avenue Matignon, Paris 8e. Mº Franklin-D.-Roosevelt. Tél : 01-43-59-90-07. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 11 janvier 1997.

Jan Dibbets : le proche et le lointain
Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran, Paris 8e. Mº Miromesnil. Tél : 01-45-63-13-19. De 10 h 30 à 18 heures ; samedi de 14 heures à 18 h 30. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 11 janvier 1997.

Luciano Fabro
Centre Georges-Pompidou, galerie Sud, mezzanine, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 janvier 1997. 27 F.

Face à l'histoire (1933-1996)
Centre Georges-Pompidou, grande galerie (5e étage), galerie Nord, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 7 avril 1997. 45 F.

Robert Frank : photographies de 1941 à 1994
Centre culturel suisse, 32-38, rue des Francs-Bourgeois, Paris 3e. Mº Saint-Paul, Rambuteau. Tél : 01-42-71-44-50. De 14 heures à 19 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 26 janvier 1997. Entrée libre.

Gérard Garouste
Galerie Liliane & Michel Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Mº Bastille. Tél : 01-48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 31 janvier 1997.

La Griffe et la dent
Musée du Louvre, aile Richelieu, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Mº Palais-Royal, Louvre. Tél : 01-40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 15. Nocturnes lundi et mercredi jusqu'à 21 h 15. Fermé 1er janvier. Fermé mardi. Jusqu'au 13 janvier 1997. 45 F de 9 heures à 15 heures ; 26 F après 15 heures.

David Hodges
Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives, Paris 3e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél : 01-42-78-08-36. De 10 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 18 janvier 1997.

Denis Laget
Galerie Montenay-Giroux, 31, rue Mazarine, Paris 6e. Mº Odéon. Tél : 01-43-54-85-30. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 11 janvier 1997.

Abigail Lane, Peter Fischli, David Weiss, Clay Ketter
Galerie Chantal Crousel, 40, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél : 01-42-77-38-87. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 17 janvier 1997.

Life/Live, la scène artistique au Royaume-Uni en 1996
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Alma-Marceau, Iéna. Tél : 01-40-70-11-10. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 18 h 45. Visites commentées le jeudi à 15 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 5 janvier 1997. 27 F.

Lumière & mouvement, 1950-1996
Galerie Denise René, Espace Marais, 22, rue Charlot, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél : 01-48-87-73-94. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 11 janvier.
Galerie Denise René, rive gauche, 196, boulevard Saint-Germain, Paris 7e. Mº Rue-du-Bac. Tél : 01-42-22-77-57. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 11 janvier 1997.

Giorgio Morandi
Fondation Dina-Vierny - Musée Maillol, 59-61, rue de Grenelle, Paris 7e. Mº Rue-du-Bac, bus : 63, 68, 83, 84. Tél : 01-42-22-59-58. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 février 1997. 40 F.

Max Neumann
Galerie Vidal - Saint Phalle, 10, rue du Trésor, Paris 4e. Mº Saint-Paul. Tél : 01-42-76-06-05. De 14 heures à 19 heures et sur rendez-vous. Fermé du 24 décembre au 6 janvier. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 janvier 1997.

Les Péchés capitaux : la colère
Centre Georges-Pompidou, galerie d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Visite-conférence le samedi à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 janvier 1997. 35 F.

Picasso et le portrait
Grand Palais, galeries nationales, avenue W.-Churchill, entrée place Georges-Clemenceau, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. Tél : 01-44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 20 janvier 1997. 50 F.

Picasso, gravures 1900-1942
Musée Picasso, hôtel Salé, 5, rue de Thorigny, Paris 3e. Mº Saint-Paul, Filles-du-Calvaire. Tél : 01-42-71-25-21. De 9 h 30 à 17 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 20 janvier 1997. 28 F.

Louis Pons
Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél : 01-42-72-09-10. De 10 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 25 janvier 1997.

Le Retour des anges, baroque des cimes en Bolivie du XVIe au XVIIIe siècle
Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne, Paris 5e. Mº Cluny-La Sorbonne, RER Luxembourg. Tél : 01-43-49-60-60. De 11 heures à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 6 janvier 1997. 30 F.

Willy Ronis : 70 ans de déclics
Pavillon des arts, Les Halles, porte Rambuteau, terrasse Lautréamont, Paris 1er. Mº Châtelet-Les Halles. Tél : 01-42-33-82-50. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 4 février 1997. 30 F.

Aura Rosenberg
Galerie Rabouan-Moussion, 110, rue Vieille-du-Temple, Paris 3e. Mº Filles-du-Calvaire. Tél : 01-48-87-75-91. De 10 heures à 19 h 30. Fermé dimanche. Jusqu'au 30 décembre.

Vaclav Stratil
Le Monde de l'art rive gauche, 33, rue Guénégaud, Paris 6e. Mº Odéon. Tél : 01-43-54-22-40. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 4 janvier 1997. Entrée libre.

Tous les savoirs du monde
Bibliothèque nationale, petites et grandes galeries de Tolbiac, 11, quai François-Mauriac, Paris 13e. Mº Quai-de-la-Gare. Tél : 01-53-79-53-79. De 10 heures à 19 heures ; dimanche de 12 heures à 18 heures. Réservé aux scolaires mardi de 10 heures à 13 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 6 avril 1997. 45 F.

Felice Varini
Le Sous-Sol, 12, rue du Petit-Musc, Paris 4e. Mº Sully-Morland. Tél : 01-42-72-46-72. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 8 février 1997.

Sue Williams
Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes, Paris 3e. Mº Rambuteau. Tél : 01-48-87-60-81. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures ; samedi de 12 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 18 janvier 1997.

ILE-DE-FRANCE

Ame cachée, âme dévoilée : Bouveret, Piensa, Reinoso, Scemla, Webster
Fondation d'art contemporain Daniel et Florence Guerlain, 5, rue de la Vallée, 78 Les Mesnuls. Tél : 01-34-86-19-19. De 11 heures à 19 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 31 mars 1997. 30 F.

Corps mémorable
Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri, 93 Saint-Denis. Tél : 01-42-43-05-10. De 10 heures à 17 h 30 ; dimanche de 14 heures à 18 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 3 mars 1997. 20 F.

L'Ecart
La Ferme du Buisson, centre d'art contemporain, allée de la Ferme, 77 Noisiel. Tél : 01-64-62-77-41. De 14 heures à 18 heures et les soirs de spectacle jusqu'à 20 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 12 janvier 1997. Entrée libre.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

COUP DE LUNE
Film italien d'Alberto Simone, avec Tcheky Karyo, Nino Manfredi, Isabelle Pasco (1 h 22).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

DE ESO NO SE HABLA
Film italo-argentin de Maria Luisa Bemberg, avec Marcello Mastroianni, Luisana Brando, Alejandra Podesta, Betina Blum (1 h 42).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).

DESTINÉE
Film indien de Shaji N. Karun, avec Aswani, Sarath, Praseetha, Hari Das (2 h 14).
VO : Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).

ENTRE CHIENS ET CHATS
Film américain de Michael Lehmann, avec Uma Thurman, Janeane Carofalo, Ben Chaplin, James Fox (1 h 42).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

LE FANTÔME DU BENGALE
Film américain de Simon Wincer, avec Billy Zane, Kristy Swanson, Treat Williams, Catherine Zeta Jones, James Remar (1 h 40).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; George-V, 8e.
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

QUAND LES ÉTOILES RENCONTRENT LA MER
Film franco-malgache de Raymond Rajaonarivelo, avec Jean Rabenjamina, Rondro Rasoanaivo, Joseph Ranizafilahy (1 h 27).
14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

LA SEPTIÈME DEMEURE
Film franco-italo-hongro-polonais de Marta Metzaros, avec Maia Morgenstern, Elide Melli, Adriana Asti, Jan Nowicki, Giovanni Capalbo (1 h 50).
VO : Action Christine, dolby, 6e (01-43-29-11-30).

UN ÉTÉ À LA GOULETTE
Film franco-tunisien de Férid Boughedir, avec Claudia Cardinale, Michel Boujenah, Gamil Ratib, Mustapha Adouani.
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

EXCLUSIVITÉS

ANNA, ANNA
de Greti Kläy et Jürgen Brauer,
avec Lea Hürlimann, Wanda Hürlimann, Ilona Schulze.
Suisse (1 h 16).
VF : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES
d'Aki Kaurismäki,
avec Kati Outinen, Kari Vaananen, Elina Salo, Sakari Kuosmanen, Markku Peltola, Matti Onnismaa.
Finlandais (1 h 36).
VO : Lucernaire, 6e (01-45-44-57-34) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).

LES AVEUX DE L'INNOCENT
de Jean-Pierre Améris,
avec Bruno Putzulu, Elisabeth Depardieu, Jean-François Stévenin, Michèle Laroque, Julia Maraval.
Français (1 h 30).
VO : Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33).

LES BOULUGRES
de Jean Hurtado,
dessin animé Français (1 h 10).
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

LES CENDRES DU TEMPS
de Wong Kar-Wai,
avec Leslie Cheung, Tony Leung Kar-Fai, Brigitte Lin Ching-Hsia, Charlie Young, Tony Leung Chiu-Wai, Maggie Cheung.
Hongkong (1 h 31).
Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10).

DANS LA MÊLÉE
de Gianni Zanasi,
avec Lorenzo Viaconzi, Andrea Proietti, Emiliano Cipolletti, Marco Adamo, Valentina Sora.
Italien (1 h 28).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

DET, UNE PETITE FILLE
d'Abolfazl Jalili,
avec Hossein Saki, Zinab Barbondi, Mahmoud Zadsar.
Iranien (1 h 26).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (01-43-26-58-00).

FOR EVER MOZART
de Jean-Luc Godard,
avec Madeleine Assas, Bérangère Allaux, Ghalya Lacroix, Vicky Messica, Frédéric Pierrot, Harry Cleven.
Franco-helvético-allemand (1 h 20).
UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G.-de-Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10).

GO NOW
de Michael Winterbottom,
avec Robert Carlyle, Juliet Aubrey, James Nesbitt, Sophie Okonedo, Berwick Kaler, Darren Tighe.
Britannique (1 h 26).
VO : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04).

JUDE
de Michael Winterbottom,
avec Christopher Eccleston, Kate Winslet, Liam Cunningham, Rachel Griffiths, June Whitfield, Ross Colvin Turnbull.
Britannique (2 h 03).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20).

MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE
de Claude Nuridsany, Marie Perennou,
Français (1 h 15).
UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

NOS FUNÉRAILLES (*)
d'Abel Ferrara,
avec Christopher Walken, Chris Penn, Isabella Rossellini, Benicio Del Toro, Vincent Gallo, Paul Hipp.
Américain (1 h 39).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10); 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10).

PO DI SANGUI
de Flora Gomes,
avec Ramiro Naka, Edna Evora, Adama Kouyate, Bia Gomes, Dadu Cissé, Dulcenia Bidjanque.
Franco-guinéo-lusitano-tunisien (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

PORTRAIT DE FEMME
de Jane Campion,
avec Nicole Kidman, John Malkovich, Barbara Hershey, Mary-Louise Parker, Martin Donovan, Shelley Duvall.
Britannique (2 h 23).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Danton, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

LA PROMESSE
de Jean-Pierre et Luc Dardenne,
avec Olivier Gourmet, Jérémie Renier, Assita Ouedraogo, Rasmane Ouedraogo.
Belge (1 h 33).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

ROME DÉSOLÉE
de Vincent Dieutre,
Français (1 h 10).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

RONDE DE FLICS A PÉKIN
de Ning Ying,
avec Li Zhanho, Wang Liangui, Zhao Zhiming, Liu Yingshu.
Chinois (1 h 42).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

SALUT COUSIN !
de Merzak Allouache,
avec Gad Elmaleh, Mess Hattou, Magaly Berdy, Ann Gisel Glass, Jean Benguigui, Xavier Maly.
Franco-algéro-belgo-luxembourgeois (1 h 43).
Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49) ; Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LA SERVANTE AIMANTE
de Jean Douchet,
avec Catherine Hiegel, Jean-Yves Dubois, Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg.
Français (2 h 46).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

SURVIVING PICASSO
de James Ivory,
avec Anthony Hopkins, Natascha McElhone, Julianne Moore, Joss Ackland.
Américain (2 h 05).
VO : 14-Juillet Hautefeuille, 6e (01-46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68) ; Studio 28, 18e (01-46-06-36-07 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LE VIOLON DE ROTHSCHILD
d'Edgardo Cozarinsky,
avec Sergueï Makovetsky, Dainius Kazlauskas, Tõnu Kark, Tarmo Männard, Tamara Solodnikova, Kaljo Kiisk.
Franco-helvético-finlando-hongrois (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

WALK THE WALK
de Robert Kramer,
avec Jacques Martial, Laure Duthilleul, Betsabée Haas, Eliane Boisgard, Jacqueline Bronner, Aline Pallier.
Français (1 h 12).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

Y AURA-T-IL DE LA NEIGE A NOËL ?
de Sandrine Veysset,
avec Dominique Reymond, Daniel Duval, Jessica Martinez, Alexandre Roger, Xavier Colonna, Fanny Rochetin.
Français (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

ZONE FRANCHE
de Paul Vecchiali,
avec Jacques Le Carpentier, Jean-Marie Meshaka, Maryse Grob, des habitants.
Français (1 h 16).
Epée-de-Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20).

REPRISES

LA DOLCE VITA
de Federico Fellini,
avec Marcello Mastroianni, Anita Ekberg, Anouk Aimée, Magali Noël, Alain Cuny.
Italien, 1960, noir et blanc (2 h 40).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

L'EXTRAVAGANT MONSIEUR CORY
de Blake Edwards,
avec Tony Curtis, Martha Hyers, Charles Bickford, Kathryn Grant, Louise Lorimer.
Américain, 1957 (1 h 30).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

TOUS LES FILMS PARIS/PROVINCE
3615 LEMONDE
ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

هكذا من الاصل

JEUDI 26 DÉCEMBRE

TF 1

20.50

NAVARRO
Série de Patrick Jamain.
Les gens de peu
(100 min). 453572
Sur le point d'interpeller des trafiquants, Navarro découvre un cadavre. L'enquête s'annonce délicate d'autant plus que plusieurs personnes s'accusent du meurtre...

22.30

SISSI IMPÉRATRICE
Film d'Ernst Marischka, avec Romy Schneider
(1956, 105 min). 9003888
L'impératrice Elisabeth d'Autriche a des ennuis avec sa belle-mère et se sauve chez ses parents. François-Joseph la récupère. Rose, sucré, vu cent fois...

0.15 Mimie au Splendid. Mise en scène d'Eric Civanyan. Textes de Pierre Palmade et Mimie Mathy (90 min). 9407387

1.45 et 2.50, 3.55, 4.55 TF1 nuit. 2.00 et 4.05, 5.10 *Histoires naturelles.* Documentaire (rediff.). 3.00 Kandinsky. *Documentaire.* 5.05 Musique. Concert (5 min).

France 2

20.55

L'HOMME DE RIO ■ ■
Film de Philippe de Broca, avec Jean-Paul Belmondo, Françoise Dorléac
(1963, 115 min). 6939201
Le grand film d'aventures et d'humour des années 60.

22.50 Expression directe. Magazine. CFTC.

22.55

ARIZONA DREAM ■
Film d'Emir Kusturica, avec Johnny Depp, Jerry Lewis
(1992, 140 min). 4085738
Le réalisateur yougoslave confronte sa propre fascination pour l'Amérique avec la réalité, en tournant une fable sur la liberté. Maîtrise technique évidente, présence de Johnny Depp. Cela ne fait tout de même pas un très grand film.

1.15 Journal, Bourse, Météo.

1.30 Europakonzert. Concert. 3.30 24 heures d'info. 3.40 Météo. 3.45 Babylone 92, New York du rêve à la réalité. Documentaire. 4.40 Hors saison. Court métrage (20 min).

France 3

20.50

▶ LA BIBLE ■
Film de John Huston, avec Michael Parks, John Huston
(1966, 165 min). 87186775
Une superproduction aux belles images.

23.35 Journal, Météo.

23.55

LA RÉTRO INFO 96
Magazine présenté par Patrick Hesters
(55 min). 680794
La rédaction nationale de France 3 revient, en images, sur les faits qui ont marqué cette année 1996. Une émission présentée depuis Gerberoy, petit village de l'Oise.

0.50 Tex Avery. Dessins animés (55 min). 1688737

1.45 Un siècle d'écrivains. Documentaire de William Karel, Glénio Bonder. Albert Cohen par Albert Cohen (50 min). 9262331. *Lorsque* Belle du seigneur *paraît en 1968 le public découvre qu'Albert Cohen, son auteur, est âgé de soixante-treize ans.*

Arte

20.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : LES HABSBOURG
Proposée par Zdena Fröhlich.

20.45 Colonel Redl ■ ■
Film d'Istvan Szabo, avec Klaus-Maria Brandauer, Hans Christian Blech (1985, v.f., 140 min). 157201
Inspirée de la vie d'un personnage réel, une remarquable étude de caractère et de comportement, dans une reconstitution visionnaire de l'empire des Habsbourg prêt à sombrer. Prix du Jury au festival de Cannes 1985 et Ruban d'or du film allemand.

23.05 Vienne et les Vestiges de l'Empire. Documentaire d'Ernst Trost (30 min). 6787171

23.35 Ascension et Splendeur des Habsbourg. Documentaire de Brigitte Vacha. Sept cents ans d'histoire en Europe (50 min). 104959
Tantôt empereurs, tantôt rois, les Habsbourg régnèrent pendant près de sept siècles, du Moyen Age au XX[e] siècle.

0.25 Chronique de la mort d'un empire. Documentaire d'Ernst Trost. De Sarajevo à Madère (45 min). 1474973

1.10 Gengis Cohn. Téléfilm d'Elijah Moshinsky, avec Robert Lindsay (v.o., 85 min). 5383737
Un juif revient sous la forme d'un fantôme pour se venger du nazi qui a ordonné son exécution. Rediff. du dimanche 22 décembre.

M 6

20.50

LA SOUPE AUX CHOUX
Film de Jean Girault, avec Louis de Funès, Jean Carmet
(1981, 100 min). 725201
Un extraterrestre atterrit chez deux paysans du Bourbonnais unis par le goût du vin rouge et de la soupe aux choux.

22.30

LES CONTES D'OUTRE-TOMBE
Téléfilm (90 min). 33442
Le bourreau en mal d'exécution (∆), de Walter Hill, avec Bill Sadler. Ulric et les neuf vies du chat (∆), de Richard Donner, avec Joe Pantoliano. Nuit de Noël pour femme adultère (∆), de Robert Zemeckis, avec Mary Ellen Trainor.
Trois prestigieux réalisateurs (Walter Hill, Richard Donner, Robert Zemeckis) pour ce téléfilm à sketches.

0.00 Les Cranberries. Concert enregistré à Detroit en août 1996 (55 min). 38089

0.55 Best of trash.
3.45 E = M 6. Magazine (rediff.). 4.10 Jazz 6. Magazine (rediff., 60 min).

Canal +

20.30

TEL EST PRIS QUI CROYAIT PRENDRE
Film de Ted Demme, avec Denis Leary, Kevin Spacey
(1994, 95 min). 661997
Un soir de réveillon, un petit truand prend en otage une famille bien encombrante.

22.05 Flash d'information.

22.10

LA CÉRÉMONIE ■ ■
Film de Claude Chabrol, avec Isabelle Huppert
(1995, 109 min). 3744085
Une grande bourgeoise de province engage une bonne à tout faire qui lui semble être une vraie perle malgré son côté taciturne. Elle ignore que sa domestique est analphabète.

0.00 L'Enfant des neiges ■ Film de Nicolas Vanier (1995, 80 min). 1553447
Une aventure vécue avec beaucoup d'anecdotes.

1.20 Cul-de-sac ■ ■ ■ Film de Roman Polanski (1966, N., v.o., 107 min). 67283485

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Jérôme Savary. Mireille, de Gounod [4/5].
20.30 Lieux de mémoire. La gastronomie.
21.32 Deux jambes, deux pieds, mon œil. De Monique Enckell.
22.40 *Nuits magnétiques.* L'ermite et l'ours.

0.05 Du jour au lendemain. Pierre Bayard (Le Hors-Sujet. Proust et la digression). 0.48 Musique : les cinglés du music-hall. Journée du samedi 7 avril 1945. Quintette Charley Bazin : Saint-Louis Blues, Joe le cow-boy. 1.00 Les Nuits de France Culture. (rediff.)

France-Musique

20.00 Concert de jazz. Festivals Banlieues bleues (Vienne, Marciac, Boulogne-Billancourt) Jazz Pulsations à Nancy. La Cosmopolitan Church of Prayer from Chicago, dir. Charles Georges Hayes ; Les Mighty Chariots, dir. William Pete Walker ; George Mays and The Voices of praise of Chicago ; Les Shirley Wahls Singers ; Les Five Blind Boys of Alabama ; Le Révérend Jessy Dixon ; Liz McComb ; Les Sounds of Blackness ; The Inspirational Sensational Saint-Raymond Twelve, dir. Connie et Dwight Fitch.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Histoire de disques. Œuvres de Donizetti, Chostakovitch, Walton, Beethoven, Tchaïkovski.

0.00 Tapage nocturne. L'attirail, musiques de préfectures autonomes. Œuvres de Brosse, Demerliac, Sirop, Bensoussan. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Entre baroque et romantisme. Symphonie Wq 183 n° 3 de C.P.E. Bach, par l'Orchestre Baroque d'Amsterdam ; Sonate en trio Sanguineus et Melancholicus Wq 161 de C.P.E. Bach ; Symphonie op. 6 n° 6 de J.C. Bach ; 2 Lieder de Brenda ; Quatuor en si mineur op. 33 n° 1 de Haydn ; *Die Amerikanerin, tableaux lyriques* de J.C.F Bach ; Sonate K. 306. de Mozart ; Symphonie de Vanhal.

22.30 Les Soirées... (Suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Paroles et Musique ■ Film d'Elie Chouraqui (1984, 115 min). 63502046
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Les Trains. Le Maroc.
0.00 Courants d'art.
0.30 Soir 3 (France 3).
0.55 Journal (RTBF).

Planète

20.35 On ne tue pas que le temps.
21.55 Le Gouffre perdu de Papouasie.
22.50 *Une histoire du Père Noël.*

23.40 *Les Samouraïs de l'entreprise.*

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Invité : Gérard Jugnot
21.00 Opération jupons (Operation Petticoat) ■ ■ Film de Blake Edwards (1959, v.o., 120 min). 7781779
23.00 "Le Messie" de Haendel. Concert. Chœur du King's College de Cambridge et l'orchestre Brandenburg Consort, dir. Stephen Cleobury. Enregistré à la Pieterskerk de Leiden (Pays-Bas) en 1993 (150 min). 9850591

France Supervision

20.30 L'Arbre de Noël ■ Film de Terence Young (1969, 105 min). 15874997
22.15 *Ciné-travelling.* Bertrand Blier.
23.05 L'Ecume des jours ■ Film de Charles Belmont (1967, 110 min). 94708997

Ciné Cinéfil

20.30 La Cage aux rossignols ■ Film de Jean Dreville (1945, N., 90 min). 5398171
22.00 Au royaume des cieux ■ ■ Film de Julien Duvivier (1949, N., 110 min). 3814404
23.50 *Le Club.* Sergio Gobbi.
1.05 A vos ordres, madame ■ Film de Jean Boyer (1942, N., 90 min). 20225599

Ciné Cinémas

20.30 Le Cid ■ ■ Film d'Anthony Mann (1961, 175 min). 65839626
23.25 Denis la Malice Film de Nick Castle (1992, v.o., 95 min). 95178794
1.00 Aguirre, la colère de Dieu ■ ■ ■ Film de Werner Herzog (1972, 90 min). 5479486

Série Club

20.45 Le Club.
20.50 Section contre-enquête. L'accident.
21.40 L'Age en fleur. [1/2] Les premiers pas.
22.30 et 2.30 Chasse au crime. Histoire d'une chemise.
23.00 Flash. 20 ans après.
23.50 Sam Cade. Solitaire.
0.45 Toutes griffes dehors. La vraie Fanny.

Canal Jimmy

21.00 L'Etoffe des héros ■ ■ Film de Philip Kaufman [1/2] (1983, 95 min). 85002997
22.35 Mauvais sang ■ Film de Léos Carax (1985, 120 min). 45791238
0.35 Souvenir. Numéro un à Michel Berger - 15 novembre 1980.

Eurosport

20.00 Les Jeux de l'extrême. *Les temps forts des jeux 96 à* Rhode Island (Etats-Unis).
21.00 Sports.
21.30 Sports fun. Wings of Fantaisy.
22.00 Rétro Eurosport [6].
22.30 Rétro Atlanta [6].
23.00 Football. Les meilleurs buts de l'année.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.10 Thelma et Louise. Film de Ridley Scott (1990, 130 min), avec Susan Sarandon. *Comédie dramatique.*

RTL 9

20.30 Spartacus. Film de Stanley Kubrick (1960, 190 min), avec Kirk Douglas. *Péplum.*
23.40 La Rumba. Film de Roger Hanin (1986, 90 min), avec Roger Hanin. *Policier.*
1.25 Copie conforme. Film de Jean Dreville (1946, 105 min), avec Louis Jouvet. *Comédie.*

TMC

20.35 Trois hommes et un couffin. Film de Coline Serreau (1985, 105 min), avec Roland Giraud. *Comédie.*

TSR

23.40 Arachnophobie. Film de Franck Marshall (1990, 105 min), avec Jeff Daniels. *Epouvante.*

VENDREDI 27 DÉCEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine. Vrai-faux : les crustacés.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Côte Ouest. Série. Etat critique. La relève.
16.15 Des copains en or. Jeu.
16.55 La Belle et l'Hélico. Téléfilm, avec Larry Hagman (90 min). 2289824
18.25 ▶ La Mini-Fureur. Jeu.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour.

20.50

LES TROPHÉES DE LA MODE
Divertissement présenté par Claudia Schiffer
(130 min). 88091282
Le Lido accueille les deuxièmes Trophées de la mode. Entre chaque remise de prix s'intercalent les défilés des couturiers les plus célèbres.

23.00

LES CRAVATES LÉOPARD
Téléfilm de Jean-Luc Trotignon, avec Jacques François, Luis Rego (90 min). 25337
Le directeur d'une société de recyclage d'ordures ménagères envoie en stage de survie, en Corse, huit de ses employés pour leur redonner le sens de la combativité. L'opération tourne rapidement au cauchemar...

0.30 Sylvie Vartan au Casino de Paris. Concert (90 min). 5155751

2.00 et 3.05, 4.05, 4.45 TF1 nuit. 2.15 et 3.15, 4.15, 5.10 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 4.55 Musique (15 min).

France 2

12.20 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
13.00 Journal.
13.50 Derrick. Série. Bavure.
14.55 Le Renard. Série. Précipitation.
16.00 et 5.25 La Chance aux chansons. [2/2] Autour du juke-box.
16.50 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 Roulez jeunesse ! ■ Film de Jacques Fansten (1992, 115 min). 2906282
Cette histoire toute simple, bien filmée, passe de la comédie allègre au drame en demi-teinte.
19.20 Bonne nuit les petits.
19.25 et 2.25 Studio Gabriel. Invité : Hugues Aufray.
20.00 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.55

LES CINQ DERNIÈRES MINUTES
L'assassin fait du cinéma de Gérard Vergez, avec Pierre Santini
(95 min). 7780244
Un meurtre est commis sur le lieu d'un tournage.

22.30 Flash info, Météo.

22.45

LES PALMES DE MONSIEUR SCHUTZ
Théâtre. Pièce de Jean-Noël Fenwick, avec Stéphane Hillel, Christiane Muller (120 min). 2016080

0.45 Ciné-club.
0.50 *Qu'est-ce que maman comprend à l'amour ?* ■ ■ Film de Vincente Minnelli (1958, v.o., 95 min). 46250515

2.55 Urti. Documentaire. Vienne. 3.40 24 heures d'info. 3.50 Météo. 3.55 Une flamme. Court métrage. 4.20 Aux marches du palais. Selzneck. 4.35 La Compète. 5.00 Chip et Charly. (25 min).

France 3

12.10 Le 12/13 de l'information. 12.20 et 12.55 Télévision régionale. 12.35 Journal.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Emile l'Africain *Film de Robert Vernay* (1947, N., 85 min). 8401911
15.00 Lucky Luke.
16.10 Secrets de famille.
16.40 Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *L'Art espagnol,* de Xavier Barral i Altet.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

ROBIN DES BOIS
Téléfilm de John Irvin, avec Patrick Bergin, Uma Thurman
(115 min). 585195
Il s'agit du téléfilm original dont la version cinématographique - plus courte et remontée - a été distribuée en 1991.

22.45 Journal, Météo.

23.05

ENRICO MACIAS À L'OLYMPIA
Concert enregistré les 17 et 18 novembre 1995
(70 min). 9806350
La chaleur des textes et de la musique d'Enrico Macias au travers de quelques-uns de ses grands succès.

0.15 Paris plumes. L'Alcazar de Paris. *Une suite de tableaux, plus délirants et extravagants les uns que les autres, conçus par Jean-Marie Rivière.*
1.05 Tex Avery. Dessins animés (80 min).

La Cinquième

12.00 *Voyages aux pays des dieux.* L'Australie. 12.30 Détours de France. Mine d'or en Limousin. 12.55 Attention santé. Les dépressions saisonnières. 13.00 *Rythmes Caraïbes* (rediff.). 13.30 Les Caravanes du désert. Mer et sable. 14.00 Le Cinéma des effets spéciaux. Les monstres. 15.00 La Bibliothèque d'or. Les Misérables [4/4]. 16.00 Jeunesse. ▶ La Bible. Elijah ; 16.30 Celluio ; 17.25 Alf. 18.00 Le Monde des animaux. Les saisons de la mer.

Arte

19.00 Cris sur le fleuve. Documentaire de Heinz von Matthey. Les perroquets du Pérou (55 min). 59447
19.55 Orfèvrerie. *Court métrage (5 min).* 8234008
20.00 Reportage. L'empire des perles, de Thomas Euting (30 min). 6843
Le monde mystérieux du commerce des perles japonaises.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

L'AMOUR DANS LES FILETS
Téléfilm de Klaus Gietinger, avec Johannes Hermel, Linda-Sue Lipke
(85 min). 256485
Un homme d'affaires, en froid avec sa famille, rejoint son père à l'article de la mort. Il apprend que l'entreprise de pêche familiale est sur le point de sombrer.

22.10

GRAND FORMAT : GIGI, MONICA... ET BIANCA
Documentaire (85 min). 7497911
L'histoire d'amour de deux adolescents, Gigi, 17 ans, et Monica, 15 ans, enceinte, dans les rues de Bucarest. Magnifique et terrible.

23.35 Jean Renoir, le patron. Documentaire de Jacques Rivette. Profil : cinéma, de notre temps (100 min). 8968350
Les retrouvailles de Jean Renoir et de Michel Simon en 1966.
1.15 Le Dessous des cartes. [2/2] A la recherche de l'Asie du Sud-Est (rediff.).
1.30 Music Planet : Jazz collection. Bernard Lubat (rediff., 55 min). 8376022
2.25 La Petite Marchande d'allumettes ■ ■ Film de Jean Renoir, d'après Andersen (1927-1928, N., muet, rediff., 29 min). 61488598

M 6

12.30 La Petite Maison dans la prairie. Série.
13.30 La Réconciliation. Téléfilm de Kevin Sullivan, avec Sam Waterston (120 min). 829981
15.30 Miracle en Alaska. Téléfilm de Richard Lang, avec John Scheider (90 min). 23195
17.00 L'Etalon noir. Série.
17.25 Faites comme chez vous. Best of.
18.15 Le Pirate des mers du Sud ■ *Film de Byron Haskin* (1954, 99 min). 7087843
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 Capital 6. Magazine.

20.50

ARNAQUES EN JAMAÏQUE
Téléfilm de John Flynn, avec Christopher Walken
(100 min). 497466
Un ex-agent du FBI manipule une arnaqueuse professionnelle pour s'emparer d'une disquette informatique.

22.30

POLTERGEIST
Série (∆), avec Derek de Lint. Le fantôme de la route
(50 min). 68737
Une femme erre sur une route abandonnée.

23.20 Dans les yeux de l'assassin Téléfilm (∆) de Michael Switzer, (100 min). 2533553
Une adolescente échappe à un tueur qui vient d'assassiner toute sa famille.
1.00 Best of groove.

3.00 Broadway magazine. Documentaire. 3.55 Sexy mode. Documentaire. 4.40 Jazz 6. Magazine (55 min).

Canal +

▶ *En clair jusqu'à 13.35*
12.24 Phenomena 3. Court métrage.
12.30 *La Grande Famille.*
12.55 Flash d'information.
13.05 La Grande Famille.
13.35 Ace Ventura, détective pour chiens et chats Film de Tom Shadyac (1994, 85 min). 9409553
15.00 Caméra insolite.
15.55 *Le Capitan* · Film d'André Hunebelle (1960, 100 min). 7319553
17.45 *Il était une fois...* les explorateurs.
18.15 Jungle show.
▶ *En clair jusqu'à 20.30*
18.35 et 19.30 Nulle part ailleurs. Best of.
19.25 Flash d'information.

20.30

▶ LE VEILLEUR DE NUIT
Téléfilm de Philippe De Broca
(80 min). 1490176

21.50 Le Lido, en vérités.... Documentaire (50 min). 5435283
22.40 Flash d'information.
22.45 Surprises.

23.00

L'EXPERT ■
Film de Luis Llosa, avec Sylvester Stallone (1994, 104 min). 6243080
A Miami, un tueur à gages est engagé par une femme pour abattre les trois hommes qui, autrefois, ont tué ses parents.

0.45 L'Etoile du Sud ■ Film de Sidney Hayers (1969, 110 min). 2054428
2.35 Les Chicanos (rediff.).
3.30 Douce France ■ Film de Malik Chibane (1995, 95 min). 9592577
5.05 Les Années du Mur ■ Film de Margarethe von Trotta (1994, v.o., 114 min). 4523515

Radio

France-Musique

20.00 Le Rythme et la Raison. Jérôme Savary. Le comte d'Ory de Rossini [5/5].
20.30 Le Banquet. Conversations philosophiques. Au pays des solitudes. La solitude, avec Jean-Michel Besnier, Alice Chalanset, Pierre-Michel Klein.
21.32 Black and Blue. Pour une sinéclopédie du jazz. Avec Siné, dessinateur et André Clergeat, cosignataire de La Sinéclopédie du jazz.
22.40 *Les Nuits magnétiques.* Paris dérives, un an après.

0.05 Du jour au lendemain. Michel Contat (*Pourquoi et comment Sartre a écrit Les Mots*). 0.48 Musique : Les cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.) *Feuilleton ; 1.39 Nuits magnétiques ;* 2.59 Lieux de mémoire ; 3.59 Les *Grands contemporains ; 5.00* Répliques par Alain Finkielkraut ; 5.49 *Musique : Intermezzo.* Œuvres de Mozart, Schubert, Elgar ; 5.59 Les *chemins de la connaissance.*

France-Musique

20.00 Concert *franco-allemand.* Donné le 13 décembre, salle Pleyel à Paris, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Armin Jordan (photo). Œuvres de Beethoven : Concerto pour piano et orchestre n° 2 en si bémol Majeur op. 19, Christian Zacharias (piano). Von Zemlinsky : Symphonie lyrique op. 20, Edith Wiens (soprano), Dale Duesing (baryton).
22.30 Musique pluriel.
23.07 Miroir du siècle. Maîtrise de Radio-France et Orchestre philharmonique de Radio-France,

0.00 Jazz-club. Les cadeaux du jazz-club 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le pianiste Alexandre Rabinovitch. Sonate en la majeur D. 959 de Schubert ; Sonate en mi bémol majeur n° 62 Hob. XVI : 52 de Haydn ; Diabelli op. 120 de Beethoven.

22.30 *Les Soirées... (Suite).* 0.00 Les Nuits de Radio-Classiques.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 L'Enigme de l'Oiseau-Blanc (France 2 du 9/11/96).
21.00 *Enjeux le point.*
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Wap Doo Wap. (France 2 du 10/08/96).
23.45 Ça cartonne. Invité : Jean-Luc Bideau.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.35 La Migration animale.
20.35 Vol libre.
21.25 Sur la route de Bénarès.

22.20 Puissances en devenir.
23.15 ▶ Maroc, corps et âmes.
23.45 Les Communautés *de l'ombre.*

Paris Première

20.00 et 23.25 20 h Paris Première. Invité : Akhenaton.
21.00 Chaplin et la musique (55 min). 3697398
21.55 Ballet du Gala *du Bolchoï et du Kirov.* Ballet, par l'orchestre de *Radio-Symphonique de* Moscou, dir. Alexander Sotnikov. *Enregistré sur la* place Rouge à Moscou en 1992 (143 min). 1677805
0.20 *Le Cirque du Soleil.* Nouvelle expérience.

France Supervision

20.30 Taratata.
22.00 Judo. Championnat de France par équipes.
23.00 Internationaux de la cascade de glace.
23.25 World Music. Alan Stivell.
0.15 Jet Star. Un siècle d'aviation civile (50 min).

Ciné Cinéfil

20.30 L'Homme à la carabine ■ Film de Richard Thorpe (1952, N., v.o., 90 min). 5985843
22.00 Joyeux Noël dans le Connecticut (Christmas in Connecticut) ■ Film de Peter Godfrey (1945, N., v.o., 100 min). 3870080
23.40 Le Colonel Chabert ■ Film de René Le Hénaff (1943, N., 105 min). 22383594

Ciné Cinémas

21.00 Le Fugitif ■ Film d'Andrew Davis (1992, 125 min). 67051911
23.05 La Folle Histoire de l'espace Film de Mel Brooks (1987, v.o., 95 min). 55598447
0.40 Hocus Pocus, les trois sorcières Film de Kenny Ortega (1993, 95 min). 64112845

Série Club

20.20 Flipper, le dauphin. Le grand voyage.
20.45 Le Club.
20.50 Au-delà du réel, *l'aventure continue.* Anniversaire de mariage.
21.40 et 1.30 L'Age en fleur. Les premiers pas.
22.30 et 2.30 Chasse au crime. L'incendiaire.
23.00 Section contre-enquête. L'accident.
23.50 Sam Cade. Adieu au passé.

Canal Jimmy

21.00 Star Trek. Le chevalier de Dalos.
21.50 Destination séries.
22.20 Chronique du front.
22.25 Dream On. Magouilles et Cie.
22.50 Seinfeld. Seven.
23.15 The Ed Sullivan Show.
23.50 La Semaine sur Jimmy.
0.00 New York Police Blues. Le cannibale.
0.50 The New Statesman. Les sniffeurs de cake.
1.15 Friends. Celui qui a failli aller au bal.

Eurosport

19.30 et 22.30 Rétro Atlanta.
20.00 Tennis. Tournoi exhibition. Tournoi de charité à Francfort (Allemagne).
23.00 Sumo.
0.30 Supercross. Indoor de Bercy : 5[e] jour (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.05 Scout toujours... Film de Gérard Jugnot (1985, 105 min), avec Gérard Jugnot. *Comédie.*

RTL 9

22.10 La Charge de la 8[e] brigade. Film de Raoul Walsh (1964, 115 min), avec Troy Donahue. *Western.*
0.20 La Rumba. Film de Roger Hanin (1986, 90 min), avec Roger Hanin. *Policier.*

TSR

23.25 Un frisson dans la nuit. Film de Clint Eastwood (1971, 90 min), avec Clint Eastwood. *Thriller.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

La centrale Superphénix a été mise à l'arrêt

Début de la transformation en sous-générateur

LE SIFFLEMENT d'une Cocotte Minute qui se relâche, un gros panache de vapeur finalement assez peu visible en raison du temps gris. C'est ainsi que les riverains de Superphénix à Creys-Malville (Isère) ont appris, mardi 24 décembre dans l'après-midi, que le surgénérateur avait été arrêté une fois de plus.

Pas d'inquiétude : la direction avait prévenu. Le réacteur à peine stoppé, les techniciens ont procédé, comme prévu, à *« un isolement décompression de générateur de vapeur »*. Il s'agissait de tester en vraie grandeur une opération de secours prévue en cas de fuite constatée sur ces gros « chauffe-eau » dans lesquels la chaleur emmagasinée par le sodium qui refroidit le cœur du réacteur est transmise à la vapeur qui actionne la turbine des alternateurs.

Cette opération était la première d'une longue série de travaux prévus pour durer jusqu'en juin 1997. Un arrêt « pour transformations » programmé depuis longtemps et qui intervient au moment où, depuis un an, Superphénix commençait enfin à fonctionner de manière satisfaisante, après neuf années d'incidents en série.

A l'approche son onzième anniversaire (il a été couplé au réseau EDF le 14 janvier 1986), le surgénérateur de Creys-Malville subit les premières opérations qui le conduiront doucement à se transformer eu sous-générateur, c'est-à-dire à consommer du plutonium au lieu d'en fabriquer.

Début janvier, les techniciens remplaceront 72 des 220 « assemblages » de combustible du cœur par des « postiches » d'acier inoxydable inertes. Cette opération diminuera un peu la capacité plutonigène du réacteur qui continuera néanmoins à produire cette substance jadis précieuse et aujourd'hui considérée comme un déchet.

C'est n'est qu'en 2003 ou 2004 qu'il commencera vraiment à en brûler, après être passé, à partir de 1999, par une phase d'« isogénération » durant laquelle sa production et sa consommation de plutonium seront équilibrées.

En plus des éléments inertes, trois assemblages expérimentaux seront introduits dans le cœur de Superphénix, afin de tester les nouvelles capacités dans son rôle futur d'incinérateur de déchets. Deux d'entre eux renfermeront un combustible de même composition que celui qu'il brûlera lors de sa « troisième vie », au prochain millénaire ; le troisième contiendra 2 kilos de neptunium (un actinide, « déchet » de haute activité). Les techniciens profiteront, enfin, de l'occasion pour changer les filtres du circuit de sodium secondaire et pour effectuer un essai sous pression des générateurs de vapeur. Destinée à détecter d'éventuelles micro-fuites, cette opération est obligatoire tous les dix ans sur l'ensemble des engins de ce type.

Dix-neuf ans après les manifestations et les affrontements qui avaient entraîné la mort d'un militant écologiste ; à l'issue de dix ans de fonctionnement chaotique ponctué de longues interruptions et de non-décisions gouvernementales, Superphénix s'apprête à entamer sa nouvelle vie.

Jean-Paul Dufour

Deux personnes sans abri meurent de froid, l'une au Tréport, l'autre à Paris

La chute brutale des températures gagne le sud de la France

UNE FEMME SANS ABRI, âgée d'une soixantaine d'années, est morte de froid le jour de Noël, près de la gare du Tréport (Seine-Maritime). Elle a été retrouvée dans un entrepôt désaffecté en compagnie de deux hommes en état d'hypothermie, qui ont dû être hospitalisés. Le 24 décembre, la chute brutale des températures avait déjà été fatale à un sans-abri de 57 ans, dans un immeuble en travaux du XXe arrondissement de Paris.

Le froid intense qui s'était installé sur la moitié nord de la France, mardi, s'est généralisé à la France entière jeudi, gagnant même la côte méditerranéenne et la Corse. Une situation que les ingénieurs de Météo France considèrent comme classique : un anticyclone stationnant sur le nord de l'Europe génère des vents d'Est-Nord-Est qui font descendre des masses d'air froid du nord de la Russie ou de la Scandinavie sur la France, donnant à l'hiver l'occasion de s'exprimer dans toute sa rigueur. Partout, le mercure du thermomètre a eu, jeudi matin, le plus grand mal à dépasser zéro, tandis qu'un vent de Nord-Est pénétrant s'ingéniait à accentuer la sensation de froid. En Alsace et dans les Ardennes, les températures sont descendues jusqu'à −10. On relevait des minimales de −5 à Paris et de −7 en banlieue, *« mais avec un vent de 20 kilomètres/heure, les Parisiens ont facilement eu l'impression qu'il faisait −10 »*, précisaient les ingénieurs de Météo France.

GLACIAL ET SEC

Mardi et plus encore mercredi, la moitié Nord avait été particulièrement touchée par ce temps glacial, sec et ensoleillé. Les températures étaient descendues mercredi jusqu'à −10 à Strasbourg, −7 à Lille et −4 à Paris. Une couche de neige de cinq centimètres était tombée sur le nord-est, un manteau de dix à quinze centimètres avait recouvert la Loire-Atlantique, perturbant la circulation des trains et contraignant l'aéroport de Nantes à la fermeture, pour la première fois depuis dix ans. En montagne, en revanche, les chutes de neige avaient été modérées.

Cette neige, tombée même en plaine, ainsi que les pluies verglaçantes ont provoqué ces jours derniers dans toutes les régions un nombre important d'accidents de la route. Deux personnes sont ainsi décédées mercredi matin à Caen (Calvados) après que leur voiture eut dérapé sur une plaque de verglas. Soulignant le mauvais état actuel des routes, le ministère de l'équipement a appelé les conducteurs à s'informer - sur le 3615 Route ou par téléphone au 08 36 68 20 00 - avant de prendre la route. En Moselle, c'est le réseau d'alimentation électrique qui a été fortement perturbé, de même, là-aussi, que le trafic ferroviaire.

Pour Météo France, fort de son recul statistique de cinquante ans, la situation climatique est *« inhabituelle mais pas exceptionnelle »*, et ne soutient pas la comparaison avec celle des hivers 1984-1985, 1985-1986, 1970–1971 et 1954, où les températures étaient descendues jusqu'à −20. *« Tous les deux ou trois ans en moyenne, Strasbourg enregistre au moins une fois dans l'hiver une température de −10 degrés. Et l'on a relevé exactement les mêmes températures qu'aujourd'hui en novembre 1993 et février 1991... »*

Un air encore plus froid pourrait arriver d'Europe centrale, mais il est délicat de prévoir si les nuits prochaines seront dégagées ou si les nuages bas empêcheront les températures de descendre encore. Météo France table plutôt sur une stabilisation de la situation jusqu'au début de la semaine prochaine avec, localement, des températures pouvant baisser jusqu'à −13 dans l'est de la France. A Paris, les sans-abri peuvent se réfugier dans la station de métro Saint-Martin, qui assure un accueil de jour. La RATP n'a pas ouvert de station supplémentaire, ni prévu d'accueil nocturne au métro Saint-Martin, la demande ne lui en ayant pas été faite par la préfecture de police de Paris.

Pascale Krémer

La dernière bataille du général Dugommier

PERPIGNAN
de notre correspondant

Mis à part une ruelle portant le nom du général Dugommier, la ville du Boulou (Pyrénées-Orientales) n'avait pas gardé mémoire des deux mois de combats qui, en 1794, opposèrent 65 000 soldats français à 25 000 Espagnols. Pourtant, parmi les victoires de la Révolution et de l'Empire, le nom du Boulou est gravé à jamais sur l'Arc de triomphe à Paris.

Depuis l'inauguration du square Bataille-du-Boulou et d'un monument, cet oubli est réparé. Michel Saint-Dizier, adjoint au maire et amateur d'histoire, aidé de Michel Cadé, professeur d'histoire à l'université de Perpignan, a puisé dans les archives militaires de Madrid pour débusquer, dans *Campan--as en los Pirineos*, la matière d'une exposition qui retrace, à travers près de 500 pièces allant du sabre aux uniformes, ces moments glorieux. Un lavis du peintre Jacques Gamelin, déposé au Musée de Narbonne et prêté pour l'occasion, donne une « photographie » de ce terrible affrontement entre les armées républicaines françaises et celles de la monarchie espagnole. Après le traité des Pyrénées de 1659 qui rattacha le Roussillon à la France, plusieurs guerres opposèrent Espagnols et Français sur la frontière naturelle des Pyrénées.

Quelques années après la Révolution française, Le Boulou, comme Peyrestortes, Perpignan ou Banyuls-sur-Mer, fut le théâtre de grandes batailles entre les armées républicaines françaises et celles de la monarchie espagnole. Le général en chef Jacques François Dugommier avait pour consigne de libérer la partie du Roussillon que les Espagnols venaient d'annexer. Le général espagnol Ricardos était à la tête d'une armée décimée déjà par les combats et surtout par une épidémie de typhus, lorsque le général Dugommier, arrivant de Toulon où il avait été victorieux des Anglais, eut raison du vaste camp retranché espagnol installé aux alentours du Boulou.

Prenant l'ennemi à revers, le 27 mars 1794, par une action de la cavalerie du général Augereau, Dugommier, au terme de deux mois de combats, refoula les Espagnols au-delà du col du Perthus, qui marque aujourd'hui encore la frontière entre la France et l'Espagne. Les combats firent en tout 4 000 morts. Parmi eux, le général Dugommier, emporté par un boulet, perdit la vie près de la frontière, où il repose, à proximité de l'endroit où, bien avant lui, Hannibal avait fait passer ses troupes et ses éléphants.

L'évocation républicaine par la petite ville thermale du Boulou de ce haut fait qui rattacha définitivement le Roussillon à la France a satisfait le préfet des Pyrénées-Orientales, Bernard Bonnet, sous le haut patronage duquel cette journée avait été placée. Pourtant, la question des frontières reste sensible dans la région : au printemps, le consul de France à Barcelone, Alain Cata, avait sursauté, lorsqu'un journal catalan espagnol, *Avui*, avait publié une carte des pays catalans qui gommait l'actuelle frontière. L'« affaire » était remontée jusqu'au Quai d'Orsay.

Jean-Claude Marre

Salaires 95 : la fonction publique mieux lotie que le secteur privé

LES SALAIRES ont connu, ces dernières années, des progressions différentes dans les secteurs privé et semi-public, les entreprises à statut (EDF, SNCF, RATP, Charbonnages, etc.) et la fonction publique (Etat, hôpitaux), confirme une étude de l'Insee (« L'évolution des salaires jusqu'en 1995 », collection Synthèse, numéro 8). L'année 1995 a marqué une légère reprise des salaires dans le privé, les hausses ayant été plus fréquentes et un peu plus fortes qu'en 1994. L'augmentation a été de 0,7 % (net) en francs constants pour les personnes travaillant à temps complet.

Sur la période 1993-1995, la progression a été de 0,3 % par an (en net). La hiérarchie des salaires reste stable, un cadre gagnant en moyenne 2,8 fois plus qu'un employé ou un ouvrier, soit 22 000 francs environ. *« Replacée sur une longue période,* ajoute l'Insee, *la progression des salaires nets moyens est marquée par une rupture à la fin des années 70, passant d'un rythme de hausse de plus de 4 % par an en francs constants entre 1951 et 1976, à un rythme de l'ordre de 0,5 % par an depuis. »*

Les évolutions dans la fonction publique d'Etat ont été marquées par les plans catégoriels, notamment les « accords Durafour » de 1990. Le salaire brut a augmenté de 1 % en 1995 (à qualification et ancienneté constante). La hausse des salaires nets a été de 1,2 % par an en moyenne entre 1993 et 1995 (plus 1,8 % en 1995). Le gel des traitements des fonctionnaires en 1996 a dû changer la donne. C'est dans les entreprises à statut que les salariés ont été les moins bien lotis, puisque leurs salaires bruts ont baissé de 0,2 % en 1995 et qu'ils sont restés stables sur les trois dernières années (1993-1995). Deux exceptions sont à noter, toutefois : La Poste et France Télécom, créées le 1er janvier 1991, où les salaires ont évolué plus rapidement que dans la fonction publique en raison d'une réforme des rémunérations et des classifications.

Jean-Michel Bezat

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 26 décembre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	19161,70	−2,69	−2,90
Honk Kong index	13341,60	+0,08	+33,44

Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 24/12	Var. en % 23/12	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2289,55	+0,09	+22,31
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+20,23
Milan MIB 30	—	—	+19,87
Francfort Dax 30	—	—	+26,25
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	+2,96
Madrid Ibex 35	—	—	+34,66
Amsterdam CBS	—	—	+33,49

Tirage du *Monde* daté jeudi 26 décembre 1996 : 366 560 exemplaires 1 - 3

La privatisation de la SFP aura lieu « avant la mi-mai »

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PRODUCTION (SFP) devrait être privatisée *« avant la mi-mai 1997 »*, a confirmé le ministre de la culture en charge de la communication, Philippe Douste-Blazy, dans un entretien aux *Echos* du jeudi 26 décembre. *« Compte tenu des délais nécessaires à la Commission européenne, à la commission de privatisation et au comité d'entreprise pour se prononcer, il me paraît très raisonnable de prévoir un aboutissement avant la mi-mai 1997 »*, a-t-il précisé. Mardi 24 décembre, le gouvernement avait fait part de sa préférence pour l'offre conjointe Havas-Générale des eaux pour la reprise de la SFP, dont le processus de privatisation a vu de multiples rebondissement depuis son lancement le 16 juillet.

Après avoir rappelé que l'Etat allait fournir à la SFP une *« ultime dotation en capital plafonnée à 1,2 milliard de francs »*, le ministre a souligné *« qu'au total, depuis 1990, l'Etat aura versé plus de 3,1 milliards de francs. Avec les intérêts, la SFP aura coûté au contribuable 3,4 milliards »*. Selon M. Douste-Blazy, l'offre Havas-Générale des Eaux *« permet la reprise de la SFP par deux groupes solides, acteurs majeurs du secteur de la communication »*. *« La restructuration de l'entreprise se fera sans licenciements secs »*, a-t-il assuré.

Selon le FIS, le GIA est une invention du pouvoir algérien

EL RIBAT, le bulletin algérien proche du Front islamique du salut (FIS, dissous), qualifie l'existence du Groupe islamique armé (GIA) et ses différents communiqués de *« manipulation »* de la part du pouvoir algérien pour s'assurer le soutien de la France. Le GIA, le plus violent des mouvements intégristes algériens, a menacé la France de nouveaux attentats terroristes, dans une lettre envoyée au président Jacques Chirac et connue mardi 24 décembre (*Le Monde* du 26 décembre). *« Nous doutons de l'existence du GIA et des différents communiqués émanant de ce groupe qu'on veut ressusciter »*, écrit *El Ribat* dans son édition datée du 27 décembre. *« Il s'agit tout simplement d'une manipulation des services algériens afin de consolider ses pouvoirs et obtenir davantage de soutien de l'Occident en général et de la France en particulier »*, estime *El Ribat*. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **CORSE :** une grenade a été lancée, jeudi 26 décembre au petit matin, contre la porte du garage de la gendarmerie de Figari (Corse-du-Sud), causant des dégâts matériels importants, mais sans faire de blessés.

■ **CROISSANCE :** Paul Marchelli, membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France, a déclaré, jeudi 26 décembre, sur RMC, que la France irait *« au-delà de 2,5 % de croissance »* en 1997.